This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Princeton University Library
32101 076385986

Digitized by Google

914
34
.137

Library of

Princeton University.

Barr Ferree Collection

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX
DE
L'ACADÉMIE NATIONALE
DE REIMS

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

CENT TRENTE-SEPTIÈME VOLUME

ANNÉE 1922-1923

REIMS

L. MICHAUD, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

21, rue du Cadran-Saint-Pierre, 21

MONCE ET Cie, IMPRIMEURS DE L'ACADÉMIE

M D CCCC XXIV

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

SÉANCE PUBLIQUE DU 5 JUILLET 1923

DISCOURS D'OUVERTURE

prononcé par M. le Dr H. LARDENNOIS, Président annuel.

Éloge d'Henri JADART

Ancien Secrétaire de l'Académie Nationale de Reims

Pendant plus d'un tiers de siècle, l'élite de la société rémoise est venue chaque année entendre et applaudir lors de la séance solennelle de l'Académie, son Secrétaire général, M. Henri Jadart.

En face de ses confrères, de ses amis, de ses disciples, de ses admirateurs, ne devons-nous pas parler de lui ? Evoquer son cher souvenir, rendre une fois de plus témoignage à sa mémoire, quelle consolation, quelle douceur ! Ce sera comme s'il était encore là aujourd'hui avec nous.

5554 37

Digitized by Google

Pour lui qui était l'âme de l'Académie, son animateur, sa vivante incarnation, cette séance annuelle était véritablement une belle fête littéraire. Je le revois, nous le revoyons tous avec sa bonhomie souriante, ses révérences courtoises, son accueil si prévenant, sa cordiale poignée de main aux fidèles amis de notre Compagnie qu'il connaît tous, aux membres correspondants, aux anciens lauréats, aux nouveaux qu'il va proclamer.

Il est heureux, tout rayonnant, s'empressant auprès de l'élégante assistance, plaçant lui-même aux chaises réservées, les notables et les autorités, leur remettant comme souvenir selon la tradition l'ancien jeton d'argent qui porte notre devise « Servare et augere ».

Ne nous rappelons-nous pas ses jeux de physionomie, sa démarche, ses attitudes, ses gestes, les intonations de sa voix, quand il lit son rapport sur les travaux de l'année, analysant et critiquant avec une spirituelle bienveillance, les communications de ses confrères.

Il passait rapidement, discrètement sur ses nombreuses et si importantes publications personnelles. Il savait conseiller, redresser, sans égratigner jamais. L'entendre était un régal des plus délicats, tous y trouvaient plaisir.

Les Présidents Langlet et Kalas, notre secrétaire général, notre confrère Demaison ont déjà dit, en exprimant les regrets unanimes, de quelle affectueuse estime, il était entouré à Reims.

Quelle figure attachante et sympathique ! Combien se révèle attirante l'étude d'une si noble existence

Digitized by Google

d'érudit, de savant, de lettré, d'homme de bien, d'un si bel exemple de vie laborieuse, toute de générosité et de désintéressement !

Aussi bien, raconter la vie de Henri Jadart, n'est-ce pas retracer l'histoire de notre Compagnie dont il était depuis 1878, l'un des membres les plus actifs et les plus zélés. Lui aussi, aurait pu dire : « *quorum pars magna fui* ».

Comme Boileau régent du Parnasse, le futur régent de notre société « naquit dans la poudre d'un greffe » à Rethel. Il eut toujours pour cette ancienne et pittoresque petite ville qui « se répand gracieusement du haut d'une colline jusqu'à l'Aisne [1] » une affection toute spéciale. Avec quelle intensité de ferveur, il aimait sa petite Patrie ! Quel plaisir il éprouvait à décrire les vieilles halles de bois, le Trianon du Docteur Landragin, les rues tortueuses grimpant à l'assaut de l'église St-Nicolas, avec leurs maisons à poutres apparentes, leurs étages en encorbellement, leurs pignons pointus, leurs tourelles d'angle !

Quelle fut sa douloureuse amertume, quand il apprit la stupide destruction de sa ville natale par la barbarie teutonne ! Pour rendre un dernier témoignage à son berceau, avec cette patiente et minutieuse exactitude que nous admirons en lui, il évoqua la vie et la physionomie de toutes les maisons de la rue d'Evigny, où se trouvait la demeure paternelle.

Sa mère, née Leroy, possédait une maison des champs, dans un charmant petit village du Porcien, Villers-devant-le-Thour. De là, on aperçoit les plaines

[1] V. Hugo. — *Le Rhin.*

Digitized by Google

de Champagne bien cultivées, dans leurs innombrables parcelles, qui ressemblent, dit Taine, au vieux manteau rapiécé d'un roulier. Comme beaucoup, j'ai connu cette retraite hospitalière où Jadart passait ses vacances. Cette maison familiale, tiède de souvenirs, où l'on trouve je ne sais quelle amitié des choses, je ne sais quelle douceur accueillante, elle a de même disparu dans la tourmente.

Henri Jadart, un nom bien français et du pays !

Beaucoup comme moi ont accompli leur service militaire à Mézières, caserne Jadart du Merbion. Taine aurait sans doute tenté un rapprochement, entre les molles ondulations de cette contrée fertile, son climat tempéré, et la nature calme, égale et pondérée de notre Ami.

Sa famille appartenait à cette bourgeoisie moyenne, portant une hérédité d'éducation austère, où se transmettent de père en fils, des traditions d'honneur, de netteté morale, de conscience professionnelle, et aussi de culture intellectuelle et d'attrait pour les plaisirs de l'esprit.

Cette finesse, cette courtoisie, cette exquise urbanité, qu'on remarquait en lui, il les tenait de ses parents et de ses grands parents.

Jadart fit ses études à l'institution Notre-Dame de Rethel de 1857 à 1865. Il a rendu hommage dans une charmante plaquette à ses maîtres si dévoués, dont il esquisse les physionomies pittoresques. Il rappelle le régime des classes, des études, et aussi les belles promenades, les fêtes académiques, car au collège, existait une académie littéraire St-Thomas. Il était naturellement l'un des membres les plus actifs.

Digitized by Google

Au témoignage de son contemporain Richard, c'était à cette époque, un enfant mince et fluet, aux traits accusés, paraissant plus sérieux que son âge. Son front était ombragé par une chevelure brune finement bouclée. Sa voix bien timbrée, que nous avons si souvent applaudie était utilisée pour les lectures au réfectoire. Ce maigre écolier, on le devine, était un excellent élève. Il s'intéressait, paraît-il, aux églises anciennes, aux collections du château d'Arnicourt et de Thugny. Il n'était pas de ceux qui ont des yeux et ne voient pas, des oreilles et qui n'entendent pas.

De lui-même je tiens cette anecdote où se révèlent son esprit d'observation et son érudition. Tous nous connaissons son travail sur les cadrans solaires. A cette époque déjà, en compagnie de son camarade Arthur Brissart, il s'amusait à déchiffrer la devise du cadran solaire du Docteur Meugy : « *Ut filii lucis, ambulate* ». Brissart y voyait une maxime de l'antiquité. Jadart, en lui lisant l'épître du troisième dimanche de carême, lui prouva qu'elle était de saint Paul. Ce fut sa première leçon d'épigraphie.

Une fois bachelier, sous l'influence du milieu sans doute, il entre à la Faculté de droit de Nancy. En 1868, nous le voyons licencié et inscrit comme stagiaire au barreau de Paris. Quelle joie pour le jeune provincial, si curieux des choses de l'esprit, de profiter des immenses ressources intellectuelles de la capitale ! Attiré par une vocation irrésistible, il commence à suivre les cours de l'Ecole de Chartes comme auditeur libre. Malheureusement, le surmenage altère sa santé. Il doit prendre un repos prolongé à Villers.

Digitized by Google

Adieu, diplôme d'archiviste paléographe ! Il retourne à la basoche. En 1873, nous le retrouvons avocat, et quelques mois après, juge suppléant au Tribunal de Rethel.

S'il est vrai que les livres ont leur destin, il en est de même des bibliothécaires. Après quelques détours, il retrouvera sa véritable voie et deviendra enfin, conservateur de la bibliothèque. La vie la plus unie, nous révèle de ces péripéties. En 1874, le jeune magistrat entre par son mariage dans une des plus honorables familles de Reims, qui possédait une importante usine à Rethel. Il devient le neveu, l'admirateur et le disciple d'un archéologue rémois réputé, M. Ch. Givelet, auteur de l'ouvrage si estimé sur l'église St-Nicaise, et qui avait réuni une très importante collection, de gravures et de livres concernant la région rémoise.

Sous l'influence de « l'oncle Charles », le juge suppléant délaisse les pandectes, pour s'adonner aux études d'histoire locale.

Il adopte la devise si sympathique de son ex-libris « Remensia colui mihi et amicis ». En 1876, il est nommé membre correspondant de l'Académie « société, disait-il, qui a été dès ma jeunesse, le point de mire de mes aspirations ». Sa première communication était une notice sur Robert de Sorbon. (Ce chapelain de St-Louis, qui a laissé son nom à la Sorbonne, était originaire de Sorbon dans la banlieue de Rethel, ce qui le désignait tout naturellement à un écrivain régionaliste). En 1878, Jadart est nommé juge suppléant à Reims, un mois après, il devient membre titulaire de notre société.

Digitized by Google

Monsieur Kalas a brossé d'un pinceau alerte et quelque peu malicieux, un tableau vivant et pittoresque de l'Académie à cette époque. « Depuis la mort du Cardinal Gousset, son fondateur, elle vivait sous les auspices de ses successeurs. Elle tenait séance dans leur palais, dans une salle néo-classique blanc et or, faisant partie jadis des appartements royaux, et qu'on avait aménagée d'une estrade et de tables en hémicycles. Tribune imposante pour les communications, fauteuils d'acajou, tapis verts, lampes à huile, buvards, sonnettes, l'ensemble affichait quelque peu l'allure d'une chambre de justice..... Un huissier de style pincé préparait le verre d'eau,... devinait les arrivants sans même qu'ils eussent touché le bouton de la lourde porte. Ces Messieurs, tous revêtus de la redingote,..... constituaient, avec de vénérables membres du Chapitre, un juvénile Ictinos, et le nécessaire appoint de quelques amateurs titrés, un véritable salon de haute tenue, de ponctuelle urbanité et de réelle componction. Deux très vieux fondateurs survivaient encore, le Vicomte de Brimont et le musicien Fanart... »

Notre confrère aurait pu ajouter qu'on voyait parfois apparaître au début de la séance, comme dans un drame romantique, la robe rouge de notre Président d'honneur, l'éminentissime Cardinal Langénieux, précédé, ainsi qu'un roi, d'un domestique porteur de flambeau. Où sont les pompes d'antan ?....

« Le nouveau venu à la contenance modeste, à la démarche souple et révérentieuse s'identifia rapidement à l'ambiance. » Exemplairement assidu et régulier aux séances, il est élu en 1880 secrétaire archi-

Digitized by Google

viste et en 1882 secrétaire général. Amoureux de sa fonction, il s'y donne tout entier ; il est scrupuleusement exact et laborieux, toujours zélé, toujours dévoué. Notre Compagnie était pour lui comme une seconde famille sur laquelle il veillait avec un soin jaloux. Nos succès et nos joies étaient véritablement ses triomphes, nos deuils étaient ses deuils. Sa direction était ferme et prévoyante, avec une autorité tempérée par un tact et un doigté exquis. Foncièrement libéral, on dirait aujourd'hui « très union sacrée », il savait éviter les discussions irritantes, et opposer son « veto » aux sujets qui divisent. D'ailleurs, entouré de l'affectueuse vénération de tous, ses désirs étaient toujours respectés.

L'Académie est un salon où des amis mettent en commun leurs lectures, leurs recherches et leurs travaux. Dans la chaleur communicative d'une atmosphère cordiale, chacun attise la flamme, et active l'ardeur de son confrère. Mais dans ce salon, il faut une maîtresse de maison : c'est le rôle du secrétaire général. Chaque année, le président passe, lui seul demeure. Il assure la tradition, l'expérience, la continuité. C'est lui qui mène le jeu. Il fixe l'ordre du jour des séances, dirige l'impression des travaux, organise les concours, les élections, le recrutement des membres nouveaux. Il s'occupe des échanges avec les autres sociétés savantes, surtout il a la charge d'une énorme correspondance.

Notre Secrétaire général répondait toujours avec une obligeance parfaite à toutes les demandes de renseignements. Au nom de l'Académie il remerciait, complimentait, félicitait ou envoyait des condoléances.

Digitized by Google

Sa complaisance, son amabilité étaient proverbiales.

Le rapporteur du concours de poésie en 1911, évoquait la joie d'un lauréat conservant avec orgueil, dans le simple tiroir renfermant son œuvre poétique, la modeste médaille obtenue, ou bien une aimable lettre autographe signée Henri Jadart. Ces lauréats, ces correspondants étaient légion. C'était une fidèle clientèle de l'Académie, qu'elle initiait et entraînait aux plaisirs de l'activité intellectuelle, et de la composition littéraire. Notre société n'est pas un cercle fermé. Elle s'efforce de répandre, d'encourager, de récompenser le goût des belles choses, des nobles pensées délicatement exprimées. Elle favorise les manifestations poétiques et les studieuses recherches historiques. Ainsi, elle est devenue par ses concours annuels, par les multiples prix fondés par ses bienfaiteurs, un des organes de la vie spirituelle de toute une région. Ce n'est pas là, Messieurs, sa moindre fierté !

Nul ne s'étonne si Jadart abandonne la magistrature en 1886. Bientôt après, le 1er janvier 1887, il est nommé conservateur adjoint de la bibliothèque auprès de M. Courmeaux qu'il remplacera en 1895.

Secrétaire général de l'Académie nationale, conservateur de notre magnifique bibliothèque municipale, l'ancien auditeur de l'Ecole des Chartres, après bien des détours, a définitivement atteint son but et rempli son destin.

Messieurs Langlet et Demaison ont rendu hommage à la compétence du bibliothécaire, à son activité, à son dévouement, et aussi à sa bienveillance

Digitized by Google

inlassable pour guider les lecteurs et les travailleurs en quête de sources et de documents.

Dépourvu de toute ambition, de tout appétit de lucre, il était de ceux déjà rares à cette époque, plus rares encore aujourd'hui, que ne préoccupe pas le souci du gain matériel, les anciens disaient plus crument « le souci de l'écuelle ». Il se voua uniquement aux études désintéressées, aux travaux de l'érudition, aux recherches originales sur l'histoire locale de sa province.

Correspondant du ministère de l'Instruction publique, associé correspondant de la Société des Antiquaires de France, et de la Société d'Archéologie, membre du Comité des travaux historiques, il était devenu un savant dont les ouvrages faisaient autorité, et pour qui, ses confrères français, ou étrangers avaient une particulière estime.

Et quelle fécondité, quelle formidable puissance de travail ! On est confondu et émerveillé à la fois, dit Ch. Sarrazin, quand on parcourt la liste de ces études qui constituent un guide inappréciable, pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la région. Lui-même a établi la liste de 359 publications, brochures, plaquettes, tirages à part, et il faut encore y ajouter de nombreux articles fournis à divers périodiques.

Il avait d'ailleurs restreint le champ de ses études à l'arrondissement de Reims et au département des Ardennes, qui, au témoignage de César, fit toujours partie du pays rémois, de la « civitas Remorum », dont les limites étaient à peu près celles du diocèse actuel.

Nous savons le secret de cette prodigieuse activité,

Digitized by Google

c'est l'amour de sa province, de sa ville natale, de sa ville d'adoption. Il a voulu mieux connaître sa petite patrie, pour la faire mieux apprécier, la mieux faire aimer dans son histoire, dans ses coutumes, dans ses hommes célèbres, dans son folklore, dans ses paysages, dans ses monuments.

C'est le plus pur patriotisme régional qui a fait ce miracle, qui a fait éclore cette merveilleuse floraison !

Quand on aime, la bouche parle, et la plume écrit de l'abondance du cœur.

Notre Confrère s'intéresse passionnément, minutieusement au passé, car la Patrie, au sens propre du mot, c'est le passé, la chose des Pères, ceux dont nous sommes issus, ceux qui nous ont fait ce que nous sommes et dont nous pouvons être fiers.

Puisant dans les trésors des archives, témoin charmé de la vie des hommes d'autrefois, sa plume élégante et facile les fait revivre délicieusement à nos yeux. De là ces biographies de Mabillon, de Ruinart, de Marlot, de la Salle, de Sorbon, de Gerson, des frères Jacques, des Bonhomme, la publication de nombreux livres de raison ou de mémoires comme ceux des Maillefer ou de Taté.

Il étudie les anciennes abbayes et les établissements hospitaliers, les vieux hôtels, les inscriptions de Notre-Dame, les vieilles enseignes de Reims. Il note les épisodes de l'Histoire locale : Jeanne d'Arc à Reims, Henri IV à Reims, Louis XIII à Reims. Il établit des mémoires de bibliographie ardennaise ou rethéloise.

Plus il fouille dans les documents, plus vive est sa curiosité, plus vif est son désir de pousser plus loin

Digitized by Google

ses recherches. Les notes s'accumulent, les renseignements se rassemblent, se complètent, s'appellent les uns, les autres.

« Pour peu qu'on séjourne dans un sujet, a dit Sainte-Beuve, on y est bientôt comme dans une ville pleine d'amis ». C'était le cas d'Henri Jadart.

Durant les congés du lundi, durant les vacances annuelles ce sont les promenades dans la campagne. Notre cher Ami sent profondément la grâce des forêts touffues, des riants paysages, des curiosités naturelles. Ses yeux sont de ceux que peut émouvoir et enchanter la splendeur des choses.

Les ruines, les monuments, les cloches, les vieux arbres, les vieilles églises surtout parlent à son imagination et à sa pensée. Il les replace dans leur cadre, devine leurs secrets, nous raconte leurs confidences. « J'ai trouvé a-t-il dit dans les églises rurales un charme infini, une variété pleine d'attraits, et comme le secret de la vie écoulée à leur ombre par tant de générations ».

C'est ainsi qu'il entreprend avec M. Demaison, son œuvre maîtresse : le *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Reims*. Cinq volumes ont paru. Pour les tomes suivants, il avait accumulé cinquante trois carnets de notes avec tables, qu'il a légués à l'Académie. Grâce à ces carnets, on pourra reconstituer l'histoire, et la description de tant d'églises rurales détruites par la guerre.

Il avait bien voulu m'associer maintes fois à ces charmantes excursions. Aussi bien, pour aborder certaines inscriptions, pour approcher certaines cloches, il fallait user d'une gymnastique plus ou

Digitized by Google

moins acrobatique. Tandis que le poids des ans le fixait au rez-de-chaussée, son jeune confrère avait grand peine parfois à déchiffrer l'inscription, gêné qu'il était par les contractions, les élisions et les lacunes. Il devait redescendre de son observatoire, pour exposer ses doutes et ses hésitations, puis reprendre son ascension.

Et que dire de tous les renseignements qu'on lui demandait ? Sa mémoire était extraordinaire. Il savait tout, il avait des clartés de tout. Il indiquait les détails précis, les dates, la bibliographie, les références. C'était comme un dictionnaire qu'il suffisait d'interroger.

On l'interrogeait, car il n'était pas de ceux qui gardent jalousement leur science et restent dans leur tour d'ivoire. On pouvait user et même abuser de lui. Il était si heureux d'aider les chercheurs. Il réalisait si bien cette touchante devise de son ex-libris : « *utinam prosim* ». Afin que je puisse être utile ! !

Rendons lui ce témoignage, il a dignement célébré, glorifié sa province, il a bien servi sa petite patrie !

Quelle part importante prit aussi notre ami aux heureuses initiatives de l'Académie et de la Société du Vieux Reims, sa filiale ! Naturellement Jadart était un des fondateurs et le secrétaire général des Amis du Vieux Reims.

C'est à notre Compagnie que Reims doit l'érection de la statue de Jeanne d'Arc sur le parvis de la cathédrale comme d'ailleurs l'érection de la statue de Colbert. Jadart allait partout porter la bonne parole et susciter les souscriptions. Il n'oubliait pas Rethel ni son vieux collège. Vous ne doutez pas du

Digitized by Google

prestige et du succès d'un tel ancien à l'instruction Notre-Dame, mais ce trait marquera son affabilité et sa bienveillance :

On présente au conférencier un lauréat du concours de dissertation, entre les maisons libres d'enseignement.

L'enfant, un des élèves de l'abbé Charles, notre Confrère affectueusement vénéré était fier d'avoir vu publier son travail, une étude sur l'Idole d'Auguste Barbier.

> « O Corse à cheveux plats que ta France était belle
> Au grand soleil de Messidor. »

Il avait reçu une lettre fort élogieuse de l'abbé Drioux, l'auteur du grand atlas classique.

Mais sa plus grande récompense fut l'approbation du grand érudit rémois, et son pronostic : « Mon ami, vous serez un jour membre correspondant de l'Académie ». Il ajoutait : « Quand vous irez à Reims venez me voir à la bibliothèque ».

Et à quelque temps de là, l'excellent Jadart ne dédaignait pas d'exposer au jeune élève grisé et ébloui, les merveilles de la cité des livres, les magnifiques reliures, les manuscrits précieux, les incunables rarissimes. Il lui montrait même les lettres d'un vieil arrière-grand-oncle, retrouvées et publiées par son cousin le Docteur Jailliot, dans la *Revue historique ardennaise*. C'est ainsi que ce charmant homme enchaînait tous les cœurs. C'est ainsi que je devins son admirateur, son disciple et enfin son confrère.

Notre Secrétaire général avait pris une part importante au Congrès d'Archéologie tenu à Reims en 1911 et à l'élaboration du guide archéologique.

Digitized by Google

Avec M. Lamy, il réunit les fonds nécessaires pour la restauration, du joyeux carillon de la cathédrale, que nous étions si heureux de réentendre. On connait aussi son rôle dans les tractations pour l'achat et la conservation de la célèbre Maison des Musiciens, pour l'acquisition au nom de la ville de maintes collections de tableaux et livres précieux.

D'autres tentatives furent moins heureuses, et lui causèrent pourtant beaucoup de peines, d'efforts et de correspondances.

Ainsi, ses démarches pour faire restituer à la bibliothèque, les lettres de Jeanne d'Arc aux habitants de Reims, lettres qui, on ne sait comment, sont devenues la propriété du Marquis de Maleissye.

Notre grand Ami avait réalisé ses rêves ; une vie calme et studieuse, une riche bibliothèque, une maison champêtre, de nombreux amis et admirateurs, une famille tendrement unie. La noble compagne qu'il avait choisie, partageant son désintéressement, était fière d'être son auxiliaire et sa collaboratrice. Elle l'entourait de soins affectueux, le déchargeait des soins matériels et s'efforçait d'écarter maternellement toutes les pierres de son chemin.

Nous savons avec quelle générosité, elle a exécuté ses dispositions testamentaires.

Qu'elle nous permette de lui dire avec un profond respect, combien nous la remercions, de la dignité et du bonheur qu'elle a su mettre dans cette existence, par un étroit accord d'idées, d'élévation morale et de vertu modeste.

Hélas ! les larmes devaient entrer bientôt dans ce foyer paisible. Faut-il rappeler la mort de ce fils

Digitized by Google

unique, brillant officier tombé en 1906 au service de la plus grande France, en pleine paix, et qui dort encore son dernier sommeil, dans les solitudes africaines.

Quel coup terrible pour le malheureux Père ! Heureusement, c'était un fervent chrétien et qui vivait sa foi. En lui frémissait l'espoir immortel de tous ceux qui croient. C'était aussi un patriote qui savait accepter l'auréole du sacrifice fait au pays.

Il avait encore sa fille, le sourire et le charme de la maison, mariée selon son esprit et son cœur au commandant Regnaud en 1902, et qui devait lui donner quetre petits-enfants, tous bien doués, tous curieux des choses de l'esprit.

Et puis, il y avait le travail, le travail assidu, opiniâtre, sans lequel, on aurait bien de la peine parfois, à supporter le fardeau de la vie.

La notoriété était venue, une renommée de savant et d'érudit qui avait franchi les limites de notre région. En 1912, il est nommé chevalier de la Légion d'honneur. Ses confrères, lui offrent son portrait gravé par Abel Jamas.

Il continue le répertoire archéologique, il note et publie, des fragments. Peut-être, aurait-il réuni en volumes plus faciles à classer dans une bibliothèque, et à compulser, les plus importantes de ses publications éparses. Mais la guerre éclate. Que dirai-je de ces années terribles qui ont fait vieillir prématurément tant d'entre nous ?

On devine ce que dut souffrir l'âme sensible et candide de Jadart. Il apprend le sac de Rethel. Il subit l'invasion allemande et peu après la radieuse

Digitized by Google

matinée de la délivrance, il assiste à cette fatale journée du 19 septembre, journée d'épouvante, journée d'accablement, d'une telle angoisse que ceux qui ne l'ont pas vécue ne pourront jamais la réaliser.

Il voit l'incendie de notre merveilleuse cathédrale, du palais archiépiscopal, rempli de livres et de collections, tout le centre de la ville devenue la proie des flammes.

A ma demande, il assure l'enlèvement des magnifiques tapisseries oubliées à St-Remi, et que j'avais fait replier avec M. le doyen Goblet, pendant l'occupation ennemie, pour les dissimuler à la rapacité teutonne.

Le 6 octobre, il se décide à prendre la route amère de l'exil, et à gagner Fontenay-sous-Bois où habitait son gendre. Il avait à peine quitté sa demeure qu'un obus vint l'effondrer.

Ensuite c'est la destruction de l'Hôtel de Ville et d'une partie importante de la bibliothèque, l'incendie de l'Hôpital civil, puis de St-Remi, enfin l'anéantissement de la ville, l'universel retour à la poussière de toutes les maisons, de tous les monuments qu'il a étudiés, décrits, admirés, célébrés avec tant d'amour.

Les bombardements par avions le forcent à fuir près de Saumur. Son neveu, Remy Givelet, est tué à l'ennemi.

Le travail encore fut son grand réconfort. Il écrivait, il publiait, il rassemblait avec soin de nombreux documents sur la guerre à Reims et dans les Ardennes. Il réunissait les membres de l'Académie. Il faisait imprimer ses bulletins. Il surveillait les études de ses petits-enfants dont le père, chef d'escadron

Digitized by Google

d'artillerie, combattait au front. Il renvoyait au Tsar Ferdinand la croix du Mérite bulgare, qu'il lui avait décernée lors d'une visite en 1902, après avoir à la bibliothèque admiré l'évangéliaire slave.

Enfin les bourdons de Notre-Dame sonnent pour la victoire. Les Rémois, bravant le froid, les privations, les maladies, reviennent peu à peu relever les ruines amoncelées.

La ville est détruite, mais ce n'est plus le désert lugubre d'octobre 1918, où planait l'accablement d'une tristesse désespérée.

En 1920, notre Ami, malgré sa santé ébranlée, tient à rentrer aussi dans la vieille cité que si longtemps il a servie, chantée, glorifiée, cité grandie par l'héroïsme et la souffrance, plus chère encore depuis son martyre.

Il reprend dans la maison familiale le petit appartement qu'il occupait après son mariage, aux plus heureux jours de sa vie. Il reclasse ses chers livres, ses manuscrits, ses notes. Dans la ville si morne et désolée en 1919, devenue soudain comme une fourmilière en travail, on le voit errer lentement.

Il visite nos monuments, compte leurs blessures, ou bien décrit pieusement les rares vestiges qui ont pu être sauvés de nos maisons anciennes.

Il a le plaisir d'assister à la reconstitution de l'Académie, le flambeau qu'il avait gardé si longtemps, et dont la flamme dans ses mains n'avait jamais vacillé, il le transmet au Docteur Gosset et par acclamation, il devient notre Président.

Quelques heures de joie lui étaient réservées, une partie de la cathédrale rendue au culte, le retour à

Digitized by Google

Reims de la statue de Jeanne d'Arc et de nos merveilleuses tapisseries. Il reçoit Lugonès, le d'Annunzio de l'Argentine, qui par ses poèmes, ses campagnes de presse, ses discours enflammés, fit voter par les deux Chambres la guerre à l'Allemagne, et n'échoua dans son projet, que par suite du veto obstiné du Président Irigoyen.

Il le voit descendre dans les fouilles de la cathédrale et baiser avec ferveur une des pierres de fondation. Il entend Madame Lugonès dire les larmes de toutes les femmes de l'Argentine, et leurs prières ardentes pour la victoire de la France si « affectionnée ».

Il est heureux d'assister à la séance solennelle de l'Académie dans le vieux logis du XVIe siècle, offert si aimablement par notre distingué confrère, le comte Bertrand de Mun, et lit son discours sur l'Académie pendant la guerre.

Il retrouve une bonne partie de sa bibliothèque de Villers sauvée par la famille Saintive et l'abbé Dépuiset.

Par son exactitude, par son énergie, par son courageux sourire, il nous faisait à tous illusion, mais il était frappé au cœur.

Quelques semaines après, nous apprenons avec angoisse qu'il est atteint de troubles circulatoires très graves. Malgré les soins dévoués et affectueux dont il est entouré, il succombe le 5 septembre 1921.

Il vit venir la mort avec calme et sans effroi. Il était de ceux qui sont toujours prêts à défier la camarde. A maintes reprises il avait proféré son « Nunc dimittis » et rédigé ses dernières volontés. On ne peut lire

Digitized by Google

sans émotion le testament publié dans les travaux de l'Académie et qui commence ainsi :

« *Utinam prosim.* Notre tâche à chacun ici-bas c'est d'être utile jusqu'à notre dernier jour. C'est donc un devoir d'avouer toutes ses œuvres et c'est un bonheur de n'avoir à en rétracter aucune ».

Foncièrement bienfaisant, charitable, et désintéressé, il avait déjà donné durant sa vie maintes preuves de sa libéralité. Il avait fondé un prix de vertu à Villers. Il aimait à orner sa vieille église à laquelle il fit des dons nombreux. Il avait assuré à la ville de Reims les collections précieuses de M. Saubinet et de son oncle Charles Givelet. A sa mort cette noble et rare générosité ne se démentit point. Il n'oubliait dans ses legs ni sa chère Académie, ni les Archives des Ardennes, ni sa ville de Rethel, ni l'Ecole des Chartes, ni le Tribunal de Reims, mais il pensait surtout à notre bibliothèque municipale. Il enrichissait encore les trésors qu'il avait si bien gardés et accrus, par la donation d'un millier de volumes et de brochures, de notes manuscrites, de correspondances et de gravures intéressant la Marne, l'Aisne et les Ardennes.

Messieurs, pas une ombre à cette existence, pas une tache, dans son œuvre qui peut être mise entre toutes les mains. Nous pouvons être fiers de lui.

Reims a coutume de commémorer le souvenir de ses illustres enfants ou de ses bienfaiteurs, en donnant leurs noms à une de ses rues ou de ses places publiques.

Est-il nécessaire de rappeler les titres d'Henri Jadart à cet honneur, ses libéralités, celles de sa

Digitized by Google

famille, tous les services rendus, l'accroissement de nos richesses archéologiques, le dévouement à la cité ?

Cet homme de bien, ce savant réputé, ce grand érudit qui a passé toute son existence à servir sa petite patrie, à la faire connaître, à la faire aimer, à la célébrer, à la glorifier, n'est-il pas juste qu'il soit glorifié à son tour ! N'est-il pas juste que son exemple soit laissé à nos fils ? Ne pouvons-nous pas espérer, voir bientôt auprès de notre nouvelle bibliothèque, non loin de la rue Eugène-Courmeaux, la rue Henri-Jadart ?

Digitized by Google

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE L'ANNÉE

par M. le Docteur Pol GOSSET, Secrétaire général.

Messieurs,

Le compte rendu des travaux d'une société savante est un peu comme l'examen auquel un honnête homme se livre à la fin de sa journée. « Ai-je bien occupé mon temps ? Ce que j'ai fait est-il digne de ce qui a précédé ? » Vous répondrez vous-mêmes quand j'aurai rappelé la liste des communications faites devant vous.

Sciences

Et d'abord elles ont été plus variées que les années passées. En effet avec la complexité de la science actuelle et la spécialisation qui en est résultée, des sociétés scientifiques sont nées à Reims, et telle communication qui autrefois aurait été lue à l'Académie est aujourd'hui réservée à la Société médicale ou à la Société des sciences naturelles, par exemple ; aussi devons-nous être reconnaissants à M. le docteur Téchoueyres de nous avoir réservé sa note sur *Les applications du calcul des probabilités aux sciences physico-chimiques et biologiques*. Le même collègue nous a tenu au courant de ses recherches originales sur la destruction des parasites animaux et végétaux du sol par la *chloropicrine* et vous avez vu, sur des photographies d'un terrain d'expérien-

Digitized by Google

ces mis à sa disposition à Murigny, les beaux résultats auxquels il est arrivé.

Cette incursion dans le domaine scientifique n'a été qu'une courte promenade que vous recommencerez avec intérêt et il vous sera toujours agréable d'entendre un exposé clair et précis fait par notre collègue, entre deux communications d'archéologie ou d'histoire.

Aux sciences juridiques se rattache l'importante communication de M. Robert sur *Les Foires de Champagne au moyen âge*, puisqu'elles ont vu naître le droit commercial et en particulier la législation de la faillite ; vous l'avez vu par l'exemple concret qui nous a été rapporté.

Archéologie

Dans le sol rémois les restes du passé abondent : au XVIIe siècle déjà et au XVIIIe, on avait exhumé dans divers quartiers des squelettes mêlés de longues pointes et l'imagination des archéologues avait reconnu là des martyrs chrétiens. M. Louis Demaison a prouvé, surtout par comparaison, que les soi-disant instruments de supplices n'étaient que les clous qui avaient servi à rapprocher les planches des cercueils.

Le déblaiement de la ville et les fouilles entreprises au lendemain de la guerre sont déjà considérables. Ceux qui ont vu Reims après l'armistice, ceux qui ont lu les pages que M. Kalas a écrites pour conserver les aspects de la ville à cette date, pages qui donnent une impression aussi fidèle que les meilleures photographies, ceux-là ne reconnaissent plus

Digitized by Google

nos ruines. Au cours de ces travaux, nombre d'inscriptions et de pierres sculptées ont été retrouvées et il est permis de croire que les grandes découvertes sont faites ; on pourrait donc dès maintenant, et sans attendre la fin des terrassements qui peut être éloignée, publier un catalogue du Musée lapidaire, tout au moins un *corpus* des inscriptions qui serait bien utile aux archéologues et aux historiens. Chacun apporterait sa part de collaboration à cet inventaire.

Déjà, et sans plus attendre, M. Demaison a identifié le texte d'une trouvaille, une inscription commémorative du xr^e siècle qui intéresse les habitants de quatre villages des environs ; elle surmontait jadis la porte Saint-Denis.

Ce ne sont pas seulement des débris qu'on a rencontrés dans notre sous-sol ; place des Marchés, un monument romain tout entier, dont la présence était soupçonnée, a été découvert. M. Kalas, Inspecteur au Ministère des Beaux-Arts, vous a montré le plan qu'il a tracé : c'est une grande salle qui mesure 65 mètres sur 11 et à 5 mètres 50 de hauteur. Voisine du Forum, elle a pu servir de magasin.

Le déblaiement de la salle du Tau ou salle des Rois du Palais archiépiscopal a permis à Messieurs Deneux et Sarazin de préciser certains détails de la construction du monument, qui date du xve siècle, et les modifications qui y ont été apportées au temps de Charles Maurice Le Tellier ; vous avez eu la primeur de la note communiquée ensuite à la presse.

Une trouvaille fortuite, faite dans les décombres de la cathédrale, a provoqué des recherches de

Digitized by Google

M. Sarazin sur *La construction du maître-autel du XVIIIe siècle*. Les bombardements allemands l'avaient détruit et recouvert d'un amas de blocailles et de poussières tombées de la voûte ; parmi les débris furent recueillis trente-deux morceaux de marbre blanc qui provenaient du maître-autel, sur lesquels un texte était gravé : c'était l'épitaphe de Claire Colbert, sœur du grand Colbert, abbesse de Sainte-Claire de Reims, morte en 1680. Comment ce marbre avait-il pu servir à décorer l'autel édifié de 1744 à 1747 ? C'est ce que M. Sarazin vous a expliqué, en nous racontant que le riche autel de la cathédrale carolingienne, détruit sur l'initiative du chanoine Godinot avait été remplacé par un autre, dessiné par l'architecte Gabriel. Deux bas-reliefs en or décoraient les faces ; arrachés en octobre 1792, ils furent envoyés à Paris pour y être fondus ; par la suite ils furent remplacés par un marbre provenant de l'abbaye détruite de Sainte-Claire et ce marbre était l'épitaphe de Claire Colbert, recommendable par sa douceur et sa sagesse, par sa charité et son humilité. Etrange destinée des choses ! Il nous semble aujourd'hui que le grand nom de Colbert aurait du empêcher de se servir de cette pierre tombale comme d'un bloc banal extrait d'une carrière ; mais un fragment de la dalle tumulaire d'une autre de ses sœurs, abbesse elle aussi de Sainte-Claire, n'a-t-il pas été utilisé de même pour remplacer la tablette brisée d'une petite console du XVIIIe siècle ? *Etiam periere ruinæ*, dira le laborieux historien de l'abbaye de Sainte-Claire, quand il se décidera à publier le résultat de ses recherches.

Digitized by Google

Histoire et Biographie

En attendant la monographie de ce couvent de femmes, M. Gaston Robert nous a conté l'histoire des deux béguinages de Reims, dont l'un le Grand Cantipré ou *Maison de Sainte-Agnès*, fut fondée en 1249. Les béguines étaient des infirmières laïques ; elles ne prononçaient pas de vœux, conservaient la gestion de leurs biens, et soignaient gratuitement les malades en ville. Leur maison fut absorbée au XVIIe siècle par l'Hôpital de Saint-Marcoul qui était voisin.

L'histoire des béguines était à peu près inconnue, comme celle de tous nos hôpitaux d'ailleurs et pourtant les archives hospitalières sont complètes et en bon ordre, et elles sont intéressantes. Avec l'autorisation de M. Guichard, Président de la Commission administrative des Hospices, votre secrétaire a pu dépouiller un fonds et écrire l'histoire de l'*Hôpital de Sainte-Marthe ou des Magneuses*, qui est une fondation de Madame Colbert (1635).

Cette maison a une physionomie originale ; c'était une école de domestiques chrétiens, la première sans doute qui ait été ouverte en France, bien antérieure en tout cas à celles qui ont été créées en Suisse à la fin du dernier siècle. Madame Colbert, dame de Magneux, avait remarqué l'influence que peuvent avoir les servantes sur l'esprit des enfants des meilleures familles, et elle avait réuni des jeunes filles pauvres, qu'elle entretenait, et auxquelles elle faisait enseigner la doctrine chrétienne, la couture, la lingerie, la tapisserie et la cuisine, sans oublier les

Digitized by Google

vertus nécessaires à leur état : probité, tempérance et discrétion. Elle dota généreusement sa fondation et réussit à la faire vivre malgré les obstacles qu'elle rencontra à l'origine. La Révolution vendit la plus grande partie des propriétés de cet hôpital comme biens nationaux, puis la maison fut absorbée par l'Hôpital général ; mais la fondation a duré, elle jouit encore d'une certaine autonomie.

C'est aussi dans les archives hospitalières qu'ont été trouvés deux documents inédits qui ont permis à votre secrétaire de compléter la biographie de Georges Baussonnet, dessinateur et littérateur, dont M. Sutaine et M. Jadart avaient mis au jour depuis longtemps le talent si personnel de décorateur artistique. Baussonnet a été bienfaiteur de nos hôpitaux, ce qui explique qu'ils aient conservé son testament de 1644 et le procès-verbal de sa vente après décès ; cette dernière pièce nous donne des noms d'amateurs rémois du XVIIe siècle et le prix qu'ils ont payé tableaux, gravures et livres mis aux enchères : des estampes de Callot furent vendues 3 à 4 livres, une histoire de Reims, sortie de l'atelier d'un des imprimeurs rémois dont vous a parlé M. Chamberland, fut adjugée 32 sols au chanoine Monnoury, un Ronsard 60 sols à l'avocat Audry, etc. Comme nous sommes loin des grands prix payés aujourd'hui, pour les livres par exemple, et qui ne sont d'ailleurs pas toujours une preuve de l'intérêt que les acheteurs leur portent !

Digitized by Google

Communications diverses

Il faut pourtant les aimer pour eux-mêmes, quelquefois pour leur parure ou leur provenance, et toujours les conserver avec soin. M. Sainsaulieu, qui est devenu un spécialiste en la matière, vous a montré sur plans ce que devait être une bibliothèque publique moderne pour répondre aux exigences du public et des bibliothécaires. A l'origine, des rayons courant le long des murs de la salle de travail pouvaient suffire, aujourd'hui le développement des grands dépôts de livres a fait naître la nécessité de vastes magasins. Comment les placer par rapport à la salle de travail ? Tel a été l'objet de sa communication, documentée aux meilleures sources pour faire de la future bibliothèque municipale de Reims un monument type.

Notre collègue M. Portevin s'est plus spécialement consacré à la construction des hôpitaux, et seule sa résidence à Paris nous a empêché d'entendre de lui ce que doit être un hôpital moderne, « usine à guérir les malades », confortable, esthétique et édifié à bon marché ; mais il nous a envoyé la conférence sur *La construction et l'organisation des hôpitaux modernes* qu'il a donnée à la société d'encouragement pour l'industrie nationale, le 17 février dernier. Vous y avez vu ses plans de l'Hôpital de Reims qui sortira de terre quelque jour.

Cette liste de communication n'a pas épuisé l'ordre du jour de vos séances ; pour être complet, il me faudrait énumérer maints ouvrages qui vous ont été

Digitized by Google

offerts par leurs auteurs ou envoyés par les sociétés correspondantes et dont beaucoup ont fait l'objet de longues présentations. C'est ainsi que M. Druart a déposé sur le bureau, et commenté avec l'élégance et la ferveur littéraire que chacun lui connaît, les œuvres de deux poètes ardennais, M. Dacrement et M. Caruel, qui est justement lauréat de notre concours de poésie de 1923. M. Camberland a joint ses recherches personnelles aux renseignements qu'il a puisés dans les bulletins de la *Société d'émulation du Bourbonnais* pour commémorer le centenaire de Théodore de Banville et il a essayé de rechercher les origines de son talent de poète. M. le Président a esquissé la physionomie de trois chirurgiens rémois du XVIIIe siècle d'après la thèse de M. le docteur Péchenard, *Contribution à l'étude de la chirurgie au XVIIIe siècle*. M. Demogue, membre correspondant, vous a adressé un rapport sur la thèse de droit de M. Lallement, de Reims, qui pose un problème juridique neuf : *L'état de nécessité en matière civile*.

Sans chercher à vouloir tout dire, je veux citer encore les envois de deux de nos membres honoraires : le tirage à part d'un article de la *Revue des Etudes historiques* consacré à *Marion de Lorme et ses parents*, par M. le Baron de Baye, — et la brochure illustrée dans laquelle un éditeur parisien a eu l'heureuse pensée de réunir les articles de M. le Dr Bourgeois sur l'histoire scientifique et artistique des besicles.

Cette année l'Académie n'a pas eu de morts à enregistrer : ce nous fut une raison pour donner un souvenir à un de ceux qui furent l'honneur de notre

Digitized by Google

compagnie. Une belle cérémonie avait marqué l'inauguration du Musée Landouzy à la Faculté de médecine de Paris ; M. le Professeur Jacquinet, directeur de l'Ecole de médecine de Reims, nous a raconté ce que fut cette commémoration : il a lu le discours qu'il avait prononcé à la gloire du doyen de la Faculté, membre honoraire de notre Académie, et il nous a montré la médaille éditée à la mémoire du professeur Landouzy par ses élèves.

MESSIEURS,

Le Tome 136 de vos *Travaux* vient de paraître et déjà vous avez la matière d'un nouveau volume auquel notre imprimeur travaille pendant les vacances ; nous pouvons dire qu'il ne sera pas inférieur aux précédents. Aujourd'hui comme autrefois, c'est dans vos collections que continuent d'être éditées les monographies d'archéologie, d'art et d'histoire produites par l'érudition locale, c'est toujours à nos Tables que doivent se réporter les chercheurs en quête d'un renseignement et il n'est peut-être pas possible d'écrire un seul chapitre de l'histoire ancienne nouvelle sans citer au bas des pages l'un ou l'autre des volumes de l'Académie de Reims.

Digitized by Google

RAPPORT SUR LE CONCOURS D'HISTOIRE

par M. Gaston ROBERT, Membre titulaire.

Les circonstances ne sont guère favorables dans les régions libérées aux études désintéressées et le présent préoccupe plus nos compatriotes que le passé. Quatre mémoires seulement ont été présentés au concours d'histoire.

Le premier est une *monographie de la commune de Donchery-sur-Meuse*. L'histoire du pays avant la Révolution est empruntée à l'abbé Lagneaux et à divers historiens locaux. Il ne suffisait pas de combiner ses devanciers. Il eût fallu apporter du nouveau et pour cela effectuer des recherches dans les Archives. [1] La période révolutionnaire est passée sous silence, ainsi que les deux dernières guerres. L'auteur se borne à nous promettre une étude particulière sur ce sujet. Les renseignements sont plus personnels dans la seconde partie consacrée aux institutions et aux monuments, mais l'auteur s'attarde trop à des bâtiments dénués de valeur artistique, tandis que la belle église gothique méritait une notice moins sommaire. Nous ne manquerons pas de récompenser l'auteur quand il nous soumet-

[1] Non seulement à Mézières, mais à Châlons et à Reims.

Digitized by Google

tra l'étude personnelle et approfondie qu'il nous annonce.

Le second mémoire nous transporte de Donchery à Sedan. *L'église Saint-Charles de Sedan de 1642 à nos jours* est en réalité une véritable histoire religieuse de la ville. L'auteur y retrace l'histoire des établissements charitables, des écoles chrétiennes, du séminaire, du collège et expose la politique de Fabert à l'égard des protestants.

En général il se contente d'utiliser les travaux imprimés et son apport personnel consiste dans l'art de présenter les faits. Il aurait pu énumérer les curés qui gouvernèrent la paroisse sous l'Ancien Régime. Il laisse de côté l'organisation administrative et néglige un peu la chronologie.

Il préfère, comme l'on faisait jadis, tracer des tableaux pittoresques ou émouvants : Fabert accompagnant le Saint-Sacrement chez un malade, tandis que la garnison rend les honneurs ; la réception de l'archevêque Léonor d'Estampes de Valençay en 1644 ; l'entrée de la déesse Raison à Saint-Charles et sa chute malencontreuse qui compromit la majesté divine ; surtout les cérémonies qui se déroulèrent pendant la dernière guerre, alors que toute la vie publique était concentrée dans l'église. Il le fait d'ailleurs avec cette chaleur qu'il met dans tous ses écrits et qui transforme pour la période contemporaine cette histoire en de vivants mémoires.

L'Académie décerne une médaille d'argent à l'auteur, M. Henri Rouy, de Sedan, membre correspondant de notre compagnie.

Digitized by Google

Nous passons de l'autre côté du front avec 1918. *Deux victoires libératrices. En occupation.* C'est le récit des opérations auxquelles a pris part la 42e division depuis le 22 avril 1918 dans la Somme, en Champagne et en Lorraine, puis de sa marche à travers la Lorraine annexée et de son séjour dans le Palatinat.

Les opérations occupent peut-être une trop large place. Ceux qui voudront les étudier auront à leur disposition les historiques des corps et autres publications mieux documentées. D'un homme de troupe nous attendons le tableau de ce qu'il a vu et des sentiments qu'il a éprouvés. Il suffit donc de courts résumés pour situer et encadrer les impressions personnelles. Par ailleurs ce carnet d'étapes est parfois d'une minutie excessive, qui nuit un peu au relief des tableaux.

Mais l'auteur observe bien. Il décrit d'une manière vivante des abris de la Somme, les bords marécageux de l'Avre et de la Noye et l'existence qu'y mènent ses camarades, la désolation des environs de Moreuil après la bataille du 8 août et, ce qui nous intéresse plus particulièrement, les villages ruinés du front de Champage et les camps et autres vestiges de l'occupation allemande dans notre région. Il a ainsi fixé bien des aspects déjà disparus ou appelés à disparaître. Plus loin il dépeint la joie des annexés à l'arrivée de nos troupes et l'accueil chaleureux de Château-Salins. L'état d'esprit des Allemands est saisi sur le vif. Leur ignorance des crimes commis par leurs troupes, leur naïve croyance en

Digitized by Google

leur invincibilité après la défaite et leur obséquiosité envers les vainqueurs sont bien mises en lumière.

Aussi l'Académie a attribué une médaille d'argent à l'auteur, M. Artus Girardin, instituteur à La Forestière (Marne), déjà lauréat l'année dernière.

Le dernier mémoire est une étude sur *Les Frères mineurs capucins de Reims* (*1593-1903*). Ce travail est très complet et bien documenté. L'auteur a exploré les divers dépôts publics, notamment les archives de Reims, et aussi les archives privées de l'ordre ; il a consulté de nombreuses pièces imprimées difficiles à trouver et les œuvres rares ou peu connues de certains capucins. Il en a tiré une copieuse histoire du couvent, qui fut très mêlé à la vie rémoise sous l'Ancien Régime et des notices biographiques et bibliographiques sur de nombreux religieux dont plusieurs appartenaient à des familles notables de la ville.

La rédaction est un peu hâtive et l'auteur n'a pas eu le temps de fondre ses matériaux. Le chapitre sur l'histoire littéraire gagnerait à être condensé et replacé dans l'Ancien Régime ainsi que la liste des gardiens. Les lettres du P. Placide, un Coquebert de Reims, méritent d'être publiées, mais elles sont à peu près étrangères à l'histoire du couvent de Reims.

L'Académie a approuvé les recherches étendues de l'auteur sur un sujet d'histoire rémoise encore inexploré et elle décerne au P. Ubald d'Alençon le prix Duquenelle. Elle se propose de publier son œuvre après les suppressions nécessaires.

Digitized by Google

Souhaitons en terminant, sans trop l'espérer, que d'autres chercheurs imitent le P. Ubald d'Alençon. Qu'ils ne se bornent pas à composer une mosaïque en combinant des fragments empruntés à leurs devanciers. Les documents inédits abondent dans les dépôts d'archives. Il est facile d'en tirer des études originales que l'Académie indulgente sur la mise en œuvre récompensera toujours.

———

Digitized by Google

RAPPORT SUR LE CONCOURS DE POÉSIE

par M. l'Abbé CHARLES, Membre titulaire.

Pline le Jeune, écrivant un jour à un de ses amis, lui disait : « *Magnum numerum poetarum nobis attulit hic ansum* ». Ce devait être, j'imagine, le soir d'une séance solennelle d'une Académie, et il avait été rapporteur du concours de poésie. Il faisait grand cas de toute œuvre de l'esprit, comme il le dit à son Priscus, éloquence, poésie, philosophie, parce que les grands écrivains conservaient et augmentaient le patrimoine littéraire de Rome : « *Servare et augere* » ; c'est votre devise, Messieurs. C'était déjà celle de Pline.

Aujourd'hui, Messieurs, nous ne pouvons pas répéter textuellement le mot de Pline le Jeune. Peut-être aurions-nous eu le droit de le faire il y a une quinzaine d'années, lorsque vingt, trente et même trente-cinq recueils de vers étaient apportés à nos concours. Cependant, au lendemain d'une guerre de plus de quatre ans, quand nous vivons encore au milieu des ruines, et que tout est à relever, il faut nous féliciter d'avoir reçu dix envois. Aussi, ma première parole sera-t-elle un remerciement cordial pour tous les poètes qui ont bien voulu participer à nos concours. Tous ont pris leur rôle à cœur et mérité la médaille d'or de la bonne volonté. Ils ont contribué à entretenir parmi nous le

Digitized by Google

culte des lettres, nécessaire dans une nation pour maintenir une élite. Aujourd'hui, plus que jamais peut-être ce sont les élites, c'est l'intelligence qui gouverne le monde. Aussi je les remercie vivement, au nom de l'Académie.

Me sera-t-il permis, avant d'en venir au compte rendu proprement dit, de risquer une simple indication. Je ne dis pas « un conseil » ; je n'oserais pas aller jusque là. « Conseil », lisais-je avant la guerre dans un petit dictionnaire auquel je tenais beaucoup, mais qui a trop plu à un de ceux qui ont feuilleté mes livres, quand j'ai dû, en 1918, pour obéir à l'autorité militaire, quitter Reims, « Conseil, disait ce dictionnaire qui m'a été enlevé, une perle pour celui qui le donne, une pilule pour celui qui le reçoit. » Je ne donnerai donc pas de conseil. Je me bornerai à une simple indication, jetant comme une de ces bouées qui, à l'entrée des ports, signalent les passages dangereux. Les pilotes restent toujours libres, après avoir vu la charitable bouée, de lancer leur barque sur le rocher. Eh bien ! oui ! pour les poètes comme pour les pilotes, il y a des écueils à éviter. Et je n'en signalerai qu'un seul, le mauvais exotisme. La poésie française a son caractère propre ; elle est l'expression de notre génie national. Or ce génie a été tellement formé par les Anciens que notre poète champenois, La Fontaine, homme de goût sûr s'il en fut, a dit en toute vérité :

Art et guides, tout est dans les Champs-Elysées.

Notre poésie est, le plus souvent, un écho des sentiments de l'âme, unissant, dans un harmonieux

Digitized by Google

concert, ce qui constitue l'âme humaine, l'âme française, faisant à l'imagination, à la sensibilité, une large place, mais leur demandant de rester toujours soumise à la raison, pour rester françaises Un jour, à la Chambre des députés, où j'allais quelquefois durant mon séjour à Paris, j'entendais un député, poète de grand renom. On discutait une question de dentistes. Et il demandait à ses collègues de ne pas permettre à des dentistes colombiens, péruviens, et à tous les Américains en général, de venir sans diplômes sérieux exercer leur profession en France. « Messieurs, disait en terminant Déroulède, soyons Français jusqu'aux dents ». Je vous demande la permission de reprendre le mot du poète des « Chants du soldat ». Allons prendre en Allemagne le coke qu'elle nous doit, les milliards qu'elle s'est engagée à nous donner pour relever nos ruines, mais laissons-lui ses théories baroques sur l'art, en musique, en peinture ou poésie, ses gaz asphyxiants, ses savants à lunettes. Dans le domaine de l'art, restons fidèles à ces traditions qui ont fait la gloire de notre pays, la supériorité du génie français. Surtout, restons français, même lorsque nous voulons écrire en français, et composer des poésies françaises. Ces appréhensions, un professeur de littérature française à la Sorbonne, aujourd'hui directeur de l'Ecole Normale Supérieure, les manifestait à la fin du siècle dernier. « Parmi toutes ces bonnes volontés qui s'empressent au service de la poésie et de la langue, disait M. Lanson, j'aperçois trop d'étrangers dont la prose et les vers sonnent trop souvent comme feraient des tra-

Digitized by Google

ductions fâcheusement littérales d'un anglais déjà contourné. »

Les poètes qui ont présenté leurs œuvres à nos concours, se sont inspirés, d'ailleurs, d'une façon presque générale, de ces règles traditionnelles, de ces principes de bon goût. Et en cela, ils ont suivi docilement les conseils donnés depuis quatre siècles, par nos chefs d'écoles. « Respectons la langue française, disait, en substance, Ronsard à ses élèves ; c'est une noble dame dont il faut défendre jalousement l'honneur. » « Ne dites pas de mal de Nicolas, disait au siècle suivant l'homme qui incarne le génie français, avec ses qualités comme ses défauts, Voltaire, cela porte malheur. » C'est ce qu'ont toujours compris ceux qui passent pour des révoltés. S'il reste quelque chose de Verlaine ce sera surtout le poème de Sagesse, dans lequel il échappe au symbolisme outré des décadents.

Un certain nombre de pièces du concours célèbrent les gloires de la France, et glorifient les héros de la Grande Guerre. Une cantate inspirée du plus pur patriotisme, *France-Alsace*, chante la victoire qui a abattu l'Aigle noir et ramené en Alsace le « doux parler français ». Mais cette belle cantate est imprimée depuis longtemps, et ne rentre pas dans les conditions du concours.

Une autre pièce a pour titre : *Au Sauveur de la Patrie*. C'est la glorification du Poilu, qui repose sous l'Arc de Triomphe, et à qui la France et ses alliés rendent un culte ému et reconnaissant. Le poète nous montre la grandeur du sacrifice, l'héroïsme et les vertus du soldat. La pièce est belle, bien conduite,

Digitized by Google

mais simplement belle. Elle ne sort pas d'une sorte de lieu commun, n'a pas ce caractère original, cette note personnelle que lui donnerait un poète de race ou de tempérament.

Le Rhin libre rentre dans le même genre de pièces inspirées par la guerre et pénétrées de patriotisme. La pièce est belle, bien faite, mais n'a rien d'original, de personnel, et n'est qu'une sorte de décalque du *Rhin Allemand*, d'Alfred de Musset.

Voici quelques pièces plus personnelles. Et d'abord *La Maman de Gisèle*. Gisèle est une pauvre petite qui se meurt de consomption ; la tuberculose la mine. Le médecin a dit à la mère qu'il fallait, avant tout, soutenir le moral de l'enfant, l'égayer. Et la mère chante toutes ses plus belles chansons. La pièce est bien conduite, touchante ; mais que d'entorses elle donne à la langue et aux règles de la poésie française !

La Veillée des Aïeux s'inspire de pensées et de sentiments de même ordre. Elle nous fait pénétrer dans l'intérieur d'un foyer de vieillards. Ils sont tous tristes. Au dehors, c'est l'hiver, la tempête, la rafale, la neige ; les vieux se rappellent avec mélancolie toute leur vie, avec ses joies et ses tristesses. A minuit seulement, quand douze coups ont sonné à la vieille horloge, ils vont prendre le repos dans

Le lit où l'on s'endort tôt ou tard pour longtemps.

Cette pièce, toute pénétrée de couleur locale, donne cette note mélancolique qu'inspirent la vieillesse, la tempête, la nuit. Elle manque cependant d'idée directrice, d'envolée ; les vers y sont parfois pénibles ; la langue est faite de mots d'une qualité trop ordinaire.

Digitized by Google

Sous ce titre, *Essais Poétiques*, vous avez reçu un recueil de vingt pièces qui, pour la plupart, ont une réelle valeur. Elles sont courtes, mais la brièveté n'exclut pas la qualité, bien qu'elle les mette hors des conditions des Concours de cette année. La *Ballade du Charbonnier* fait penser, pour la vérité du sentiment, la vivacité de l'allure, aux *Bohémiens*, de Béranger, qui veulent vivre libres, au grand air indépendants, *Ma Chatte noire*, *Suzette*, est gracieusement tournée :

Dans mon jardin, sans bruit, sans gloire,
J'ai mis en terre, avec piété,
Suzie, ma jolie chatte noire,
Hélas ! que j'ai de mal d'y croire !

L'auteur, on le voit dans le troisième vers de cette strophe, est brouillé avec les lois de l'élision, en poésie.

La Vierge Mère, ou le *Stabat Mater*, nous offre, comme dans *Les deux Cortèges*, de Soulary, un contraste plein de mélancolie ; la Sainte Vierge et les femmes qui viennent à ses pieds pleurer leurs fils tombés dans la bataille.

Dans la petite église
D'un air tout triomphant,
La Vierge s'éternise
A porter un enfant.

Quant aux autres mères en deuil.

Leur âme chagrine
Bénit les durs destins
En l'extase divine
Qui fait joindre les mains.

Digitized by Google

La meilleure pièce de recueil est peut-être *La Rivière*, à cause du contraste qui fait le fond du morceau. Dans la première partie, nous assistons aux joyeux ébats des enfants dans cette eau qui

> Coule en gazouillant
> Sur un tapis de sable.

Un demi-siècle plus tard, lisons-nous à la fin de la pièce, un

> Promeneur revient seul en ces lieux
> Où ses jours enfantins s'écoulèrent joyeux.

Il rêve à sa jeunesse,

> On ne le verra plus,
> Dans le ruisseau qui chante,
> Fouler de ses pieds nus
> La grève si plaisante !
> Car l'âge courbera
> Sans cesse ses épaules,
> Jamais plus il n'ira
> Se baigner sous les saules !

L'auteur de ce recueil a du talent, sait souvent composer une pièce et la développer avec aisance. Je ne ferai de réserve que pour les morceaux d'épopée qu'il nous a présentés : *Le soldat français*, *Verdun brûle*, demandaient une note plus originale, du souffle, quelque chose d'enlevé dans le ton et l'allure. Notre poète a été moins heureux dans ses tentatives épiques que dans les autres genres. Somme toute, cependant, c'est un poète, qui fait grand honneur à la région champenoise.

Les Baisers sont une pièce écrite avec naturel et vivacité. Elle nous vient, puis-je dire, d'un homme de métier, qui s'y connaît en vers. La pièce est un peu

Digitized by Google

courte pour rentrer dans les conditions du Concours. Et puis, elle se ramène un peu trop à une énumération, ce qui est toujours un défaut dans les compositions poétiques.

Sous ce titre : *Vous mourez pour renaître encore*, un poète nous a donné un dialogue qui rappelle celui des *Statues de Rouen*, d'Henri de Bornier. Sainte Jeanne d'Arc et la Cathédrale de Reims s'entretiennent de leurs gloires passées, du sacre de Charles VI, de leurs malheurs, le martyre de la sainte, l'incendie de la cathédrale. Notre belle cathédrale est désespérée :

La gloire m'abandonne et le Ciel me renie ;
Encor, si d'un seul coup, dans le gouffre béant
Il m'avait engloutie et réduite à néant !

Et Jeanne la console, lui disant qu'à l'épreuve succèdera l'apothéose :

Ton passager déclin, je l'ai connu moi-même,
Sur le fatal bûcher où mon heure suprême
Sonnait, et mille fois plus morne que le glas.
Cathédrale de Reims, oui, tu refleuriras.
Arrière donc l'abîme où tu voulais descendre,
Toi que la nation, dès les siècles lointains,
Eut pour témoin sacré de ses nobles destins ;
Tu renaîtras plus grande, et plus fière, et plus belle,
Martyre associée à la France immortelle.

Les vers coulent facilement ; la pièce est de belle allure ; elle nous plaît d'autant plus que la cathédrale de Reims est nôtre, que bien des fois l'Académie en a fait l'objet de ses études, et que sa destruction, sa mort, comme dit le poète, eût été un deuil national.

Reste un recueil d'un caractère tout particulier, d'une poésie à part, sur lequel je voudrais m'arrêter

Digitized by Google

quelque temps. Il est d'un poète qui nous a fait hommage, l'an dernier, d'un recueil de pièces intitulé : *Pleurs et Délassement*. Ces morceaux ont été composés sous les armes, dans les intervalles que lui laissait la Grande Guerre. Netteté de la pensée, vérité des sentiments, délicatesse d'expression, tout y est à louer. Une pièce m'a particulièrement frappé : *Au son du canon*, pour le rythme, l'harmonie, qui rappellent les Djinns de Victor-Hugo. Au début de la pièce, le vers est tout petit, pour nous signaler, dans le lointain, ce que nous appelions, à Reims, durant les nuits de bombardement, le départ :

Une flamme
En la nuit,
Comme une lame
Prompte qui luit.

Et la strophe s'élargit progressivement, prenant toujours plus d'ampleur, comme la bataille.

Mais voici qu'un immense bruit roule
Comme un coup de tonnerre géant,

Et le vers acquiert toute sa puissance majestueuse d'alexandrin ; c'est la bataille.

Et soudain dans le ciel, c'est l'obus qui ronronne,
C'est un coup de canon qui passe et qui s'enfuit,
Et de sa grosse voix qui chuchotte et bourdonne ;
Il s'enfle et se rapproche, et couvre tous les bruits.

Et puis le son décroît, comme la bataille, le vers diminue aussi d'ampleur, pour s'éteindre comme le combat.

Oh ! plus de lame
Et plus de bruit,
Plus de flamme
Dans la nuit.

Digitized by Google

Je ne fais que signaler, en passant, la pièce mélancolique qui a pour titre : *Le Chemin du bonheur :*

> Le bonheur n'est pour nous qu'un songe décevant,
> La route du bonheur est une route aride,
> Toute pleine d'embûche et d'obstacles perfides,
> C'est la terre promise et l'on succombe avant.

Voilà de la poésie, parce qu'elle traduit les sentiments de l'âme humaine toujours à la poursuite du bonheur. Cette note mélancolique rappelle le désenchantement des Romantiques, et, dans la langue mystique, la nostalgie du Ciel.

Ces pièces, et j'en pourrais citer beaucoup d'autres, sont d'un vrai poète. Pourquoi n'est-il pas resté lui-même, sans se mettre à l'école de ceux que Ferrère appelle de « mauvais bergers » ?

Cette année, ce poète de talent nous a envoyé cinq sonnets, qui n'ont guère, pour rentrer dans les conditions du Concours, qu'une unité factice. Ils sont, dans la pensée de l'auteur, le développement et la justification de deux vers de Rimbaud :

> A noir, E blanc, I rouge, U vert, O bleu, voyelles,
> Je dirai quelque jour vos naissances latentes.

Rimbaud n'est pas un inconnu pour moi ; j'ai été, il y a un demi-siècle, son condisciple. Il était deux classes au-dessus de moi ; c'était le plus brillant des élèves. Il avait un frère un peu plus jeune que lui, Frédéric, médiocre élève. Arthur avait accaparé tout l'esprit de la famille, et, quand on prononçait le nom de Rimbaud, on ne voulait jamais parler que d'Arthur. C'était, aux yeux de tous, un être d'une intelligence supérieure ; il exerçait sur nous un véritable prestige.

Digitized by Google

Que de fois, pour ce qui me concerne, j'ai désiré pouvoir faire les vers latins comme lui, avec cette facilité, cette originalité du meilleur crû qui le caractérisaient. Aujourd'hui encore, je le revois montant les escaliers du Collège pour aller en classe, petit gringalet de rien, aux longs cheveux noirs, à la figure sombre, aux yeux d'une expression étrange. Je n'ai retrouvé pareille physionomie que chez Guynemer.

Rimbaud était de beaucoup le premier de sa classe dans toutes les matières littéraires. En Seconde, en Rhétorique, il enleva le premier prix de Vers Latins dans les Concours entre Lycées et Collèges. En Seconde, on n'avait donné qu'un mot comme sujet de Concours : *Jugurtha*. C'était, vous le voyez, un sujet banal ; mais il n'y a rien de banal pour les intelligences supérieures. La pièce de Rimbaud était un constant parallèle entre Jugurtha et Abd-el-Kader, en qui Rimbaud montrait le descendant, l'incarnation même de Jugurtha. Tous deux, se faisant l'âme de la résistance à l'étranger, surent défendre longtemps, avec âpreté, dans une lutte de guerillas, l'indépendance nationale. Et toujours revenaient ces deux vers qui sont l'idée directrice de la pièce :

> Nascitur Arabüs divinus collibus infans,
> Et strepit aura levis procul : Est nepos ille Jugurthæ.

Jugurtha, après une lutte acharnée, fut vaincu par les Romains, et enfermé dans le Tullianum, où on le laissa mourir de faim. Abd-el-Kader, lui aussi, fut vaincu, après dix ans de lutte. Mais la France sut gagner son cœur et s'en faire un auxiliaire, qui, quinze ans après sauva la vie, à Damas, dans une émeute, à plusieurs milliers de chrétiens. Voilà, disait Rim-

Digitized by Google

baud, la vraie victoire, celle qui gagne les âmes. Il eut le 1er prix ; il le méritait bien.

L'année suivante, en Rhétorique, il l'obtenait encore pour une pièce de vers sur un épisode de Don Quichotte, dans lequel le sens pratique de Sancho Pança était mis en relief. Rimbaud, comme toujours, avait été poète, parce qu'il avait été original, sortant des chemins battus.

Mais il y avait le revers de la médaille. Cette brillante intelligence, qui faisait des merveilles, soumise à la discipline un peu rigoureuse de la métrique latine, était le plus souvent, pour tout le reste, dévergondée. C'est le mot dont le caractérisait un jour, devant moi, son professeur d'Histoire, qui était aussi le mien. En Discours latin, en Histoire, quoique le premier dans sa classe, il n'obtint que de maigres succès au Concours. Il lui manquait cette rectitude de jugement que contribue à donner, pour une bonne part, l'étude des sciences. « Leur influence, disait Jules Lemaître aux funérailles du savant Bertrand, nous la sentons bienfaisante et lointaine ». Plus tard, il se privera d'une autre influence, bienfaisante et salutaire, elle aussi, dans la formation du jugement, celle de la philosophie. Pour ce qui est des sciences, Rimbaud, premier dans toutes les autres matières, était invariablement le dernier, sans que personne lui disputât la place. Les jours de composition, il esquissait un dessin géométrique quelconque, qu'il agrémentait de vers latins. Ses professeurs de sciences n'étaient pas séduits par ces sortes de démonstration.

Au sortir de la Rhétorique, Rimbaud n'avait pas 15 ans ; l'aspect sévère de la philosophie n'avait rien

Digitized by Google

de séduisant pour lui. On était en août 1870 ; la distribution des Prix nous avait été faite le 6 août, le jour des batailles de Wœrth et de Forbach ; les classes se firent irrégulièrement en octobre. Rimbaud renonça à faire sa philosophie et s'adonna tout entier à la poésie. Plusieurs de ses pièces, d'ailleurs, étaient déjà écrites. *Les Assis* datent de la Seconde ; le poète voulait se venger de M. Jean Hubert, bibliothécaire de la Ville, qui ne mettait pas assez d'empressement, selon lui, à quitter son rond de cuir pour servir un gamin de treize ans. C'est de 15 à 19 ans que date toute l'œuvre poétique de Rimbaud.

Un jour, dans une de ces œuvres qu'il appelle lui-même « délires » et « folies », parlant de ses hallucinations de mots, il écrivit le vers si souvent cité :

A noir, E blanc, I rouge, U vert, O bleu...

Que voulait dire Rimbaud ? Avait-il la prétention, lui nul et dernier en sciences, d'établir une loi d'optique, comme on a les lois de Mariotte, de Fechner, de Joulle ? Nullement. Il traduisait seulement une impression d'un jour, et, selon son expression, une hallucination de mots toute personnelle. Un autre aurait pu subir cette hallucination d'une autre manière. Et cela est si vrai que les mots de ce vers, que je connais depuis plus de quarante ans, flottaient dans mon esprit. Il s'y était opéré, à mon insu, une transposition de lettres. Et je croyais voir

A blanc, E gris, I noir, O rouge.

Pour A blanc, des vers comme ceux de Casimir

Digitized by Google

Delavigne s'associaient, parce que les A y dominent, à l'idée de blancheur :

> **Bientôt l'aube attendue et trop lente à paraître**
> **Blanchit le pavillon de sa douce clarté.**

Ou encore

> **Le marbre de Carrare et ses reflets d'albâtre.**

Pour Rimbaud, I est rouge, pour moi, O est rouge.

Et hier soir encore, regardant avec notre aimable secrétaire général des roses trémières qui venaient de s'ouvrir, aux chauds rayons d'un soleil attendu si longtemps, je lui disais : « Les roses sont roses, ou d'un rouge plus ou moins foncé, et à la lettre O s'associe dans mon esprit l'idée de couleur rouge, l'O y étant, à mon sens, la voyelle dominante.

Rimbaud, cependant, n'avait pas tort. Pour lui, comme pour chacun de nous, les mots portent avec eux une certaine grâce, une sorte de mélodie, dirai-je de musique. La libellule au corset noir, de Rimbaud, est plus gracieuse que le massif éléphant, que le bœuf allant « à pas lents ». Certains noms propres, eux aussi, peuvent nous sembler plus poétiques que d'autres ; tels les noms de Carmen, de Rita del Noiram, notre lauréate de l'an dernier, et c'est pour cela que Julien Viaud s'était fait appeler Pierre Loti. Le vers, lui surtout, a son harmonie propre, harmonie des mots, de l'expression, de la strophe, de l'ensemble d'un morceau qui nous charme dans plus d'un poème. V. Hugo est le maître dans des compositions de ce genre. Le poète de *Pleurs et délassement* nous en a donné une nouvelle preuve, un exemple personnel dans cette belle pièce *Au son du canon* dont j'essayais,

Digitized by Google

il n'y a qu'un instant, de vous faire goûter la belle harmonie.

Mais qui veut trop prouver ne prouve rien. N'imposons jamais nos goûts personnels comme une règle incontestable. Rimbaud s'était proposé d'expliquer sa pensée.

Voyelles,
Je dirai quelque jour vos naissances latentes.

Mais il n'y avait que lui pour tenter pareille entreprise. Son esprit était si souple, si alerte, son imagination si persistante. Il aurait opéré, sans vergogne, une volte-face rapide. « Cela se fait bien en politique », nous dit Courteline dans *Un client sérieux*. Pourquoi refuser le même droit aux poètes ? Et Rimbaud aurait exécuté quelque brillante parade, à la façon des randonnées de Guynemer, un petit gosse, lui aussi, dont les traits, le regard l'expression de physionomie rappelaient beaucoup le Rimbaud de treize ans que j'ai connu, et dont le jeu admirable tenait plus de l'art que de l'aviation. Mais on ne confie pas aisément ces rôles difficiles à des seconds, quel que soit leur mérite.

Un poète, un disciple enthousiaste de Rimbaud n'a pas été rebuté par ce qu'il y avait d'impossible dans cette tâche. Pareil dévouement est digne d'éloge. Il nous a apporté ses cinq sonnets sur les voyelles, se faisant en cela comme l'exécuteur testamentaire de Rimbaud.

Ces cinq sonnets ne rentrent pas, à mon sens, dans les conditions du Concours. Ils n'ont entre eux qu'une unité factice, celle que leur donne le vers *A noir*, et le reste. Et puis, leur auteur s'est trompé de porte. Il

Digitized by Google

aurait dû les présenter à un Concours d'audition musicale, au Conservatoire, peut-être. De notre côté, nous aussi, nous avons eu grand tort. Nous n'avons pas appelé de musiciens dans la Commission de Poésie. A la Sorbonne, à la Faculté des Lettres, on demande à des professeurs de Sciences de faire partie du jury, quand une thèse a un caractère scientifique, comme les thèses de l'abbé Rousselot, et de notre compatriote M. Bruneau, sur la phonétique.

Pourtant nous nous sommes mis à l'œuvre. Pour mon compte, voyant qu'il y était question d'optique, d'acoustique, je suis retourné à l'école. Les savants authentiques m'ont dit que, pour la lettre A, par exemple, si on a le droit de lui attribuer une couleur elle sera blanche, jamais noire.

Et voici la preuve qu'ils m'ont apportée. Elle se trouve dans tous les Cours de physique, au Traité de l'Acoustique, Chapitre des Phénomènes vibratoires, qui traite de l'intensité des sons musicaux. A, y lisons-nous, est la voyelle la plus riche en sons harmoniques. Au son fondamental se superposent de nombreux sons harmoniques qui la rendent éclatante ; A, c'est l'éclat de rire sonore et brillant ; I, U surtout, ne donnent guère que le son fondamental ; elles sont farouches, sombres. La démonstration peut se faire au piano, si on a pris soin de lever les étouffoirs. En prononçant A, on entendra de nombreuses vibrations accompagnant le son fondamental, éclatant. On pourra même les enregistrer sur une feuille de papier ; le procédé est des plus simples. Rien de semblable pour U, qui ne donnera qu'un son simple ; une seule corde vibrera. Il en sera de même, ou à peu près, pour I.

Digitized by Google

Il ne faut donc pas faire grand cas, au point de vue de l'harmonie, des lois Rimbaud, qui sont, au premier chef, anti-scientifiques. Pourtant il se proposait de les établir

Je dirai quelque jour vos naissances latentes.

Et il aurait réussi. Il eût fait, sur ce thème si ingrat en apparence, un poème original et curieux. Il se serait placé bien au-dessus de la difficulté, et d'un rien, comme pour sa pièce de *Jugurtha*, à quinze ans, il eût fait une œuvre originale et curieuse. C'est là le privilège des esprits supérieurs « qui, dit La Bruyère, sortent de l'art pour l'ennoblir, s'écartent des règles, marchant seuls et sans compagnie, mais vont fort haut et pénètrent fort loin, toujours sûrs et confirmés par le succès des avantages que l'on tire quelquefois de l'irrégularité ». Les esprits qui ne sont que « justes, doux, modérés », ne peuvent se permettre pareille audace.

Le disciple enthousiaste de Rimbaud a donc voulu être comme l'exécuteur testamentaire de ce poète, et, pour cela, nous a apporté cinq sonnets. Pareil dévouement est digne d'éloge, car la tâche était ingrate.

J'ai essayé, Messieurs, par goût et par devoir professionnel, de comprendre ces sonnets, d'en saisir les beautés. Je me suis placé au point de vue qui est celui des maîtres de la critique, examen du plan, marche générale des pièces, richesse des images, beauté et justesse des expressions. Quelle tâche a été la mienne ! Pour vous en donner une idée, je me contenterai de vous dire quelles ont été mes impressions au sujet du premier sonnet, A.

Et d'abord, le plan. Sur les quatorze vers, trois ont

Digitized by Google

pour objet la vase des vasques ou des marécages, un les fantômes, deux une bourrasque en pleine mer, deux un ancien bivouac, six des ossements de soldats. C'est beaucoup, c'est trop pour que l'on puisse demander à un simple sonnet de se soumettre à la règle fondamentale de toute composition littéraire, l'unité du plan, qu'exigeait avant tout le bon Horace.

Denique sit quodvis simplex duntaxat et unum.

Mes tribulations n'ont fait que redoubler quand j'en suis venu à l'examen des vers en eux-mêmes. Il y a donc des gens, assez peu soigneux, me disais-je en lisant le premier vers, qui ont de belles vasques dans leurs jardins et y laissent croupir la vase ; le second vers : « Marécages de fanges hantés de nénuphars », le poète a voulu nous donner une idée de noirceur, grâce aux nénuphars. Je suis allé près du barrage du pont de Vesle ; les nénuphars qui le couvrent sont d'une éclatante blancheur ; ils sont là comme chez eux ; rien dans leur pose ne donne l'idée de la hantise, de l'obsession. Je n'y ai pas vu davantage d'amas de tarasques. Je n'en ai jamais vu qu'une, à Tarascon même ; c'est là qu'il faut aller pour en trouver une véritable ; elle est de belle taille, a besoin d'espace pour prendre ses ébats ; elle serait bien malheureuse si on faisait des « amas de tarasques ». Je ne voudrais pas relever tous les vers les uns après les autres. Je signale seulement, en passant

Ces étranges bivouacs, sans feux, sans étendards

Mais de pareils bivouacs ressemblent terriblement à tous les champs cultivés. Et puis, dans ces bivouacs qui n'en sont plus, nous nous trouvons en face d'ossements qui remontent, pour les uns, à plus de deux

Digitized by Google

mille ans, et qui forment encore un mélange flasque ; l'épithète a été amenée pour l'effet à produire, et aussi pour rimer avec « basques ». Le poète a pu, comme moi, visiter l'ossuaire de Bazeilles ; les os de nos soldats et des Bavarois, en 1880, étaient déjà décharnés, sans rien de flasque. Et ces ossements tirent plutôt sur le blanc que sur le noir. Ici, ce ne sont pas seulement les ossements des soldats morts dans une bataille que l'on a recueillis dans le même ossuaire. Soldats d'Hannibal, de César, de Napoléon sont réunis dans un mélange flasque ; les chairs, après deux mille ans, ne sont pas encore décomposées. Annibal, entendons-nous dire pour la première fois, conduisait des phalanges ; le mot est faux, pour le dire en passant, il n'y avait pas de phalanges dans les armées Cartaginoises. Comme la principale force de ce grand sodat résidait dans ses éléphants, il est difficile de croire que l'ivoire de ces éléphants soit devenu noir, avec le temps.

Un mot seulement sur I rouge, selon Rimbaud, et que je m'obstine à voir noir. Dans la troisième strophe, je vois une collection complète

D'outils clairs et polis, des trousses métalliques,
Ciseaux bleuis et froids, pinces et bistouris,
Lueurs vives d'acier aux vitrines des cliniques.

Et ces mots, pour donner la sensation du rouge. Et j'ai eu peur, un moment, pour la réputation de nos chefs de clinique Rémois. Je ne pouvais croire que leurs trousses fussent exposées à leurs vitrines ; le rouge, ce ne pouvait être que le sang... de leurs victimes. Je me suis hâté d'aller faire une rapide enquête, rue Noël, rue Boulard, rue Kellermann ; j'en suis revenu rassuré.

Digitized by Google

Ces sonnets sont écrits avec des encres noires, rouges, bleues, vertes, selon l'effet à produire. Et en effet, en lisant chacun d'eux dans le manuscrit, on voit noir, bleu, rouge. Mais si on se permet, comme j'ai eu l'audace de le faire, de recopier les pièces avec d'autres encres, on voit du rouge où l'auteur avait mis du noir, du bleu où il avait mis du vert.

Une remarque de détail. Pour lire ces pièces, il serait bon d'avoir sous la main un Dictionnaire de termes peu usités, d'expressions techniques. On peut avoir fait des études, et ne pas connaître les termes employés par le poète. Ainsi, dans une seule strophe de quatre vers, je relève des termes : « électrode, ozone, couperose, cubilot, fandango, oxyde de carbone, brûlot ». Vraiment, il est plus facile de lire du Corneille ou du Lamartine, ou l'auteur de *Pleurs et Délassements*.

En cherchant à apprécier cette œuvre, je m'étais placé à un mauvais point de vue. J'avais eu l'idée de juger un poète d'après les règles éternelles du goût, comme je l'ai fait durant toute ma carrière de professeur de Lettres. J'ai admiré et essayé de faire goûter à mes élèves tous les poètes, depuis Homère, qui reste le modèle de tous, jusqu'à Verlaine, dans les morceaux qu'il n'a pas écrits sous l'influence de la fée verte. Depuis, dans ces derniers temps surtout, on m'a dit qu'il y avait des beautés poétiques d'un autre genre, beautés dans lesquelles il ne faut pas trop chercher à voir si elles ont du sens, du goût, de la justesse d'expression. Ce sont des beautés purement verbales ; les mots par eux-mêmes sont une sorte de musique qui caresse l'oreille. Il faut les écouter religieusement,

Digitized by Google

comme on entend de la musique. Je me plaçai à ce nouveau point de vue ; et bientôt je vis s'ouvrir devant moi les plus séduisantes perspectives. Heureux lecteurs, me disais-je, pour qui les mots remplaceront la pensée, et qui, jusqu'ici avaient eu besoin d'étudier, de se rendre compte, de critiquer, pour avoir le droit d'admirer ! Ils pourront, à peu de frais, savourer une poésie ayant je ne sais quoi d'irréel et d'impalpable, consistant en une musique dont les mots seuls sont évocateurs, abstraction faite de leur sens. Heureux surtout les poètes médiocres, qui, grâce à ces théories complaisantes, pourront se permettre d'être incompréhensibles, sous prétexte qu'ils portent en eux-mêmes un sens personnel échappant à tout jugement !

Le poète qui a essayé d'expliquer la pensée de Rimbaud, échappe, grâce à son talent, à toute critique malveillante. Il nous a donné dans *Pleurs et Délassements*, tant de pièces où la netteté de la pensée, la pureté du goût, l'harmonie de la période, la délicatesse des sentiments s'unissent à la précision de l'expression ! Et cela se remarque dans le *Chemin du Bonheur, Clapotis, Au son du Canon*. Aussi pouvons-nous le louer sans réserve pour son *Recueil*, lui demander d'entretenir et de cultiver son beau talent, et de se garder de ces « mauvais bergers » que sont les Pontifes décadents. En restant lui-même, il sera toujours dans le naturel et la vérité, et marchera dans le beau sillon de la poésie française.

L'Académie accorde à M. Marcel Caruel le prix Cliquot.

Digitized by Google

RAPPORT SUR LE PRIX DUCHATAUX

par M. R. DE LA MORINERIE, Membre titulaire.

La Commission chargée d'attribuer le prix Victor Duchâtaux à l'auteur d'un travail historique intéressant, a eu à examiner plusieurs envois.

Elle a retenu tout d'abord un volume de M. Roger Hodez, de Reims, sur *La protection des Vins de Champagne par l'Appellation d'origine.*

C'est une thèse pour le Doctorat en droit (Sciences politiques et économiques) très documentée et fort intéressante. M. Hodez, qui est un chercheur, a consulté de nombreux documents, mais il n'a pas toujours pu remonter aux sources mêmes, afin de vérifier les affirmations de certains auteurs. Les archives du Syndicat du Commerce des Vins de Champagne, malheureusement détruites pendant la guerre, lui auraient fourni souvent des précisions certaines.

M. R. Demogue, Professeur à la Faculté de Droit de Paris, a bien voulu écrire une préface à l'ouvrage et nous y lisons :

« Le livre de M. Hodez, en même temps qu'il est « une sorte d'épisode d'histoire contemporaine, té- « moigne au point de vue juridique du soin avec « lequel il a utilisé les nombreux documents que ses « fonctions mettaient à sa disposition. Les lecteurs

Digitized by Google

« apprécieront combien il a su présenter la masse « abondante de façon méthodique et claire ».

M. Maurice Hollande, Secrétaire de la Chambre de Commerce de Reims, vient de publier, dans le numéro du 4 juillet du journal *Le Nord-Est*, sous le titre « La protection des Vins de Champagne » une étude du livre de M. Hodez.

Sans doute, la plupart de nos auditeurs ont lu avec grand intérêt ces quelques lignes qui résument si bien le travail de M. Hodez et ne voulant pas abuser de vos instants la Commission vous en rappellera seulement la conclusion :

« L'ouvrage de M. Hodez vient à son heure : il « résume et met au point des questions d'une impor- « tance capitale pour tous ceux — et ils sont nom- « breux — dont la prospérité individuelle est liée « plus ou moins étroitement à celle de notre grande « industrie régionale ; il intéressera également tous « les Champenois préoccupés de la reprise de notre « vie économique et de la diffusion de nos produits « à travers le monde ».

La Commission est heureuse de proposer, pour récompenser la thèse de M. Roger Hodez, l'attribution du prix Victor Duchâtaux.

Elle doit aussi une mention spéciale à l'intéressant livre de M. Pierre Vernier : *De l'évolution du commerce des Vins de Champagne* de 1914 à 1921.

C'est également une thèse de Doctorat en droit (Sciences politiques et économiques). La clarté d'exposition met en valeur la documentation précise sur un des problèmes économiques importants qui se

Digitized by Google

présente à l'heure actuelle dans la région champenoise.

Ce travail fait avec grand soin, sera lu avec profit par tous ceux qu'intéresse notre grande industrie des Vins de Champagne.

La Commission a proposé d'attribuer à M. Pierre Vernier une mention honorable et une récompense de 100 francs.

Digitized by Google

RAPPORT SUR LE PRIX HENRI LUCAS

par M. E. KALAS, membre titulaire.

MESSIEURS,

L'année dernière, la commission d'histoire attribua sa plus haute récompense, le « Prix de l'Académie », à deux manuscrits consacrés l'un au Prieuré, l'autre à l'église de Ste-Vaubourg : ensemble 490 pages, abondamment illustrées par l'auteur.

Cette année, votre infatigable lauréat met à jour deux volumes, soit à nouveau 400 pages, aussi pourvues de documents graphiques et d'enluminures.

Lors, en présence d'un semblable labeur, d'un tel esprit de suite, si les jurés de 1922 n'ont qu'à renouveler leurs flatteuses appréciations ; leurs autres collègues estiment qu'il est équitable de magnifier spécialement l'œuvre du dessinateur.

Félicitons-nous donc de pouvoir exposer aux yeux des fidèles habitués de nos séances, un certain nombre de feuilles détachées, toutes différentes de facture, au point de vue technique et décoratif.

Immédiatement vous jugez d'une mise en page de clarté et de soins parfaits, d'une élégante et large calligraphie à l'encre de Chine, parfois rehaussée d'or et vermillon, enrichie de majuscules gothiques, ou de lettres ornées plus modernes.

Digitized by Google

Des copies de médailles, de sceaux, d'épitaphes ; des armoiries aux couleurs héraldiques ; des croquis à la plume, d'églises, fontaines rustiques, paysages, etc... voire de petites aquarelles précisent agréablement le texte copieux.

Et puis, de temps à autre un rien : des fleurettes, un sabot de paysan, un berceau d'enfant, témoignent en interligne, d'une sensibilité, d'un tact juvénils et charmants.

Surtout ce qui ressort du tracé linéaire touche à la perfection, — comme étant d'un ingénieur de la Ville de Paris. — Les simples tables de statistique, courbes figuratives, arbres de famille, cartes géographiques, arpentages, plans de terroir, teintés, orientés, munis d'échelles et de légendes, se présentent extrêmement lisibles.

Sans trace de fatigue, au cours de 17 années de labeur poursuivi, des relevés de logis ruraux, d'édicules, de carrelages, de menuiseries et serrureries feraient augurer d'un architecte. Certains plans, coupes, élévations, profils de moulures, détails d'ornementation, figures de vitraux, etc., insérés dans les chapitres concernant l'église, sont d'une méticuleuse exécution.

Aucune note discordante, jamais. Dans l'ordonnance de l'œuvre, aussi bien que dans la plus modeste vignette, l'auteur garde un goût impeccable : qualité fondamentale et rare ! qualité suprême et qui dominerait, de haut, toutes les habiletés possibles !

Digitized by Google

En conséquence l'Académie se félicite d'attribuer à M. Lefranc, en tant que dessinateur, le *Prix Lucas*, d'une valeur de 300 frs, — fondation récente qui se plaît à couronner certains travaux en dehors des strictes catégories littéraires de nos traditionnels concours. —

D'autre part, notre Compagnie témoigne ici toute sa vive reconnaissance à l'auteur, pour le don de son précieux manuscrit, lequel brillera comme un des plus purs joyaux de sa bibliothèque renaissante.

Et comme conclusion, Messieurs, pourquoi ne permettriez-vous à votre Rapporteur d'envisager la collaboration talentueuse de M. Lefranc, attachée à nous dans l'avenir, par des liens plus effectifs ?

Digitized by Google

ACADEMIE NATIONALE DE REIMS

CONCOURS DE 1923

PRIX ET MÉDAILLES

décernés dans la Séance publique du 5 Juillet 1923

POÉSIE

PRIX L.-F. CLICQUOT

M. MARCEL CARUEL, Contrôleur des contributions directes à Mézières, pour cinq sonnets.

HISTOIRE

PRIX VICTOR DUQUENELLE

Le P. UBALD D'ALENÇON pour : *Les Frères Mineurs Capucins de Reims* (*1593-1903*).

Médaille d'argent à M. ARTUS GIRARDIN, Instituteur à La Forestière (Marne) pour : *1918. Deux victoires libératrices* (*8 Août et 1er Novembre*). *En occupation Homburg.*

Médaille d'argent à M. HENRY ROUY, pour : *Histoire de l'Église Saint-Charles, de Sedan.*

Digitized by Google

PRIX VICTOR DUCHATAUX

Une récompense de 300 francs prélevée sur le Prix Duchataux est attribuée à M. Roger Hodez pour sa thèse de Doctorat en droit sur *La Protection des vins de Champagne par l'appellation d'origine.*

Mention honorable à M. Pierre Vernier pour sa thèse de Doctorat en droit : *De l'évolution du commerce des vins de Champagne de 1914 à 1921.*

PRIX HENRI LUCAS

M. Jules Lefranc pour l'illustration de sa monographie de *Sainte-Vaubourg*, récompensée en 1922.

Digitized by Google

ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

PROGRAMME DES CONCOURS

Ouverts pour l'Année 1924

PRIX HENRI LUCAS

Ce prix d'une valeur de 300 francs sera attribué à l'auteur d'une Étude sur un sujet de Littérature, d'Art, d'Histoire, de Science ou d'Économie politique, ou à l'auteur d'une Œuvre d'Art. L'Académie récompenserait volontiers cette année un projet de médaille à distribuer aux lauréats de ses concours. (Programme spécial.)

L'Académie réserve la liberté de son choix en dehors des concurrents.

L'auteur se rattachera, par lui-même ou par son travail, aux départements de la Marne, des Ardennes ou de l'Aisne.

HISTOIRE

PRIX VICTOR DUCHATAUX

Ce prix d'une valeur de 500 francs est attribué tous les cinq ans à l'auteur du meilleur travail historique soumis à l'Académie. Cent francs restent disponibles sur le prix attribué en 1923.

Digitized by Google

PRIX DE L'ACADÉMIE

Monographie d'un canton ou d'une commune des départements de la Marne ou des Ardennes, au point de vue scientifique, géographique, historique et archéologique. L'histoire *documentée* d'un canton ou d'une commune pendant la grande guerre est aussi recommandée aux concurrents.

Le prix est d'une valeur de cent francs.

ETHNOGRAPHIE

PRIX HUGUES KRAFFT

Etude manuscrite ou imprimée ayant trait à l'Ethnographie de la Province de Champagne depuis la fin de l'occupation romaine jusqu'à la Révolution de 1789.

Le prix est d'une valeur de cent francs.

PRIX ÉDOUARD LAMY

Le prix d'une valeur de 100 francs est destiné à récompenser une œuvre de jeune qui se sera distingué dans les arts du dessin ou dans des études professionnelles et sociales.

Le prix n'a pas été décerné en 1923 et reste disponible.

SCIENCES

Conditions de vie et de développement de la Larve de hanneton (ver blanc) ou de tout autre parasite animal des pépinières de vigne.

Le prix est d'une valeur de cent francs.

Digitized by Google

POÉSIE

PRIX L.-F. CLICQUOT

Le prix sera décerné à l'auteur de la meilleure fable ou du meilleur conte en vers de trente à quatre-vingt vers. La forme du poème a été imposée par M. Clicquot, mais le sujet est laissé au choix des concurrents.

Le prix est d'une valeur de cent francs.

Les manuscrits devront être inédits et n'avoir été envoyés à aucun concours antérieur. Ils seront adressés (franco) *à M. le Secrétaire général avant le 1er Avril 1924,* **terme de rigueur.**

Les auteurs ne doivent pas se faire connaître; ils inscriront leur nom et leur adresse dans un pli cacheté, sur lequel sera répétée la devise de leur manuscrit.

Les manuscrits envoyés ne sont pas rendus.

Les ouvrages couronnés appartiennent à l'Académie; les auteurs ne doivent pas en disposer sans son autorisation.

Le Secrétaire général :

Dr Pol Gosset

2, rue Emile-Cazier

Le Président :

M Ernest Kalas.

23, rue Gambetta, Reims.

Reims, le 31 Août 1923.

Digitized by Google

BUREAU DE L'ACADÉMIE

Pour l'Année 1923 1924

Président	MM.	E. Kalas.
Vice-Président		le Dr Téchoueyres.
Secrétaire général		le Dr P. Gosset.
Secrétaire-archiviste		G. Robert.
Trésorier		l'abbé Charles.
Membres du Conseil d'Administration.		R. de la Morinerie. Dr J.-B. Langlet. Dr H. Lardennois.

TABLEAU DES MEMBRES

COMPOSANT L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

au 1er Novembre 1923

Art. 3 des *Statuts*. — « L'Archevêque de Reims, le Préfet du département, le Sous-Préfet de l'arrondissement et le Maire de la ville ont droit de séance dans les Assemblées (de l'Académie), et peuvent prendre part aux discussions. »

Date de l'élection	MM.
1877.	Demaison (Louis), archiviste honoraire de la Ville, correspondant de l'Institut.
1880.	Brissart (Arthur), avocat.
1880.	Benoist (Albert), ancien président de la Chambre de Commerce.

Digitized by Google

1885. Guelliot (Octave), chirurgien honoraire des Hôpitaux.

1890. Bagneris (E.), docteur en médecine.

1896. Portevin (Hippolyte), ingénieur civil.

1899. Charles (E.), aumônier de l'Orphelinat Saint-Joseph.

1899. Gosset (Pol), médecin des Hôpitaux.

1901. Rozey (Paul), avocat.

1903. Morinerie (R. de la). négociant en vins de Champagne.

1903. Kalas (E.), architecte, inspecteur du Ministère des Beaux-Arts.

1903. Chamberland (A.), professeur agrégé d'Histoire au Lycée

1906. Gaube (R.), docteur en médecine.

1907. Gosset (Eugène), ancien président de la Chambre de Commerce.

1907. Lardennois (Henri), professeur à l'École de Médecine.

1909. Krafft (Hugues), président de la Société des Amis du Vieux Reims.

1909. Guédet (Léon), notaire honoraire.

1911. Téchoueyres (E.), directeur du laboratoire de bactériologie.

1912. Robert (Gaston), archiviste de la Ville.

1912. Polignac (marquis de), négociant en vins de Champagne.

1913. Wenz (Émile) négociant en laines.

1913. Langlet (J.-B), ancien maire de Reims.

1913. Sainsaulieu (M.), architecte.

1913. Mennesson-Champagne (L.), avocat.

1920. Sarazin (Ch.)

Digitized by Google

1920. Andrieux (L.), aumônier du Lycée.

1920. Deneux (H.), architecte en chef des monuments historiques.

1920. Jacquinet (R.), directeur de l'École de Médecine.

1920. Railliet (G.), directeur des Hôpitaux.

1921. Midoux (J.-C.), professeur au petit Séminaire.

1921. Druart (R.).

1921. Frézet (C.), curé-doyen de Saint-Jacques.

1921. Mun (B. de), négociant en vins de Champagne.

1921 Hollande (M.), secrétaire de la Chambre de Commerce.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

Docteur Alexandre BOURGEOIS

Ancien Président de l'Académie de Reims (1906-7).

Un de nos collègues les plus fidèles, que la guerre seule avait éloigné de nous, est mort à Paris, le 15 septembre 1923, dans sa 74e année. Il avait été Président de l'Académie en 1906-1907, et en fin d'année avait prononcé un discours sur les rapports de la musique et de la médecine.

Né à Arras en 1850, il avait commencé ses études médicales à l'Ecole de médecine militaire de Strasbourg (1869) ; elles furent interrompues par la guerre. En 1874, il soutint à Paris sa thèse de doctorat sur l'erysipèle. Rien dans ses premiers travaux ne marquait son goût pour la spécialisation, mais après quelques années passées en Algérie et en Tunisie, il rentra à Paris où tout en faisant son service à la Garde républicaine, il augmenta ses connaissances en ophtalmologie, notamment près du Dr Gillet de Grandmont dont il devint un des élèves préférés. C'est de cette époque que date son mariage avec la fille de son colonel, Mademoiselle Azaïs, musicienne accomplie.

Une clinique pour le traitement des maladies des yeux, la première à Reims, avait été fondée par le

Digitized by Google

Dr Delacroix en 1867 ; ses connaissances techniques et son habileté opératoire lui avaient valu le plus légitime succès. Quand il mourut en 1890, le Dr Bourgeois, médecin militaire démissionnaire, lui succéda et sut conserver à ce cabinet la grande réputation qu'il avait dans toute la région. Pendant vingt-cinq ans, il soigna une nombreuse clientèle qui lui était fidèle et qui lui fournissait une ample matière à observations. Il faisait profiter ses confrères de ses remarques et les procès-verbaux de la Société Médicale de Reims sont remplis de ses communications ; la Société Française d'Ophtalmologie, divers congrès internationaux l'entendaient aussi, et dès 1913 le nombre de ses articles sur des sujets de sa spécialité dépassait largement la centaine.

Toute son action n'était pas absorbée par la clientèle ; il aimait sa profession jusque dans ses origines et il avait minutieusement étudié l'histoire des binocles, qui datent du XIVe siècle, des lunettes à branches, qui apparaissent vers 1735, etc. Du reste, Gillet de Grandmont lui avait laissé les instruments de J. Daviel, des estampes, des médailles se rapportant à l'ophtalmologie, et il avait encore augmenté cette collection pour le grand profit de ceux qui lui faisaient visite.

Le fruit de ses recherches est consigné dans une série d'articles écrits de 1903 à 1917, un peu éparpillés dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, dans *La Chronique médicale* et ailleurs encore ; mais tout récemment, un éditeur les avait réunis dans une brochure de 76 pages, copieusement illustrée : *Les besicles de nos ancêtres*, Paris, Maloine, 1923. Ce fut une

Digitized by Google

des dernières joies de notre confrère de voir son nom sur une plaquette qui trouverait place, non seulement dans les bibliothèques médicales, mais encore dans celles des simples curieux.

La pratique de l'escrime lui avait conservé longtemps une allure jeune, un aspect d'officier en retraite que venait confirmer sa rosette d'officier de la Légion d'Honneur ; mais l'âge était venu quand même, et médecin-chef d'une formation hospitalière à Reims au début de la guerre, il dut se démettre presque aussitôt de ses fonctions.

Sa mort laissera de profonds regrets parmi nous.

Dr P. Gosset.

Digitized by Google

Digitized by Google

LES FRÈRES MINEURS CAPUCINS

DE REIMS

(1593-1903)

Digitized by Google

A

LA CHÈRE MÉMOIRE DE

MADAME HENRI DEMOULIN

NÉE JEANNE COSSON

DE CHARLEVILLE

† 1922

Digitized by Google

LES FRÈRES MINEURS CAPUCINS

DE REIMS

(1593-1903)

LEURS ANNALES — HISTOIRE LITTÉRAIRE
LISTE DES GARDIENS OU SUPÉRIEURS
SYNDICS — NÉCROLOGE

PAR LE

R. P. UBALD D'ALENÇON

EX-ARCHIVISTE PROVINCIAL

DES F. M. C. DE LA PROV. DE PARIS

Mémoire couronné au Concours d'Histoire de l'Académie (1923)

PRIX DUQUÊNELLE

Digitized by Google

Digitized by Google

SOURCES

Cette notice des Frères Mineurs Capucins de Reims est établie d'après les sources suivantes :

I. — Archives départementales de la Marne. Capucins de Reims, série H (au dépôt à Reims).

1. Livre des Archives. Inc. « Au nom de la très saincte Trinité, de la saincte Vierge, de nostre bienheureux père sainct François. N'ayant trouvé que peu de mémoires... » Il a été commencé en 1689 et mis à jour jusqu'à la Révolution. Original in fol. — Double copie à la bibl. franciscaine provinciale, mss. 50 et 80.

2. Livre des professions. Décembre 1657-janvier 1669. Original. Fol. I : « On sera averty que le livre des professions qui ont estez faictes à Troyes et à Reims depuis l'année 1648 jusques à l'année 1654, est au couvent d'Amiens ».

3. Livre des vêtures. Décembre 1657-18 mai 1713. Original. Ce livre indique les noms de famille, ainsi que le suivant.

4. Livre des professions. 1681-1720. Original.

5. Livre des vêtures, 26 septembre 1715-12 août 1736. Original [1].

6. Livre des professions. Juillet 1720-1734. — Liste des profès, 1714-1773. Original.

7. Registre des vêtures et professions, 1736. « Pour se conformer à l'arrêt du roi du 9 avril 1736 ». Original. Va jusqu'en juin 1749. Paraphé par le P. Augustin de Paris.

8. Registre des profès, 1751-1752. Original.

9. Registre des profès, 1744, 1745, 1748, 1749-1752. Orginal.

10. Vêtures, 1774-1777. Original.

11. Professions, 1773-1776. Original.

12. Registre des professions, 25 novembre 1771.

13. *Idem*, 1769.

[1] Au 25 juin 1733, mention de Julien Hachette, F. Robert, de Rethel, fils de Jean H. et de Marie-Anne Bonichot, qui reçoit l'habit des mains du P. Laurent, de Rethel, vicaire et maître des novices.

Digitized by Google

14. *Idem*, 1766-1768 [1].

15. Professions, 1764-1765 [2].

16. Professions, 1760-1763 [3].

17-20. Registre des professions, 1759 ; 1757 à 1759 ; 1755 à 1757 ; 1754.

21-28. Registres des vêtures : 1777 à 1782 ; 1773 ; 1771 à 1773 ; 1766 à 1768 ; 1763 ; 1759 ; 1757 à 1759 ; 1754 à 1757.

29. Vêtures et professions, 1752.

30-32. Trois registres mortuaires : 1757 à 1788 ; 1788 (une mention) ; 1782-1789 (6 fol.).

II. — Archives départementales de la Marne, séries L à Q (à Châlons-sur-Marne).

III. — Arch. dép. Seine-et-Oise : Capucins d'Etampes, série H. ; Cap. de Meudon, série Q.

IV. — Arch. municipales de Reims : Capucins de Reims, une liasse : 1° Conclusions de l'Hôtel de Ville pour l'établissement des Capucins, 1612 ; 2° Lettres patentes de Louis XIII, du 13 février 1613, permettant cette fondation. Original. Sceau. Cette liasse que j'ai consulté à Reims en 1905 n'a pu être retrouvée en 1923. J'ai fait rechercher en vain une copie de la lettre de Louis XIII aux Archives Nationales.

V. — Bibliothèque nationale de Paris :

1. Manuel de la province de Paris. Daté de 1767. F. Fr. 6451 et 6452. Copie dans le ms. 101 de la Bibliothèque franciscaine provinciale.

[1] Le 29 sept. 1768, profession de Tiburce (Saudo), de Valenciennes, fils de André Saudo, négociant ; le 3 déc. 1768, profession de Zénon (Bataille), de Crépy-en-Valois, fils de Thomas Bataille, huissier audiencier en la prévôté royale de Pierrefonds.

[2] Le 10 juillet 1765, profession de Jacques Taine, F. Urbain, de Rethel, né le 10 mai 1746.

[3] F. Sixte, de Vesoul, d'abord appelé F. Jean-Baptiste, né le 19 août 1736, fils de J.-B. Paris, profès le 24 septembre 1760. Jean-Pierre Lundy signe à sa profession. F. René, de Laval, né le 1er février 1742, de Pierre Aubry, notaire royal à Laval, et de feue Madeleine Turcan, de S. Jean-sur-Mayenne, profès le 7 avril 1763.

Digitized by Google

2. Eloges historiques de tous les grands hommes et très illustres religieux capucins de la province de Paris. F. Fr. 25046 et 25047. Copie dans le ms. 96 de la Bibliothèque franciscaine provinciale. Le P. Maurice, d'Epernay, auteur de ces « Eloges », mourut le 3 mars 1721.

3. Journal des Capucins du Marais, n. a. f. 4135. Ce ms. va jusqu'en 1721. Un autre exemplaire existe aux Archives nationales de Paris, S. 3706, et va jusqu'en 1790.

VI. — Bibliothèque Mazarine : Annales des Révérends Pères Capucins de la province de Paris, manus. 2879, XVIIIe siècle. Copie dans le manus. 91 de la Bibl. francis. prov.

VII. — Greffe du Tribunal civil d'Amiens : Registres de vêtures et professions des Capucins d'Amiens, 1737-1780. Copie dans le manus. 320 de la Bibl. franc. prov.

Divers auteurs ont naturellement abordé l'histoire des Capucins de Reims, par exemple :

Pierre COQUAULT, *Histoire de Reims*, ms. de Reims, 1607-1613 (N. 846), utilisé notamment par E. HENRY que je cite.

Oudard COQUAULT, *Bourgeois de Reims*, manus. de Reims, 1706 (N. fonds), p. p. Ch. LORIQUET, *Reims*, 1875, 2 vol. in-8 dans les *Trav. Acad. Reims*.

Dom MARLOT, *Metrop. Rem. historia*, 1666, t. I, p. 13 de l'*index*.

N. LELONG, *Hist. gén. de Laon*, 1783, p. 589.

Louis PARIS, *Remensiana*, Paris, 1845, p. 706.

Registre-Journal de Henri IV, collection MICHAUD, t. XIII, p. 283.

ANQUETIL, *Hist. de Reims*, t. III, p. 240, note.

Digitized by Google

Digitized by Google

LES FRÈRES MINEURS CAPUCINS
DE REIMS
(1593-1903)

CHAPITRE PREMIER

LES FRÈRES MINEURS CAPUCINS DE REIMS (1593-1789)

I. — Le Cardinal de Lorraine

Avant tout mentionnons que c'est à un archevêque de Reims, le cardinal Louis de Lorraine, que les Capucins doivent d'avoir été introduits en France. Ce prélat avait remarqué trois de ces Pères au concile de Trente, en 1566, les PP. Bernardin d'Asti, Evangéliste de Cannobio et Thomas de Typhernas. Il usa de son grand crédit auprès de Grégoire XIII, en 1572, pour implanter la religion capucine en France, et toute sa famille hérita de son zèle et de son amour pour les capucins. Mais il ne vit point se lever la moisson qu'il avait semée. Il mourut à Avignon, le 26 décembre 1574. La bulle d'introduction des Capucins en France avait été délivrée au mois de mai précédent (*Ex nostri pastoralis officii* de Grégoire XIII).

[1] *Doc. pour servir à l'établ. des Cap. en France.* Paris, 1894, p. 33-35. — *Hist. des ducs de Guise*, par René de Bouillé, t. II, p. 492.

Digitized by Google

II. — La première fondation

Les Frères Mineurs de Saint-François, appelés Capucins, arrivèrent à Reims en l'année 1593. Ils étaient à Paris depuis 1572-1574 et la province de Paris, toute jeune, comptait déjà quatorze couvents. Reims occupe la quinzième place dans l'ordre des fondations.

La première « famille » de Reims fut ainsi composée au chapitre de 1594 :

Gardien ; P. Alphonse, d'Evreux.

Prêtres : P. Epiphane et P. Marian, tous deux de Paris.

Laïcs : F. Michel, de Laon ; Alexandre, de Vernon, et Jean-François, de Dourdan [1].

Dès le début, le couvent de Reims fit partie de la province de Paris et jamais de celle de Lorraine qui séparée de celle de Paris en 1599, se divisa à son tour en province de Lorraine, et en province de Champagne en 1661 [2].

[1] Bibl. Mazarine, m. 2420. Un des deux clercs, le P. Léonard, de Paris, deviendra célèbre. Ancien fervori du roi Henri III, comme le P. Ange de Joyeuse, il sera élu provincial de Paris et définiteur général en 1633 ; il aidera le P. Joseph du Tremblay à fonder les missions du Levant et du Canada.

[2] Voici les noms des couvents de la province de Champagne : Ancerville (hospice), Bourbonne-les-Bains, Chaumont-en-Bassigny, Charleville, Saint-Dizier, Etain, Joinville, Sainte-Menehould, Metz, Mouzon, Langres, Phalsbourg, Sarrelouis, Sedan, Thionville, Verdun-sur-Meuse et Marville.

Voici ceux de la province de Lorraine : Bar-le-Duc, Blamont, Bruyères, Charmes, Châtel, Commercy, Saint-Dié, Dieuze, Epinal, Fontenoy, Ligny, Lunéville, Marsal (hospice), Mirecourt, Saint-Mihiel, Nancy, Neufchâteau, Saint-Nicolas, Plombières (hospice), Pont-à-Mousson, Rambervilliers, Remiremont, Sarrebourg, Sarreguemines, Thiaucourt, Toul, Vézelise et Vic. Cf. *Bibilothèque franciscaine provinciale*, m. 291. Nécrologe de Champagne et de Lorraine.

Digitized by Google

Pierre Frizon, doyen des chanoines de l'église métropolitaine de Notre-Dame et abbé de la Valroy « leur abandonna pour se loger le collège des Ecrevés dépendant de son doïenné [1]. Ils y demeurèrent jusques au mois d'aoûst de l'année 1595 ; mais les guerres civiles et la mort de Monsieur Frizon arrivée à Verdun où il avoit esté relégué par Henri IV pour avoir esté dans le party de la Ligue, obligèrent les Capucins de se retirer ».

Le successeur de M. Frizon, M. Dorigny, loin de partager les sympathies de son devancier, fit des démarches auprès du Conseil de ville et de Jean Lepagnol sieur de Fontenoy, chef de ce conseil, pour mettre les Capucins à la porte. « Le collège des Ecrevés avait été fondé, prétendait-il, pour instruire la jeunesse ».

Les religieux trouvèrent un abri proche la porte Suzanne, dans une maison appelée « la Banière de France ». Elle leur fut fournie par le frère de leur premier bienfaiteur, M. Frizon, capitaine des arquebusiers. Ils demeurèrent dans cette location « jusques au 19 de mars 1597 qu'ils furent obligés d'en sortir et conduits hors des portes par Nicolas Coquillard, Pierre Morel et Bouchet avec les archets du prévost et plusieurs habitants armés, cet ordre ayant esté exécuté par M. Jean Roland l'aisné, lieutenant de la ville.

[1] Sur le Collège des Ecrevés, fondé au XIIe siècle, par Albert Lecrevé, cf. *Monum. relig. de la ville de Reims*, 2e partie, p. 65, par Povillon-Piérard. Sur cette fondation de 1593, contrariée par les luttes de la Ligue, cf. *Pouillé du dioc. de Reims*, de Bauny, 1777, 1re p., 2e vol., p. 14 (arch. archev. Reims), et *Dict. Gaules.* d'Expilly, VI, 150.

Digitized by Google

« Pour mieux couvrir leur mauvaise intention et réussir dans le dessein qu'ils avaient de chasser les Capucins, ils prirent prétexte d'un sermon que le R. Père Jean Bruslart, de Paris [1], avait fait le dimanche d'auparavant, où il déclama fortement contre quelques personnes qui, au grand scandale des bonnes âmes, mangeoient de la viande dans le St temps de Caresme, et que les magistrats devoient y donner ordre, ce que leur estant rapporté, ils conçeurent le dessein de chasser absolument les Capucins de leur ville, et citèrent le Révérend père Bruslart au Conseil pour rendre raison de ce qu'il avoit avancé et nommer ceux qui lui avoient donné cet avis. Mais estant averti de leur dessein, il ne voulut pas comparoistre. Sur ce refus, les magistrats firent courir le bruit que les Capucins faisoient un magasin d'armes dans leur maison pour se saisir de la porte de Dieulumière et livrer la ville aux Espagnols, comme ils avoient fait celle d'Amiens. Ce bruit, quoique très faux, excita toute la ville contre les Capucins dont la maison fut environnée quelques jours après par des gens armés, et on les obligea pour une seconde fois de sortir sans vouloir donner le loisir à un prestre de dire la messe qui estoit disposé tout vestu pour la célébrer. Ils prirent leur croix, et ils sortirent par la porte de Dieulumière et firent tout le tour de la ville pour se rendre dans

[1] Cf. Livre des archives des cap. de Reims. *Eloges des illustres capucins*, 4e Eloge (Bibl. nat., Paris, f. f. 25016). *Etudes Franciscaines*, t. IX (1903), p. 607-612. *Les Pères Gardiens du couvent de la rue Saint-Honoré*, par le P. Emmanuel de Lanmodes, p. 7. — *La réforme et la Ligue en Champagne et à Reims*, par E. Henry, Saint-Nicolas, 1867, in-8°, p. 370-379. — *Journalier*, de Pussot, 1858 p. 71.

Digitized by Google

le chemin de Paris, les magistrats leur ayant refusé de passer par la ville pour évitter la sédition des habitans qui se seroient opposé à leur exil, estant convaincus de la vertu des Capucins, et que ce n'estoit que la haine que l'on avoit conçu contre eux qui les faisoit traitter avec tant de cruauté, qu'ils obligèrent un pauvre malade de suyvre les autres, après luy avoir donné une commodité dans le faubourg de la porte Cérès. Cette pauvre troupe exilée se rendit au château de Trelon [1], distant de 4 lieues de cette ville où ils furent reçus par M. Cauchon, ministre des requestes ordinaires du roy et président au siège présidial de Reims, beau-frère du R. p. Jean Bruslart, capucin [2] ».

L'expulsion des Capucins « prit les proportions d'un gros évènement » [3]. Le roi porta ses plaintes en Cour de Rome : « Les Capucins, dit son ambassadeur, se conduisirent à l'appétit des factieux qui abusèrent de leur piété et simplicité. Il faut les retirer pour quelque temps du royaume » [4].

III. — La seconde fondation

Les Capucins ne rentrèrent à Reims que plus de quatorze ans plus tard, en 1613, par les soins de

[1] Treslon, dans le canton de Ville-en-Tardenois (Marne).

[2] Livre des archives.

[3] *La Réforme et la Ligue en Champagne et à Reims*, par E. Henry, Saint-Nicolas, 1867, p. 373.

[4] Pierre Coqueault, t. IV, cité par E. Henry, p. 379. E. Henry a tort de dire que le P. Bruslart fut mis par la cour romaine au nombre des bienheureux.

Digitized by Google

madame Renée de Lorraine, abbesse de Saint-Pierre en cette ville [1]. Elle en fit la proposition à Charles de Clèves de Gonzague, duc de Nevers et de Rethelois, gouverneur pour le roi des provinces de Champagne et de Brie [2] ; et cette demande fut renouvelée par le lieutenant de la ville, M. Goujon de Bouzy, frère d'un capucin. Ce dernier convoqua alors le 14 juin « une assemblée générale dans la grande salle du couvent des RR. PP. Cordeliers de cette ville de Reims, et pour mieux connoistre le nombre de ceux qui demandoient les Capucins d'avec ceux qui s'y opposoient, il les fit passer devant luy, et voyant que le nombre des premiers surpassoit les seconds qui fesoient cependant un grand bruit, il fit faire une conclusion en faveur des Capucins pour estre rétabli dans ladite ville, ce qui s'exécuta au mois de septembre suivant, et [ils] furent logés dans le collège des Ecrevées, d'où ils avaient été chassés la première fois. Le R. père Honoré de Champigny [3] pour lors provincial des Capucins, se rendit en cette ville et établit le T. V. P. Juvénal, de Paris, pour premier supérieur de cette maison où l'on demeura jusques à ce que l'on eut trouvé une place convenable pour y bastir un couvent » [4].

[1] Le *Gallia christina*, t. IX (1751), p. 269-277, donne la notice de cette abbaye.

[2] Cette affirmation est confirmée par Oudard Coquault, p. 376.

[3] Cf. Emmanuel de Laumodes, *Les Pères Gardiens du couvent de la rue Saint-Honoré*, p. 9.

[4] Livre des Archives, et Bibl. Reims, m. 1606, p. 35 et suiv. — Acte de l'assemblée de ville, 24 avril 1612. « Conclud a esté par la pluralité des voix que lesditz Pères capuchins seroient receuz et

Digitized by Google

Louis XIII donna la permission, le 13 février 1613 [1]. La « place » fut fournie par le frère de l'abbesse de Saint-Pierre, le cardinal Louis de Lorraine, archevêque de Reims, qui abandonna une partie du jardin du Jard, trois arpents et un peu plus [2]. La croix fut plantée le 18 août 1613 [3] « en présence de messieurs du chapitre de Nostre-Dame qui s'y rendirent processionnellement accompagnés de tout le clergé de la ville, de tous les corps de justice et d'une grande multitude de peuple ».

En creusant les fondations du couvent des Capu-

establiz en cette ville de Reims, pourveu que la communauté desdits habitants ne soit chargée ni tenue de leur donner loger, meubles, ny aultres choses synon ce que les volontaires leur vouldront donner librement par charité et aulmosne. Ce fut la conclusion de l'assemblée de deux cents notables. Il y eut appel ». — Conclusion de Messieurs de Reims, 14 juin 1612 : « Au conseil général des habitans, tenu en la grande salle du couvent des Cordelliers de Reims, où présidoit Monseigneur le duc de Nevers, gouverneur et lieutenant-général pour le Roy en ses pays de Champagne et de Brie, assisté de Regnault Feret, sr de Montlaurent, capitaine de Reims ; André Goujon, sr de Bouzy, lieutenant des habitans dudit Reims, où estoit grand nombre des ditz habitans..., on compta 97 voix contre et 380 pour ». Arch. nat., S. 3705.

[1] Arch. mun. Reims, Orig. avec sceau.

[2] *Bull. cap.*, t. V, p. 59 : *RR. PP. Cappuccini religiosi riformati ordinis sancti Francisci... trium jugerum cum dimidio terrae...* Le terrain fut mesuré le 30 mai 1613, en présence des PP. Archange (de Penbrock) et Juvénal, par Florentin Maucorps, arpenteur de Fismes. On prit environ quatre arpents sur la rue du Jard, avec une largeur de vingt-cinq verges cinq pieds vers le couvent des Dominicains. La permission du cardinal de Lorraine est du 18 juillet 1613 (Arch. nat., Paris, S. 3705). Le bailliage de Reims délivra le terrain par acte du 13 août 1613 (Arch. dep. Reims), de Pierre Bourgeois, licencié ès-lois et bailly de Reims, en présence de Jacques Mouzon, greffier de ce baillage, Pierre Coquault, *Hist. Reims*, t. V., fol. 41, fait observer que l'archevêque fait la charité, non de ses propres biens, mais de ceux de l'Eglise. La permission du chapitre, d'ériger la croix, est du 17 avril 1613. La croix du Jard a été enlevée seulement en 1900. *Bull. dioc. Reims*, 1900, p. 277.

[3] *Journalier* de Pussot, 1858, p. 168.

Digitized by Google

cins on trouva à neuf pieds, un ancien chemin des Romains [1].

Le lundi 11 novembre 1613, les marchés du bâtiment furent conclus avec les ouvriers par M. Adam Ravineau « président et conseiller du Roy en l'élection de Reims, qui par une bonté héréditaire à sa famille pour les Capucins, voulut bien accepter la charge de sindic qu'il a exercée jusques à sa mort avec un zèle et un amour tout paternel ».

Le lendemain 12 novembre, deux premières pierres furent posées, l'une par M. Aubert, chanoine, archidiacre et grand vicaire, au nom de l'archevêque, la seconde par M. Antoine Beauchène, chanoine et aumônier de l'abbaye Saint-Pierre. Les nouvelles constructions furent habitées au mois d'octobre 1616.

Voici le texte des deux pierres de fondation retrouvée en 1837 :

« ANNO A CHRISTO NATO M. DC. XIII. ROMAE SEDET PAULUS V. PONT. MAX. IN GALLIA REGNAT. LUDOVICUS XIII. ET PIA MATER MEDICEA REGNI, INFANTIAM. CURAT. ILLUSTRISS. PRINCEPS ET R. IN CHRISTO PATER DNUS DOMINUS LUDOVICUS A LOTHARINGIA. ARCHIEPIS. DUX. REMENSIS. FRANCIAE PRIMUS PAR. SANCTAEQUE SEDIS. APOSTOLICAE. LEGATUS. NATUS HANC ECCLESIAM RR. PP. CAPUCINORUM AEDIFICANDAE, PRIMARIUM LAPIDEM. PIETATIS SUAE. PERENNE. MONIMENTUM. D. O. M. VOVIT POSUIT. ET DUX REMENSIS DICTAVIT 10 DIE. NOVEMBRIS. »

« ILLUSTRIM. PRINCIPESSA. ET R. IN CHRISTO DNA.

[1] POVILLON-PIÉRARD, *Monum. relig. de la ville de Reims*, 2e part., p. 55. Le *Livre des archives* donne à tort à la seconde fondation la date de 1612.

Digitized by Google

DNA. RENATA A LOTHARINGIA MONASTERII S. PETRI RHEMORUM ABBATISSA. HOC. LAPIDE. VOTA. PRO SALUTE. TOTIUS. SUI. MONASTERII NUNCUPAVIT. IN HONOREM DEI O. M. B. VIRGINIS MARIAE. ET S. RENATI ANDEGAVENSIS EPI. PATRONI ECCLESIAE RR. PP. CAPUCINORUM RHEMENSIUM, DIE 10 NOVEMB. 1613. RENÉE DE LORRAINE » [1].

Le « Journalier » de Pussot à cette année 1613, p. 168, ajoute ces détails : « Le dimanche XVIII aoust 1613 fut faict procession généralle... sortant de l'église Nostre-Dame précédant le clergé, était porté de plat pour grand nombre d'homme laiz grande et grosse croix peinte d'environ XXV pieds longueur, laquelle auparavant estoit mise et posée sur deux tréteaux au chœur d'icelle église, laquelle procession continuant, passant dans l'église des Frères Prescheurs, puis venant au devant de la porte du jardin du Grand Jard, fut ladite grande croix plantée debout et posée avec grande solennité sur la rue attenant ladite porte, en signal que dans ledit jardin estoit désigné place pour y loger les Capuchins à l'advenir, après l'église et bastiments faicts selon leur commodité et nécessité. Ce faict laditte procession continuant retourna en ladite église Nostre-Dame par la porte Saint-Denys... pour décoration de laquelle procession plusieurs des deux rues du Jard tapissèrent tellement et selon leurs moyens ».

L'église fut dédiée sous le titre de saint René, en reconnaissance des bienfaits de Renée de Lorraine et la chapelle latérale bâtie par l'abbé François Brus-

[1] Cf. *Mon. relig. de la ville de Reims*, 2e partie.

Digitized by Google

lart, de la Valroy, fut consacrée au séraphique patriarche. Cette cérémonie eut lieu le jeudi 13 août 1620, par les soins de l'évêque auxiliaire Mgr Gabriel de Sainte-Marie, évêque d'Archidalle [1].

IV. — Les prédications

Le *Journalier* de Pussot, à la date de 1625, p. 286, signale une des prédications pour lesquelles les Capucins se faisaient aimer à Reims : « Les advents en l'église Nostre-Dame furent preschez par un merveilleux et très admirable capuchin, nommé le P. Athanase, très excellent personnage et le plus admirable qui ayt esté jamais en cette charge et vocation, ayant journellement auditeurs en tel nombre que l'église estoit pleine en ses lieux ordinaires, et jugé par la multitude qu'il n'y en avoit jamais eu un tel en cette affaire ; doué de toute circonstance propre et nécessaire à telz personnages, et estimé le meilleur de tous sans jactance ny diminution de l'excellence et honneur des précédents. Lequel fait ses sermons de chaque semaine sur le pauvre serviteur ou fermier auquel son seigneur demandoit compte et principalement sur sa résolution disant : *Scio quid faciam*, et ces mots de la conclusion: *Facite amicos;* le tout avec une telle admiration que chacun estoit émerveillé de sa doctrine et innaudite éloquence. Et le dimanche les faisoit sur les évangiles. »

Le même *Journalier ou mémoires de Jean Pussot*

[1] *Mémoires*, de Coquault, t. V, p. 71. Le chapitre était déjà venu célébrer la première messe par décision du 19 décembre 1616, *id.*, p. 55.

Digitized by Google

avait déjà signalé en 1611 le P. Basile d'Etampes prêchant l'octave de la Fête-Dieu à Notre-Dame, « fort naïf en discours, geste et science, le tout au grand contentement du grand nombre de personnes qui y assistoient chaque jour ». Le même « très docte et admirable capuchin » prêche Carême et Avent en 1611, toujours à Notre-Dame, et le Carême en 1612 à Saint-Pierre-aux-Nones [1].

« Les sermons des adventz de ladite année 1611 furent preschez en l'église Notre-Dame par ledit docte et admirable capucin nommé le père Basile d'Estampes, assez jeune homme qui fait tous ses sermons de la création de l'homme, la dignité et excellence d'icelluy, estant en estat d'ignorance, son misérable estat par sa cheutte et malheur survenue par son péché, l'énormité d'icelluy afin de le fuyr, et comme chacun en est héritier et le moyen de son relief par la venue de Nostre Saulveur en ce monde, où il traicta des plus haultes et des plus excellentes matières ce qui s'est de longtemps veu. Et le tout toutesfois nayvevement vuydé et familièrement approprié au grand étonnement du grand peuple y assistant et l'estimant des plus excellents de tous les preceddens... Lequel fit la très docte oraison funèbre du service de François Le Gay... le lundi 11 janvier 1612... Depuis s'est licencié et dispensé de soy même... *Qui stat videat ne cadat.* » (Pussot).

En 1640-1642, dans le diocèse de Reims, sous Mgr de Valençay, sont données des missions par dix-huit missionnaires dont étaient les PP. Hyacinthe Kerver,

[1] *Journalier*, ou *Mém. de Jean Pussot*, Reims. Henry et Loriquet, p. 149. Cf. Marlot, *Hist. de Reims*, 1858, t. IV, p. 520.

Digitized by Google

de Paris [1], Nicolas-François Mimin, de Reims, Joseph Croquoyson, d'Amiens, ancien lecteur, Irénée, de Reims, Paul, de Reims, Jean Chrysostome, de Paris, et Grégoire, de Massiges.

De même, en 1648, en 1650, les missionnaires sont dans le diocèse de Laon, en 1662, à Epernay [2].

La prédication n'était sans doute pas toujours mesurée. En 1694, un cordelier, un capucin et un bénédictin, Dom Pierre Quentin, de l'abbaye de Saint-Nicaise de Reims, prêchèrent la fête de Notre-Dame-des-Anges ou Portioncule, non sans émettre des « erreurs très grosses ». Le capucin dit que « saint François se prosternant la face contre terre fit descendre une seconde fois le fils de Dieu sur la terre ; que l'indulgence de la Portioncule est une amnistie si entière et si parfaite que l'on peut dire que dans tous les siècles passés, Dieu ne s'est jamais montré plus favorable aux pêcheurs que dans cette solennité ; que saint François comme saint Paul peut se glorifier d'achever ce qui manquait à la Passion de Notre-Seigneur... la sainte Vierge n'a donné son consentement au mystère de l'Incarnation qu'à condition que Dieu sauverait les pêcheurs et qu'elle serait en droit de lui faire exécuter sa parole, et de lui faire payer par des indulgences la pension qu'il lui devait pour l'avoir logé dans son sein... l'indulgence de la Portioncule est une image de l'immensité, de l'infinité et de l'éternité

[1] Le P. Hyacinthe Kerver est auteur de nombreux ouvrages. Cf. Bernard de Bologne, *Bibliotheca*, p. 125.

[2] *Journal du Marais*, du P. Furcy de Péronne, n. a. f. 4135. Le P. Grégoire, de Massiges, fut gardien à Rethel (1666) et à Coulommiers (1671). Il mourut au Marais, le 15 juin 1698, à 65 ans de religion. Nous retrouverons le P. Nic. Fran., de Reims, dans la liste des P. Gardiens.

Digitized by Google

de Dieu, par ce qu'elle se gagne dans toutes les églises de saint François, qu'elle expie les peines du péché et qu'elle durera jusqu'à la fin des siècles ».

Mon Dieu, ces trois sermons ne valaient peut-être pas celui du P. Bourdaloue sur le même sujet. Mais ils ne justifiaient pas tant de tapage. Il fallut cependant signer des *Rétractations faites par l'ordre de Monseigneur l'archevêque, duc de Reims, de trois sermons prêchés à Reims et dans son diocèse le second jour d'aoust* 1694 *en l'honneur de saint François à la solennité de la Portioncule*, in-4° de 16 pages.

Les jansénistes ou jansénisants n'aimaient pas la personnalité de saint François d'Assise [1].

Les capucins rémois donnaient, ailleurs qu'à Reims, leurs prédications apostoliques. Dans les listes d'Avents et de Carêmes, de 1646 à 1753 qu'on trouve à la Bibliothèque Nationale de Paris, divers noms nous intéressent : le P. Clément, de Reims (avent 1640 à Saint-Martial, carême 1647 à la Madeleine), P. Gabriel, de Reims (carême 1654. S.-Nicolas du Louvre, carême 1655, S.-Thomas du Louvre, carême 1658, S.-Médard) ; P. Paulin, de Reims (seize carêmes ou avents dont l'avent 1690 à l'Hôtel-Dieu, l'avent 1694 à la Madeleine et ceux de 1699 et de 1704) P. François Coquebert, P. Nicolas, de Reims

[1] Qu'on se rappelle le factum du sieur de Saint-Sauveur [J.-B. Thiers] : *Sur l'inscription du grand portail du couvent des Cordeliers de Reims...*, 1re édition en 1670, la 2e en 1673, après que l'inscription fut modifiée par les grands vicaires, et la troisième en 1740, à la suite de *La Guerre Séraphique*. La Haye, 1740, in-12. C'est déjà par J.-B. Thiers que nous savons l'affaire des sermons rétractés en 1694. *Traité des superstitions*, t. IV, p. 261. Cf. *Le Portail des Cordeliers de Reims*, dans le *Bull. Comité historique mon. de l'hist. France*, t. I (1849), p. 174.

Digitized by Google

(avent 1718, la Trinité), P. Jean-Baptiste, de Reims (avent 1740, S. Philippe-du-Roule), etc., en tout près de cent dix avents ou carêmes.

Nous n'avons pas d'autre écho de ces prédications que nous sommes en conséquence obligés de juger d'après les traités sur la matière du P. Hyacinthe (*Idea concionatoris*, 1659), du P. Albert, de Paris (*Manuel de la Mission*, Troyes, 1702) du P. François, de Toulouse (*Jésus-Christ ou le Parfait missionnaire*, Paris, 1652) ou le P. Claude-Romain Joly (*Le Guide des missionnaires*, Paris, 1781), ou d'après la prédition contemporaine comme celle du P. Basile de Soissons [1].

V. — Les Capucins hommes de peste

Charitables, non moins qu'apostoliques, les Capucins se signalèrent à Reims lors des épidémies de peste.

En 1635 et 1636, plusieurs des leurs se dévouent au soin des malades à la ville et à la campagne. Nommons les PP. Jean-Chrysostome, de Paris et Amédée, de Reims. Le P. Thomas, de Reims succombe au fléau le 15 juillet 1635, en assistant les pestiférés. Il est enterré à l'Hôtel-Dieu « où l'on voit son épitaphe » dit le P. Maurice, d'Epernay [2].

Le P. François, d'Epernay, vêtu à Amiens le 13

[1] On peut voir ce que j'ai dit de la prédication capucine à cette époque en France dans mes *Leçons d'histoire franciscaine*, Paris, 1918, p. 158-181.

[2] Bibl. nat. f. fr. 45016, 35e et 83e Eloge. Vêtu le 17 septembre 1621, à Saint-Jacques, de Paris, le P. Thomas mourut le 14 juillet 1635, après quatorze ans de religion. La date de mort est donnée au 15 juillet par le ms. n. a. fr. 1850 de la Bibl. nat. Paris.

Digitized by Google

janvier 1620, meurt à la Santé, à Reims, et il y est enterré le 19 juillet 1635 [1].

En 1668, les PP. Louis, de Laon, André, de Reims, Joseph et Eustache, de Reims, ces deux derniers du couvent de Sens, se prodiguent pendant la contagion de cette année-là.

Ailleurs, les capucins rémois ne s'épargnaient pas plus. Un P. Thomas, de Reims, meurt à Tours en 1607 ; un P. Albert, de Reims, à Chartres, le 8 octobre 1628 [2] ; un P. Gabriel, à Senlis, en 1625 [3].

Les procès-verbaux de l'Hôtel-Dieu de Reims constatent le dévouement des Capucins en 1636.

Dans son *Histoire de Reims* (éd. de 1846, t. IV, p. 520) Dom Marlot écrit : « Ces vénérables Pères vrays enfants de saint François n'ont... passé aucun moment sans profiter au public par leurs charitables exercices. Les affligés trouvent de quoy se consoler en leur conversation, les malades sont secourus au besoin, et leur exemple sert à tout le monde d'un puissant aiguillon à la vertu ; les chaires des prédicateurs ne sont remplies que des sçavants hommes élevés dans leurs cloistre et leur charité parut en 1636, lorsque Reims et Rethel furent infectés de la contagion, quelques-uns d'entre eux s'estant sacrifiés volontairement et par l'ordre des supérieurs au service du prochain ; en un mot leur zèle et leur doctrine nous font voir qu'ils sont vraiment l'appui de l'Eglise, les chérubins du tabernacle et des flam-

[1] P. Maurice, d'Epernay. *Eloges*, 36e et 82e Eloges.

[2] F. Fr. 45014.

[3] N. a. f. fr. 1850. Martyrs de charité.

Digitized by Google

beaux ardents et luisants ordonnés du ciel pour nous guider dans la voie du salut ».

Ainsi qu'ailleurs, par exemple au Mans et à Saint-Jacques de Paris, Reims construira un lazaret ou « bureau de santé » pour les pestiférés, et ce bureau sera tenu par les Capucins. Le Dr J.-B. Langlet a consacré d'intéressantes pages à cette institution charitable sous ce titre : *Un bureau de santé au* XVIIe *siècle. La peste de* 1635. Reims, F. Michaud, 1898, in-8° de 120 p. plus une p. de table. Planches. Tirage à part de l'*Union médicale du Nord-Est.* Nous y voyons que l'on construisit, en dehors de l'enceinte de la ville, des loges pour ces pestiférés ou pour le personnel. La loge appartenant au Sr Noblet, en Clairmarais, est destinée aux Pères Capucins qui se sont offerts pour assister les malades de la contagion et le barbier qui sera retenu pour panser les malades (Conclusions du Conseil de Ville, 4 juin 1635). Le P. Amédée reçoit, le 27 décembre 1636, des remerciements pour l'assistance qu'il a rendue aux malades, et messieurs de la ville sont suppliés de l'héberger dedans une petite maison qu'ils ont acquise des héritiers de feu Jean Folot.

On achète un cheval « pour monter le Capucin de la Santé, pour faciliter les visites qu'il luy convient faire des hommes malades de la contagion ».

Le 10 décembre 1635 le receveur de l'Hôtel-Dieu est chargé de mettre entre les mains du P. Amédée « une somme d'argent pour être employé en nourriture pendant le temps qu'il s'aérira [ou se mettra à l'air pour se désinfecter] et une aultre somme pour lui acheter une robbe ».

Digitized by Google

L'année suivante, 24 août 1636, le receveur de l'Hôtel-Dieu décide « qu'il sera à l'avenir aulmôné aux pères capucins une douzaine de pains de trois mois en trois mois ». Les Capucins faisaient alors la lessive de leur linge aux dépens de l'Hôtel-Dieu, dans le lieu qui avait servi à isoler les pestiférés.

Un mémoire du P. Jean-François qui est sans doute le P. J. Fr. Dozet, de Reims, indique la façon de désinfecter les maisons des pestiférés [1]. On brûle la paille des paillasses. On désinfecte au soufre les chambres, les vêtements, les couvertures, les matelas. On les lessive. Au souffre le P. Jean-François fait joindre encore, encens, cinabre, myrrhe, assa fœtida et opoponax ; mais c'est le souffre qui est le grand agent de désinfection et on l'emploie encore aujourd'hui avec succès.

En 1668, Reims est encore affligée de la peste. On organise une procession de pénitence, au mois de septembre. Les Capucins y prennent part, avec les Cordeliers [2].

VI. — Menus évènements. — Bibliothèque et Beaux-Arts

Revenons au récit des évènements du monastère.

[1] J.-B. Langlet, p. 78. D'après les Arch. munic. Reims. *Epidémies.*

[2] Bibl. Reims, ms. 1418, f. 35 v° : On éleva une croix route de Paris, en souvenir, avec une épitaphe en cuivre, à la mémoire de N. Colin, chirurgien et de 7 religieuses de l'Hôtel-Dieu, tous morts de la peste en 1668. Il n'est rien dit des Capucins. Cf. H. Jadart. *Le dévouement du chirurgien Nicolas Colin et de sa fille pendant la peste de Reims en* 1668, dans l'*Almanach Matot-Braine* de 1885. Dans ses lettres patentes de Paris, décembre 1662, Louis XIV, concédant et confirmant les privilèges fiscaux des Capucins,

Digitized by Google

En 1639, les Capucins entrent en union de prières avec les Clarisses [1].

En 1668, les titres de possession du couvent furent légalisés par Clément IX, par l'entremise du cardinal Barberini, archevêque de Reims [2]. Le bref fut homologué à Saint-Germain-en-Laye, le 26 juin 1689, par Louis XIV.

En 1634, le Chanoine Colbert, abbé de Saint-Sau-

reconnaissait le dévouement de ces religieux dans le service des pestiférés, « où plusieurs d'entre eux sont morts au nombre de deux cent soixante et dix-huit ». Un arrêt du Conseil d'Etat du roi, tenu à Saint-Germain-en-Laye, le 23 septembre 1668, spécifie le dévouement des Capucins à Reims et à Soissons. Cf. *La règle et le Testament de N. P. Séraphique saint François*, Paris, J.-B. Coignard, MDCCXIII, in-32.

[1] Marlot, *Hist. de Reims*, 1846, t. II, p. 563. — En 1641, l'Hôtel-Dieu continue l'aumône en pain aux Capucins et celle du buage de leur linge seulement jusqu'à Pâques de l'année suivante (Arch. Hôtel-Dieu de Reims, E. 7, page 75). En 1634, Gabrielle de Beaumont, de Saint-Etienne, fille de Marie Le Clerc du Tremblay et nièce du P. Joseph, obtient de fonder une maison de sa congrégation de Notre-Dame à Reims (Péchenard, *Hist. de la Congr. de N.-D. de Reims*. 1886, t. II, p. 40). Sur les Clarisses de Reims. Cf. les mss. indiqués dans le *Catalogue général des mss. des bibl. publ. de France*. Paris. Plon. t. XXXVIII (1904) et t. XXXIX (1906). Arch. dép. Marne, série H (6 reg. et 42 liasses), ,et Arch. dép. Aisne, série H (1 art. de 1788). Gonzaga, *De orig. ser. relig. Rome*, 1587, p. 575. Wadding, *Ann. Min.* ad. an., 1497. Haroldus, *Epilome Ann. Min.*, ad. an. 1253. 1255 et 1264. *Bull. franciscanum*. t. I (1759), p. 664, 761 ; t. II. p. 89-90 : t. IV (1768), p. 71 : t. VII (1904) p. 249. *Bull. Supplementum* (1908), p. 81, 100. *Gallia Christiana*, t. IX (1751), col. 331-332. Langlois, *Les registres de Nicolas IV*, Paris, 1905, t. I, p. 188. Edm. Wauer, *Enstehung und Ansbreitung des Klarissen ordens*, Leipzig, 1906, p. 81. Marlot, *Hist. de Reims*, *Reims*, 1846, t. III, pp. 558, 560. Marlot, *Le tombeau du grand saint Remi*, *Reims*, 1647, p. 185. C. Midoux, *Le manuscrit des remarques des antiquités du monastère de Sainte-Claire de Reims*, Reims, 1913, in-8° de 17 p. Expilly, *Dict. géogr. et polit. Gaules*, Paris, t. VII (1770), p. 151-152.

[2] Bref, *Ad pastorale officium* du 6 juillet 1668. Originel aux Arch. nat. Paris, S. 3705. *Bull. cap.*, t. V, Rome. 1748, p. 57, et Arch. dép. Reims. L'église et le couvent des capucins sont gravés sur le plan figuré de J.-B. Colin, en 1667.

Digitized by Google

veur, avait fait bâtir une grande chapelle au bas de l'église avec deux caveaux souterrains pour servir de sépulture aux religieux. Cette chapelle fut consacrée à la Vierge. Les armes du donateur furent sculptées à la clef de voûte. Il fut lui-même plus tard enterré au milieu de cette chapelle [1].

C'est au même bienfaiteur que les Capucins furent redevables de leur bibliothèque bâtie au-dessus du chœur agrandi en 1653.

La bibliothèque se forme alors et s'enrichit de livres.

M. Picotin, archidiacre de N.-D. de Reims envoie les ouvrages de saint Grégoire, saint Jérôme, saint Ambroise, saint Augustin, saint Bernard et le livre intitulé : *Incognitus in psalmos*. M. Paien de Mézières, acheta plus de cent volumes de M. Picotin pour les donner aux Capucins.

En 1718, on achètera « la *Vie des Saints*, par le P. Giry, en deux tomes, et la *Bibliothèque des prédicateurs* en douze tomes in-4°, et in-fol., de Van Espen ». M. Charles Mailefer en mourant (1720) laisse en legs sa bibliothèque.

Ce fut sous le gardiennat du P. Nicolas François (1656) que l'on orna l'église de plusieurs tableaux. Celui de sainte Anne fut donné par la comtesse de Lhéry, mère du P. Ange de l'Héry. Celui de saint Joseph vint de M. Taillet, père du P. Jean-Baptiste, de Reims ; ceux de saint Roch et de saint Sébastien furent un don de la ville pour s'acquitter du vœu fait pendant la peste. N.-D. des Anges fut donné par

[1] Louis Paris cite ce Nicolas Colbert, grand oncle du ministre de Louis XIV. *Remensiana*, p. 356.

Digitized by Google

M. Mimin, conseiller au présidial de Reims, père du P. Nicolas François. Le tableau du tombeau de saint François est un don postérieur de M. Dozet, archidiacre de l'église métropolitaine et frère du P. Jean-François.

Cette dernière toile représentant *La visite de Nicolas V au tombeau de saint François* était du peintre Jean Hellart, né à Reims en 1618. Elle est datée de 1668. Elle fut réparée en 1759 par les soins du P. Joseph, gardien. Elle figurait avant la guerre au catalogue Loriquet du musée de Reims. Ecole Française, n° 59 (*Catalogue*, p. 106) et se trouvait à la cathédrale de Reims (novembre 1905). Elle est au Musée.

Le Sommeil de Jésus attribué à Filippo Lippi. Musée de Reims. Ecole italienne n° 2, appartenait aussi aux Capucins de Reims (*Catalogue*, p. 2), et leur avait été donné par le conseiller au présidial Mimin.

Les mêmes religieux possédaient un portrait du P. Aimé de Lamballe (0,55 × 0,46, n° 138 du *Catalogue* de L. Paris, p. 91 et n° 104, Ecole française du *Catalogue* de Loriquet, p. 138). Œuvre d'un auteur inconnu du XVIIIe siècle. Il est au Musée.

Un tableau de *Saint François prêchant aux infidèles* avait été fait en 1724 et posé par l'ordre du P. Honoré-François de Crépy.

Une « figure » de la Vierge fut aussi donnée par Madame Taillet, mère du F. Jean-Baptiste, de Reims, et exécutée par un sculpteur de la ville. Elle avait coûté 100 francs.

En 1683, M. et Mlle de Cambray, père et mère des

Digitized by Google

PP. Hyacinthe et André-Séraphin, de Reims [1], donnent un beau parement d'autel à petit point, exécuté par les Filles de Sainte-Marthe ou Magneuses [2].

Dans le temps du gardiennat du P. Léonard, de Paris (1666), on orne le rétable du grand autel, on pose « deux figures » devant les fenêtres qui répondent au chœur, on élève un lambris aux côtés du grand autel, grâce à la générosité de Mlle Coquebert, sœur du P. François, de Reims, et « on mit ses armes ».

Pendant son gardiennat, fini en mai 1759, le P. Joseph de Paris, achètera deux grands tableaux pour mettre dans le bas de l'église, un *Saint-François* et une *Sainte Famille*.

En 1718 « on fit venir de Paris un soleil d'argent de 23 poulces de hauteur et l'ancien sert actuellement de ciboir. Plusieurs personnes de piété y ont contribué. M. Noblet est du nombre ».

En 1719 on fait un lutrin neuf. On fait venir de Paris un gros bréviaire, et de Carcassonne les deux tomes de psautier pour le chœur.

C'est à la suite du passage de Louis XIV et de la reine à Reims en 1681, revenant de Strasbourg, passage qui rapporta au couvent de larges aumônes, que l'on se décida de refaire les chapelles latérales, sauf celle de Colbert. Les fenêtres de la chapelle d'en haut furent faites sur le modèle de cette dernière,

[1] P. Hyacinthe (Honoré de Cambray) prit l'habit, à l'âge de 18 ans, le 21 avril 1682, et le P. André (Jean de C.), le 13 mai 1685, à l'âge de 16 ans.

[2] Une « Vierge d'argent », don de la mère du P. Julien, de Reims, « n'estant pas à nostre usage », fut vendue en 1683. (*Livre des archives*).

Digitized by Google

en tiers point. Les quatre fenêtres de la chapelle du bas, au contraire, furent en style de l'époque [1].

Ces nouvelles constructions furent exécutées par Pierre Jeunehomme, entrepreneur et architecte de Reims, le tout pour 3.193 livres. Voici l'inscription de la première pierre posée le 30 avril 1682 :

« A la gloire de Dieu, de la bienheureuse Vierge Marie, de nostre père séraphique saint François et du bienheureux Félix, cette pierre a esté posée par honorable personne, messire François Chantereau nostre sindic et dame Marie Toury son épouse, ce 30 avril 1682. Monsieur Dey de Séraucourt, alors grand vicaire de Monseigneur l'archevêque de Reims, grand archidiacre et chanoine de la cathédralle, donna permission au R. P. Eusèbe, de Paris, gardien de ce couvent, de faire la bénédiction de laditte première pierre avec toutes les cérémonies qui s'observent en pareilles rencontres et que l'on trouve marquées dans le cérémonial des Evêques et le Pontifical romain » [2].

La bénédiction du monument tout entier eut lieu le 25 novembre 1682. Elle fut donnée par le chanoine Philbert, docteur de Sorbonne et professeur de théologie à l'Université de Reims. La chapelle du B. Félix de Nicosie conserva son vocable ; la chapelle du milieu, consacrée à saint François, fut dédiée à la Vierge et celle de la Vierge devint celle de saint François.

[1] « Peut-estre parce qu'en ce temps-là c'estoit la figure qu'on donnoit aux fenestres des églises ». (*Livre des archives*).

[2] *Livre des archives.*

Digitized by Google

VII. — Incendie et reconstruction

Le 2 février 1690, sur les dix heures du soir, un incendie épouvantable consuma les trois dortoirs et une partie de l'église.

« Nous fusmes secourus de toute la ville, dit le rédacteur du *Livre des Archives ;* les principaux mesme s'y trouvèrent pour remédier à cet embrasement le plus violent qui s'estoit vu dans la ville depuis plusieurs siècles ». De la bibliothèque on jetait les livres par les fenêtres, et « dans cette confusion on nous enleva beaucoup de livres et de linges, sans parler de celuy que l'on avoit mis au grenier quelques jours auparavant pour sécher, tellement que nous nous vismes quasi sans linge ». Les religieux furent obligés de se disperser chez leurs parents et amis, et le Saint-Sacrement fut porté aux Dominicains. Le P. Joachim, de Reims, alors gardien, n'eût pas de relâche qu'il n'eut trouvé l'argent nécessaire à la reconstruction du couvent. Des quêtes faites en ville rapportèrent 1125 livres. La municipalité donna 200 livres, les chanoines de Notre-Dame 160, le chapitre de Saint-Symphorien 25, le roi 300 et plusieurs personnes de qualité 200. Le P. Maurice, d'Epernay, abandonna sa pension de 350 livres que lui fournit son oncle intendant du roi en Lorraine et en Alsace. Les religieuses de Saint-Pierre surpassèrent les autres en générosité.

Un nouveau cloître fut élevé. La première pierre fut posée le 2 mai 1701, par François Roland, secrétaire du roi et lieutenant de la ville, accompagné de M. Rogier, de Ludes [1], lieutenant criminel et syndic du

[1] Ludes, arr. de Reims, c. de Verzy.

Digitized by Google

couvent, et de l'abbé Nolin, « chanoine de l'église-cathédrale, qui s'est donné la peine de conduire nostre bastiment et d'en faire le marché avec Monsieur nostre sindic ». La ville donna encore 100 livres, et M. de Bailly, chevalier de Malte, 200 pour la charpente. Le reste fut fourni par la baronne de Cernay, sœur du maréchal de Joyeuse, et par Mademoiselle Dagny [1], fille de M. Blanchebarbe, conseiller du présidial et nièce du P. François Coquebert, de Reims.

VIII. — Cérémonies de canonisations. — Sacre des rois

Les cérémonies de la canonisation de saint Félix de Cantalice, en 1713, viennent rompre la monotonie de la vie conventuelle. Il y eut pendant l'octave, du 11 au 18 juillet, indulgence plénière, exposition du T.-S. Sacrement tous les jours et salut « avec musique et simphonie ».

« Messieurs les Chanoines de la Cathédrale firent l'ouverture de la solennité. Nous les allâmes prendre avec les religieux Jacobins, Carmes et Minimes, précédés de la bannière de S. Félix, qu'un religieux, revestu d'aube et de dalmatique, portoit, suivi d'une quantité de petits enfans habillés en anges ; ensuite, la croix, qu'un religieux, revestu aussy d'aube et de tunique, portoit ; ensuite les Capucins, les Minimes, les Jacobins, les Augustins et les Carmes. Les PP. Cordeliers ne purent s'y trouver.

« Messieurs les chanoines ensuitte, suivis de Messieurs du Présidial, de la ville, de l'élection et du baillage. L'on sortit processionnellement par le grand

[1] D'Agny était un petit fief près de Reims, aux Blanchebarbe.

Digitized by Google

portail, par la rue de Saint-Denys, le Bourg Velle et nostre rue.

« Estant arrivé, l'on chanta la messe en musique. Monsr l'abbé Favart, de Saint-Roch, qui estoit semainier, officia à la messe qui fut solennelle comme le jour des grands doubles.

« La messe finie, nous reconduisimes... messieurs les chanoines à la Cathédrale.

« Les vespres furent chantées par les RR. PP. Cordeliers que nous allâmes chercher avec la bannière, la croix et les petits anges, ce que nous avons fait tous les jours à tous ceux qui sont venus officier.

« Le R. P. Robinet, prieur des Jacobins, docteur de Sorbonne, fit le premier sermon. Monsieur Bachelier, docteur de Sorbonne, doyen de la Cathédralle et grand vicaire de Monseigneur l'archevesque, donna la bénédiction du T.-S. Sacrement, Monseig^r l'archevesque n'étant pas à Reims.

« Le 2e jour, les religieux bénédictins de l'abbaye Saint-Nicaise officièrent...

« Le 3e jour, Messieurs les chanoines de Saint-Symphorien... ; le sermon par M. Brulon, curé de Nanteuil, près Rethel.

« Le 4e jour, les messe et vespres furent chantées par les RR. PP. Cordeliers. Le sermon par le R. P. Le Roy, gardien de Laon...

« Le 5e jour, les PP. Carmes... Le sermon par le R. P. Roussel, minime.

« Le 6e jour, qui estoit le dimanche, les RR. PP. Augustins... Le R. P. Chançay, chanoine régulier de Saint-Augustin, l'un des directeurs du Séminaire, fit le panégyrique..

Digitized by Google

« Le 7e jour... les R. P. Jacobins... Le sermon par le R. P. Hocquet, minime ex-provincial.

« Le 8e jour de la clôture, Monseigneur l'archevesque [François de Mailly] [1], qui estoit arrivé le samedy, officia pontificalement au salut ; il donna la bénédiction du S. Sacrement, et après entonna le *Te Deum*, pendant lequel Messieurs les arquebusiers, qui estoient venus à la prière de Monsieur Coquebert, leur capitaine, firent trois décharges et une autre en repassant devant l'église.

« Le soir, les voisins firent un feu de joye au milieu de la rue où j'eus l'honneur de mettre le feu », dit le P. Gardien ». On leur donna une caque de vin [2].

Au XVIIIe siècle, de pareilles cérémonies n'étaient pas trop rares. Ce furent en 1730 les cérémonies de la béatification de B. Fidèle de Sigmaringen. En 1747, les fêtes pour les saints Fidèle et Joseph de Léonisse. En 1776, celles du jubilé de l'année sainte.

En 1729, les Capucins assistent, aux Cordeliers, aux solennités en l'honneur des saints Jacques de la Marche et François Solano. Ces dernières cérémonies religieuses n'allèrent pas sans encombre, à cause des prétentions du gardien des Cordeliers, le P. Lejeune. Un « concordat » dut être signé pour réglementer la conduite à tenir à l'avenir en pareille occasion. Les

[1] Le P. Candide Chalippe, récollet, prêcha l'*Oraison funèbre de... François de Mailly... dans l'église métropolitaine de Reims, le 19 novembre* 1722. Paris, 1722, in-4°. Un extrait de ce discours fut inséré dans les *Mémoires de Trévoux*. Mgr de Mailly eut pour secrétaire un nommé Morel, d'abord capucin, puis bénédictin, puis sécularisé. *Rev. hist. ardennaise*, 1896, p. 220.

[2] *Livre des archives*. Une affiche avait été imprimée pour annoncer ces fêtes. Elle contenait la traduction de la bulle de Clément IX.

Digitized by Google

signatures nous donnent les noms des supérieurs des maisons religieuses d'alors : F. Guillaume de Saint-Simon, prieur des Carmes ; F. Louis Berlaut, prieur des Augustins ; F. de Guville de Saverey, prieur des Dominicains ; Fr. J.-B. Guion, correcteur des Minimes ; F. Pierre de Reims, gardien des Capucins.

Le sacre du roi est aussi l'occasion de réjouissances. En 1723, Louis XV fait un don de 40 livres. En 1775, les pages de la cour, au nombre de dix-huit, viennent loger au couvent. On les reçoit au réfectoire et dans les cellules des novices. « Messieurs les Pages, dont on craignoit les espièglerie, se sont comportés avec tant de sagesse, rapportent les annales, que nous n'avons eu qu'à nous louer de leur politesse ». Il est vrai que les pages avaient pour les diriger leurs gouverneur, sous-gouverneur et maître d'hôtel.

Les rois donnaient aussi le sel. En vertu d'un arrêt royal de 1719, les Capucins étaient obligés de fournir au receveur du grenier à sel, au mois de février « un état du nombre des religieux et garçons domestiques du couvent », et ce sous peine d'une amende de cent livres.

IX. — Tiers-Ordre séculier

La seule mention du Tiers-Ordre date de 1722. « Les sœurs... ont fait faire à leurs dépens la petite salle où elles mettent leurs chaises de l'église et où elles s'assemblent pour les exhortations que leur directeur leur fait faire tous les 3e dimanches de chaque mois ».

Cela suppose l'existence de la fraternité. Mais nous

Digitized by Google

n'en connaissons pas davantage. Il y a ici une grosse lacune.

X. — La maison de noviciat

Le couvent de Reims servit longtemps de maison de formation pour les novices ou les étudiants de la province de Paris. Au rang des Pères maîtres, dignes de spéciale mention, il convient de ranger le P. Hyacinthe, de Reims, dont le *Livre des archives* fait un long éloge [1]. Ce Père avait rempli précédemment les mêmes fonctions à Amiens, puis à Troyes. Il mourut le 17 septembre 1666, à Paris, où il s'était rendu comme discret du couvent de Reims, pour assister au chapitre provincial. A Reims, sa doctrine et sa sainteté lui valurent de devenir le directeur des religieuses de Saint-Pierre, des Clarisses et des Carmélites.

En 1782, le noviciat de Reims fut supprimé en même temps que celui d'Amiens, et tous deux furent placés au Marais, à Paris.

Le *Livre des Archives* cite le nom de quelques-uns de ces Pères maîtres après le P. Hyacinthe : les PP. Sulpice, de Saint-Souplet, Pierre, de Troyes, Joseph, de Reims [2], André, de Reims [3], François, de Coulommiers (1714).

[1] 88e Eloge, f. fr. 45046. « Son abstinence... était si grande qu'il ne prenoit qu'un potage pour tout mets, un habit et un manteau le plus chétif qu'il pouvoit trouver, jamais n'approchoit du feu dans la saison la plus rude de l'hiver..., sa patience s'est fait connoitre en souffrant les contrariétés avec un courage invincible... »

[2] Le P. Joseph fut gardien à Nogent-sur-Seine en 1676 (Manuel) et mourut en 1691.

[3] Le P. André, de R., fut gardien à Nogent en 1680, et à Rethel en 1698 et 1704 (Manuel).

Digitized by Google

Parmi les religieux qui prennent l'habit au noviciat de Reims, citons :

F. Joachim, de Reims (Nicolas Baranguer), clerc, vêtu le 8 décembre 1657, à 19 ans ; plus tard gardien à Reims ;

F. Jérôme, de R. (Nicolas Bignicourt), clerc, vêtu le même jour, à 19 ans ;

F. Paul, de Troyes (Claude de Berlize), vêtu le 25 janvier 1658, à l'âge de 37 ans ;

F. Constance, de Paris (Louis de Lassivide), vêtu le 8 juin 1658, à l'âge de 17 ans ;

F. Alexis, de Reims (Henri de Laistres), vêtu le 13 juillet 1659, à l'âge de 18 ans. Il devint plus tard custode de Grèce. Il parlait le grec et l'italien mieux que sa langue maternelle. Il mourut à Galata, le 30 juin 1701. (F. fr. 45047, 162e Eloge) ;

F. Vincent, de Beauvais (Antoine de la Fontaine). vêtu le 21 février 1660, à l'âge de 21 ans ;

F. Séraphin et F. Jean-François, de Reims (Nicolas et Joseph de la Haye), vêtus le 2 avril et le 4 août 1660 ;

F. Jean-Baptiste, de Béthune (Antoine de Chelers). vêtu le 6 décembre 1663, à l'âge de 18 ans ;

F. Albert, de Paris (Simon Berruyer), vêtu le 12 avril 1665 [1] ;

F. Ange de l'Héry (Nicolas-François de Prelle), vêtu le 23 mai 1666, à l'âge de 15 ans. De la famille de

[1] Faut-il l'identifier avec le P. Albert-Félix, de Paris, mort à Saint-Honoré, le 21 février 1727, à 62 ans de religion ? Je le pense. On doit à ce P. Albert *La véritable manière de prêcher...* Paris, 1691, 2 vol. in-12, édités aussi en 1695 et 1701. — *Conférences chrétiennes sur le symbole des apôtres.* Paris, 1688, in-12 ; nouv. éd. 1699. — *Visites du Très S. Sacrement ou entretiens affectifs.* Paris, 1693, in-12.

Digitized by Google

Cauchon de l'Héry, sa mère, Madame de Courtagnon, était la sœur du marquis de Boufflers et la tante du maréchal de ce nom. Le P. Ange de l'Héry mourut le 4 juillet 1703 (F. fr. 45047, 167e Eloge) ;

F. Paul, de Reims (Jean de la Salle), et Léonard, de Reims (Gérard de Poids), vêtus le 23 mai 1666 ;

F. Anselme, de Chaource (Pierre de la Game), vêtu le 14 décembre 1667, à l'âge de 25 ans. Mort le 10 octobre 1720 ;

F. Pacifique, de Paris (Hubert des Vignes), vêtu le 29 novembre 1683, à l'âge de 19 ans ;

F. André, d'Arras (André Le Long, fils de Philippe L. et d'Anne du Buisson), vêtu le 15 novembre 1714, à l'âge de 22 ans ;

F. Sigismond, de Béthune (Philippe-Ernest Boidin, fils de Jacques-Nicolas B. et de Marie-Hélène de Celers), vêtu le 30 avril 1715, à l'âge de 17 ans ;

F. André, de Reims (Nicolas le Fricque d'Aguilcourt), vêtu le 16 février 1618, à l'âge de 22 ans ;

F. René-François, de Senlis (Jacques-Rémi Huet d'Annoinville), fils d'un écuyer, vêtu le 13 février 1723, à l'âge de 25 ans ;

F. Louis de Framécourt (Louis de Formée de Framécourt), fils de Jacques, chevalier seigneur de Framécourt et de Renée de Mailly, vêtu le 3 mars 1729, à l'âge de 21 ans [1] ;

F. Hyacinthe, de Reims (Simon-Remi-Claude de France, fils de Rémy et de Marguerite Heuste), vêtu le 9 juillet 1729, à l'âge de 19 ans ;

F. Joseph, de Cateau-Cambrésis (Pierre-André de

[1] Diacre à Boulogne le 30 mai 1733. Arch. Pas-de-Calais. Série G. Reg. infirmations dioc. Boulogne.

Digitized by Google

Colnet), fils de Jacques et de Marianne-Josèphe de Saint-Quentin, vêtu le 16 mai 1736, à l'âge de 21 ans ;

F. Philémon, de Rethel, né le 16 août 1750, fils de Michel Enguerand Marquet, capitaine des invalides, et de Marie-Françoise Rolin, vêtu le 27 janvier 1772.

XI. — Les syndics du couvent

On appelle syndics (ou Pères temporels) les séculiers chargés de l'administration de la « pécune » du couvent. Nous donnons cette liste d'après le *Livre des archives :*

1. Monsieur Adam Ravineau, président en l'élection de Reims, fut le premier syndic. « Il se tint si honoré de cette qualité qu'il voulut contribuer de ses soins et de ses aumosnes au bastiment et à l'achèvement de ce couvent... Il ordonna à sa mort [28 septembre 1638] que son cœur fut enterré au couvent. Il est enfermé dans une boette de plomb et mis dans le chœur où chantent les religieux, sous l'autel qui est au fond du mesme chœur ».

2. Monsieur Ravineau, son fils, chanoine de Notre-Dame, succéda au syndicat à la mort de son père « aussi bien qu'à son amour et à ses libéralités ».

3. Monsieur Coquebert, chanoine de Notre-Dame, frère du P. Angélique de Reims [1].

4. « Après sa mort, on présenta la charge de syndic à M. Dey de Séraucourt, chanoine, grand archidiacre de Notre-Dame, vicaire général et official de Monseigneur l'archevesque, et l'accepta avec joye et la remplit avec la satisfaction qu'on pouvoit attendre de son méritte ».

[1] Le P. Angélique mourut en 1685.

Digitized by Google

5. « Monsieur Chantereau, marchand, qui avoit déjà eu la bonté de nous rendre service dans les occasions où on l'emploioit, voulut bien accepter la charge de sindic après la mort de M. Dey de Séraucourt... son épouse... a eu toujours pour nous l'amour d'une véritable mère. Leur zelle a paru principallement dans l'accident qui nous arriva le 2e de février 1690, que le feu réduisit en cendre les trois dortoirs de ce couvent ».

6. Monsieur Rogier, conseiller du Roi, lieutenant criminel au présidial de Reims et seigneur de Ludes, après la mort de M. Chantereau.

7. Messire Jean Rogier, seigneur de Say, lieutenant général au baillage et siège présidial de Reims et lieutenant de ville, fils du précédent. Il conclut avec Mgr de Mailly la transaction au sujet d'un échange de portion de terrain le 18 avril 1718. Arch. nat. Paris, S. 3705. Démissionnaire.

8. M. de Cambray, ancien conseiller, échevin, accepte la charge après la démission de J. R., en 1740.

9. M. Pierre Le Pêcheur, vicomte de Pévy, après la mort du précédent. Il meurt en 1758.

10. M. Maupinot de la Court, ancien conseiller et échevin de la ville, beau-frère des PP. Louis-François et Pierre-François de Reims. De 1758 à 1769. Il se démet.

11. M. Jacques-Ignace de Cambray, écuyer, secrétaire du roi, seigneur de Bouzy, Tour-sur-Marne et autres lieux, fils du précédent. Il loue, le 24 janvier 1789, un jardin des Capucins à Louis-Marie La Bassée, chanoine de Saint-Symphorien (Arch. dép. Reims).

Digitized by Google

CHAPITRE SECOND

RÉVOLUTION - ÉPOQUE MODERNE

I. — A LA RÉVOLUTION

Au début, les Capucins de Reims étaient une douzaine. Oudard Coquault prétend qu'au milieu du XVIIe siècle, ils étaient « au moins 40, quelquefois 50 ; et y en auroit 100, si tant ils trouvaient d'aulmone pour y subsister ».

Voilà qui est certainement une belle exagération. Vers le moment de la Commission des Réguliers 1770, les Capucins étaient au nombre de dix-sept, puis de treize : dix pères et trois frères laïcs. Ils n'avaient pas de dettes.

Différentes archives nous conservent les noms de capucins rémois à la Révolution :

P. Augustin, de Reims (Jean Houdard-Pignon), profès le 16 octobre 1750, gardien à Etampes le 14 août 1772 (Arch. S.-et-Oise, H. Cap. Etampes), à Meaux en 1778, 1790 (Arch. S.-et-Marne, L. 402 et Le Renard, *Le couv. des Cap. de Meaux*, Lagny, 1899, in-8). Minoré à Boulogne le 18 décembre 1751.

P. Cyrille, de Reims (Martin Le Gros), né le 11 février 1734, vêtu le 6 mai 1757. Il est à Meaux en 1790 (Arch. S.-et-Marne, L. 402), d'où il passe à Meu-

Digitized by Google

don. On l'y trouve en 1790, avec les trois Pères qui suivent :

P. Marc, de Reims (Marc-François Simon), 50 ans et 4 mois d'âge et 32 de profession.

P. Dorothée, de Reims (Pierre-Joseph-Fidèle Maillet), 53 ans, dont 33 de religion. Il déclare vouloir se retirer et vivre à Versailles.

P. Barnabé, de Reims (Médard Vincelet), né le 10 mars 1760, profès le 26 août 1789 [1].

En 1790, le couvent de Reims comprenait les neuf religieux suivants :

P. Charles, de Douai (Paul-Guillain-Joseph Marmouset). Voir la liste des Gardiens.

P. Romuald, de Bouchain (Henri-Joseph Folpart), né à Iwery (Nord), le 1er septembre 1759, profès à Paris, le 16 juillet 1781. Il prêtera serment et mourra curé de Germaine, le 28 septembre 1827.

P. Ambroise, de Cambrai (Adrien Allart), né le 28 janvier 1709, vêtu le 1er octobre 1738.

P. Jean-Baptiste, d'Auxi-le-Château (Jean-François Guisne), né à Vaulx-en-Artois (d'après Bouchez), le 7 mars 1728, vêtu le 4 juillet 1754. Il est à Meudon en 1791. Il part aux missions et meurt à Smyrne, le 2 janvier 1807.

P. Eusèbe, de Reims (Noël Tuillier), né à Gomont, le 23 septembre 1731, profès le 29 janvier 1759. Il

[1] Arch. S.-et-Oise, série Q. — Bouchez, *Le Clergé du pays rémois*. Reims, 1913, p. 476-477, cite sept autres noms : P. Athanase, de Reims, ancien gardien de Reims ; P. Remi-François, de Reims (Remi Ouda), né le 15 juillet 1725 ; F. Romuald, de Reims (Voichelet), né le 14 avril 1759 ; F. Servais, de Reims (Antoine Florent), et F. Ambroise, de Reims (Jean-Nicolas Labassé, profès le 29 août 1752. Enfin Julien Carpeaux, né à Prouvais (Aisne), le 26 octobre 1735.

Digitized by Google

prêtera le serment constitutionnel et exercera le culte à Sainte-Euphrasie.

P. Nicolas, de Liége (Arnoul-Nicolas Jacobi), né le 5 avril 1763, profès le 27 juillet 1789. Il est à Meudon en 1791. Il émigre. Il meurt à Marseille en 1809.

P. Ange, de Cambrai (Pierre-Florent-Joseph Pelsez), né le 10 novembre 1763, profès le 24 février 1787. Le 21 avril 1791, il déclarera vouloir sortir de l'Ordre « quand l'assemblée lui fournira les moyens de vivre ailleurs ». Il meurt à Cambrai, en 1817, pensionné.

P. Paul, de Reims (Paul Lefrique), lai, né à Reims le 6 février 1737. Vêtu le 27 décembre 1754. Assermenté. A Reims en 1817, pensionné.

P. Thierry, de Reims (André Pinchard), lai, né le 4 août 1736, vêtu le 30 novembre 1757, à 21 ans. Assermenté. Il est à Puisieulx en 1792 [1].

La bibliothèque compte à ce moment-là 4.269 volumes et 9 manuscrits [2]. Jadart signale que cette bibliothèque des Capucins était la plus riche de la ville. Ses livres se répartissaient en 865 in fol. ; 602 in-4° ; 748 in-8 et 2.054 in-12. « Mais ces livres étaient en général peu intéressants pour la bibliographie ». H. Jadart signale seulement la *Description générale des cartes de France*, 1690, in-4°, passée des Capucins à la ville de Reims. Un catalogue fut rédigé à cette époque, 1790-1791, in-4° [3].

D'après des pièces de la série Q, aux archives de la

[1] Arch. dép. Marne, série L., et E. Bouchez, *Le clergé du pays rémois pendant la Révolution*. Reims, 1913, p. 474-478.

[2] D'après L. Paris. *Catalogue* du musée de Reims, 1845, p. 40.

[3] H. Jadart, *Les anc. bibliothèques de Reims, leur sort en 1790*. Reims, 1891, in-8° de 42 pages.

Digitized by Google

Marne, à Châlons-sur-Marne, la propriété des Capucins comprenait un bâtiment séparé, « entre rue et jardin ». Mlle Dargis en jouit cinq années à partir du 24 juin 1791, pour la redevance annuelle de 120 livres ; ce bâtiment était évalué 2.500 livres. Il fut vendu, après surenchère, au sieur Oudan de Virly. demeurant à Reims, pour 2.600 livres.

A l'inventaire du 3 mai 1790, tout le revenu des Capucins consiste dans cette maison louée 120 livres à Mlle Dargis. La sacristie, parquetée, renferme 55 aubes, 7 surplis, 80 amites, 250 purificatoires, 62 nappes d'autel, 4 calices, un soleil, un ciboire, 36 chasubles, étoles et manipules, deux cadres dorés, 4 reliquaires, 32 voiles de calice, 6 chandeliers de cuivre, un drap de mort, une petite cloche, une horloge.

Dans la maison, « l'absolu nécessaire pour les besoins des plus pauvres religieux, laquelle maison peut en contenir environ dix ».

En plus des tableaux peints cités par ailleurs, sans doute aussi faut-il compter deux portraits à l'huile : Le P. Anselme Marzato, de Monopoli, né en 1543, théologien du cardinal légal *a latere* en France Aldobrandini en 1599, cardinal le 9 juin 1604, du titre de S. Pietro in Montorio, et mort le 31 août 1607 [1], et le P. Remi, de Reims, fils de Claude Jacquart et de Marie Lacaille, profès à Reims, le 21 novembre 1724, à l'âge de 17 ans, plus tard définiteur, puis gardien à Soissons en 1749, à Meudon 1757, 1760, 1762, et à Saint-Honoré 1763-1765, d'où il fut exilé à Lille et

[1] *Cenni biogr.* du P. Michel-Ange du Roussillon. Rome, 1850, t. I, p. 11. — Moroni, *Dizionario*, t. XLIII, p. 208-209. — Bernard de Bologne, *Bibliotheca... capuccinorum*. Venise, 1747, p. 19.

Digitized by Google

remplacé par le P. Pierre-François, de Reims. L'inscription du tableau porte : *Reverendo admodum Patri Remigio Remo ordinis F. Minorum C. Guardiano et definitori merit. Conclusiones theologicæ. Qui est sermo Dei vivus et efficax. Sacra theologiae pars.* Le Père a la moustache rasée.

Ces deux derniers tableaux ont survécu à la Révolution. Ils ont aussi échappé aux malheurs de la guerre de 1914, se trouvant alors à Couvin (Belgique). Ils sont revenus à Reims.

Dès le 13 septembre 1790, les Capucins s'adressaient au directoire du district pour toucher la pension promise par l'Assemblée nationale le 13 février. Un décret du 8 septembre ayant renvoyé cette pension à un temps indéterminé, il s'agissait de subsister tout de même. « Les capucins qui sont au nombre de huit, non compris trois vieux domestiques et un jardinier, espèrent avec la plus ferme confiance que Messieurs les administrateurs du district de Reims voudront bien venir à leur secours, soit en leur donnant une somme de 1.000 livres, soit en les autorisant à vendre jusqu'à concurrence des argenteries, linges ou meubles repris dans l'inventaire... »

Le Directoire accorda 150 livres pour septembre, octobre, novembre et décembre, chaque mois, à prélever sur la pension du 1er janvier.

Denis Gury, le sacristain depuis 37 ans, obtient une pension de 150 livres en 1793.

Le P. Simon, de Reims (Pierre Bicé), vêtu le 19 septembre 1735, à 15 ans, tonsuré le 11 juin 1740 à Boulogne, ancien gardien à Coulommiers (1760), puis à Meudon, où il desservait la Verrerie de

Digitized by Google

Sèvres, ancien maître des novices, est détenu au Séminaire de Reims depuis le 8 brumaire an II. Ses nièces le font vivre [1].

La vente mobiliaire eut lieu le 9 février 1792, par les soins de l'huissier royal Antoine Miche-Mené. Deux grilles de fer (dont celle de communion) montèrent à 304 livres. L'autel majeur, orné de colonnes, tableau, retablement d'ordre ionique et fronton, 410 livres. La grille de communion de la chapelle, 224 livres, à la fabrique de Rilly. Six vieux tableaux « très défectueux », 20 livres. Onze vieux tableaux représentant des capucins, 10 livres 1 s. Deux vieux globes ou mappemondes, 18 livres, à M. Bertrand, maître ès-arts à Reims. Total général : 4.041 livres 7 s.

Presque tout le mobiler fut acquis par des revendeurs. Le 4 juin 1793, l'huissier Mené vendit encore au citoyen Hervieux pour 68 livres 5 s « un mausolée en marbre de différentes couleurs qui se trouve démoli dans l'église [2] ».

[1] Le *Manuel* du P. Dominique donne le nom d'un Frère Adrien Bicé de Reims, vêtu le 16 novembre 1748, à l'âge de 20 ans. — Le 26 janvier 1792, étant encore à Meudon, le P. Simon écrivait une lettre aux administrateurs de Seine-et-Oise : « L'état précaire dans lequel se trouvent les Capucins de Meudon et dont l'incertitude est encore augmentée par l'assurance que vous leur avez donnée qu'incessamment vous leur feriez signifier l'arrêté que vous avez pris à leur égard et qui les transfère dans le couvent des ci-devant Augustins dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye, dit les Loges, les engage à vous supplier... de déterminer enfin leur sort. Depuis un an qu'ils vivent ou plutôt qu'ils languissent sous les ennuis de l'incertitude, ils ont perdu nombre de leurs confrères qui, fatigués de n'être pas fixés, se sont déterminés à quitter la vie commune. Aujourd'hui qu'ils sont plus incertains que jamais, ils ne peuvent ni se procurer aucune des provisions nécessaires à la vie, ni faire cultiver leur jardin... Ils ont donc l'honneur de vous supplier de fixer leur incertitude en déterminant leur état ».. Arch. S.-et-Oise, Cap. de Meudon, série Q.

[2] Arch. dép. Marne, série L.

Digitized by Google

En tant que biens nationaux, l'église et le couvent des Capucins furent acquis en 1792 par un certain Leplat, négociant à Bruxelles. L'église fut démolie ; mais le couvent subsista encore un peu de temps et servit d'abord d'hôpital militaire pour les Français. Il fut ensuite démoli en partie. Il ne reste donc plus guère que le vaste terrain de l'ancien jardin. A la place du couvent on a élevé des bâtiments pour une filature de laines, « à l'usage de la manufacture de Reims ». Ce fut ensuite la filature de M. Ponsardin fils.

En février 1837, M. Félix-Henri La Chapelle, filateur, propriétaire de la filature dite des Capucins. trouva les deux pierres de la fondation de 1613 [1].

La filature appartenait en 1905 à M. Benoist. La cloche des Capucins d'avant la Révolution existe toujours. Elle a même passé par le feu lors de la guerre européenne. Elle en garde les blessures. Ce qui ne l'empêche pas de pouvoir sonner encore. Elle date du XVIIe siècle. Elle a 213^mm de diamètre et 170^mm de hauteur. Son poids est de 6 k. 5. Elle porte l'inscription : IHS. MA. FRANCISCVS.

II. — Epoque moderne

La troisième fondation

Les Capucins sont revenus à Reims en 1891. Leur maison fut fondée à la suite de la création du cimetière de l'Est. Ils y conduisaient les morts (*La Croix de*

[1] D'après les *Monuments religieux de la ville de Reims*, 2e partie. Mémoires de Bidet. Bibl. Reims, manus. 1606, p. 68.

Digitized by Google

Reims, 11 avril 1891, et le *Bull. dioc. Reims*. 16 mai 1891). La circulaire du P. Prosper de Martigné, provincial, faisant connaître la nouvelle maison, est du 7 mai 1891. Le P. Bernard d'Andermaft, général de l'Ordre, venu à Reims cette année-là, s'en occupa. Il y eut d'abord un patronage, au n° 182, faubourg Cérès. Puis on bâtit un couvent, 135, rue de Courcelles, en Clairmarais.

M. l'abbé Lelong fut le premier Père temporel. Le P. Florent fut le premier président. Trois mois après, juillet 1891, ce fut le P. Benoît-Joseph, de Nantes. On y garde encore le souvenir de Madame Abelé de Muller, la grande bienfaitrice.

L'année 1903 fut celle des expulsions dont on trouvera le récit dans le *Bull. dioc. Reims*, 1903, p. 161, 165, 198, 214, 225, 317, 327 et 340, et dans les journaux locaux.

En 1895, par les soins des religieuses Réparatrices, fut exécuté un grand tableau avec miniatures intitulé : *Nécrologe de l'ancien couvent des Capucins de Reims*, 1617-1787. Il mesure 0.41 × 0.53. On lit dans le coin inférieur : « Au R. P. Patrice (de Clermont) Souv. de n. Ret. 1895. A. R. » Cette œuvre est aujourd'hui conservée aux archives provinciales des Capucins de Paris.

Au moment d'un incendie déclaré dans le quartier de Clairmarais, le 2 janvier 1903, les Capucins ont eu l'occasion de reprendre leur tradition de dévouement en pareille circonstance.

« Nous devons signaler, dit l'*Eclaireur de l'Est* (3 janvier 1903), la présence des capucins, les RR. PP. Etienne et Elie et de cinq membres de cette congré-

Digitized by Google

gation qui, pour la circonstance, a été autorisée. Ces dévoués citoyens sont arrivés les premiers et se sont faits remarquer par leur activité à combattre le fléau ».

Le couvent de Clairmarais. épargné par les incendies de la guerre, avait cependant reçu quelques bombes. En 1920, il a été complètement brûlé par un lot de café torréfié, par le fait d'une épicerie en gros qui l'avait acheté de M. Ménage, le fameux liquidateur.

Le couvent et l'église des Capucins de Clairmarais furent d'abord dédiés à saint Joseph, puis en 1899 à l'Immaculée Conception.

Le Tiers-Ordre.

Le Tiers-Ordre séculier avait été assez bien reconstitué. Dès août 1864, les *Annales Franciscaines* en constatent l'existence. Vers 1884, les Sœurs, en 1886 les Frères acquèrent une vie nouvelle à la suite de l'Encyclique de Léon XIII sur l'institution séraphique. M. l'abbé Péchenard (plus tard évêque de Soissons) dirige les Fraternités.

En 1896 se tient à Reims le Congrès du Tiers-Ordre. Un gros volume donne le récit de ces événements. Il est dû au P. Adolphe de Bouzillé, commissaire général de ce Congrès, et il est intitulé : *Actes du troisième Congrès du Tiers-Ordre Franciscain, tenu à Reims, du 17 au 21 août* 1896, Le Mans. Œuvre de Saint-François d'Assise, 1897, in-8 de [vi]-623 pages. A ces assises les religieux de Reims prirent naturellement une très notable part.

En 1912, la Fraternité du Tiers-Ordre se réfugia

Digitized by Google

dans l'ancien local des Cordeliers, rue de Mâcon. Un superbe vitrail, *Saint François chantant le cantique des créatures*, éclairait ce lieu de réunion. On avait retrouvé, sur une muraille et sous un blanc de chaux, une peinture ancienne représentant saint François. Cette peinture était peut-être du xve siècle. La guerre a tout détruit.

Pour le Tiers-Ordre, l'abbé Thinot, organiste de la Cathédrale, composa sa très douce mélodie du Cantique du Soleil, l'une des plus pures compositions musicales qu'ait inspirées ce thème si connu.

On aura une idée de ce qu'est un Tertiaire rémois en plein xxe siècle, en lisant les pages émues consacrées à Gaston Mathern, dans les *Annales Franciscaines* de 1916, par F. Coronat (P. Etienne, de Paris).

Les Supérieurs.

Le P. Benoît-Joseph Ménard, de Nantes, fut le premier supérieur du couvent de Clairmarais depuis juillet 1891 jusqu'en 1894. Une notice sur ce prédicateur a été insérée dans les *Annales Franciscaines* (45e année) en février, mars et avril 1907.

Ses successeurs ont été :

1894-1897 : P. Etienne (Edouard Benoît), de Paris, premier gardien, né le 4 mai 1855. Vicaire du couvent de 1897 à 1903. Le P. Etienne, grand propagateur du Tiers-Ordre, a écrit dans les *Annales Franciscaines ;* il dirige la *Revue sacerdotale du Tiers-Ordre*. Il a édité les *Miettes Franciscaines*, revue, 48 livraisons de mars 1911 à août 1914.

Digitized by Google

On a de lui, sous son nom de religion, ou du siècle, ou anonyme :

Cantiques à saint Antoine de Padoue, arche du Testament (Reims, Monce, 1896), brochure de 17 p.

Mon Dieu et mon tout. La sainte Messe, Paris et Reims (Pluche, 1898), broch. de 20 p.

Statuts des Fraternités sacerdotales du diocèse de Soissons, précédés d'une lettre de Mgr Péchenard, évêque de Soissons (Coll. de propagande. Série sacerdotale, n° 3), Reims, impr. Jeanne-d'Arc, janvier 1913, broch. de 10 p.

Pèlerinage des Miettes Franciscaines à Assise, Rome, l'Alverne..., du 9 au 24 avril 1912, 8 pages.

Conditions d'efficacité du Tiers-Ordre, Paris et Reims, 1912, in-24 de 37 p.

Le Tiers-Ordre d'après la Liturgie. Explication des cérémonies de vêture et de profession, 1912, in-12 de 48 p.

Aux Prêtres Tertiaires. Un mot d'ordre sur le Tiers-Ordre de saint François, Reims, 1913, broch. de 12 p.

L'Idéal Franciscain, Reims, 1914, in-12 de 48 p. (Coll. de propagande A, série pour les fidèles, n° 6).

Au seuil du Tiers-Ordre franciscain, Reims, 1914, in-12 de 32 p. (Coll. de propagande, n° 2).

Le Tiers-Ordre et les Œuvres paroissiales, Reims, 1914, in-12 de 32 p. (Coll. de propag. A, série pour les fidèles, n° 5).

Le Code du Tertiaire, pochette de 12 feuilles mensuelles, Reims, 1913.

Cérémonial de vêture et de profession simultanées dans le Tiers-Ordre de saint François d'Assise, Reims, 1911, in-12 de 15 pages.

Digitized by Google

Prières du matin et du soir, en usage chez les FF. MM. Capucins, Paris, 1902, in-12 de 60 pages.

Rivo Torto, 4, rue de Mâcon, Reims (bulletin polygraphié), depuis octobre 1920. En tête un dessin de Sénéchal.

Saint François chez les Ligueuses. Conférence faite le 7 février 1917, *à Paris, au Secrétariat central de la Ligue patriotique des Françaises*, Reims et Lourdes, 1917, in-16.

L'Aiguillon du Tiers-Ordre pour la région de la Marne, l'Aisne et les Ardennes, revue mensuelle, depuis le 1er janvier 1923.

1897-1900 : P. Léopold Chanteloup de Chérancé, né le 11 juillet 1838. Ecrivain très distingué et prédicateur remarquable. Sa bio-bibliographie se trouve p. 63-65 de mon travail *Les Frères mineurs Capucins d'Angers*, Angers, 1909, in-8 (avec portrait). A Reims, cet auteur a publié :

Le pemier évêque de Châlons [Saint-Memmie], Châlons, 7 août 1898. Reims, Monce (1898), in-8. L'orateur y montre le disciple de saint Pierre, l'apôtre, et sinspire de la biographie écrite par le P. Rapine.

Saint Quentin, apôtre du Vermandois et martyr. Saint-Quentin, 23 *octobre* 1898. Reims, Monce, in-8... Ce saint « apôtre incomparable en qui nous saluons toutes les grandeurs humaines : l'élu de Dieu, le témoin du Christ, le martyr » (p. 4).

Sainte Claire d'Assise (Paillard à Abbeville), in-12.

Saint Antoine de Padoue, Lille, Lefort, in-8.

Pendant son séjour à Reims, le P. Léopold s'est occupé surtout de l'administration du couvent et de l'évangélisation du pays, et il y a peu écrit.

Digitized by Google

1909-1909 : P. Florent, de Saint-Quentin-en-Mauges (Joseph Lizée), né le 23 octobre 1855. Gardien à Versailles en 1891. *Floret adhuc.*

Les morts.

Au cours du siècle passé et jusqu'à nos jours, le nécrologe rémois s'est augmenté de plusieurs noms.

Le *Necrologium Cap. Galline*, p. 53, et le *Bulletin du diocèse de Reims*, 1903, p. 251-252, font mention du P. Pierre-Baptiste, de Reims, mort à Manrèse (Espagne), chez les Capucins de Toulouse, le 27 octobre 1883.. Louis-Marie-Joseph de Muller, né le 29 avril 1826, doué du don des langues, avait d'abord été consul du Danemark dans l'Amérique du Nord, puis zouave pontifical. Il est à Castelfidardo et c'est dans ses bras que meurt le général de Pimodan. Il se fait capucin, émet ses vœux à Versailles le 2 août 1863, et en 1870, il opte pour la province de Lyon. Son talent de peintre lui sert à orner les chapelles de nos couvents.

On garde encore à Reims le souvenir du saint Père Armand de la Guerche, mort le 20 mai 1898, à Reims. Pie Chaumet était son nom séculier. Il était fils d'un notaire. Sa mère s'appelait Adélaïde-Marie-Joseph Bidard de la Noë. Il était né le 2 novembre 1860. Il résida à Reims de 1893 jusqu'à sa mort. Il y fut « aumônier des dernières prières ». Son attitude, toujours pieuse et recueillie dans l'exercice de ce saint ministère, avait frappé un grand nombre de personnes de la ville ; cet humble religieux, qui n'avait fait à peu près aucune connaissance dans la ville, était cepen-

Digitized by Google

dant très connu et réputé comme un saint dans la population de Reims, tout autant que dans les couvents de son Ordre [1] ».

Le P. René Guérin, de Nantes, né le 15 mars 1859, vêtu le 8 septembre 1876. Il prêcha à Reims les trois dernières semaines du Carême de 1921, à la Cathédrale [2]. Il mourut subitement le lundi de Pâques dans la gare de Reims, au moment de reprendre le chemin de Couvin, sa résidence. *Annales Franciscaines*, mai 1922, p. 137-141, art. signé Edo (P. Eugène d'Oisy). *Les F. M. C. d'Angers*, Angers, 1907, p. 66 et 67.

Le P. Ephrem de Treizevents (Jules Biret), né le 2 mars 1872, vêtu le 8 septembre 1891, mort à Reims, le 12 octobre 1921, au bout de trois mois de résidence. (Cf. *Annales Franciscaines*, janvier 1922).

Il avait fait ses études au Petit Séminaire des Sables-d'Olonne, puis au Juvénat séraphique de 1889 à 1892. Il avait reçu la prêtrise à Nantes, le 29 juin 1901. Il avait déjà séjourné une première fois à Reims en 1912.

Le P. Marcel, de Reims (Xavier Théresette), né le 22 mai 1890, vêtu le 15 août 1907, tué à la guerre étant sous-lieutenant, le 27 février 1916. Sa vie a été écrite par le P. Jérôme Richer de Paris : *Le sous-lieutenant Xaxier Théresette, en religion Frère Marcel de Reims*, par le capitaine J. R., Paris, 1917, in-19, et dans les *Ann. Francisc.*, an. 1916.

[1] Cf. *Annales franciscaines*, septembre 1898, p. 24-31.

[2] Le Carême de la Cathédrale fut précédemment prêché en 1912 par le P. Etienne, de Paris, et en 1914, par le P. Abel, de Saint-Pierre-d'Entremont.

Digitized by Google

Le Fr. Désiré, de Reims (Edouard-Léon Miané), né à l'Hôtel-Dieu de Reims, en janvier 1884, vêtu le 8 septembre 1913, tué à la guerre, le 22 septembre 1917. Le P. Clovis Leborgne, de Provins a écrit sa biographie : *Un moine soldat modèle, le sous-lieutenant Léon Miané, Fr. Désiré, de Reims*, Blois (1918), in-12.

Digitized by Google

CHAPITRE TROISIÈME

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Pour faire suite aux notes données sur la prédication des Capucins à Reims, sera-ce de la prétention exagérée que de traiter de l'histoire littéraire de ces mêmes capucins rémois ? Nous le faisons avec la modestie qui convient à un tel sujet, sous un titre qui n'a de prétentieux que le nom.

I. — *P. Joseph de Morlaix*. C'est le premier nom qui se présente. Le P. René, de Nantes (*Etudes Franciscaines*, t. XXV et XXVI (1911), a écrit la biographie de ce grand religieux. Né d'une excellente famille bretonne en 1606, Nouel de Kerven se fit capucin en 1622 à Angers, sous le nom de Joseph de Morlaix. Sur la demande de Frédéric-Maurice, duc de Bouillon et prince de Sedan, le P. Joseph fut nommé préfet de la mission de Sedan nouvellement instituée par la S. Congrégation de la Foi, le 3 décembre 1640. C'est à ce ministère apostolique que se rattache la *Lettre du sieur Crescentian de Mont-Ouvert, adressée par forme de relation au sieur Métayer, jadis Ministre de Lusignan et maintenant professeur de la foy catholique en l'Eglise romaine... avec la réfutation de trois presches du sieur Du Moulin, tirées des sermons du P. Joseph de Morlaix, capucin*. Reims, Bernard, 1641, in-8°.

Le P. Joseph réfute son adversaire protestant, ou

Digitized by Google

plutôt l'oblige à ne parler que de l'objet précis de la controverse religieuse et lui reproche ses divagations inutiles.

Du Moulin répliqua en employant l'ironie contre son adversaire et fit paraître : *Le Capucin ; traité auquel est écrite l'origine des Capucins et où leurs vœux, règles et disciplines sont examinés.* Sedan, 1641, in-8°. Le P. Joseph opposa à cette satire un nouvel ouvrage aujourd'hui perdu [1].

C'est pendant cette mission de Sedan que le P. Joseph de Morlaix fut appelé à prononcer ce panégyrique à Reims :

Oraison funèbre sur la mort du très hault, très puissant et très magnanime Mgr François de Lorraine, prince de Joinville, prononcée en l'église Saint-Pierre de Reims, en présence de très illustre et très précieuse princesse Mᵉ M. Françoise de Lorraine, abbesse de ladite église, et de tous les Ordres de la ville. Reims, Simon de Foigny, 1640 (et à Paris, Denys Thierry, 1640), petit in-4°. Ce discours funèbre parlait d'un petit-fils du P. Ange de Joyeuse et s'adressait à une de ses petites-filles. Ce qui explique ces paroles : « Votre grandeur, Madame, ne pouvoit choisir hors la liaison de son sang, un amour plus intéressé que le mien en la faveur de nostre Prince ».

Le P. Joseph de Morlaix deviendra un prédicateur célèbre. Il aura plus tard les honneurs de la *Muse historique* de Loret (année 1668), et sera nommé chanoine de la Cathédrale de Paris [2].

[1] Cf. Boulliot, *Biographie ardennaise*, t. II (1830), p. 68-71. Voir aussi *Le capucin deffendu contre les calomnies de Pierre Dumoulin*, par G. Cacherat, Paris, 1642, in-8°.

[2] Cf. Bernard de Bologne, *Bibliotheca scriptorum ordinis minorum S. Francisci capuccinorum*, Venise, 1747, in-fol., p. 156.

Digitized by Google

II. — *P. Archange Ripault, de Paris.* Ce Père fut gardien à Reims. Mais je ne veux citer ici que pour mémoire ses deux ouvrages, l'un de piété, l'autre de polémique :

La divine naissance, enfance et progrez admirable de l'âme au saint amour de Jésus et de Marie... Paris, Cramoisy, 1631, in-8.

Abomination des abominations des fausses dévotions de ce temps. Paris, Cramoisy, 1632, in-8 ; Paris, 1633. L'on ne peut plus lire de pareils ouvrages qui sont démodés entièrement. Ces pages nous semblent être un fatras sans nom [1].

III. — *P. Théophile de Reims.* Ce religieux, novice à Meudon, le 21 septembre 1611, mort à Saint-Honoré, le 26 décembre 1653 (d'après le f. fr. 25045), fut compagnon du V. P. Honoré Bochard de Champigny. Il a laissé une déposition sur les vertus, la sainteté de vie et la mort de ce vénérable religieux. Elle est aux archives de la Haute-Marne, à Chaumont. L'abbé Mazelin l'a publié dans son *Hist. du vén. serviteur de Dieu, le P. Honoré, de Paris*, Paris, 1882, in-12, p. 425-436. Le P. Théophile est un des témoins de la mort du P. Honoré, survenue en 1624. Il fit sa déposition le 20 septembre 1635. Ses souvenirs remontent à 1609 ou 1610. Si cette date est bien exacte, il s'en suit que le P. Théophile connut le P. Honoré à Chaumont-en-Bassigny et avant d'entrer dans l'ordre [2].

[1] Cf. Bernard de Bologne, *Bibliotheca*, p. 30, et E. Du Pin, *Table univ. des aut. ecclés.*, XVIIIe siècle, t. II, col. 1967.

[2] Sur le manuscrit de Chaumont, les dates 1609-1610 semblent bien de la même main, mais elles sont postérieures à la rédaction du mémoire, m'écrit l'archiviste, M. Delessart.

Digitized by Google

IV. — *P. Sébastin de Senlis*. Grand contemplatif, contemporain du P. Joseph du Tremblay, ce Père est mentionné avec beaucoup d'éloges par Bernard de Bologne. *Bibl. cap*. Venise, 1747, p. 227-228 Il m'intéresse à cause de son livre : *Les Maximes du Sage pour le Règlement des Mœurs. Dédiées à Monseigneur le Chancelier*. Paris Sébastien Huré, rue Saint-Jacques, à la Visitation, MDCXXXXVIII. La dédicace est signée : « De vostre couvent des Capucins de Reims, ce 12 décembre 1647 », et l'approbation du P. Innocent, général, est aussi datée de Reims, 7 avril 1647, et celle des théologiens, du 28 mai 1647, toujours à Reims. Ce qui fait croire que *les Maximes* furent composées pendant un séjour de l'auteur à Reims. Le 6 janvier 1648, de Reims, le P. Sébastien envoyait son livre au Chancelier de France Séguier, avec une lettre où il disait en terminant : « Estant âgé de 68 ans et tout plein d'infirmitez languissantes, mes supérieurs me dispensent des austérités des saints. Si vostre Excellence me veut faire quelque aumosne pour l'amour de Dieu, elle servira pour ma nourriture ; et M. Saulger prendra soin de me le faire tenir, si vous l'en voulez charger ».

Dès ce temps-là. la littérature ne nourrissait déjà pas son homme.

La dédicace des *Maximes du Sage* fait aujourd'hui un peu de peine à lire. Elle paraît trop hyperbolique. L'auteur regarde Séguier « comme un homme tout divin que Dieu a donné au monde, pour l'instruction des bons Esprits qui veulent purifier leurs mœurs et régler leurs passions ».

L'ouvrage est lui-même d'agréable lecture. Il ren-

Digitized by Google

ferme une philosophie chrétienne et aimable ; il pousse au plein détachement du monde, au seul amour de Jésus-Christ.

L'enseignement aboutit toujours à quelque citation patriotique. En dehors de là, l'auteur cite Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin, Corneille à Lapide, puis Platon, Aristote et Plotin, Philon, Epictète, Hippocrate et Plutarque, Théophraste, Sénèque Tacite, Jules César, Juste Lipse et Marcille Ficin.

Le P. Sébastien de Senlis ne manquait pas de lectures. Il avait aussi du style, un style clair, limpide sans trop de relief même, et de la psychologie :

« La dissimulation et la fourberie sont deux pestes dangereuses qui nuisent beaucoup aux esprits simples ; tous ceux qui pratiquent ces deux vices en font un art très subtil qui cache la vérité des choses pour tromper les âmes franches qui marchent et qui agissent avec candeur. Certes, c'est un masque redoutable qui couvre de pernicieux desseins, et un piège si adroitement tendu qu'il n'effraye personne de ceux qu'on y veut surprendre. Les raffinez qui s'en servent accablent de compliments ceux qu'ils veulent ruiner ; ils ont une perfidie instruite et un amas de préceptes fort subtils pour parvenir à leur fin ; et ils n'usent de sermens pour l'ordinaire que pour mieux tromper les incrédules qui se confient à leur foy, *amplectando nectant*. Quand on examine leurs belles paroles et leurs gestes étudiez, on ne trouve sous ces belles apparences que de petits esprits fourbes dont toute la capacité consiste à déguiser une affaire et à n'y avoir ny foy, ni justice quand il s'agit de leurs interests. Ce

Digitized by Google

sont à vray dire de très dangereux caméléons qui prennent toutes les couleurs excepté la blanche ; sous certains visages d'hommes qui nous semblent doux en apparence, nous y remarquons des monstres à deux cœurs et des esprits doubles que sont beaucoup plus à craindre que les tigres et les lions. *Oves sunt habitu, astutia vulpes, actu et crudelitate lupi* (S. Bernard). Et comme les poisons et les parfums sortent du sein d'une mesme terre, de mesme les perfidies et les plus insignes nous viennent ordinairement de ceux dont nous nous défions le moins » (p. 193-194).

Le sage — c'est le vrai chrétien — « se plaît dans les tourments, ainsi que font les oiseaux dans l'air et les poissons dans la mer... Il est durant cette vie, comme Jésus-Christ à la croix, qui a d'un costé un bon larron qui confesse ses mérites, et de l'autre un scélérat qui le tente et qui vomit des blasphèmes contre sa divine majesté ; si les bons le louent et le chérissent en veue de sa vertu, les meschans l'ont en horreur pour ce mesme sujet » (p. 439) [1].

V. — *Le P. Silvère, de Reims*, composa *la Pratique intérieure d'un vray Pénitent*. Mais je ne connais cet ouvrage que par l'approbation du P. Innocent de Calatagirone, min. gén. du 1er novembre 1644, placée en tête des *Epistres morales* du P. Sébastien de Senlis. Paris, Michel Sohy et Gervais Alliot, 1645. Voir sa notice dans la liste des P. Gardiens.

VI. — *P. Bernard de Paris*. Renée de Lorraine était la fondatrice des Capucins de Reims. Sœur de

[1] Cf. Bernard de Bologne, *Bibliotheca*, p. 227. — Ellies du Pin, *Table universelles des auteurs ecclés.*, xviie siècle, t. II, col. 2084.

Digitized by Google

Mgr Louis de Lorraine, elle était abbesse de Saint-Pierre. Ce fut là l'origine du ministère que les capucins exercèrent auprès de l'abbaye Saint-Pierre-aux-Nonnes.

Renée de Lorraine étant morte en 1627, le P. Gardien des Capucins fit son oraison funèbre : *Discours funèbre faict à l'anniversaire de feu... Madame Renée de Lorraine, abbesse de Saint-Pierre de Reims, par le R. P. B. D. P., gardien du couvent des PP. Capucins de Reims, le* 25 *juin* 1627, *en la présence de Mgr l'archev. de Reims ; de Mgr de S. Denys, nepveu, et de Mlle de Joinville, niepce de ladite dame.* Imprimé par le commandement de Mme de S. Pierre et de tout son couvent. Reims, Simon de Joigny (1627), in-8.

C'était là surtout l'acquit d'une dette de gratitude. En 1650, le général et le provincial des capucins, sur la réquisition de l'archevêque de Reims, accordèrent aux religieux la permission de s'occuper des Nonnes de Saint-Pierre.

VII. — *P. Paulin de Beauvais.* Ces bénédictines de Saint-Pierre occupaient certainement le cerveau des Capucins à cette époque [1]. D'un P. Paulin nous avons *Le tableau parfait de la vie spirituelle et religieuse es vies de Sainte Bove et Sainte Dode, fondatrices de l'abbaie roiale de S.-Pierre de Reims.* A Reims, Pottier, MDCLV, in-8. Ce gros volume est dédié à Marguerite-Angélique de Béthune, abbesse du monastère. L'auteur mourut en achevant son livre. A la fin de

[1] En juin 1626, le fameux P. Archange de Penbrock passe à Reims. Il va à Saint-Pierre-aux-Nones. Coquault signale ce passage. *Mémoires*, t. V, f° 140.

Digitized by Google

l'avant-propos on mit ce sonnet qui donne l'idée de ce qu'est l'ensemble :

Rémois, Pavlin, revit en ses doctes escrits :
Tu le vis maintes-fois paraître dans tes Chaires,
Plein d'un zèle fervent prescher les saints mystères
Et le culte, qui fait les Bien-heureux Esprits.

Il mourut, mais la mort ne l'aura pas surpris,
Il sceut bien qu'il étoit l'un de ses tributaires :
Qu'elle moissonne tout, courtisans, solitaires,
Ceux qui sont dans l'estime, ou bien dans le mespris.

Il l'attendit, faisant de ses Saintes l'Histoire
Donnant jour aux Vertus, qui bâtissent leur Gloire
Puis expira si tost que leur tableau fut peint :

Croirois-tu que celuy qui finit de la sorte,
En qui vivant, la vie estoit à demy morte
Et tout l'homme destruit, n'est pas mort comme un Saint ?

Par vn sien Amy.

La dédicace était modestement signée de ces initiales : F. P. D. B. P. C., et j'imagine qu'il faut lire F. Paulin de Beauvais, prédicateur capucin. C'est ce religieux qui mourut à Saint-Honoré, le 10 mars 1654, après trente ans de religion (le 17 mars 1657 d'après le P. Maurice d'Epernay). Dans son 103e Eloge, ce Père dit que le P. Paulin prit l'habit à Amiens « sous les ailes du P. Aubin, d'Amiens » le 21 juin 1625, loue ses talents de prédicateur à tel point qu'on l'appela l'*Evangéliste* ; le P. Paulin prêcha douze ans à Paris notamment à Saint-Paul et à Notre-Dame.

On lui attribue par ailleurs une *Défense de l'humilité séraphique ou Apologie pour le droit de voix*

Digitized by Google

active et passive qu'ont les religieux laïcs Frères Mineurs Capucins en toutes les élections de leur Ordre. Paris, 1642, in-8. *Oraison funèbre de Louis XIII.* Paris, 1644, in-8 et *De la Visite du S. Sacrement*, in-8 [1].

VIII. — *P. Hyacinthe, de Reims.* Nous sommes ici plus à l'aise pour louer pleinement l'écrit, dont nous allons dire un mot et qui est l'unique production littéraire de son auteur.

Le P. Hyacinthe, de Reims, avait pris l'habit à Troyes le 24 novembre 1621, sous la maîtrise du P. Jérôme, de Rouen. Il devint « le plus grand homme d'oraison et de contemplation que la religion des Capucins ait vu naître » [2].

Il passa quinze années de sa vie en compagnie du P. Joseph du Tremblay, devint son confesseur et l'assista à sa mort en 1638. Il fut lui-même maître des novices à Troyes, à Amiens et à Reims. Il mourut subitement à Saint-Honoré le 17 septembre 1666.

Un ms. inédit de lui a été publié à Calais en 1888 par le P. Emmanuel de Lanmodez *Remarques sur les vertus et la mort du T. R. P. Joseph Le Clerc du Tremblay*, in-12 de 24 p. C'est là un véritable portrait moral de l'Eminence Grise. De plus ces pages n'ont pas une simple valeur littéraire. Elles constituent un document historique. Elles indiquent les traits principaux de l'âme du P. Joseph, ses vertus, son amour pour le peuple et pour la France, son mépris des honneurs, son zèle pour la conversion des âmes, son

[1] Bernard de Bologne, *Bibliotheca*, 1747, p. 205.
[2] *Eloges.* f. f. 25046.

Digitized by Google

amour pour la réforme du clergé et pour la propagation de la Foi, son amour pour tous les ordres religieux. Le P. Hyacinthe décrit enfin la dernière maladie et la mort. Son livret est plein d'onction

Le P. Emmanuel n'a malheureusement point dit où se trouvait le ms. du XVIIe siècle qui servait de fondement à son édition. C'est, je crois, un ms. des Calvairiennes de Morlaix, ou de Machecoul.

IX. — *P. Jean-François, de Reims*. Dozel était son nom séculier. On le trouvera dans la liste des gardiens du couvent.

On a de lui deux ouvrages qui mériteraient une longue étude :

1. *La vraye perfection de cette vie dans l'exercice de la présence de Dieu. Livre qui enseigne méthodiquement et solidement les principales pratiques de dévotion, et tous les degrez de la vie intérieure, depuis son commencement jusques à sa fin dans cet Exercice de la présence de Dieu...*

La première édition est de Mons, 1635 et dédiée par le libraire à Mathias Bar, abbé de Vicoigne. D'autres éditions sont de Paris, 1638, 1645, 1660 et 1669.

C'est encore à une abbesse de Saint-Pierre de Reims qu'avait été dédié ce travail, « à Madame d'Orléans », ensuite abbesse de Maubuisson [1]. La première approbation de *La vraye perfection* est du 22 mai 1637. Un capucin avait mis en tête quelques

[1] Catherine-Angélique d'Orléans-Longueville, *Gallia Christiana*, tome IX (1751), col. 277, Abbesse de Saint-Pierre de 1644 à 1653.

Digitized by Google

stances (37 de 6 vers de 8 pieds) offertes « à l'âme dévote qui se veut faire un paradis sur la terre ».

Ce dieu mort, cet homme immortel
S'immole sur le mesme autel
Où tu luy dois un sacrifice,
Tu sçais bien qu'il est l'offensé
Et cependant il fait l'office
Du criminel qui l'a blessé.

Il faut plonger ta volonté
Dans l'abysme de sa bonté
Par une aveuge obeyssance,
Et luy faire voir que ton cœur
Ne se pique de complaisance
Qu'en ce qui plaist à sa Grandeur.

Les autres vers ne valent pas toujours ceux-là qui du reste ne sont pas très extraordinaires.

Au nombre des approbateurs du livre, il y a André du Val (1638) un des supérieurs des Carmélites françaises, et le P. Evangéliste, de Reims (1645) mort en 1649.

La première partie du livre parut aussi à Paris chez la veuve Nicolas Buon, 1651, in-8 ainsi que la seconde partie. Mais ce sont déjà des « troisième édition ». L'ouvrage alla jusqu'à la cinquième. Paris, Denys Thierry, 1669, in-8, pour la première, comme pour la seconde partie. Celle-ci contenait les « dernières dispositions pour entrer dans l'Union, de l'oraison d'union ou contemplation et des autres choses qui concernent cet estat. »

De fait le premier volume est consacré plus particulièrement à l'oraison, à l'office divin, et au bon usage des sacrements de pénitence et d'Eucharistie.

Digitized by Google

Le second expose les six degrés nécessaires à franchir pour aboutir à la perfection religieuse, c'est-à-dire le dépouillement de l'âme, l'acquisition des vertus et des dons de l'Esprit-Saint, la connaissance amoureuse des divines volontés, la pureté d'intention, l'abandon et le repos en la conduite de Dieu. La fin, c'est l'union avec ce même Dieu.

Ou autrement : la première partie contient les principales pratiques de dévotion et une pratique générale pour toutes les actions ; la seconde expose tous les degrés de la vie intérieure depuis son commencement jusqu'à sa perfection, et s'adresse « aux âmes saintement ambitieuses d'une haute perfection, pour les animer en leur bon désir, contre ceux qui condamnent l'estat de contemplation et d'union avec Dieu ».

Cette seule citation montre l'esprit dans lequel est conçue *La vraye perfection*. De nos jours, avec le retour aux saines idées mystiques, on ne parlerait pas autrement. C'est dommage que le P. Jean-François, de Reims, ne soit pas plus connu ni étudié. Il a bien eu au dix-septième siècle sa petite place au soleil dans l'histoire littéraire du sentiment religieux en France. Je trouve même le P. Jean-François supérieur au P. Benoît de Canfeld dont on fait cependant beaucoup d'état aujourd'hui et avec raison. Mais on parle de ce dernier seulement.

2. Le P. Jean-François, de Reims, donne mieux encore la mesure de son talent dans son autre livre qui est à vrai dire son premier-né. *La Vraye Perfection* est d'une doctrine sûre, profonde et traditionnelle. Mais la forme paraît plus parfaite encore dans

Digitized by Google

le Directeur Pacifique. Ce dernier ouvrage est également plus pratique et d'une psychologie plus humaine et plus suave. Il s'y respire un air de douceur qui contraste avec l'atmosphère janséniste ambiante. *La Vraye Perfection* est pour les aigles. *Le Directeur Pacifique* est pour les colombes.

La première édition du *Directeur Pacifique* est de Paris, 1632. Il y en a d'autres en 1633, 1643 et 1645 à Reims chez Hécart, en 1634 à Paris chez Samuel Thiboust, in-8 en trois volumes, en 1639 à Paris chez Mathieu Guillemod, en 1658, 1668 chez N. Buon à Reims, en 1666 à Paris chez le même N. Buon, en 1692 à Lyon. Celle-ci est dite avoir été revue et perfectionnée par l'auteur avant sa mort. Ce dont je doute fort et pour cause, le P. François étant mort en 1660.

La cinquième édition a pour titre exact : *Le Directeur Pacifique des consciences, qui donne à toute personne, tant religieuse que séculière, les résolutions sur les difficultez de conscience, en toutes sortes de sujets, avec les instructions nécessaires pour s'en bien servir dans la pratique. La manière de s'accuser clairement de tous ses pechez en confession, et d'y discerner le mortel d'avec le veniel. Ensemble plusieurs bons enseignemens, advis importans, et saintes pratiques, tant sur les devoirs principaux du Chrestien, que pour se délivrer de tous empeschemens, abus, tromperies, tentations, scrupules, et inquiétudes qui peuvent empescher ou retarder sa perfection...* Paris, Buon, MDCLVIII, in-8.

L'ouvrage avait paru d'abord sans nom d'auteur. La première permission est du 7 mai 1633. En

Digitized by Google

1638, le théologal de Reims G. Parent, et le vicaire général Dozet, frère de l'auteur, ajoutèrent leur approbation. Une édition fut dédiée à Françoise-Renée de Lorraine, abbesse de Montmartre, petite nièce des cardinaux Charles de Lorraine et Louis de Guise et petite fille du P. Ange de Joyeuse et sœur du duc de Joyeuse, grand chambellan du roi, et elle-même ancienne abbesse de Saint-Pierre de Reims (nommée à dix-huit ans à cette charge et morte en 1626 à quarante et un ans).

On voit que l'auteur a longtemps pratiqué la direction des consciences de religieuses, filles de saint Benoît ou capucines de la Passion. C'est pour elles qu'il écrit.

Trois parties divisent l'ouvrage. La première touche l'usage du sacrement de pénitence (scrupules, examen, contrition, occupation des fautes, satisfaction) — le discernement des péchés — les sortes de contrition — la direction.

La seconde partie regarde la conduite envers Dieu (amour de Dieu, tentations, vœux, travail, communion, inspirations, tribulations), envers le prochain (jugements téméraires, passions, rapports mutuels, distractions, injures...), envers soi-même (amour propre, des passions personnelles, du jeûne, des diverses sortes de consciences...)

La troisième partie élucide les questions proprement religieuses, les vœux, l'office divin, la clôture, les élections...

Il est à regretter qu'un pareil livre ne soit pas repris de nos jours et mis au point. Il en coûterait assez peu de travail. Et quelle mine précieuse ! Lisez

Digitized by Google

l'art. IV du liv. IV. Partie 1re : « Du soin que les supérieures doivent avoir de donner de bons confesseurs ordinaires et extraordinaires aux religieuses qui leur sont sujettes... » et l'art. V : « Que les supérieures des monastères doivent estre charitables à accorder des Directeurs à leurs filles... » et le chapitre : « des inquiétudes », et celui « de l'obligation des gens mariez ».

Il n'est pas étonnant qu'un tel livre de piété ait été couronné de succès.

D'après le P. Bernard, de Bologne (*Bibl.* Venise 1747, p. 147) le P. Jean-François, à sa mort, était en train d'écrire un troisième traité spirituel *quod ideo imperfectum reliquit.* J'imagine que c'était la troisième partie de son admirable livre *De la Vraye Perfection* [1].

X. — *P. Ambroise de Reims.* — Avec le P. Ambroise de Reims, nous entrons dans la littérature « missionnaire ».

La province de Paris, dont relevait Reims, possédait déjà plusieurs missions fondées par le P. Joseph du Tremblay : Galata et Pera, Smyrne et les îles de la Grèce [2]. Différentes annales ont rapporté jusqu'à nous les noms de certains missionnaires capu-

[1] Cf. E. du Pin, *Table univ. des aut. ecclés.*, XVIIe s., t. I, col. 1053.

[2] *Bull. cap.*, Rome, 1748, t. V, p. 390. Le P. Hyacinthe de Reims dit du P. Joseph : « Les missions étrangères de la Grèce, Pelestine, Syrie, Chaldée, Perse, Nouvelle-France, Angleterre et autres lieux, ont été commencées par lui et mises au point qu'elles étaient après sa mort. Il a protégé la mission d'Hybernie, il a fait celle du Maroc, il a donné la pensée au Pape d'établir la Congregation *de Propagande Fide* à Rome..., il a toujours eu une passion particulière pour établir un séminaire pour les Orientaux dans Paris, tant pour les instruire que pour le moyen aux Français

Digitized by Google

cins rémois. Un P. Evangéliste de Reims, envoyé par le P. Joseph, part pour l'Orient de Paris le 5 février 1626, il arrive à Constantinople le 7 juillet. Il revint mourir à Saint-Honoré en 1694. Le P. Furcy de Péronne [1] mentionne un P. René de Reims, missionnaire à Constantinople. C'est sans doute celui qui mourut en 1647. Un P. Félix, de Reims, est missionnaire en Acadie à la fin du XVIIe siècle [2]. Le 27 mai 1735, le roi recommandera à l'archevêque de Reims le P. Venant d'Arras, curé de Smyrne, venu en France quêter pour rebâtir le couvent brûlé de Constantinople. La quête sera ordonnée dans le diocèse pour le 20 août 1735 [3].

Le *Nécrologe* imprimé plus bas signale d'autres missionnaires rémois [4].

Le ms. du P. Ambroise de Reims se trouve à la bibliothèque de Châlons-sur-Marne, ms. 220. C'est l'original et il est inédit. Il a pour titre : *Divers voyages que le Père Ambroise, de Reims, capucin a fait en qualité de missionnaire apostolique depuis l'année* 1668 *iusques à celle de* 1687.

d'apprendre les langues étrangères ; et de fait il a fait imprimer des grammaires, des dictionnaires, catéchismes, nouveaux testaments, en turc, en arabe, en américain et en grec vulgaire... » *Remarques*, Calais, 1887, p. 17.

[1] Bibl. nat Paris, n. a. f. 4134. Dans la table, mais le volume lui-même, le second, manque

[2] Rapport du P. Ignace, de Paris, dans les *Archives canadiennes*, 1905, n° 18, publié par le P. Candide, d'après les Archives de la Propagande.

[3] Bibl. Reims, coll. mandements, n° 378, 1re liasse.

[4] Entre les années 1667 et 1687 qui correspondent aux années de mission des PP. Ambroise et Placide de Reims, le *Manuel* du P. Dominique énumère trente et un religieux de la province de Paris, non rémois, morts dans le Levant.

Digitized by Google

L'auteur est ce P. Ambroise, de Reims (Bernard Regnault) mort à Reims, le 22 janvier 1694, vêtu à Reims, le 9 décembre 1659, à 28 ans, et sans doute a-t-il apporté lui-même en France son ouvrage.

Il était parti de Marseille le 28 octobre 1668, par Malte (où il avait résidé deux ans avant de se faire religieux) et par Smyrne (où le P. Urbain, de Paris, était alors supérieur). Le P. Bernard, de Paris, custode de Grèce, résidait alors à Scio.

Le P. Ambroise résida d'abord à Naxos pendant huit mois. Il fait mention (p. 45) d'un P. Philippe, de Sézanne « qui prêchait admirablement bien en grec et en italien ». Le P. Furcy, de Péronne, succéda au P. Ambroise, à Naxos.

Ce dernier nous raconte ici une histoire de mariage fort curieuse. Une femme s'était mariée, mais sans « consommer » ce mariage. Au bout de trois ans et demi, pressée par sa mère, elle obtient de Rome la permission de contracter un autre mariage ; elle le fait, mais elle s'échappe de ce second foyer, elle revient avec son premier mari, a de lui deux enfants et Rome approuve le premier mariage.

Le P. Charles, de Reims [1], était alors à Scio. De Naxos le P. Ambroise passe à Scio, puis à Smyrne et de là à Constantinople (1670). Il est mandé en mai 1672 pour aller à Rome exposer les affaires d'Orient. Il y arrive le 25 octobre 1672. Envoyé à Paris, il y va par Lorette. Il est à Aix-en-Provence en janvier 1673 où il rencontre le P. Charles, de Reims, revenu de mission pour maladie et se soignant là.

[1] Mort à Reims, le 26 janvier 1677.

Digitized by Google

Il obtient son passeport du roi le 18 mars 1673 pour Constantinople où il doit repartir, par Rome, avec le P. Paul, de Reims, qui sortait du gardiennat de Dreux ; mais ce Père lui fait faux bond et il part avec le F. Nicolas, de Liesse.

A Chambéry (fol. 121) il vénère le corps du R. P. Jean de Maurienne « qui fait beaucoup de miracles ». A Rome il reçoit son obédience le 22 juillet 1673. Il repart par Marseille et se trouve au Caire le 8 septembre 1674, à Jérusalem le 4 mars 1674, à Nazareth le 22 mars où il signale la grotte qui était l'oratoire de la Vierge. Il se trouve à Beyrouth avec le P. Yves, de Tréguier, supérieur des Capucins, et à Tripoli avec le P. Sébastien, de Rennes. De là il passe au Liban traiter affaires — quelles affaires ? il n'en souffle mot — avec le patriarche des Maronites et les Carmes de Tripoli. De retour à Constantinople, le 14 août 1674, il est chargé par Rodolphe, évêque de Calamine et suffrageant de Constantinople, d'instruire un procès sur la mort du chevalier Remericour, français [1], martyrisé par les Turcs à Andrinople. Cependant il fait la classe à Péra à cinquante enfants.

En 1676, le P. Ambroise rebâtit l'église Saint-Georges de Galata brûlée en 1660. Le P. Urbain, de Paris l'envoie à Messine cette année-là quêter les officiers français dans ce but. Le P. Ambroise est de retour à Constantinople le 26 décembre 1676. On le nomme aumônier de l'ambassadeur, le vicomte de Guilleragne. Il va à Naxos en juin 1684. Il est à

[1] Ou Temericourt, dit de Belleville, chevalier de Malte et capitaine corsaire (Furcy de Péronne).

Digitized by Google

Smyrne du 2 août 1686 au 28 mars 1687 en qualité de chapelain du consul et administrateur de la paroisse.

Là s'arrête le récit des voyages du P. Ambroise. Ses descriptions sont à relever : Malte, Scio, Constantinople, Rome, Lorette, Florence, Rhodes, le Caire, la Terre-Sainte. C'est un esprit positif : il note ses dépenses par le menu (p. 226).

On retrouve en lui l'ancien soldat. A Malte, avant d'être religieux, en 1653 et 1656 il avait servi pour le compte des Vénitiens. Il avait été blessé gravement au siège de Candie (1659), se trouvant dans la compagnie d'un nommé Bresil, de Lyon, sous les ordres d'un capitaine Malespine [1]. En mer, en 1654, il se trouva en lutte contre un certain Lallemand, de Châlons et un Ravelon, de Reims, et il allait en Espagne.

Le missionnaire ne tua jamais l'aventurier.

Le P. Furcy, de Péronne, mentionnait la mort de ce P. Ambroise, dans un de ses volumes perdus, mais à l'année 1693.

Sous sa plume, à l'année 1694, revenait le nom d'un autre missionnaire, le P. Placide, celui qui suit.

XI. — *P. Placide, de Reims.* — Au nombre des Capucins français qui exercèrent leur ministère apostolique dans le Levant à la fin du XVIIe siècle, il faut ranger le P. Placide de Reims, vêtu le 23 mai 1666 et mort à Etampes le 5 juillet 1694, vicaire de ce couvent.

Ses trente et une lettres écrites à l'un de ses amis

[1] Au siège de Candie de 1669, par les vaisseaux de Louis XIV, le P. Ambroise n'était plus corsaire, mais capucin.

Digitized by Google

étaient conservées dans un ms. appartenant à une collection particulière, et ce ms. a péri dans la guerre de 1914, à Reims. Heureusement une double copie en avait été prise, et c'est l'une de ces copies modernes que j'ai sous les yeux, grâce à l'amabilité de mes confrères le R. P. Etienne et le R. P. Gratien.

L'auteur y raconte ses aventures d'une manière assez plaisante. Il relève les particularités historiques et archéologiques des lieux qu'il traverse, la vie morale des habitants. Sans doute son correspondant était-il un « curieux ». Ces lettres sont signées seulement d'initiales : V. S. F. P. C. J. Mais une fois incidemment, le nom est donné (p.167) : *Ecco il Placido !* Il faut donc lire : « Votre serviteur F. Placide, capucin indigne ».

Ce Père Placide partit de Paris, avec un autre Père, le 16 avril 1684. Il s'embarqua à Hyères [1] sous la conduite du capitaine M. de Chateau-Renaut. Il arrive à Messine le 25 novembre et en part le 24 décembre. Il est à Constantinople dans l'octave des Rois [2].

[1] Dans sa 28e lettre, le P. Placide nous apprend que les Clarisses d'Hyères « travaillent à des savonnettes musquées et autres besognes semblables qu'elles vendent pour vivre ». Sur ces Clarisses d'Hyères, cf. ma notice *Hyères Franciscain*, *Paris*, 1922, in-8, ou les *Etudes Franciscaines*, tome XXXIV (1922), p. 232-258. — Expilly, *Dict. géogr.*, Paris, 1764, t. III, p. 160. — La Bibliothèque d'Avignon, manus. 1605, f° 177, contient la traduction d'un bref d'Innocent IX pour les Clarisses d'Hyères, en date du 6 novembre 1676. Ce bref concerne l'observation de la règle, déclare les religieuses absoutes des excommunications, suspenses et interdits portés contre elles pour violation de ladite règle et donne mandat à l'évêque de Toulon de modifier les dispositions de cette règle incompatibles avec l'emplacement du monastère situé près de la mer, ce qui causait diverses maladies.

[2] En 1685, le custode de Constantinople est le P. Urbain, de Paris.

Digitized by Google

Constantinople l'intéresse au plus haut point. Il visite Sainte-Sophie, les tombeaux des Sultans, la Validé (mosquée neuve), la rue des Esclaves, l'hippodrome, le patriarcat grec, les îles des Princes, Sainte-Euphémie, à Kadi-Keuï. Il rencontre un Santon, espèce de religieux turc, à peu près à moitié nu et offrant de l'eau à boire. Il est témoin des réjouissances du Ramadan, avec les mille lumières des minarets. Il voit l'ambassade extraordinaire du roi de Pologne.

On le mit de service à la maison Saint-Georges de Galata, plus près de la marine que celle de Péra. L'église avait été brûlée dans le violent incendie de 1660. Mais Louis XIV, renouvelant les capitulations, avait exigé la reconstruction de cet édifice. « On employa le vert et le sec pour presser l'ouvrage », et l'on conserva dans cette église le puits dit de sainte Euphémie.

C'est à la mission de Scio que le P. Placide fut alors affecté. Un de ses parents, sans doute le P. Bernard, de Reims, y avait été supérieur. Il s'y trouve le troisième dimanche de l'Avent 1685. Il y rencontre l'exarque du patriarcat de Constantinople « qui ne sait ni le latin ni l'italien », puis une religieuse dominicaine polonaise, jadis esclave.

Les besoins du ministère dans l'archipel sont sans doute la cause que le P. Placide est sujet à de fréquents déplacements. Au début de 1687 il est à Syra. Il y reste seul pendant six mois. Il y remarque le fameux Tiers-ordre des Caloyères « célèbre par sa multitude » [1]. Il y signale le combat victorieux de

[1] Le P. Arsène de Chatel a publié deux articles sur les Caloyères

Digitized by Google

deux vaisseaux français, *la Religion*, capitaine chevalier d'Arquet, et *Jérusalem*, capitaine François Barbier ; ces navires mettent à mal quelques bateaux turcs.

De Syra, le Père Placide passe à Tine (Tinos) où il apprend le grec [1]. L'évêque est surpris des progrès rapides faits par lui en cette langue.

Fin août, retour à Syra, mais pour voyager en Morée, à Athènes, à Napoli de Romanie (Nauplia) par Patras !

A Athènes il signale la lanterne de Démosthène. C'est le monument chorégique de Lysistrate consacré en 335 avant J.-C. « Cette lanterne est faite en forme d'une grosse guérite en tourelle toute bâtie de marbre ». Elle « sert de chambre à nos religieux ».

Il repart de Syra une seconde fois pour visiter les îles Sdilles connues anciennement sous le nom de Delos [2] et consacrées à Apollon de Rhenia, et les autres îles : Micone (antiquités peu considérables), Seripho et Siphanto.

Une troisième fois il en sort et le voilà en route. A Naxis d'abord. Là, « nous avions chez nous, raconte-t-il, un frère qui savait la chirurgie à perfection et faisait des cures merveilleuses tant par les saignées que par les autres opérations dont il s'acquittait avec beaucoup d'adresse. Il était plus admi-

des Cyclades, dans les *Annales Francicaines*, t. XVII (1892), p. 988 et 1086.

[1] Tinos est alors la seule île possédée par les Vénitiens dans l'Archipel. Ils la gouvernent par un « Provéditeur ».

[2] Dom Vaissette mentionne cette île Sdile ou Delos et toutes celles de l'Archipel dans sa *Géographie historique*, Paris, 1755, t. I, p. 245-265.

Digitized by Google

rable encor par la saincteté de sa vie que par ses talents... si je voulais vous dire ici toutes les actions de vertu qu'il a pratiquées, il faudrait un livre... ce bon capucin se nommait frère Hilarion de Viterbe. Il passa de cette vie à une meilleure après avoir demeuré vingt-sept ans dans la mission du Levant » [1].

De Naxis, le P. Placide passe à Paros, qui compte les trois villes de Cephalo, Parechia et Agousta (Port Naussa). Le supérieur des capucins d'Agousta est son parent assez proche.

Le voilà ensuite à Milo « où nous avons un fort beau couvent et peu de capucins ». Cette île de Milo est une des plus belles de l'archipel. Il y a des sources d'eau chaude, sulfureuses, des carrières de pierres à moulin. Il y a des religieux basiliens ou caloyers.

Naturellement le voyageur nous fait part de ses ennuis, de ses dangers, des tempêtes qu'il traverse. Il montre les Turcs voleurs. Mais les corsaires ne lui plaisent guère mieux. Ils finissent toujours mal. Ce ne sont, de part et d'autre, que des cruautés, des rapines et des trahisons. Le Père parle assez peu de son ministère qui, en somme, nous intéresserait tout autant. Nous savons qu'il faisait surtout l'école et qu'il devait être bon prédicateur. En outre il accorde beaucoup d'attention aux vins et à leurs différentes qualités.

[1] Il s'agit du Frère Hilarion, de Vittel « bon chirurgien médecin », parti aux missions en 1656 avec le P. Zénon, de Joigny, le P. Polycarpe, de Sézanne, « bon théologien », et le Frère Denis, de Paris. *Annales* du P. Furcy à l'année 1656 (n. a. f. fr. 4134). Le Frère Hilarion avait pris l'habit à Troyes, le 25 novembre 1648. Il mourut à Naxis, le 11 mars 1680 (f. fr. 25045). Ceci nous permet de mettre une précision dans les lettres du P. Placide parti en mission en 1684. Il raconte là, en parlant du Frère Hilarion, des faits dont il n'est que le témoin auriculaire.

Digitized by Google

Il oublie de mentionner le chiffre des années qui pourraient nous permettre de mieux le suivre dans ses itinéraires.

Par Tine et Scio où il y a des Basiliens, des Jacobins, et « l'Ecole du Maître », il arrive à Smyrne un lundi gras, Smyrne « Le Paris du Levant ». « Les Juifs y font grande figure et se mêlent de tout ». La monnaie de France n'y a point cours, mais bien celle d'Espagne. Le consul tient la main ferme à la moralité publique des résidents français. Là comme ailleurs, les Capucins travaillent beaucoup à la libération des esclaves [1].

Le P. Placide visite Consagage, Boudja, le Benestin où logent les marchands étrangers, la douane qui rapporte chaque jour mille écus au Sultan. Il est témoin de la magnifique procession publique du Saint-Sacrement.

Le 29 mai, il part pour Constantinople en compagnie de vaisseaux de guerre anglais où se trouvait un fils naturel du roi d'Angleterre, sans doute un des nombreux bâtards de Jacques II définitivement détrôné en 1689.

En ce nouveau poste, le P. Placide est aumônier de l'internonce de Pologne, un grand buveur de vin et il rencontre chez lui un cosaque qui ne savait ni le grec ni l'italien, mais parlait latin.

Quelques jours avant la saint Louis (25 août) qu'il devait prêcher à Péra, le Père Plácide retourne à Smyrne. Il y reste dix mois environ presque toujours

[1] Il y a une très longue description de Smyrne en 1654, dans le ch. III-IV des *Mémoires du chevalier d'Arvieux*, publiés par le P. J.-B. Labat. Paris, 1735, t. I, p 36-148 Il y mentionne (p. 57) l'église des Capucins.

Digitized by Google

malade. Ce qui détermine son retour en France. Parti de Smyrne le 8 juin, il est à Marseille le 8 juillet. Je ne sais pas l'année [1]. Mais la maladie devait être terminée parce que le Père est en très bonne santé. Il prend lentement son chemin et son temps pour rentrer en sa province. Ce voyage nous vaut de nouvelles notices sur Toulon « qui n'est pas encore achevée et à laquelle on travaille par ordre du roi pour la rendre plus grande et plus belle », Hyères, Soliès, La Sainte-Baume, Saint-Maximin, Aix, Salon, Cavaillon, Carpentras, Avignon, Tarascon (avec le chef de sainte Marthe) Nîmes, Lunel, Montpellier, Frontignan, Agde et le pélerinage de N.-D. de Grau à l'embouchure de l'Hérault, Béziers, Narbonne, Rivesaltes, Perpignan, Lagrasse, Carcassonne, Toulouse « l'épouse de Paris pour sa beauté », Montauban (l'évêque Henri de Nesmond est son compatriote), Valence, Agen « le ventre de la Guyenne », Marmande, Langon, Cadillac (14 octobre), Bordeaux, Royan, Rochefort (il y critique le mode brutal de conversion des huguenots), La Rochelle, Fontenay, Niort, Saint-Maixent, Lusignan, Poitiers, Châtellerault, Richelieu, Loudun, Saumur, Fontevrault (250 religieuses effectives, 40 religieux et 50 domestiques), Chinon, Tours, Blois, Beaugency, Orléans, Etampes le 13e novembre et enfin Saint-Honoré à Paris « où je demeure présentement » [2].

[1] Comme le Père Placide ne fait aucune mention du fameux tremblement de terre du 10 juin 1688 qui endommagea si fort la ville de Smyrne, j'en conclus que son passage en cette ville est antérieur à cet événement. Le P. Placide séjourna donc environ un peu plus de trois ans en Orient.

[2] 13 novembre 1688, très probablement.

Digitized by Google

De nombreux passages de ces lettres vivantes méritent de sortir de l'inédit. On les lira plus loin.

Une tradition veut que ce P. Placide ait appartenu à la famille des Coquebert dont Ed. du Pin de la Guérivière a parlé dans l'*Annuaire du conseil héraldique de France,* 18e année (1905) p. 178-249 et dans sa brochure *Les Coquebert de l'ancien rémois*. Bellaucourt, Coulommes-la-Montagne, 1906, In-8. Cette tradition est vraie. Le P. Placide s'appelait au siècle Thierry Coquebert. Il était né en 1647. Il était fils de Thierry Coquebert et de Jacqueline Frizon. Il avait pris l'habit franciscain au couvent de Reims même [1].

Trois autres Coquebert furent aussi capucins : *Jean-Baptiste*, fils de Pierre C. et de Jeanne de la Salle ; son neveu également nommé *Jean-Baptiste* fils de Simon C. et de Jeanne Amé ; — *François*, fils de Pierre C. et de Jeanne Viscot; ce dernier quitta l'ordre et fut chanoine à Verdun. Les Coquebert étaient alliés aux Mimin, aux Frizon et aux de la Salle.

Pour mieux comprendre la narration du P. Placide et saisir l'intérêt de ses lettres on devra les comparer aux ouvrages suivants : *Journal de mon séjour à Constantinople*, 1672-1673, par Ant. Galland, pp. Ch. Schéfer. Paris, 1881, in-8, 2 vol. — *Etat présent de l'archipel*, par Antoine des Barres. Paris, 1678, in-12 — *Voyages d'Italie et... du Levant,* par Jacques Spon. Lyon, 1678, 3 vol. in-12 — *Relation de l'état présent de la ville d'Athènes*, par le même. Lyon,

[1] Registre de vêture, à cette date.

Digitized by Google

1674, in-12 — *Relation d'un voyage fait en Provence*, par Préchac. Paris, 1683, in-12 — *Storia dei missioni dei Cappucini*, t. I (Paris 1867) et t. II Rome 1873), in-8 — *Histoire de la latinité de Constantinople*, par A. Belin, deuxième édition, par le P. Arsène de Châtel. Paris, 1894, in-8 — *La France catholique en Orient*, par le P. Hilaire de Barenton... Paris, 1902, in-8. — *Le Missioni dei Minori Cappucini*, par le P. Clemente de Terzorio, vol. IV. Turchia Asiatica. Rome, 1918, in-8 et surtout le ms. du P. Furcy de Péronne : Annales de la mission des Capucins à Constantinople et en Grèce. Bibl. nat. Paris, n. a. fr. 4134, dont copie dans le ms. 112 de la bibl.. franciscaine provinciale [1].

XII. — *P. Mathieu de Reims.* — De ce religieux, gardien à Reims en 1644 et mort en 1653, je ne connais que son livre : *Exercices ou Entretiens d'une âme religieuse pour se disposer à bien mourir, très utiles à tous chrétiens.* A Reims chez Jean Multeau, imprimeur ordinaire du Roy et de son Eminence : rue S. Etienne à l'Imprimerie royale. MDCLVIII, in-12. L'imprimeur avertit le lecteur : « ... J'ay sceu qu'il avoit été fait pour la consolation de quelques dames religieuses par un très bon Père Capucin qui est mort, nommé le Père Mathieu, le Reims, grand théologien, bon prédicateur, et éminent en vertu comme en doctrine ».

Ce livre anonyme existait avant la Révolution aux Capucins d'Amiens. Il est mentionné dans le *Catalogue... de la bibliothèque*, 1795. Bibl. Amiens, ms.

[1] Le P. Furcy de Péronne mourut au Couvent du Marais, le 12 mai 1723, après soixante-trois ans de religion.

Digitized by Google

542. On le trouve aujourd'hui à la bibliothèque municipale de Reims ; il a été acquis en 1904 provenant des Carmélites de cette ville.

L'auteur a écrit ses pages pour une religieuse bénédictine (cf. p. 29 et 174). Il ne la gâte humainement pas. Il veut la mettre dans les « dispositions chrétiennes à une bonne mort ». Tel est le titre courant en haut des pages. « Pour vous, ma chère Sœur, je vous annonce cette nouvelle avec contentement, et n'y apporte pas beaucoup de cérémonies, je vous dis franchement, et sans autres déguisements, que votre maladie est mortelle, votre guérison est désespérée, que vous n'avez plus guère à vivre : et par conséquent il faut disposer de votre maison intérieure et mettre ordre aux affaires de votre conscience ».

Le P. Mathieu « grand serviteur de Dieu », cite la sainte Ecriture et saint Jérôme, saint Ambroise, saint Augustin, saint Bernard, saint François et saint Thomas d'Aquin, avec des traits des vies de saint Martin, saint Grégoire et saint Nicolas de Tolentino.

En résumé, très saine doctrine, bonne composition, style agréable. Mais l'ensemble n'a rien de transcendant.

XIII. — *P. Simon d'Etampes.* — On a de lui : *Oraison funèbre de très-haute et très-religieuse dame Mme Marie Cauchon de Treslon, abbesse de S. Pierre d'Avenay prononcée en l'église de l'abbaye, le 7 juin* 1666, *par un R. P. Capucin.* Reims, Ve Jean Bernard (1666)., in-4. Marie Cauchon était sœur de l'évêque d'Evreux, Henri Cauchon de Maupas du

Digitized by Google

Tour et du P. Jean-Marie de Treslon, le fameux « chevalier de Treslon ». Son père avait habité le château de Cosson, près de Reims.

Le P. Simon mourut à Reims le 15 septembre 1672. Il avait été gardien à Rethel en 1655. Il avait pris l'habit à Saint-Jacques, le 27 mai 1637.

XIV. — *Publications hagiographiques* — Les fêtes de canonisation du début du XVIIIe siècle ont été l'occasion de deux publications pieuses, sans autre intérêt que celui de l'édification :

1. *Abrégé de la vie de saint Félix de Cantalice, capucin, tiré des actes de sa canonisation.* A Reims, Rigobert Ducandal, rue des Deux-Anges, MDCCXIII, in-16 de 60 p. Dédié au marquis du Voyer d'Argenson, syndic général des Capucins de France, après le marquis de Louvois.

La dédicace est signée : P. Philibert de Bourg. Les litanies du saint sont à la fin [1]. Il y a aussi une édition Paris. Josse, MDCCXXIII.

2. *Abrégé de la vie S. Fidel de Sigmaringue, prestre capucin, préfet de la mission apostolique chez les Grisons. Premier martyr de la Sacrée Congrégation de la Propagande.* En l'église des Capucins de Reims. A Reims, Jeunehomme, (1730) in-32 de 16 p. Cet *Abrégé* contient la traduction de la bulle de Benoît XIII, un extrait des *Annales* du P. Marcellin de Pise, t. III, p. 413 et de la *Bibl.* de Denys de Gênes, p. 109.

[1] Bernard de Bologne, *Bibliotheca cap.*, Venise, 1747, p. 216, cite une *Vie de saint Félix*, Paris, Dubois, 1713, in-12, d'un P. Philbert de Paris, gardien. C'est le même. Il fut gardien à Melun, 1692, 1695, à Soissons 1698, à Poissy 1708.

Digitized by Google

XV. — *Les Poches des Capucins.* — Cette satire en prose est assez connue. Elle se trouve en plusieurs mss. : Amiens ms 793. n° 38, fol. 211-217. — Arsenal, ms. 5770, n° 29 fol. 64-67, copie de 1710. — Lyon ms. 841 (744) fol. 153 (XVIIe siècle). — Le Mans, ms. 21 A, tome III, p. 131-139. — Carpentras ms. 1910 (M. 136) fol. 668-669, XVIIe siècle — Nevers, ms. 14 (5194) p. 364-366. — Toulouse, ms. 947, fol. 15 et ms. 951, fol. 187. — Bibl. franciscaine provinciale, ms. 273 (copie de l'imprimé de 1742).

On la trouve imprimée à Cologne, chez Nicolas Tuvache, en 1742, dans les *Remensiana* de Louis Paris. Paris, 1845, p. 212, à Turin en 1870, in-16 dans le *Bibliophile fantaisiste* et en extrait dans Delandine. *Cat mss. bibl. Lyon,* t. II, p. 29.

Le titre varie. Tantôt c'est : *Lettre sur l'origine, l'habit, le génie et la manière de vivre des Pères Capucins* (impr. de 1742). Tantôt: *Instruction donnée aux frères tailleurs des capucins pour leurs supérieurs pour placer les poches des religieux de l'ordre.* Ou encore : *Origine des poches des révérends Pères Capucins*, ou bien : *Les noms, origine et usage des poches que le manteau des Pères Capucins couvre*, ou enfin : *Anatomie et origine des noms et usages des poches... autrement dit les douze poches.*

D'après l'imprimé de Cologne de 1742, l'auteur en serait un seigneur anglais qui prenait les eaux à Spa et qui entendit parler des Capucins par un « gros cordelier ».

Ces renseignements sont datés d'Aix-la-Chapelle, 6 août 1726.

Digitized by Google

Ce sont là des mensonges, comme du reste pures inventions sont les noms fantastiques de ces poches qui n'ont jamais existé, non plus que leurs inventeurs :

La Galerie, le Tapecul, l'Abîme, la Cuisinière, la Friponne, la Précieuse, la Nécessaire, la Ménagère, l'Arménienne, l'Indienne, la Galante, la Dévote, la Discrète, la Libertine, autant de rêveries. A cela près, l'auteur reconnaît que les Capucins vivent d'une façon assez réglée (p. 48).

Les poches des Capucins ont une foule de variantes, et le texte varie beaucoup de longueur.

L'origine en vient à peu près sûrement d'un écrit de Pierre Du Moulin, ministre de la parole de Dieu à Sedan et intitulé : *Le Capucin Traitté auquel est descrite l'origine des Capucins et leurs vœux, reigles et disciplines*. Imprimé par Pierre Jannon, imprimeur de l'Académie, MDCXLI, petit in-8 de 80 p. et 4 fol. prél. Ce sujet fut repris dans le factum : *Iovrnal des Capvcins En suite dv Capvcin du Sieur Dv-Movlin. Avec une addition de plusieurs pratiques secrettes de leur Ordre*. Par le sieur François Clouët, cy-devant appelé Père Basile, de Rouën, prédicateur capucin et missionnaire du Pape (1641), in-12 de 32 pages.

On a vu plus haut les démêlés du ministre Pierre Du Moulin avec le P. Joseph de Morlaix dans les Ardennes.

XVI. — *P. Rémy, de Reims*. — J'ai donné plus haut, ch. II, la notice de cet auteur. Ses *Conclusiones theologicae* ne me sont connues que par l'inscription de son tableau à l'huile que j'ai vu. Ces *Conclusions*

Digitized by Google

furent-elles imprimées ? Restèrent-elles à l'état de manuscrit ?

Le P. Rémy, élu définiteur de la province de Paris le 7 octobre 1763, se trouva mêlé aux querelles qui agitèrent alors cette province. Les raisons de ces querelles semblent bien être la rivalité qu'il y avait entre « les quatre nations » de cette province : les parisiens, les champenois, les picards et les artésiens. Dès 1751 on avait rêvé de créer la province de Champagne-Picardie séparément de la province de Paris, joignant les Picards aux Champenois, et les Artésiens aux Parisiens. Il y avait là surtout les atteintes portées à la vie commune et à la pauvreté, les frères quêteurs se considérant comme les administrateurs des aumônes reçues par eux, en dehors de tout contrôle du supérieur.

Le décret de Clément XIII, *Exponi* nobis, du 29 juillet 1761, supprimant les discrets pour le chapitre, comme en Espagne, jeta de l'huile sur le feu.

C'est sur ces entrefaites que le P. Dorothée de Paris eut pour successeur en 1763 dans la charge du provincialat le P. Grégoire de Montreuil assisté des quatre définiteurs les PP. Rémy, de Reims, Léandre et Henry, de Paris et Georges, d'Amiens. Ce chapitre du 7 octobre 1763 et la validité de ces élections furent déférées devant le pouvoir royal et ce procès que je n'ai pas à raconter ici donna lieu à plusieurs factums où le nom du P. Rémy de Reims revient maintes fois :

Mémoire pour le Frère Athanase[1] *et consorts*

[1] Athanase d'Arras.

Digitized by Google

contre le Frère Dorothée, provincial... Paris, Cellot, 1763, in-4.

Mémoire signifié pour Frère Clément de Rethel... contre Frère Dorothée. Paris, Knapen 1763, in-4 de 84 pages. Ce mémoire donne les noms des Capucins opposants. Ce sont surtout des Frères laïcs.

Sommaire sur l'opposition à la tenue du chapitre, par Frère Clément, de Rethel, et consorts... contre Frère Dorothée, de Paris. Paris, Knapen, 1763, in-4, 18 p. Donne également les noms.

Précis pour le Frère Clément, de Rethel... contre les entreprises du Frère Dorothée. Paris, Knapen, 1764, in-4.

Ces trois dernières pièces sont signées de Me Oudet, avocat. L'affaire se termina par la validation du chapitre et ce dernier factum : *Supplément signifié pour F. Clément de Rethel et consorts, laïcs, prêtres et clercs, tous Frères Mineurs Capucins des provinces de Lyon, Guyenne, Normandie, Champagne, Tourraine, Tours, Provence, Avignon et Lorraine. Tous intervenans au nombre de plus de deux cents, reclamans ainsi que le F. Athanase et ses consorts au nombre de cent quarante. Contre le F. Dorothée, Provincial des Capucins de la Province de Paris, Grégoire, de Montreuil, Rémy, de Reims, Henry et Léandre, de Paris, et George, d'Amiens et quelques autres Capucins leurs adhérans.* Paris, Knapen, 1764, in-4 — autre édition in-12 de 58 p.

Le 30 avril 1765, Paulmy écrivit un *Projet de pacification pour les Capucins de la province de Paris*, qui est à l'Arsenal, ms. 6324.

Digitized by Google

Tout ce fatras juridique, où les passions monacales se donnent beau jeu, ne peut être consulté au point de vue historique qu'avec une extrême circonspection. Il faut lire les pièces des deux partis, notamment celles contenues dans le f. f. 11650, notamment la lettre du P. Dorothée, provincial, en date du 25 septembre 1762. Impr. in-4 de 27 pages [1].

XVII. — *P. Emmanuel de Lanmodez.* — Un breton, le P. Emmanuel de Lanmodez est à Reims au début de la fondation nouvelle (1891). Il s'y livre aux études historiques. Il y commence la copie du ms. de l'*Histoire de la mission des Capucins d'Alep* (Bibl. franc. prov. ms. 49).

Cette belle figure du P. Emmanuel disparaîtra trop vite. Le Père mourra à Perpignan, le 2 mars 1897, à l'âge de quarante-deux ans [2].

Aucune de ses publications n'a été faite à Reims.

XVIII. — *P. Ludovic de Besse.* — Né en 1831, mort en 1910, le Père a donné une *Introduction* remarquable au livre *De l'Oraison. Instructions spirituelles... par le R. P. de Caussade, Première Partie*, édité par le chanoine Bussenot. Reims, 1895, in-16. La vie du P. Ludovic a été écrite par le P. Hilaire (Paris, 1913).

[1] On sera peut-être étonné que je ne parle pas de trois Capucins de la province de Champagne, assez connus au XVIIIe siècle : les PP. Sixte, de Morvaux (+1771), Fulgence, de Mouzon (+1785), et Norbert, de Vauvilliers (+1791. Cf. Boulliot, *Biographie ardennaise*. Mais ces auteurs, quoique de la province de Champagne, n'eurent aucun rapport avec les Pémois qui étaient de la province capucine de Paris.

[2] *Annales Franciscaines*, avril 1897, p. 367-372.

Digitized by Google

CHAPITRE QUATRIÈME

LISTE DES PÈRES GARDIENS

(1593-1790)

Il y a une liste des Gardiens dans le *Livre des archives*, et une autre dans le *Manuel* du P. Dominique.

Ce sont ces deux-là qui ont servi à établir la liste suivante. Mais elles ont été contrôlées et rectifiées d'après les *Chapitres Provinciaux*. Bibl. Mazarine ms. 2420. (Copie mss. 97 et 98 de la bibl. franc. prov.)

LISTE DES PÈRES GARDIENS

1594. P. **Alphonse,** d'Evreux, fut ensuite le premier gardien à Montfort-l'Amaury, en 1602, g. à Meudon 1610. Mort à Saint-Honoré en 1612, à 24 ans de religion.

1595. P. **Simplicien,** de Chaumont. Cf. *Eloges*. 44e Eloge. Il était prêtre et docteur de la Faculté de Paris, quand il prit l'habit, le 18 janvier 1758, des mains du P. Mathias Bellintani da Salo. Il mourut à Saint-Honoré, le 16 janvier 1639.

C'est sous son gouvernement que le couvent fut abandonné à cause des guerres de la Ligue.

1613. P. **Juvénal,** de Paris. Gardien à Auxerre en 1628, à Senlis en 1631, à Noyon en 1617, à Troyes

Digitized by Google

en 1627, à Laon en 1615, 1616, 1622, 1623, au Marais en 1626. Il n'est pas indiqué pour Reims dans le *Livre des archives*. Ce Père prêche en 1614, les octaves du S.-Sacrement à Reims. (*Journalier* de Pussot, 1858, p. 176). Mort le 21 décembre 1644, à Saint-Honoré (f.f. 25045).

1615. P. **Angélique,** de Paris. Il est le premier à avoir le titre de « gardien ». Gardien à Laon en 1614, à Coulommiers en 1619. Mort à Caen en 1621, à 14 ans de religion.

1617. P. **Gratien,** de Bayeux.

1618. P. **Mathieu,** de Paris. Gardien à Saint-Quentin en 1614, à Joigny en 1617, à Troyes en 1619. Mort en août 1621 à Saint-Honoré, étant encore gardien à Troyes, à 21 ans de religion.

1620. P. **Juvénal,** de Paris, réélu.

1623. P. **Archange,** Ripault, de Paris, Cf. P. Emmanuel de Lanmodez, *Les Pères gardiens... de la rue Saint-Honoré*, p. 14 et 15. — Bernard de Bologne. *Bibliotheca capucc.*, p. 31. — *Vie du P. Ange de Joyeuse*, Paris, 1863, p. 371. — Bibl. nat. Paris. f. f. 25045. 21e Eloge. — Wadding. *Scriptores*, 1650, p. 39. Mort le 17 février 1635 d'après les *Eloges* : d'autres disent en 1650.

1625. P. **Jean-Louis,** de Paris, Villegagnon, mort au Marais le 20 février 1630, à 20 ans de religion.

1626. P. **Bernard,** de Paris. Définiteur en 1635, 1637, 1640, 1642. Gardien à Meaux en 1625, à Saint-Jacques en 1628, à Saint-Honoré en 1635-1636, au Marais en 1640. Cf. P. Emmanuel de Lanmodez *Les Pères Gardiens*... de Saint-Honoré, p. 15. *Eloges*,

Digitized by Google

54e Eloge. Il avait pris l'habit à Meudon le 15 mai 1610. Il fut lecteur. Il mourut le 22 septembre 1652 à Saint-Honoré.

1627. P. **Angélique,** de Troyes. Gardien à Calais en 1621, à Sens en 1639-1641.

1630. P. **Léon,** de Paris. Définiteur en 1633, 1635, 1636. Gardien à Saint-Honoré en 1632-1634, au Marais en 1635, à Meudon 1637-1638, où il mourut (*Manuel* du P. Dominique) le 16 septembre 1639, à 37 a. de r.

1632. P. **Bernard,** de Paris, réélu le 16 juillet.

1635. P. **Juvénal,** de Paris, réélu.

1637. P. **Robert,** de Dreux, élu le 14 août. Définiteur en 1641, 1643. Gardien à Senlis en 1612-1614, à Noyon en 1616 et 1635, à Compiègne en 1615, à Montdidier en 1619, à Sens en 1621, à Provins en 1630, à Saint-Jacques en 1641-1643. Mort à Saint-Jacques le 30 mars 1645, à 42 a. de r.

Ne pas confondre avec le P. Robert, de Dreux, profès à Saint-Jacques, en 1655, et mort le 20 septembre 1720, au Marais. *Etudes Franciscaines*, t. VI (1901). p. 551-552.

1639. P. **Bernard,** de Paris, réélu le 28 janvier.

1640. P. **Robert,** de Dreux, réélu le 27 août.

1641. P. **Silvère,** de Reims, élu le 28 juin. Capucin le 20 juin 1613, prov. de Paris en 1642-1644, nommé prov. de Touraine par bref apostolique en 1644, puis provincial de Lorraine. Entre temps, gardien à Compiègne 1628, à Soissons 1629-1631, à Senlis 1631, à Laon 1633, à Saint-Jacques 1639-1640, au Marais 1647, à Saint-Honoré 1648-1649. Cf. *Eloges* Bibl. nat. Paris. f. p. 75046. 58e Eloge. — P. Emmanuel. *Les*

Digitized by Google

Pères Gardiens, p. 16. — N. a. f. 4134, fol. 265 (difficultés du P. Silvère en 1646). Mort le 24 décembre 1650.

1642. P. **Jean-François Sevin**, de Paris, élu le 5 décembre. Vêtu le 23 mars 1623, provincial de Paris en 1645-1648, de Touraine, de 1650 à 1655, gardien à Noyon 1639, à Calais 1641, à Saint-Jacques 1644, fameux prédicateur. Mort au Marais le 2 mars 1669. Cf. B. n. Paris, f. p. 25046. 86e Eloge. — *Epit. du Vieux Paris, par Raunié* (t. II (1893) p. 156. Des difficultés, qui sont aujourd'hui tranchées, donnèrent lieu à ces écrits : *Acte de déclaration de récusation et de protestation et offres faites par le R. P. Jean-François Sevin ex-provincial des Capucins de la province de Paris contre la prétendue commission surprise par les PP. Nicolas, d'Amiens, et Pacifique Potel du T. R. P. Général dudit ordre pour informer contre ledit P. Sevin des causes pour lesquelles il n'est pas allé ni à Arles ni à Lyon*, 17 *juillet* 1657. in 4° s. l. n. d. Bibl. nat. Paris L d. [24] 16.

Traité de la conduite de P. Sevin ex-provincial des provinces de Paris et de Touraine, du mauvais traitement qui lui a été injustement fait, et de son innocence reconnue par nos seigneurs les évêques de la Rochelle, de Rhodez et d'Amiens, à ce commis par le Roi... le tout communiqué au public par aucuns des amis dudit Père Sevin, intéressés en son honneur, pour faire voir les outrages que l'on lui fait sans cause et lever le scandale que cela a produit dans les esprits. s. l. n. d. in 4° (B. N. Ld [24] 17)

A quoi il fut répondu par le P. Pacifique Potel de Paris . *Copie d'une lettre d'un Père de Province ré-*

Digitized by Google

pondant à quelques propositions à lui faites sur l'exil du R. P. Jean-François Sevin, procuré par les capucins de Paris s. l. n. d. in-4 (B. N. P. L d [24] 15).

Le P. J.-Fr. Sevin, qui avait aussi à lutter contre le P. Silvère, de Reims, et le P. J.-Fr. Dozet, de Reims, voulait laisser dans le statu quo les droits des clercs et des fr. lais en matière de vote (voir l'art. consacré au P. Paulin de Beauvais ch. III) ; il voulait conserver sous l'autorité du P. Provincial les missionnaires à l'étranger [1] ; il s'opposait à ce qu'un religieux demeurât à Paris plus de trois années consécutives ; il prétendait enfin nommer Provincial et Custode dans la province de Bretagne récemment érigée en 1629.

1646. P. **Mathieu**, de Reims, élu le 23 septembre. Gardien à Amiens en 1639, à Troyes en 1635, 1647-1648, 1651-1652, à Saint-Honoré en 1653, au Marais en 1649. Cf. *Mémoires* de G. Hermant. éd. Gazier, t. II, pp. 36-37. Il fut lecteur en théologie et l'un des approbateurs du *Directeur Pacifique* en 1633. Mort à Saint-Honoré, le 22 août 1653, à 35 ans de religion.

1647. P. **Alphonse**, de Paris, élu le 14 juin. Définiteur en 1649, provincial en 1651-1654, commissaire général dans la province de Lorraine, mort le 26 mai 1655, après 36 a. de r. Cf. f. fr. 26046. 75e Eloge.

[1] La préfecture apostolique de Constantinople, alors sous l'autorité du P. Archange des Fossés, fut confiée au P. Jean François par décret de la S. C. de la Propagande, du 11 février 1647. Le P. J. François annonça cette nouvelle à la province le 6 mai 1647 : « Nous avons à présent la Préfecture et sommes en dessein de travailler tout de bon pour l'avancement des Missions et que la Province tiendra désormais comme un bien qu'elle est obligée de conserver et d'augmenter... » Un décret de la S. C. de l'Inquisition, 27 juin 1647, fixa les pouvoirs du P. Jean-François pour l'Angleterre et le Levant. Cf. *Archives de Syra*, n° 26, 1647, dans *Bibl. franç. prov.*, ms. 1195.

Digitized by Google

1648. P. **Jean-François Dozet**, de Reims, élu le 28 août. Capucin le 4 octobre 1615, mort à Saint-Honoré. le 4 (ou 14) février 1660. Gardien à Rethel en 1644-1646, à St-Honoré en 1654, plusieurs fois définiteur de 1651 à 1659. Le P. Emmanuel, *Les Pères Gardiens*, p. 18, dans sa bibliographie qui compte deux œuvres de spiritualité. Cf. F. F. 25046, 59e Eloge. Bernard de Bologne. *Bibl. cap.* p. 147. Sbaraglia. *Suppl. Script. ord. min.*, p. 423.

1650. P. **Basile**, de Paris, élu le 7 octobre. Gardien à Montdidier en 1641, à Troyes en 1654, à Saint-Honoré en 1657-1658 et de 1663 à 1665, définiteur en 1657, provincial plusieurs fois de 1648 à 1666. Il mourut à Saint-Jacques, le 2 mai 1682, à l'âge de 75 ans. Il avait pris l'habit le 28 mai 1625. — Cf. Fr. 25046. 102e Eloge. En 1652, le couvent de Rethel fut brûlé. Le P. gardien de Reims y envoya deux Pères (Manuel) [1].

1654. P. **Jérome Jasu**, de Sens, élu le 10 juillet. Capucins le 23 mai 1633, mort le 1er juillet 1692. Sous son gardiennat était maître des novices et directeur des religieuses de Saint-Pierre, le P. Hyacinthe, de

[1] La croix de la fondation du couvent de Rethel avait été plantée le 2 avril 1644, sous le gardiennat du P. Mathias de Reims. Arch. Ardennes. H. 375. En octobre 1652, Rethel étant assiégée, le feu fut mis au couvent et l'église détruite par ordre de Le Basle, gouverneur de la ville. Deux ans plus tard, de Reims la reine Anne d'Autriche écrivit cette lettre « à nos chers et bien amez les échevins et gouverneurs de la ville de Rethel » :

« Chers et bien amez, comme nous avons veu avec beaucoup de desplaisir les Pères Capucins de Rethel obligés d'abandonner la ville par l'incendie de leur maison, nous prenons aussy beaucoup de part dans le dessein qu'ils ont de s'y restablir afin que ceste ville ne demeure pas plus longtemps frustrée de la satisfaction qu'elle reçoit par leur piété et bons exemples. Vous ferès chose qui nous sera agréable de les assister de votre autorité et de les favoriser en ce qui vous sera possible pour l'exécution d'un si louable dessein. Nous vous y exhortons avec affection et prions Dieu qu'il vous ayt, chers et bien amez, en sa sainte garde. Escrit à Reims ce 10 juin 1654. — ANNE ». *Arch. Ardennes*, H. 375.

Digitized by Google

Reims. Le P. Jérôme fut gardien au Marais en 1657-1659 et 1677-1678 à Saint-Jacques, 1663, 1670 et 1679, à Saint-Honoré, 1662. Cf. F. F. 25046. 120° Eloge, et bibl. nat. Paris, n. a. f. 4134 *Journal du Marais* à l'année 1692. Le P. Jérôme fut enterré au Marais. Raunié rapporte l'inscription de sa tombe, *Epitaphier du Vieux Paris*, t. II (1893) p. 156. Ses ossements ont été récemment transportés aux Capucins du Mans.

1656. P. **Nicolas-François Mimin**, de Reims, élu le 6 octobre. Gardien à Crépy-en-Valois, 1645-1647, à Laon 1649-1650, Château-Thierry 1663, Soissons 1653-1654, 1667, Beauvais 1658, Saint-Honoré 1663, Troyes 1664. Mort à Reims, le 24 juin 1678. Cf. J. Maillefer, *Journalier*, p. 239.

1657. P. **Henri**, de Reims, élu le 19 octobre. Gardien à Senlis 1645, Melun 1649, Soissons 1651, Chartres 1654-1656. Il mourut étant gardien de Reims, le 5 janvier 1658.

1658. P. **Paulin**, d'Amiens, élu le 22 août. Il fit agrandir le chœur des religieux et bâtir au-dessus la bibliothèque. Le lieutenant de la ville et les conseillers posèrent la première pierre. Le P. Paulin fit aussi bâtir une chapelle pour les novices dédiée à saint Félix. M. de Gardes en posa la première pierre. Cette chapelle subsista seulement jusqu'en 1682. Le P. Paulin fut gardien à Amiens 1656-1658. Il mourut à Saint-Honoré, le 24 décembre 1678, à 51 ans de religion.

1661. P. **Nicolas-François**, de Reims, réélu le 5 août.

1662. P. **Jean-Chrysostome**, du Puy-Saint-Galmier

Digitized by Google

(Puy-de-Dôme), élu le 6 octobre. Gardien à Coulommiers 1644, 1645, 1649, à Soissons 1647, Laon 1648. Il mourut le 24 avril 1663 (*Bull. de la Diana*, 1905). à Reims et le P. Sulpice, de Saint-Soupplets, maître des novices gouverna le couvent jusqu'au chapitre. Le 4 avril 1640, le P. J.-Chrysostome approuve le *Flambeau du Juste* du P. Sébastien, de Senlis. Le nécrologe place la date de sa mort au 24 avril 1663.

1663. P. **Jean-Baptiste Lambert,** de Paris, élu le 7 septembre. Gardien à Saint-Florentin 1636-1638, à Pontoise 1640, à Laon 1650-1657, à Calais 1656, à Mantes 1658, à Amiens 1659-1661, à Auxerre 1660, à Saint-Jacques 1666, définiteur en 1662, 1664, 1666. Mort au Marais, le 19 septembre 1678, âgé de 55 ans de religion.

1664. P. **Séraphin** de Troyes, élu le 29 octobre. Il mourut cette année-là d'après le *Livre des Archives*, — et le 5 janvier 1666 d'après le f. fr. 25046. 116e Eloge. Cette dernière date paraît la bonne. Il avait pris l'habit à Saint-Jacques, en 1632. Il avait été plusieurs fois lecteur et gardien à Nogent-sur-Seine, Châtillon et Troyes. Sa mort est placée au 10 mars 1666 dans le *Manuel*.

1666. P. **Léonard Lejeune,** de Paris, élu le 17 septembre. Vêtu le 10 avril 1633, mort le 1er décembre 1681. Gardien à Château-Thierry en 1647-1649, 1660, à Dreux 1655, à Saint-Jacques 1667-1668, 1672, 1680, à Saint-Honoré 1669-1675. Cf. f. f. 25046, 108e Eloge. Le P. Emmanuel *Les Pères Gardiens*, p. 22, cite deux éditions de sa *Règle du Tiers-Ordre* 1651 et 1663. Il y en a au moins cinq. Cf. *Annales Franciscaines*, septembre 1923, p. 269-270.

Digitized by Google

1669. P. **Nicolas-François,** de Reims, réélu le 18 janvier.

1669. P. **Gabriel Cramoisy,** de Paris, élu le 18 novembre, fils du célèbre libraire, capucin le 14 mars 1657, mort le 25 octobre 1704. Définiteur en 1680, 1683, 1686, 1689, 1690. Gardien à Saint-Honoré en 1680-1681, 1689-1691, à Saint-Jacques 1685-1687, à Troyes 1677, au Marais 1683. Cf. l. l. 25046. 132e Eloge. P. Emmanuel *Les Pères Gardiens*, p. 23.

1671. P. **Gabriel,** d'Amiens, élu le 16 octobre. Gardien à Calais en 1672. Mort à Calais, le 9 mai 1693, âgé de 30 ans de religion.

1674. P. **François,** de Chartres. élu le 16 octobre. Gardien à Senlis en 1667, à Saint-Quentin 1669, à Troyes 1683. Mort à Troyes, le 20 juin 1686, à 39 ans de religion.

1676. P. **Gabriel,** de Paris, réélu le 1er mai.

1677. P. **Archange,** de Paris, élu le 17 septembre. Gardien à Calais en 1683 [1]. Mort à Amiens, le 18 septembre 1706, à 55 ans de religion.

1680. P. **Eusèbe,** de Paris, élu le 19 octobre. Définiteur en 1688 et 1695. Il orna le cloître de 42 cadres, grands et petits, de très belles estampes.

1683. P. **Gabriel,** de Montfort, élu le 20 octobre. Gardien à Meaux en 1654, à Coulommiers 1657, à Pontoise 1661, à Soissons 1664-1666, à Nogent-sur-Seine 1674-1675. Il mourut le 31 décembre 1684, après 43 ans de religion ; il fut remplacé par le P. Léonard, d'Auxerre, qui fut ensuite gardien au Marais en 1686-1687.

[1] Entre ces quatre derniers gardiens, le *Livre des archives* met un autre ordre.

Digitized by Google

1685. P. **Bruno d'Epiniville,** de Paris, élu le 18 novembre. Gardien à Auxerre en 1679, Beauvais 1682, Saint-Jacques 1689. Définiteur en 1689 et 1694. Mort à Saint-Honoré, le 21 janvier, à 61 ans de religion.

1686. P. **Charles,** de Rethel, élu le 27 septembre. Gardien à Rethel 1676, 1678, 1680-1681, 1684-1685, à Noyon 1679. Il mourut au bout d'un an de gardiennat à Reims, le 9 juillet 1887, après 40 ans de religion.

1688. P. **Ignace,** de Mantes, élu le 1er juin. Gardien à Soissons 1674-1675, Béthune 1681. Mort à Saint-Jacques, le 27 juin 1704, à 50 ans de religion.

1689. P. **Joachim,** de Reims (Nicolas Béranger), élu le 27 septembre, frère du P. Rémy, de Reims. Il prit l'habit le 8 décembre 1657. Il était professeur de théologie en septembre 1686. Il mourut le 15 mars 1709, âgé de 69 ans, après avoir été gardien à Béthune, Soissons et Auxerre. Les *Eloges des illustres capucins* conservent la copie de la lettre mortuaire envoyée selon l'usage (161e Eloge). Il y eut un autre P. Joachim, de Reims (Bergier), profès le 17 novembre 1716.

1692. P. **Pierre,** de Troyes, le P. Robert, de Dreux, élu le 27 septembre ayant renoncé à la charge. Définiteur plusieurs fois de 1694 à 1703. Mort à Saint-Honoré, le 10 juin 1713, à 57 ans de religion.

1694. P. **Honoré-François,** de Paris, élu le 15 octobre. Gardien à Crépy-en Valois 1684, Poissy 1685, Pontoise 1686, Amiens 1692, Saint-Honoré 1696. Définiteur en 1696, provincial 1698-1700. Mort le 22 mai 1724, à Saint-Honoré, à 66 ans de religion.

1695. P. **Jean-François,** (de la Haye), de Reims, élu le 27 septembre. Gardien à Saint-Florentin 1677-

Digitized by Google

1678, à Poissy en 1682-1684, à Pontoise 1685, à Mantes 1687, à Meaux 1688, à Troyes 1689, au Marais 1690. Définiteur 1690-1694. Mort à Saint-Honoré, le 16 novembre 1722, à 65 ans de religion.

1697. P. **André,** de Reims, élu le 9 août. Mort au Marais, le 5 juillet 1707, vicaire de ce couvent du Marais à 69 ans, dont 51 ans de religion. Il avait été gardien à Saint-Florentin 1672, Sens 1676 « pendant les persécutions de Mgr de Gondrain », Nogent-sur-Seine 1680, Soissons 1686. Il fut maître des services à Reims 1681-1685. Prédicateur, il dirigea pendant de longues années les religieuses de l'hôpital de Gentilly et depuis de Saint-Mandé. A Soissons il assista les pestiférés. Il mourut de « rhumatisme universel » *Journal du Marais*.

1698. P. **Robert,** de Rethel, élu le 29 août. Gardien à Soissons en 1694, à Rethel 1695-1697, à Beauvais 1703, à Saint-Honoré 1708. Définiteur en 1704. Provincial en 1710. Mort le 27 avril 1724, à 54 ans de religion.

1700. P. **François** (Jean Coquebert), de Reims, élu le 14 mai. Vêtu le 26 juin 1666 à Reims. Gardien à Crépy-en-Valois 1689, à Nogent-sur-Seine 1690, 1691, à Saint-Florentin, 1692, 1693, 1704, 1705, à Château-Thierry 1704, 1714-1715, à Sens 1703. Il mourut au Pont-aux-Dames, le 14 octobre, d'après le *Journal du Marais*, en 1720.

1703. P. **Joachim,** de Reims (Béranger). Réélu le 27 juin.

1706. P. **Ange,** de Soissons, élu le 28 avril. On le voit signer à côté de Bossuet un acte d'abjuration d'Armand de Lescours Doradour, du diocèse de

Digitized by Google

Saintes, le 13 décembre 1685, à Meaux (*Rev. doc. hist.* 1875, p. 107). Gardien à Crépy-en-Valois 1695-1696, à Saint-Florentin 1697-1699, à Soissons 1700, 1703-1705, au Marais 1707. Mort le 18 février 1720, à Saint-Honoré.

1707. P. **Jean-François,** de Sedan, élu le 17 août (Jean Lambert), vêtu à Reims le 2 octobre 1667, à l'âge de 19 ans. Gardien à Saint-Florentin 1686-1688, à Rethel 1689, 1691, 1694, 1706. 1718, à Laon 1705, à Amiens 1710. Mort le 23 mai 1729. Définiteur en 1718-1724, provincial en 1727.

1710. P. **François,** de Reims, élu le 19 août. Le nécrologe mentionne un P. Jean-François, de Reims, mort à Thionville, le 3 janvier 1733. Le P. François, de Reims, mourut à Château-Thierry, le 28 novembre 1727. Cf. fr. 4952.

1714. P. **Jean-François,** le Sedan, réélu le 12 janvier. Il rétablit le noviciat à Reims.

1716. P. **Louis,** de Rosay, élu le 11 août. Gardien à Meudon 1714. Mort à Saint-Honoré, le 19 décembre 1729, à 35 ans de religion.

1719. P. **Augustin,** de Compiègne, élu le 22 septembre. Gardien à Saint-Jacques en 1725-1728. Définiteur en 1727, 1730. En 1720 il fit faire une cave pour mettre le vin, par Jean Legrand, maître-maçon, pour 1.100 livres. Mort le 28 août 1733, à Saint-Honoré, à 38 ans de religion.

1722. P. **Honoré-François,** de Crespy, élu le 14 août. Gardien à Montfort en 1710, 1725, à Beauvais 1719, 1727. Mort à Beauvais, le 18 décembre 1732, à 37 ans de religion.

Digitized by Google

1724. P. **Augustin,** de Compiègne, réélu le 10 octobre.

1725. P. **Pierre,** de Reims, élu le 17 août (Guillaume Bilain). Vêtu le 16 décembre 1683 en même temps que le P. Bruno, de Reims (Claude de la Croix), profès, le 14 janvier 1685 « à cause d'un mal de gorge qu'il a eu pendant six semaines entières et qui l'empêchoit de chanter ». Vicaire à Etampes 1697, Gardien à Sens 1706, Rethel 1708-1709, à Mantes 1710, à Compiègne 1716, à Soissons 1716-1718, Chartres, 1718, à Saint-Jacques 1722. Mort à Saint-Honoré, le 8 mai 1736.

1727. P. **Jérothée** de Reims. Gardien à Château-Thierry en 1710-1713, à Laon 1714, à Dreux 1715, 1720-1721, à Nogent-sur-Seine 1722-1724, à Compiègne 17 août 1725. Mort le 26 août 1744, au Marais.

1729. P. **Pierre,** de Reims, réélu en juillet.

1731. P. **Archange-François,** de Paris, élu en octobre. Gardien à Chartres 1721, à Senlis 1735, à Soissons 1751-1753.

1732. P. **Bruno,** de Rethel (Nicolas Liénart), élu le 30 mai, vêtu le 27 janvier 1686, profès à Paris. Gardien à Rethel en 1724-1725, à Auxerre 1728, à Meaux 1730. Mort au Marais le 10 mars 1741.

1735. P. **Symphorien,** de Donchery, élu en juin. Lecteur de théologie. Gardien à Rethel 1719-1720, à Soissons 1721, à Troyes 1722, à Pontoise 1724, 1728, à Saint-Jacques 1737. Provincial le 23 mai 1738. Mort le 4 août 1739. Il assista au chapitre général de 1733 à partir duquel les définiteurs généraux durent résider à Rome en vertu de la bulle de Clément XII, *Pastoris officii* du 5 mai 1733. Le P. Claude Marie, d'Amiens, provincial de Paris, eut 43 voix pour le

Digitized by Google

généralat. Dans son voyage de Rome, le P. Symphorien harangua « le roi de Sardaigne à Turin, le roi de Sicile alors don Carlos à Parme, le prince de Modène à Rezze, le doge à Venise et le Pape à Rome ».

1736. P. **Augustin,** de Paris, élu le 11 octobre, arrive à Reims le 3 novembre. Gardien de Poissy en 1735. Le 15 février 1737, le feu consume le chœur des religieux. Le P. A. mourut à Montfort l'Amaury en 1738 (en septembre ou octobre).

1738. P. **Jérôme,** de Magny, élu le 29 mai. Gardien à Dreux 1719, à Mantes 1722-1724, à Chartres 1725, 1731 et 1737, à Montfort l'Amaury 1733, 1737, à Meudon 1739-1741, à Poissy 1744. Mort le 18 décembre 1755, à Saint-Honoré.

1739. P. **Agathange,** de Valenciennes, élu le 30 septembre. Maître des novices à Reims dès 1707. Gardien de Laon 1735, de Poissy 1745-1747. Mort le 20 juillet 1751.

1732. P. **Louis-François,** de Reims. Fils de Pierre Delacourt et d'Elisabeth Jacquetel. Profès à Reims le 20 juillet 1719. Gardien à Rethel en 1736-1737, à Coulommiers 1752-1753, à Senlis 1739 et 1754. Provincial le 12 août 1758. Le 26 décembre 1758 il demanda à d'Argenson sa protection dans l'affaire du procès du couvent du Marais avec l'ordre de Malte. Protégé par le prince de Conti, l'ordre de Malte réclamait le fonds du droit d'indemnité (Arsenal. ms. 3327. fol. 55. Orig. Chartes). Le 31 mars 1759 il nomme Florent Jacques le Pot d'Auteuil syndic des Capucines de Paris (Carnavalet ms. n. a. 40. fol. 11 Orig. sceau).

Digitized by Google

1745. P. **Joseph-Marie,** de Clamecy, élu le 6 août (Jean-Baptiste Grasset-Desbarres), vêtu le 24 janvier 1719. Gardien à Soissons 1735-1737, 1741-1743, 1746-1747, à Château-Thierry 1734, à Joigny 1732, à Auxerre 1740, à Crépy en Valois 1744, à Saint Jacques 1754. Mort le 21 avril 1756.

1746. P. **Jean-Chrysostome,** de Reims, élu le 23 avril. Fils de Pierre Pierres et d'Antoinette Geffroy. Profès le 9 mai 1722. Gardien à Sens 1737, à Soissons 1738-1740, 1743-1745, 1748, 1757, 1766-1767, à Château-Thierry 1763-1765, à Crépy 1741, 1754-1756, 1769.

1748. P. **Jean-Chrysostome,** de Rethel, élu le 5 juillet. Fils de Jacques Letinois. Profès à Reims le 4 août 1718. Gardien à Beauvais 1738, à Compiègne 1751-1753, 1757-1760. Mort à Rethel, le 5 septembre 1763, à 46 a. de r.

1751. P. **Joseph-Marie,** de Clamecy, réélu le 30 juillet.

1754. P. **Sulpice,** de Rumigny, élu le 16 septembre (N. Constant). Vêtu le 8 novembre 1719 à l'âge de 21 ans (f. fr. 6452). Il était vicaire et maître des novices à Reims en 1738. Gardien à Sens 1742-1744, à Rethel 1747, 1751-1753, 1757-1758, 1760-1762, à Crépy 1759, 1766.

1756. P. **Joseph,** de Paris, élu le 10 janvier. Gardien à Pontoise en 1741, à Amiens 1745, à Saint-Florentin 1754, à Rethel 1759-1760.

1758. P. **Pierre-François,** de Reims, élu le 4 mai. Frère du P. Louis-François de Reims. Profès le 23 juillet 1720. Gardien à Saint-Florentin 1738-1740, Rethel 1741-1743, Melun 1750. Provincial en 1766.

Digitized by Google

Mort le 12 juillet 1767 dans le cours de ses visites. En 1765 il avait succédé comme gardien à Saint-Honoré au P. Rémy, de Reims, envoyé en exil à Lille (Cf. P. Emmanuel de Lanmodez *Les Pères Gardiens*, p. 31). Il signe le 22 mai 1766 les règlements du chapitre provincial du 16 mai 1766, Arch. nat. Paris, G ⁹ 48.

1760. P. **Archange-François,** de Reims (Jean-Baptiste Milloy), Elu le 8 août. Vêtu le 27 février 1719. Maître des novices en 1759. Gardien à Dreux 1738-1739, à Soissons 1751, à Compiègne 1754-1756, à Pontoise 1765, à Château-Thierry 1766. Mort à Château-Thierry, le 25 juin 1767.

1763. P. **Théodose,** de Reims (Nicolas Meslin), élu le 7 octobre. Né à Balham (dioc. de Reims. Ardennes). Vêtu à Reims le 1er mars 1744, sous le P. maître Barnabé de Reims, profès le 11 mars 1745. Gardien à Laon 1762, à Saint-Jacques 1767, à Saint-Honoré 1779-1780. Définiteur le 5 juillet 1776. Mort à Reims le 29 août 1789. Il avait été secrétaire provincial en 1766 (Arch. dép. S.-et-O. Livre arch. cap. Etampes).

1766. P. **Jean-Baptiste,** de Fribourg (Jacques-Joseph Turlin), élu le 16 mai. Vêtu le 24 juin 1733, à 18 ans. Etant gardien à Crépy, il fut nommé délégué en 1765 par le P. Grégoire de Montreuil pour faire la visite canonique de Reims. Gardien à Sens en 1748-1749, à Crépy en 1750-1752, 1757-1758, 1760, 1764, à Beauvais en 1753, à Troyes en 1756, 1759, 1768.

1768. P. **Théodose,** de Reims. Réélu le 19 août. Continué au chapitre provincial de 1770. Va ensuite à Melun.

Digitized by Google

1771. P. **Alexandre-François** (Jean Aadam de Bretonne), de Reims, élu le 26 août. Vêtu le 16 mai 1736, à l'âge de 20 ans. Gardien à Soissons en 1760-1762, 1768. Définiteur en 1773.

1773. P. **Athanase,** de Reims (Jacques-Pierre Feutrèz), élu le 25 juin. Vêtu le 10 novembre 1748. Gardien à Laon 1763-1765. Définiteur en 1788. Il renonça à sa charge de g. de Reims. Il était né le 8 août 1731. Cf. Bouchez. *Le clergé du pays rémois*. Reims, 1913, in-8.

1773. P. **Théodose,** de Reims, réélu le 4 novembre.

1776. P. **Athanase,** de Reims, réélu le 5 juillet, et le 5 juillet 1779.

1782. P. **Maurice,** de Rethel, élu le 14 juillet. Fils de Jean Fromentin et de Jeanne Thomas, Claude Fr. prit l'habit le 16 novembre 1732, à l'âge de 17 ans. Gardien à Nogent-sur-Seine 1757, à Meaux 1759, 1766, à Coulommiers 1758-1769. Mort le 3 juillet 1786 à Reims.

1785. P. **Athanase,** de Reims, réélu le 1er juillet.

1788. P. **Julien** de Chambery, élu le 18 juillet. Il renonça à sa charge. Il était peut être de Chambry dans l'Aisne. Il s'appelait Julien Revel. Il mourut le 30 juin 1790.

1789. P. **Charles,** de Douai (Marmouzet), élu le 10 janvier. Il était alors secrétaire du P. Provincial. Vicaire et maître des novices à Reims 1774-1776. Définiteur 1782. Vêtu le 5 avril 1756, à l'âge de dix-neuf ans et demi. Nommé P. Charles d'Arras jusqu'en 1764). Il était né à Biache (Nord) le 8 décembre 1737. En 1791, il prêta serment et devint en août

Digitized by Google

1792 vicaire épiscopal de la Marne. Il est plus tard curé à Rosnay, il y prête le serment de fructidor en l'an VI. Le 29 messidor an XI, l'évêque de Meaux le maintint dans ces fonctions de curé. Le P. Charles Marmouzet mourut à Reims, le 3 mars 1811, cf. E. Bouchez, *Le clergé du pays rémois pendant la Révolution*. Reims, 1913, p. 149-150.

Digitized by Google

CHAPITRE CINQUIÈME

NÉCROLOGE
des religieux morts à Reims ou originaires de Reims
(1595-1788)

Il faut noter que la mention « de Reims » ne signifie pas que le religieux est absolument et certainement né à Reims ; mais bien qu'il est de Reims ou de la région rémoise.

Ce nécrologe est établi d'après :

Le livre des Archives... Liste des capucins morts dans le couvent de Reims depuis 1544. Il va jusqu'en 1787. Arc. mun. Reims. [Cité.]

Manuel de la province de Paris du P. Dominique F. F. 25045.

Nécrologe, 1895.

Les dates de ces trois documents ne concordent pas toujours. Le *livre des archives* donne la date de la mort, le *Manuel* la date de l'inhumation.

J'omets les noms déjà cités dans la liste des Pères Gardiens.

1595. P. Mathurin, de la Flèche, âgé de sept ans de religion. « Il fut enterré aux RR. PP. Cordeliers parce que nous n'avions pas encore d'église ».

1627. P. Evangéliste, de Damery, 10 ans de religion.

Digitized by Google

1624. P. Agnan, de Reims, mort à Saint-Honoré. âgé de 24 ans de religion, au mois de mai.

— P. Léonard, de Calais, mort à Reims, âgé de 7 ans de religion, au mois de septembre.

1627. P. Jacques, de Reims, mort à Saint-Honoré, 13 ans de r.

1628. P. Albert, de Reims, mort à Chartres, le 8 octobre, 9 a. de r.

— P. François, de Reims, mort à Beauvais. 14 ans de r.

— P. Juvénal de Molesme, 15 a. de r.

1629. P. Juvénal, de Reims, mort à Etampes. 10 ans de r. (le 21 septembre. Arch. Seine-et-Oise. H. Cap. Etampes).

1633. P. François, d'Amiens, mort à Reims, le 25 décembre. 16 ans de r.

1635. P. Archange, de Troyes, clerc.

1636. P. Louis, de Reims, mort à Saint-Honoré le 12 novembre, âgé de 24 ans de r. « Prédicateur fort zélé, s'exposa plusieurs fois par charité au service des pestiférez ».

1637. P. Séraphin, de Reims, mort à Soissons le 4 août, âgé de 18 ans de r.

— P. Bernard, de Reims, mort à Naxis (Grèce), le 1er décembre, âgé de 17 ans de r.

— P. Benoit, d'Hybernie.

1638. P. Archange, de Reims, mort à Meaux le 14 avril, âgé de 19 ans de r.

— F. Eutrope, de Paris, laïc, mort à Reims, le 21 décembre, âgé de 34 ans de r.

1639. F. François-Marie, de Reims, clerc, 4 ans de r.

Digitized by Google

1641. P. Fulgence, de Senlis, mort à Reims le 20 janvier, âgé de 20 ans de r.

— P. Paul, de Péronne, mort à Reims le 23 janvier, âgé de 30 ans de r.

— P. Eugène, d'Illiers, mort à Reims le 25 janvier, âgé de 43 ans de r.

1644. P. Augustin, de Reims, clerc, mort à Reims le 10 mai, âgé de 5 ans de r.

— F. Fulgence de Reims, clerc, mort à Reims le 16 novembre, âgé de 4 ans de r.

1645. F. Jean-François, de Roye, clerc, mort à Reims le 19 septembre, âgé de 7 ans de r.

— F. Alexandre, de Troyes, mort à Reims le 30 octobre, âgé de 4 ans de r.

1646. P. Aubin, de Reims, mort à Liesse, où il prêchait le carême, le 30 mars, 24 ans de r.

— F. Etienne, d'Amiens, clerc, m. à R. le 16 août 7 a. de r.

— F. Jean-François, de Reims, clerc, m. à Etampes le 12 novembre, 3 a. de r.

1647. P. René, de Reims, m. à Crépy le 5 avril 25 a. de r.

— P. Paulin, de Brienne, m. à R. le 19 avril. 29 a. de r.

— P. Paul, de Reims, m. à R. le 8 mai. 25 a. de r.

— P. Archange, de Reims, m. à Soissons le 28 octobre. 20 a. de r.

— P. Clément de Reims, m. à Saint-Honoré le 30 décembre. 30 a. de r. Etait gardien de Rethel.

— F. Etienne, d'Amiens, clerc.

1649. P. Philippe, de R., mort à Mélian, près de

Digitized by Google

Bourges, le 16 septembre, 36 a. de r. Enterré à Saint-Amand (Cher).

— P. Evangéliste, de R., mort à Saint-Honoré le 8 novembre. 35 a. de r. Ancien missionnaire du Levant.

— P. Raphael, de Pluviers, m. à R. le 29 novembre. 43 a. de r. Fut plusieurs fois gardien.

1650. P. Philibert, de R., mort gardien à Rethel, le 5 octobre. 26 a. de r.

— P. Rémi, de R., m. à Laon le 8 octobre. 15 a. de r.

— P. André, de R., m. à R. le 9 décembre. 22 a. de r.

1651. P. Mathias, de R., m. à Château-Thierry le 17 mai. 41 a. de r. Ancien missionnaire du Levant.

— P. Rémi, de R., m. R., le 24 juillet. 47 a. de r.

— P. Etienne, de Condé, m. à R. le 13 octobre. 25 a. de r.

1652. P. Fortuné, de Pontoise, prêtre novice, m. à R. le 14 septembre, « profès de l'observance ».

1653. F. Jérome, de R., clerc, m. à Saint-Honoré le 19 janvier. 2 a. de r.

— P. Nicolas, de R., m. à R. le 5 février. 36 a. de r.

— P. Mathieu, de R., m. à Saint-Honoré le 22 août ancien définiteur et gardien.

— P. Théophile, de R., mort à Saint-Honoré le 26 décembre. 20 a. de r.

1655. P. Basile, de R., m. au Marais le 23 janvier. « De famille distinguée », il était prêtre quand il prit l'habit le 28 juillet 1613 sous la maîtrise du P. J. Chrysostome, de Melun. « Fameux prédicateur ».

Digitized by Google

Gardien à Soissons 1627, 1634, Etampes 1633, 1635, Chartres 1636-1638, Beauvais 1641, Auxerre 1644. Manuel et 67e Eloge.

— P. Robert, de R., mort à Chartres le 30 novembre. 12 a. de r.

1658. F. Félix, de R., laïc, m. à Saint-Honoré le 26 mars. Ancien missionnaire au Canada.

1659. F. Mathias, de R., laïc, m. à R. en juillet.

— F. Martin, de R., clerc, m. à Chartres le 16 décembre.

1660. P. Irénée, de R., m. à R. 54 a. de r. [4 décembre.]

1661. F. Christin, de R., laïc, m. à Sens le 20 octobre.

— F. Claude, de R., clerc, m. à Reims le 2 décembre. (Guillaume Johier, vêtu le 26 avril 1659 à 21 ans).

— P. Rémi, de R., m. à Sens le 3 septembre.

1662. P. Bonaventure, de R., m. à Noyon le 24 mai, 9 a. de r.

1664. F. François, de Puisieulx, laïc, m. à R. le 27 juin. 23 a. de r. [*Livre des arch.* le 10 mars].

1665. P. François, de R., m. à Joigny le 2 décembre. 36 a. de r.

1667. P. Isidore, de Guise, 15 février. 24 a. de r.

— P. Dominique, de R., mort à Saint-Jacques le 30 novembre. 53 a. de r.

1668. F. Bonaventure, de R., clerc., m. à Soissons. (Pierre Mercier vêtu le 24 avril 1663 à 17 ans).

— [Messire Jean-Baptiste de Maupas, baron de Tour et Seigneur du Cosson, Saint-Imoges et de

Digitized by Google

Maupas, fut apporté à Reims après avoir été tué dans la bataille qui se donna près de Cambrai. Il est enterré dans la chapelle de Saint-François qui est aujourd'hui [1689] celle de la Sainte Vierge. C'était un homme d'environ 35 ans] [1].

1669. P. Laurent, de Nogent-sur-Seine, 4 février. 31 a. de r.

— P. Gabriel, de Vezelay, m. à R. 40 a. de r. 31 octobre.

1670. P. Michel-Ange, de R., m. à Laon, en octobre.

— F. Clément, de R., laïc, m. à Auxerre le 18 mai.

1671. F. Basile de Charly, clerc, m. en janvier. 5 a. de r.

1672. P. Charles-François (Nolin), de R., clerc. m. en février. 7 a. de r.

— P. Simon, d'Etampes, m. à R. le 15 septembre. 32 ans de r. Cf. plus haut, ch. III.

— P. Irénée, de Prouvay, 15 août (ou 26 août).

1674. F. Didace, de Liesse, laïc, le 29 décembre. 58 a. de r.

1675. P. Ange, de R., m. à R. en novembre. 55 a. de r. (le 24 novembre 1676 d'après le *Livre des archives*).

1676. P. Philippe, de R., m. à Saint-Honoré le 28 novembre. (Jean Pussot, vêtu le 15 avril 1668 à 17 ans).

1677. P. Charles, de R., m. à R. le 26 janvier. 45 a. de r. Gardien à Saint-Honoré 1651-1652. Cf. *Mémoires* de G. Hermant. éd. Gazier, t. II. p. 30.

[1] D'après le *Livre des Archives.*

Digitized by Google

— P. Amédée, de R., m. à Saint-Jacques le 10 février. 53 a. de r.

— P. Polycarpe, de Sézanne, m. à Scio le 5 avril 1677 (*Nécrologe*).

— P. Archange, de R. (Jean Richelet), m. à R. le 6 août (Vêtu le 2 avril 1660 à 28 ans).

— P. Elisée de R., m. à R. le 23 décembre. 49 a. de r. Dans les *Mémoires* de Jean Maillefer publiés par Jadart. p. 239, on lit : « Le 23 décembre (1677) je suis prié à l'enterrement du père Hélizée capucin de mon âge qui est mort aujourd'hui à XI heures du matin ; voulant célébrer il luy prit une apoplexie et est mort deux heures après. C'estoit un Père qui avoit une grande bonté à m'escrire et à m'entretenir. Le mort ne surprend pas les gens de bien. Quand j'iray aux capucins je pourré demander le Père Angélique ou le Père Mimin ».

1678. P. Gabriel, de R., m. à Saint-Honoré le 6 novembre. 41 a. de r. Gardien à Château-Thierry 1659, Soissons 1660, Amiens 1671, Etampes 1671, Meudon 1673, 1677.

— P. Ange, de R. (*Nécrologe* de 1895).

1679. P. Jean-Baptiste, de R., m. à la Fère le 5 janvier. 34 a. de r. Gardien à Rethel 1662, 1670, Crépy-en-Vallois 1673.

— P. Léonard, de R., m. à Saint-Honoré le 29 janvier. 13 a. de r.

1680. P. Nicolas, de R., m. à Milo (Archipel) le 4 juillet. 22 a. de r.

— P. Agathange, de R., m. à R. le 21 novembre. Guillaume Cordier. Vêtu le 8 septembre 1661, à dix-neuf ans.

Digitized by Google

1681. P. Irénée, de R., m. à Saint-Florentin le 28 février. 22 a. de r.

— P. Thomas, de Chatillon-sur-Marne, m. à R. le 30 décembre. 49 a. de r.

1682. P. Mathieu, de R., m. en Candie le 22 janvier. Il avait pris l'habit à Saint-Jacques, le 5 avril 1656.

— F. Joachim, de Dammartin, laïc, m. à R. le 12 mars. 38 a. de r.

— P. Bernardin, Nolin, de R., m. à R. le 6 mai, 21 a. de r.

1683. P. Julien, de R., m. à R. le 3 septembre. 42 a. de r. Il fut gardien à Rethel 1657, La Fère 1662, Château-Thierry 1666 et Provins 1669.

1685. F. Alexis, de Mouzon, m. à R. le 23 mars. 61 a. de r.

— P. Angélique, Coquebert, de R., m. à R. le 22 avril. 57 a. de r.

1686. P. Basile, de R., m. à R. le 28 février. 31 a. de r.

— P. Martial, de R., m. à Château-Thierry le 11 décembre. 32 a. de r.

1687. F. Bruno, de R., clerc, m. à Meaux le 1er juin. 44 a. de r.

— F. Joseph, de R., laïc, m. à Saint-Honoré, 34 a. de r.

1689. P. Jean-Baptiste, de R., m. à Paris le 9 janvier. 22 a. de r.

— P. Gabriel, d'Abbeville, étudiant, 20 janvier.

— P. François, de Rethel, 18 janvier. 32 a. de r.

1691. P. Etienne, de R., m. à R. le 6 janvier (Pierre Havart), vêtu le 29 janvier 1668 à 19 ans.

Digitized by Google

— P. Joseph, de R., m. à Rethel le 6 juin (Joseph de la Haye). Vêtu le 4 août 1660 à 18 ans.

— P. Théophile, de R., m. à Troyes le 4 décembre. 35 a. de r.

1694. P. Ignace, de R., m. à R. le 15 février (Jean Louédieu. vêtu le 16 juin 1660 à 16 ans).

— P. Ambroise, de R. (*Nécrologe* de 1895), le 22 janvier.

— P. Placide, de R., m. à Etampes le 5 juillet. 28 a. de r. et 47 ans d'âge (Arch. S.-et-O. H. cap. Etampes, livre des arch. fol. 10). Thierry Coquebert, vêtu à Reims le 23 mai 1666 à 20 ans. Voir plus haut, p. 66).

1695. F. Alexis, de R. laïc, m. à R. 4 juillet (Georges Roland vêtu le 9 juin 1659). 36 a. de r.

1697. F. Jean-François, de R., laïc, m. à Soissons le 25 avril (Thomas Roland vêtu le 6 août 1662 à 20 ans). 35 a. de r.

1699. P. Sauveur, de R., m. à Bourbonne-les-Bains le 5 août (*Nécrol. de Lorraine*, m. 291 de la bil. franç. prov.).

1701. P. René, de R., m. à Constantinople à la fin de juin. (Henri de Laistres, vêtu le 13 juillet 1659 à 18 ans. Trois ans custode de Grèce, envoyé à Paris par l'ambassadeur de Constantinople M. de Châteauneuf « pour le bien du royaume » (162e Eloge, f. fr. 25046).

— P. Antoine, de R., m. à Abbeville le 4 décembre. 48 a. de r. Vêtu le 11 mars 1654. Mort en 1703 d'après le 157e Eloge. Le 14 décembre 1701 d'après le *Nécrologe* : « Très fervent missionnaire ».

Digitized by Google

1703. — F. Jacques, de R., laïc, m. à R. le 16 février, 46 a. de r.

1705. P. Paul-François, de R., (Jean de La Salle), m. à Saint-Quentin le 13 septembre. Vêtu le 23 mai 1666 à Reims.

1706. P. Hilarion, de Mézières, m. à R. le 30 avril. 20 a. de r. Vicaire du couvent.

— P. Paul, de R., m. à Saint-Honoré le 28 décembre. 51 a. de r. Gardien à Dreux 1672, Etampes 1686, puis à Mantes (Arch. S.-et-O. H. Cap. Etampes), à Château-Thierry 1679, Soissons 1680, Noyon 1682 (*Manuel*).

1707. F. Noël, de R., laïc, m. à Rethel le 18 mai. 32 a. de r.

— P. Louis, de R., m. à R. le 2 décembre. 57 a. de r.

— P. Epiphane, de Langres, vicaire du couvent de Mouzon. 21 juillet.

— F. Jacques, de R., laïc, à 67 ans dont 46 a. de r.

1708. P. J. Chrysostome, de R., m. à R. le 10 février (Jean Bourgeois vêtu le 2 avril 1660 à vingt ans).

— P. Barnabé, de R., m. à Coulommiers le 3 juillet. (Thomas Josnet) vêtu le 9 juin 1659 à dix-huit ans.

1709. F. Charles, de R., laïc, m. à Saint-Honoré le 19 janvier (Toussaint Nolin). Vêtu le 27 avril 1660 à dix-neuf ans. Il vécut trente-cinq ans à Saint-Honoré avec son ami le F. Jean-Baptiste de R. (173e Eloge).

— F. Remi-François, de R., m. à Château-Thierry le 25 mars, étant diacre.

Digitized by Google

— P. Paulin, de R., mort à Saint-Honoré en septembre (Noël David vêtu le 3 octobre 1660 à 18 ans). Fut gardien à Etampes 1685, à Mantes 1686 et à la Fère 1679 (*Manuel*).

— F. Félix, de R., laïc, m. à R. le 1 octobre. 51 a. de r. « Enterré au bas de la fenestre de la seconde cave ». 85 ans.

— F. Epiphane, de R., laïc, m. à Constantinople en septembre. 22 a. de r. (f. f. 25045).

1710. 24 février. [Mort subite de Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, à Paris. Il est enterré à la paroisse de Saint-Germain dans la chapelle et sépulture de Monsieur Le Tellier, son père, chanlier de France. Le 11 juillet, le roi nomma à sa place Monseigneur François de Mailly, archevêque d'Arles et depuis cardinal].

— F. Michel, de Clermont [ou Chaumont], laïc, le 5 avril, 59 ans d'âge. Vêtu le 10 décembre 1677.

1711. 28 février [Madame Marguerite de Béthune abbesse de Saint-Pierre mourut âgé de 83 ans et 18 ans d'abbesse. Madame de Roye de la Rochefoucault, religieuse de l'abbaye de Notre-Dame de Soissons, fut nommée par le roi, le 11 avril, pour remplir sa place].

— P. Jean-Baptiste, de R., m. à Candie. 27 a. de r.

1712. P. Dominique, de R., m. à Rethel le 5 juillet (gardien à Etampes le 19 octobre 1690. Arch. S.-et-Oise, H. Cap. Etampes) et à Crépy 1682 (*Manuel*). Vêtu le 1er août à Saint-Jacques.

— P. Joseph, de R., m. à Saint-Jacques le 11 septembre. 56 a. de r.

1713. P. Philippe, de R., m. à Auxerre le 27 juillet. 24 a. de r.

Digitized by Google

P. Simon, de R., m. à R., le 18 septembre. 57 a. de r.

F. Bernardin, de R., laïc, m. à R. le 19 décembre. 65 a. de r.

1714. P. Eustache, de R., m. à R. le 28 février (Nicolas Mercier, vêtu le 5 mai 1658 à 20 ans).

— F. Furcy, de Péronne, laïc, m. à R. le 28 octobre. 40 a. de r. « Enterré au bas de la fenestre de la première cave ».

1719. F. Jean-Baptiste, de R., m. à Saint-Honoré le 8 février. 54 a. de r. (173e Eloge).

— F. Charles, de R., laïc, m. à Chartres le 14 août. (Antoine Philippot vêtu le 26 septembre 1715 à 18 ans).

— P. Bernard, de R., m. à Saint-Jacques le 31 août. 54 a. de r. Fut gardien à Château-Thierry 1694 et 1701, et à Laon 1697.

— P. Ambroise, de Saint-Florentin.

1720. P. Gabriel, de R., m. à Joigny le 17 août. 40 a. de r.

1721. P. Cyrille, de R., m. à R. le 30 avril (Fleury). Vêtu le 10 décembre 1659 à 19 ans.

— P. Constantin, de Neuilly-Saint-Front, m. à R. le 28 juin. 48 a. de r.

— P. Jérome, de R., m. à R., le 1er février (Nicolas Bignicourt). Vêtu le 8 décembre 1657 à dix-neuf ans. Ancien lecteur en théologie. Le *Nécrologe* de 1895 le donne à tort comme gardien.

— P. Michel-Ange, de R., m. à Provins le 12 février, (Rémi Cordier). Vêtu le 17 avril 1684 à vingt-quatre ans.

Digitized by Google

— P. Antonin, de R.

— F. François, de Laon, laïc.

1723. F. Pascal, de R., m. à Senlis le 15 février. 39 a. de r.

— P. Rémi, de R., m. à R. le 8 juin (Jean Baranger, ancien lecteur de théologie, vêtu le 10 juillet 1664). Il fut gardien à Mantes 1695.

— P. Basile, de R., m. à Etampes le 16 août. 27 a. de r. (Mort le 14 avril 1724 d'après le Livre des arch. du cap. d'Etampes. Arch. S.-et-O. H. Cap. d'Etampes, fol. 15).

1725. — P. Irénée, de R., m. à R. le 29 septembre. (Pierre Ducandal). Vêtu le 20 avril 1681 à vingt deux ans.

1726. F. Benoit, de R., m. à Châteaux-Thierry le 20 mai. (Thomas Brunet, vêtu le 10 décembre 1667 à 18 ans), laïc.

1727. F. Remi, de R., m. à R. 47 a. de r. « Enterré proche du soupirail du second caveau ».

— P. François, de R., m. à Château-Thierry le 28 novembre. (R. Oudin, vêtu le 8 octobre 1665 à 17 ans).

1728. P. Edouard, de R., m. à Château-Thierry le 20 juin, 20 a. de r. étant gardien. Il l'avait été à Coulommiers 1724-1727.

1729. P. Joachim, de R., m. à Provins le 27 septembre (Nicolas-Louis Bergier, vêtu le 16 novembre 1715 à 22 ans).

1731. P. Simon, de R., m. à R., le 30 septembre, 16 a. de rel. « Il est enterré à côté du F. Rémi ».

Digitized by Google

1732. P. Augustin, de R., m. au Marais le 29 juin, 63 a. de r. [1].

1733. — P. Mathieu, de R., mort le 21 février, 26 a. de rel.

1734. — F. Charles, de R., m. à Rethel le 2 août (Emery Besanson vêtu le 12 avril 1724).

— P. Bonaventure, de R. (Pierre Nauchot), le 17 septembre, 19 a. de r.

— Nicolas, de R., 25 juin, 12 a. de rel.

1735. F. Félix, de R., m. à Rethel le 4 janvier (Godard, vêtu le 6 mai 1718).

P. Ambroise, de Rethel, m. à R., 17 avril. « Il a été enterré... à côté du P. Bonaventure, de Rethel. Le caveau est rempli ». (Nicolas Vuibert, vêtu le 9 mai 1714 à Reims, à 37 ans).

1738. P. Joseph-Marie, de R., mort en Grèce (Nicolas-Joseph Jacquelet). Vêtu le 26 septembre 1715 à dix-huit ans.

1739. P. Symphorien, de Donchery, m. à Saint-Honoré le 4 août, 44 a. de r. « après avoir cité son chapitre auquel le P. Benjamin, de Paris, présida comme vicaire provincial ».

— P. Hyacinthe, de Paris, m. le 29 novembre (Maximilien Cheranson). Vêtu le 18 avril 1722 à seize ans. Minoré le 20 décembre 1727 à Boulogne.

1742. P. Vincent, de R., m. au Marais le 27 sep-

[1] Il y eut plus tard un autre F. Augustin, de R., clerc (Pierre Lefils, fils de Gérard Lefils, docteur en médecine, et de Romette Faciot), né le 5 janvier 1697, et vêtu à Reims le 11 janvier 1725 (Registre des vêtures). En 1725, le 30 mars un F. Damase de Reims, J.-B. Lefils, reçoit la tonsure à Boulogne. (Arch. Pas-de-Calais. Reg. insin. dioc. Boulogne).

Digitized by Google

tembre, 57 a. de r. Gardien à Rethel 1710, Compiègne 1714, Noyon 1728, Crépy-en-Valois 1729.

1745. [La reconnaissance que nous devons aux bienfaits de M. Corel-Duclos, chanoine de la cathédrale de Reims où il est mort le 15 janvier demande de notre piété un fidèle souvenir. Quittant Belfort où il avait laissé à nos Pères une nombreuse bibliothèque, est venu à Rheims où il nous a fait légataires de plus de 2.500 volumes qu'il avait amassé à grands frais...] [1].

1746. P. Bonaventure, d'Hennebont, m. à R., le 18 novembre, 13 a. de r. (après une longue maladie... enterré dans le caveau, lieu ordinaire de la sépulture des religieux).

1748. P. Ange (Pierre Lapille), de R., m. à R., le 16 mai (le 15 mai), 63 a. de r. (Vêtu le 12 juin 1675) âgé de 85 ans.

1749. P. Michel-Ange, de Rethel, m. à R., le 4 mars, 42 a. de r. (à l'âge de 60 ans).

— P. Bernard, de R., m. à Nogent (sur Seine) le 18 mai, 28 a. de r.

1750. P. Benoit, de R., m. à Pontoise en juin, 13 a. de r.

1751. P. Eustache, de R., m. à Saint-Honoré le 14 septembre (Pierre Proulln. Vêtu le 19 août 1719 à 20 ans).

— F. Martin, de Bussières, m. à R., le 3 décembre, 51 a. de r. (58 a. de r. et 80 d'âge) [2].

[1] Corel du Clos possédait un ex-libris gravé à ses armes.

[2] Les Archives de la mission de Syra (Archipel) révèlent à cette date l'existence d'un P. Angélique, de Reims, supérieur à Syra en

Digitized by Google

1753. P. Athanase, de Béthune, m. à R., le 22 octobre (60 ans d'âge). Vêtu à Amiens le 14 octobre 1714, profès à Reims.

1754. P. Bonaventure, de R., m. à Troyes le 12 octobre (Pierre Nauchot vêtu le 29 juin 1721 à 22 ans) .

1757. P. Barnabé, de R., m. à R. le 17 avril, 41 a. de r. et 59 d'âge). Gardien à Nogent-sur-Seine 1748, Coulommiers 1751, Troyes 1752.

1762. P. Agathange de R., m. à Athènes en décembre (J.-B. Harboville vêtu le 25 janvier 1728 à 17 ans).

1764. P. Claude-François, de R., b. à Saint-Honoré le 25 février. (Claude-Nicolas Charlaz, vêtu le 26 septembre 1715, à 18 ans).

1765. F. Hyacinthe, de Rethel, m. à R. (le 8 juin) fils de Jean Rogellet, il avait fait profession le 4 août 1718.

— F. Louis, de R., m. à Soissons (J.-B. Delacourt, vêtu le 17 juillet 1718 à 17 ans) [1].

1767. P. Nicolas, de R., m. à R., le 2 janvier (67 a. de r. et 89 d'âge).

— P. Archange-François, d'Arras, m. à Château-Thierry le 25 juin. Gardien à Nogent-sur-Seine 1742. (J.-Bapt. Milloy vêtu le 27 février 1719 à 20 ans).

— P. Jean-François, d'Arras, m. à R. le 18 (ou le

1744-1746. Il est remplacé en 1752 par le P. Placide, de Givet. *Bibl. franc. prov.*, ms, (1193). Mais j'ignore l'année de sa mort. Le P. Placide de Givet (Pierre-Joseph Le Roux était né en 1721. Il était profès de septembre 1771).

[1] A la date de 1766 fut imprimée une *Invitation au service anniversaire du Regnault Lefebvre, bourgeois de Reims, en l'église des Capucins*, 26 *septembre* 1766 (*Bibl. Reims*).

Digitized by Google

17) septembre. Jean-Joseph Dugond, vêtu à Reims le 31 janvier à vingt-deux ans.

1768. P. Antonin, de R., m. à R. le 4 novembre (ou le 13 octobre). Jean Legros, vêtu à R. le 19 septembre 1728 à seize ans. Gardien à Coulommiers 1757, Nogent-sur-Seine 1760, Meudon 1761.

[Dame Catherine Hennin, veuve de M. Pierre le Pêcheur, écuyer-vicomte de Pevy, notre ancien sindic, est morte le 8 janvier. « Quatre religfiieux ont porté les cordons du poële »].

1769. P. Philippe, de R., m. à Coulommiers le 7 juillet, 48 a. de r. (Pierre de Laplace vêtu le 13 avril 1722 à 16 ans). Gardien à Coulommiers 1754, Soissons 1763 et Coulommiers 1767.

— F. Jean-Baptpiste, de R., m. à R. le 21 décembre, 54 a. de r. (Jean Moura, vêtu le 4 mai 1716 à l'âge de 23 ans).

1770. [Haut et puissant seigneur Jean-Henri Cauchon, marquis de Sommièvre, seigneur de Prin, L'Héry, Treslon, Faverolle, Savigny, la Malmaison, la Neuville-en-Beauvais, Poilcourt, Remancourt, Sorbon, la Neuville, Housset et autres lieux, capitaine commandant pour le roi dans la ville et faubourgs de Reims... décédé dans son hôtel le 13 mars... âgé de 50 ans... inhumé le 15 par le clergé de Saint-Jacques, sa paroisse].

1773. Le 2 juin est mort le P. Paul, de Reims, âgé de 78 ans du monde et de 57 de r. (Nicolas Le Large vêtu le 10 octobre 1716 à 19 ans).

1774. Le 28 novembre le Fr. Alexis, de Reims, laïc, est mort âgé de 73 ans dont 56 de r. (Guillaume Lagnier, vêtu le 24 septembre 1718).

Digitized by Google

1777. 31 mai. P. André, de Reims (Nicolas d'Aguilcourt, vêtu le 16 février 1718 à 22 ans).

1779. 20 septembre, F. Antoine, de R. (Félix Harboville, vêtu le 19 septembre 1728 à 19 ans. « Mort subitement en ville chez M. Jourdain, près St-Denys », 69 ans d'âge).

— 25 décembre, P. Denys, de Fismes, 61 a. de r. (fils d'Antoine Foveau, profès le 14 juin 1719, âgé de 82 ans.

1781. [Haute et puissante dame Marie-Anne-Antoinette d'Ambly, veuve de haut et puissant seigneur Jean-Henry de Cauchon, marquis de Sommièvre... décédée en son hôtel le 12 septembre... âgée de 73 ans].

1782. [Monsieur Jacques-Ignace de Cambray, écuier seigneur de Ludes, notre père sindic, est mort le premier juillet].

1783. P. Louis, de Rethel, 12 mai (Etienne Cugner). Vêtu le 16 février 1718 à l'âge de seize ans, à Reims.

1787. 16 décembre, F. Archange, de R., (vêtu le 27 juin 1721) « a été enterré dans le caveau de l'église le 17 décembre ».

1788. 14 mars, F. Nicolas, de R. (Carlet, vêtu le 21 mai 1754 à 18 ans et demi).

Digitized by Google

APPENDICE

Don de l'archevêque de Reims aux Capucins d'un terrain pris sur le jardin du Jard. Paris, 18 juillet 1613. Arch. nat. Paris, S. 3705. Original avec sceau. — Trad. latine dans *Bull. cap.* t. v. p. 59 :

Louis de Lorraine, archevesque et duc de Reims, premier pair de France, Legat nay du Sainct Siège apostolique, abbé de l'archimonastère et abbaye Sainct-Remy dudit Reims perpétuellement unie et annexée à nostre dict archevêché, à tous ceux qui ces présentes lettres verront salut. Les Révérends Pères Capucins Religieux et Réformez de l'Ordre sainct François poussez d'une singulière dévotion au service de Dieu, bien et advancement de son Eglise, s'efforçant non seulement en un endroit mais encores en plusieurs lieux et villes de ce Royaume, de prouver avec zèle et ardente charité le salut des âmes fidelles. En quoy ils ont tellement profité tant par leurs pieuses instructions et doctes prédications que par l'exemple de leur saincte vie qu'il se recognoist tous les jours au veu d'un chacun le grand bien qui en réussit. C'est pourquoy ayant pleu au Roy nostre souverain seigneur, par l'advis de la Royne Regente sa mère, meu de ces sainctes considérations octroyer par ses lettres patentes ausditz PP. Capucins leur établissement en nostre dicte ville et duché de Reims, et désirans suivant l'intention de leurs Majestez contribuer de nostre part tout ce qui sera de nous

Digitized by Google

pour l'accomplissement d'un si bon œuvre, outre l'affection particulière que nous portons audit saint ordre. A ces causes et autres bonnes considérations à ce nous mouvans, avons octroyé et accordé, octroyons et accordons par ces présentes ausditz PP. Capucins la quantité de trois arpens et demy de terre ou environ, pour y faire bastir et eslever par le moyen des aumosnes des gens de bien une église et couvent dudit ordre, à prendre ladicte quantité de terre en l'estendue de nostre jardin appelé le Grand Jars, estant en l'enclos et au dedans de nostre dicte ville de Reims depuis la muraille faisant séparation de notre dict grand Jars, d'avec plusieurs jardins et maisons particulières respondans sur la rue passant au derrière jusques à l'allignement et pieux plantez du coté d'en bas, tirant au prez de nostre dict Grand Jars... lesquelz pères seront tenus de faire desmolir les granges et estables qui sont audict lieu, et les faire rebastir et reediffier de pareille longueur, largeur et haulteur qu'elles sont à présent en un autre lieu commode audict fermier et faire les portes, murailles, clotures et fermetures nécessaires...

EXTRAITS

des lettres du P. Placide de Reims

Deuxième lettre :

... Nous quittâmes Marseille [1] pour nous rendre à Toulon et de là aux Iles d'*Hyères* où le rendez-vous de tous nos vaisseaux était donné. Nous allâmes les y

[1] Le P. Placide quitta Paris le 16 août 1684.

Digitized by Google

trouver par terre par le plus beau chemin et le plus agréable de toute la Provence, et ce côté-là est pour ce sujet nommé le jardin de la Provence. Vous passez par des bois d'oliviers, aussi gros pour la plupart que les arbres de nos forêts. Les grenadiers, les citronniers, orangers, aussi bien que les figuiers se trouvent fort communément sur les chemins... nous prendrions un chemin de cette sorte pour les allées de quelque beau jardin. Nous vîmes tout autre chose en arrivant à Hyères qui est une petite ville dans laquelle il y a plusieurs monastères comme sont Cordeliers, Récollets et deux monastères de filles dont les unes s'appellent Claristes, et les autres me sont inconnues par leur nom, et pensèrent aussy me l'être par leur habit, ne portant ledit habit de religieuses que quand elles sont au chœur ; le reste du temps elles sont habillées en demoiselles fort propres et elles vont se promener en ville en cet équipage.

« Nous allâmes, attendant le temps de notre embarquement, manger dans toutes ces communautés afin de n'être pas à charge à notre Capitaine avant nostre embarquement. La Supérieure de ces religieuses habillées en demoiselles vint nous entretenir pendant le disné qu'elles nous donnèrent où elle expliqua les raisons les obligeant d'être ainsi vêtues. Elle nous dit donc que le couvent ayant une fois donné du nés en terre, les religieuses se retirèrent chez leurs parents pour y passer le reste de leurs jours, mais que les plus zélées d'entre elles, assistées de quelques biens, retournèrent dans leur monastère, où toutefois elles ne vivaient pas en communauté, mais qu'elles faisaient chacune la dépense en particulier tant pour le vivre que pour le reste, mais que le bien de celles qui venaient à mourir restait au couvent qu'elles prétendaient avec le temps remettre sur pied.

« Nous restâmes là quatre ou cinq jours à attendre

Digitized by Google

pour nous embarquer, que nous emploiames à visiter tous les beaux jardins des particuliers de cette ville qui sont la plus part si charmans qu'ils semblent être des paradis terrestres ; mais celui qui porte le nom de jardin du Roy est le plus beau que j'aie jamais vu, quoiqu'il appartienne à un particulier... Les orangers, limoniers, citronniers, grenadiers, palmiers et figuiers y sont placés par allées à perte de vue.... C'est de ce jardin que l'on fait venir pour le Roy et pour les personnes de qualité tous ces orangers que nous voyons dans l'isle de France et qui sont si précieusement conservés dans des quaisses....»

(L'église des Capucins de *Messine*) « est bastie à peu près comme les nostres de France, fort propre, dans laquelle ils ont une tribune qui leur sert de chœur où ils vont chanter sans avoir la peine de descendre ni monter, y entrant de plein pied de leur dortoir. Ils conservent dedans ce lieu plusieurs têtes de capucins morts qui ont fait des miracles pendant leur vie et après leur mort. Le tableau du maître autel est une peinture achevée de Michel Ange, sur le rapport de nos pères... Les prestres apportent un grand soin pour célébrer la sainte messe et se décrasser les mains et le visage. Ils ont une piscine proche de la sacristie dans laquelle ils ont plusieurs robinets. Des uns vous avez de la lessive faite exprès à ce dessein, des autres de l'eau chaude et enfin des autres vous tirez de l'eau froide... d'un autre côté, vous avez des peignes pour la barbe, d'autres pour la couronne qu'ils portent très courte et comme les bénédictins...

...Leur jardin est très beau. Ils y ont de toutes choses en abondance... Ils ont des choux de différentes figures qui viennent comme des navets tout ronds que l'on mange ainsi crus... Nous pensâmes devenir choux à force de manger des choux. Cela nous donnait aussi bien qu'à eux des rapports ; mais je vous dirai en

Digitized by Google

passant que cela ne passe pas pour incivil... il est permis en ce pays de rotter devant tout le monde... aussi bien que de porter des lunettes sur le nés dedans les rues. Mais ce qui donnait de l'admiration était que les gens de la ville tesmoignaient une vénération toute particulière pour ces porteurs de lunettes. Il m'arriva de sortir une fois avec un jeune Père... qui les portait depuis plusieurs années ». (Il ne les ôtait que) « pour prendre de temps en temps du tabac de ceux que nous rencontrions par les rues leur disant seulement : *Con licenza, Signor...* Jamais je ne vis de si grands preneurs de tabac en poudre qu'en cette ville où les petits et les grands, les pauvres et les riches, les religieux et les religieuses se font un honneur de présenter leur boîte à tout le monde.

...« Nous allâmes saluer monsieur de Rivonne qui estoit là en qualité de vice Roy de Sicile.

...« Les églises sont très belles.... nous en visitâmes une partie, et principalement la grande église où je remarquai que tous les chanoines y étaient vêtus en évêques, ayant le camail violet, et le rocher, et portant la mître en teste. Ils chantaient l'office au chœur qui est derrière le grand autel comme à Saint-Germain des Prés. Il y a un tableau dessus qui représente la sainte Vierge qu'on dit avoir été peint par saint Luc. On y avait fait peindre autour de l'église toutes les victoires que le Roy avait remporté en Sicile. On nous fit aussy remarquer à une chapelle un tableau miraculeux de saint Placide qui estoit de cette ville, qu'on tient avoir été peint par les anges.... Dieu est mieux servi extérieurement en cette ville aussy bien qu'en Espagne, qu'en pas un lieu de France.

« Comme nous approchions de Noël, ils redoubloient aussy leur démonstration de dévotion. ...Dans toutes les villes où il y avait des images de la Vierge, ils y

Digitized by Google

allumoient des cierges et lampes, y chantant des saluts. J'alloy à la grande église pour entendre chanter ce salut en musique à la façon d'Italie, quy me parut fort agréable. Ce salut y attire quantité de monde et dure quinze jours, jusques, à ce qu'ils disent, la Vierge soit accouchée. Nos capucins faisoient aussy cette mesme cérémonie, ayant autant de lampes qu'il y avoit de jours de salut, c'est-à-dire quinze, desquelles on en estoignoit une tous les jours...

« J'alloy dire une ou deux fois la messe chez des religieuses quy sont retenues plus courtes qu'en France. Elles avaient une grande inclination à me parler ; mais... il y avait excommunication à leur parler... Nos français se moquaient de cela et estoient tous les jours avec elles ; quelques unes mesme apprirent à parler français et en échange, elles leur enseignoient la langue du pays. Jamais je n'ai vu de ville où il ait tant de religieuses... et cela de toutes sortes de manières ; les unes grises, d'autres noires, d'autres blanches. L'on ne pouvoit entrer dans leurs églises qu'on ne les vit à la tribune...

« L'église où je m'appliquoy le plus fut celle de Saint-Jean-Baptiste dans laquelle on conserve une partie des reliques de saint Placide, quy est le lieu où il souffrit le martyr avec ses sœurs et ses compagnons. L'on me fit voir son ancien tombeau quy est encore dans une petite église sous terre, où on chante tous les dimanches et festes le petit office de la Vierge, comme on a coustume de faire dans les congrégations establies en France...

Quatrième lettre :

« Nous arrivasmes à *Constantinople* [1] dans l'octave

[1] On trouvera une description de Constantinople dans le *Voiage*

Digitized by Google

des Rois quy est le véritable temps d'hyver, ce quy obligeoit les personnes à quy nous allions faire visite de se tenir chaudement dans leurs chambres où l'on ne voit jamais ni feu, ni cheminée. Ce quy les échauffe est une petite table qu'ils nomment yendour, sous laquelle il y a une terrine avec du feu, et dessus un tapis de Turquie pour le conserver plus longtemps en chaleur. Ce yendour est exposé sur un sopha duquel chacun s'approche indifféremment, homme et femme...

...« Les séculiers nous recoivent d'une manière assés plaisante quand nous leur rendons visite. La dame la plus honorable de la compagnie sort de la chambre, ayant à ses pieds une paire de patins, suivie d'une esclave, et vient vous recevoir à la porte de l'antichambre où elle vous baise la main et vous introduit ensuite dans la chambre chaude, passant ordinairement la première sans beaucoup de cérémonie. On laisse à la porte de la chambre les sandales et papouses où une esclave vient les prendre pour les nettoyer et où elle a soin de les remettre bien rangés... La chambre où vous entrés est bien nattée partout et sur la natte il y a un beau tapis de Turquie sur lequel vous marchez par delà pour monter sur le sopha où on vous attend pour vous recevoir. Le sopha n'est pas autre chose qu'un petit théâtre qui occupe ordinairement la moitié de la chambre, couvert d'un très beau tapis de Turquoise. Il y a, autour, des coussins de brocart ou autre étoffe suivant le pouvoir et condition de chacun. Ils ne servent que pour s'accoster en causant, ou pour se coucher à demy selon le besoin et la commodité des personnes. Il y a au bas de ces coussins de petits matelas quy font le tour de la chambre, sur lesquels il y a des autres tapis quy ne sont que pour la beauté et ornement. Chacun

de Levant fait par le commandement du roy en l'année 1621, par le Sr D. C. Paris, Taupinart, 1629, in-4°, 2e édition.

Digitized by Google

se met comme il veut ; mais la façon la plus ordinaire est de s'asseoir comme nos tailleurs et quand on a froid on s'approche de ce yendour... on pousse ses pieds dessous, et on prend un bout du tapis quy le couvre pour le mettre sur soy, ce quy ne scandalise personne, les femmes en faisant de leur costé autant que les hommes. Cependant on cause toujours à bon compte, et l'on s'échauffe ainsy des talons en peu de temps.

« J'ai trouvé cette sorte de vivre bien sensuelle mais la coutume l'autorise, les pauvres et les riches vivant de la mesme manière et passant ainsy tout le jour à causer. On ne peut leur faire un plus grand plaisir que de les aller voir. Mais il ne faut pas aussy s'attendre que les dames vous rendent la réciproque, ne sortant que rarement, et pour des affaires de conséquence; et quand elles sont obligées de le faire, elles ne sont jamais seules. Après vous estre un peu entretenu avec elles sur le sopha, une esclave entre dans la chambre chargée d'une grande assiette creuse sur laquelle il y a autant de petites tasses de porcelaine qu'il y a de personnes dans la chambre... La fille de la maison la précède, vestue à l'avantage, tenant un mouchoir ouvragé d'or, d'argent ou de soye suivant la qualité des personnes. Elle s'approche ensuite de vous, prend une des petites tasses qu'elle vous présente pleine de café avec une cuiller d'argent pour y mettre du sucre à votre discrétion... Si l'on ne m'eut appris la manière de tenir la tasse et le café, il m'eut été impossible et quelque précaution que j'apportasse, je ne pus m'empêcher d'être brûlé tant aux doigts qu'à la langue. Je me serais fort volontiers exempté de la prendre pour les incommodités que je recevais. Mais le Père avec quy j'allois me disoit que cette boisson me ferait des merveilles, qu'il fallait m'y accoutumer, et que le véritable moyen de parler grec et italien comme lui était de commencer à boire le café, que cela déliait ma

Digitized by Google

langue, aiguisait l'esprit, fortifiait la mémoire, aidait à la digestion, donnait bon estomac et que même la fumée qui en sortait éclaircissait la vue. Ce Père qui était bon rhétoricien, me persuadait... Mon inclination me portait bien plus à boire le sorbet qui est une boisson fort agréable ; mais elle n'était point de saison, ne se buvant que l'été si ce n'est chez les personnes de condition où on le présente après une longue conversation, longtemps après le café. Le sorbet est un certain sucre préparé que l'on fait fondre dans une écuelle d'argent, avec lequel on mêle quantité de jus de limons qui sont fort connus en ce pays. Ils mêlent encore dedans quelque drogue qui la rend très agréable... »

(La coiffure des femmes), « fort belle, donne à leur visage quelque chose de majestueux. On ne voit point leurs cheveux... ils ne paraissent que par derrière où elles en font une tresse qui leur descend fort bas, au bout de laquelle elles attachent une grosse houppe de soye de belle couleur, suivant l'inclination de celle qui la porte. Elles couvrent leurs têtes d'un gros bonnet de velours rouge fort proprement rangé dont le rang est partagé par neuf plis. Le devant est garni de bijoux d'or, d'argent ou autres ornements suivant la qualité des personnes. La plupart des dames portent à leur cou un fil de perles du Levant... Elles ont pour l'hiver une veste d'un fin drap qui leur va jusques aux pieds, et l'été elles en portent une de soie. Elle est ouverte par devant, et laisse une partie de la gorge découverte, cachant le sein de côté et d'autre. Celles qui sont commodes y font mettre des gros boutons d'or qui ne servent que d'ornement. Elles y mettent même beaucoup de pierreries qu'elles attachent avec des médailles à un petit habit qu'elles ont dessus cette veste qui pend assez bas. Dessus les reins elles ont un gros ceinturon de velours ou autre matière qui est orné de temps en temps de boucles d'or ou d'argent

Digitized by Google

dorées. Elles ont aussi les bras tout à fait couverts... Mais ce qui contribue encore beaucoup à l'ornement de cet habit est leur chaussure qui est fort mignonne, ce qui surpasse celle de France pour la propreté et pour la commodité de celles qui s'en servent. Cette chaussure se nomme papouse. Elles sont faites à la façon de nos mules, à peu près, la plupart de couleur jaune ou rouge, extrêmement lustrées et si délicatement travaillées que cela est admirable. Il vient peu de français qui n'en remportent par curiosité. Elles ne seraient pas d'un grand service en France à cause des pluies... Cette chaussure les rend paresseuses, ces dames ne voulant pas sortir de chez elles pour assister à la messe ni aux vêpres, ni pour entendre prêcher, ne pouvant se résoudre à marcher dans la boue. On a beau les prêcher là-dessus on n'y gagne rien. Elles ne sont pas fort scrupuleuses sur ce chapitre. Elles sont extrêmement jalouses de leur beauté, se fardant de temps en temps, particulièrement quand elles attendent la visite de leurs amis. Elles se peignent les sourcis, les deux n'en font qu'un qui leur fait une seule bordure noire au-dessus des yeux. Elles se mettent même d'une certaine poudre dans les yeux pour les éclaircir et purifier de quelques taches qui pourraient s'y rencontrer. Elles ont grand soin de se rougir de temps en temps les ongles des mains... Elles ont quantité de bagues et portent de fort beaux bracelets qui sont la plupart de certains chaînons d'or qui font une fort jolie figure...

...« C'est quelque chose de voir une femme qui se distingue du commun quand elle va par les rues. Lorsqu'elles sortent, elles se cachent le visage et n'ont que les yeux de libres... Elles retroussent d'une main leur grande veste, et fendent l'air de l'autre. Leur marche est sans comparaison comme celle d'un canard. Ça et là, elles sont suivies par un grand nombre de femmes

Digitized by Google

esclaves la plupart vêtues de bleu. Les unes en ont plus, les autres moins, suivant la qualité. On estime plus les grosses femmes en ce pays que les autres. Ce qui fait que celles qui ne le sont pas naturellement apportent toutes sortes d'artifices pour se faire paraître par une grande quantité de vestes qu'elles mettent les unes sur les autres, par des serviettes pour se relever le sein et par mille sottises...

...« Je ne puis m'empêcher de vous marquer de quelle manière elles se gouvernent au bain. Quoi qu'extrêmement sensuelles et peu honnêtes pour des personnes de leur sexe, quand elles s'engagent dans le mariage, elles font entendre auparavant à leur futur époux combien de fois elles veulent aller au bain dans la semaine, qui est pour le moins une fois... Leurs maris... leur accordent ce qu'elles souhaitent... mais... ont soin de leur donner bonne compagnie d'esclaves pour les accompagner à qui ils ordonnent de prendre garde qu'il ne leur soit fait aucun tort ni aux biens ni à l'honneur... Les bains se chauffent à la discrétion de la personne qui veut se baigner... Les femmes entrent au bain quand l'eau est plus que tiède. La baigneuse y entre en même temps qu'on lui ôte la chemise et la met en posture de souffrir le bain. Elle lui monte sur l'échine, ayant à ses pieds de petits escarpins de maroquin et se laisse couler les deux pieds ainsi posés tout le long de l'échine, du dos jusques aux fesses. Après avoir recommencé ce jeu autant de fois qu'on le souhaite, elle prend ensuite tous les membres du corps les tirant les uns après les autres, en sorte qu'elle les fait craqueter, comme nous faisons nos doigts. On ajoute à tout cela une autre cérémonie. C'est que les baigneuses prennent à leurs mains certaines peaux de chamois et passent avec, sur toutes les parties du corps... les

Digitized by Google

mettant en tel état que quand elles sortent des bains, elles ont la chair rouge comme une écrevisse...

...« Mais ce n'est pas là le plus grand mal. C'est quand elles sont ensemble plusieurs dans le même bain et qu'elles se jettent des regards, se font des attouchements, disent des paroles et des saletés de telle nature qu'elles feraient rougir mon papier...

...« Les femmes sont peu instruites de notre religion, et dans les autres dont elles font profession. Il y a des écoles pour les garçons, mais il n'y en a pas pour les filles. Si bien que s'il y en a quelques-unes d'entre elles qui sachent lire, il faut qu'elles l'aient appris dans la maison de leur père.

... « Quant aux femmes turques, elles n'ont pas même permission d'assister à la prière qui se fait dans les mosquées...

... « Un de mes amis me fit le récit d'un festin qu'un Turc fit le jour de ses noces... Il n'y avait pas de vin ; mais toutes les liqueurs les plus agréables n'y manquaient pas. Les moins scrupuleux d'entre eux buvaient de l'eau de vie... Dans ce festin, ce Turc fit mettre un bœuf entier à la broche sans être écorché. Il le fit ouvrir et dans son corps on mit un veau ; dans celui du veau un mouton, dans le mouton un agneau, dans l'agneau un lièvre, et dans le lièvre ce qui put y tenir d'oiseaux. Il fit ensuite recoudre le bœuf. Jugez, je vous prie, quelle broche il fallut pour tourner cela... (Mon ami) me dit que c'était un des plus délicieux mangers qu'on puisse imaginer...

...« Ils mangent le *pilo* dans tous leurs repas. Le pilo est du riz cuit dans de l'eau dans lequel ils mettent un peu d'huile... le laissant épais comme du pain... Ils boivent tous dans un même pot, et cela à la fin du repas, et jamais en mangeant. Les plus civils d'entre eux met-

Digitized by Google

tent un mouchoir sur le pot, et boivent ainsi à travers, puis le présentent à leur voisin qui en fait de même. Ils se portent incomparablement mieux que nous. Ils sont gros et gras...

... « Le *plalanga* est le châtiment ordinaire que les Turcs donnent aux criminels de cette manière : ils mettent un homme à terre, deux autres lui lèvent les pieds en l'air ; pour les tenir en cet état (ils) passent dessous les genoux un gros bâton soutenu par deux hommes, tandis que deux autres lui déchargent de toutes leurs forces des coups de bâton sur la plante des pieds. Le juge est toujours présent à cette exécution et compte avec son chapelet les coups dont le pauvre misérable est chargé. Ce supplice est cruel. La plupart en restent estropiés. Le nombre des coups se comptent selon la grandeur du crime, qui plus, qui moins. Les uns cinquante, les autres cent, les autres davantage. Quand cela est fini, on taille le dessous des pieds avec des rasoirs à différents endroits afin d'en faire sortir le sang caillé, mettant pour remède à ces ouvertures du sel et du vinaigre. Pour lors les pieds s'enflent d'une telle manière qu'ils n'ont plus leur forme ordinaire. On demeure fort longtemps dans cet état sans pouvoir s'en servir, souffrant des peines qu'on ne peut concevoir. »

Septième lettre :

...« Il y a dans le pays (*Constantinople*) plusieurs espèces de religieux. Nous avons un couvent dans *Pera* et un dans *Galata*... Nous avons proche de chez nous deux autres couvents, l'un des Cordeliers de Jérusalem où sont ceux qui y vont et y restent du temps pour faire leurs affaires qu'ils ont eu en ce pays. Ces Pères sont fort bien logés. Je peux même dire qu'ils le sont plus commodément que nous. Mais il leur manque une église

Digitized by Google

qu'ils ne peuvent avoir chez eux, ce qui leur fait beaucoup de peine...

...« Les Pères Soccolans que nous appelons en France Récollets sont aussi establis en ce pays... sans église, la leur ayant brûlé dans l'incendie de Galata [en 1660]. Ils ont un petit couvent dans lequel ils ont fait ce qu'ils ont pu pour avoir la permission de bâtir une petite chapelle. Mais ils n'ont pas réussi. Ils sont curés sans église et sans paroissiens... Les Jacobins y ont une petite église assez passable... Ils sont voisins de nos Pères et fort de leurs amis. Ils se font souvent des visites quoique de pays différents... Il y a encore une maison de Conventuels qui sont des Cordeliers à la grande manche... Ce sont les mieux logés de tous les religieux de Galata. Leur église qui était fort grande ayant brûlé dans l'incendie de Galata, leur Sacristie qui est fort grande sert d'église... C'est chez eux qu'on fait la procession générale du Saint-Sacrement où tous les religieux vont se rendre.

...« Les Pères Jésuites ont aussi un couvent et une ancienne église qui a été épargnée par le feu. Ce sont les seuls religieux français que nous avons là, ce qui fait que nous les fréquentons plus que les autres. Ils viennent presque tous les jours nous voir à l'occasion de monseigneur notre Ambassadeur. Autrefois ils étaient leurs aumôniers ; mais ils en sont déchus en partie par leur faute, et en partie aussi par le peu d'inclination qu'un de nos ambassadeurs avaient pour eux, qui voulut bien nous préférer à eux. Ils sont assez bien logés, mais dans un méchant quartier, étant parmi les Juifs et des Turcs, où est presque toujours la peste.

...« Les Juifs ont aussi... plusieurs synagogues... Ils sont ici en fort grand nombre et paient tribu au Turc qui sait les dégraisser de temps en temps. Ce sont

Digitized by Google

des gens fins et très adroits dans le commerce, ce qui les a rendus tellement nécessaires à l'Etat que quand ils font fête, il faut que chacun les imite. En sorte que dans le pays il y a trois dimanches chaque semaine, savoir le vendredi pour les Turcs, le samedi pour les Juifs et le dimanche pour nous autres. Cela est très incommode pour les trois... Nous avions vis-à-vis notre couvent de Galata une juiverie.

Huitième lettre :

(Description des habitants de *Scio*). — ...« Leur chapeau était grand de bord et de forme, leurs pourpoints assez mal bâtis, les manches ouvertes et des grandes basques couvraient la moitié de leur haut de chausses, lesquels étaient extrêmement serrés par le haut aussi bien que par le bas... Leur brayette est par derrière et non par devant comme en France... Leurs souliers ont des lunettes extrêmement grandes, de sorte qu'ils ont les pieds presque découverts... Ils portent les cheveux longs et la barbe rasée à l'italienne. La plupart parlent cette langue qu'ils apprennent de jeunessse étant dans nos écoles... Les femmes sont fort belles, fort blanches, ont de l'esprit et une humeur fort agréable... Les habits des femmes ont quelque chose de majestueux comme leur personne. Elles sont fort bien coiffées, quoique leur coiffure ne soit pas riche. C'est une toile empesée à laquelle elles donnent une figure qui a quelque rapport aux mitres de nos évêques. Elles élèvent cette toile par plis extrêmement haut... elles rangent le reste qui vient battre sur l'épaule par plusieurs plis et replis... Elles ajoutent encore à cet ornement plusieurs bijoux qu'elles mettent autour de leur visage, comme sont dentelles d'or et d'argent et des perles enfilées par guirlandes. Elles portent au cou un fil de perles du Levant très

Digitized by Google

grosses et très belles. Le reste de leur habit me parut assez grossier quoique d'une riche étoffe. Leur corps est couvert de brocart rouge au bas duquel la jupe est attachée si haut qu'on ne peut distinguer les autres parties du corps... Ce que je trouvai de ridicule et d'incommode en même temps est la grande quantité de jupes qu'elles mettent... ce qui les fait suer de la belle manière, joint à cela que le pays est extrêmement chaud. Elles ont à leurs doigts beaucoup de bagues fort riches et portent des bracelets. Leur chaussure n'est pas différente de celle des hommes, leurs bas et leurs souliers étant faits à peu près de même, hors le talon qui est plus haut.

...« Nous allâmes voir notre évêque du rite latin [1]... Il portait une inclination toute particulière aux Français quoiqu'il fût du pays, pour les honnêtetés qu'il en avait reçu dans un voyage qu'il fit en France où il eut l'honneur de saluer Sa Majesté... Ce bon homme avait 80 ans.

...« Nous allâmes... saluer les Pères Jésuites qui enseignent les écoliers... Ils sont presque tous originaires de Scio. On les envoie à Messine prendre l'habit et faire leur noviciat.... Ils me firent voir... l'église... Ils ont un jeu d'orgue qu'ils touchent toutes les fêtes et dimanches. Les musiciens ne leur manquent point... tous les Scios sont musiciens-nés. Jamais ils ne se voient qu'ils ne fassent quelque concert. Ils ne chantent pas bien juste, ne sachant pas la tablature. Ils se servent d'une certaine routine qui n'est pas désagréable. Vous les voyez souvent en campagne tenant un petit instrument qui n'a que deux cordes de fil de laiton qu'ils touchent avec le bout d'une plume... leurs airs sont ridicules comme ils avouent eux-mêmes quand ils entendent un

[1] Bellarini.

Digitized by Google

de nos Français jouer du violon. Il n'y a personne parmi eux qui n'ait de ces sortes d'instruments... Ils ne prennent que la moitié d'un potiron qu'ils vident bien net ; puis ils mettent un manche sur lequel ils appliquent deux cordes qui font leurs différents tons, suivant qu'elles sont touchées.

...« Nous allâmes chez les Pères Soccolans qui sont fort bien logés...

...« Les Pères Jacobins ont aussi une belle maison... Les confréries du rosaire et autres ne laissent pas que d'attirer bien du peuple chez eux. La plupart des religieux sont originaires du pays...

...« Les Turcs quoique maîtres du pays ne le sont qu'à certaines conditions... en sorte que les Scios jouissent de quelque droit et privilège dont les autres peuples soumis au même empire sont frustrés...

...« Les Turcs ont leur ville séparée de celle des chrétiens qui est bien fermée de murailles et n'entre pas qui veut [1].

Neuvième lettre :

... Cette île (*Tinos*) est une des plus habitées de l'archipel, la plupart des Candiots s'y étant réfugiés après la prise de la leur par les Turcs. Elle est fort fertile

[1] Le P. Placide reparlera de Scio. En 1694, les Vénitiens reprirent Scio pour le reperdre l'année suivante. Aussi les Turcs, en 1695, privèrent-ils les Sciotes de l'exercice public de la religion chrétienne.... « Les Latins avaient sept églises, sans compter celle de la campagne, dans la ville : le Dôme ou la Cathédrale et l'église des Jacobins ont été changés en mosquées, et celle des Jésuites en hôtellerie ; celle des Capucins, des Récollets, de Notre-Dame de Lorette et de Sainte-Anne ont été abattues. Il reste encore à Scio un évêque Latin qui a 200 écus de rente que le Pape lui donne, outre le casuel, avec 25 prêtres et les religieux Français ou Italiens dont on a détruit les Couvents. Il y a aussi des religieuses de Saint-François et de Saint-Dominique qui ne sont pas cloîtrées, non plus que dans le reste du Levant ». Dom VAISSETTE, *Géogr.*, 1755, t. I, p. 260.

Digitized by Google

et cultivée de tous côtés. Les soies sont le principal trafic du pays. Elles y sont très bonnes.

Dixième lettre :

... Le lendemain matin après mon arrivée (à *Syra*, en 1686) vinrent toutes nos Caloyères et Béguines [1]. Les premières sont des religieuses capucines portant le même habit que nous, hors le voile blanc qu'elles portent sur la tête. Les autres filles dévotes... sont en très grand nombre, distinguées des autres par leur manière d'habit, dirigée par notre Supérieur. Ces Filles vinrent toutes ensemble me baiser la main les unes après les autres, les Caloyères les premières, selon leur âge de religion, et les Béguines ensuite, me disant en grec qui est la langue du pays : « Soyez le bienvenu, mon Père »...

...« Nous avons un Tiers-Ordre célèbre par la multitude. Les gens du pays, n'étant pas riches, ne s'y font pas distinguer par leur habit qui n'est guère plus propre les fêtes et dimanches que les jours de travail. Ils ne laissent pas d'être contents de leur condition quand ils peuvent... payer le carache au Grand Seigneur tous les ans. Ils sont fort laborieux et passent tout leur temps à cultiver la terre. Ils portent pour ce sujet du pain pour toute la semaine et ne reviennent que les jours de fêtes et les samedis pour entendre la messe et satisfaire leur dévotion. Les femmes cependant gardent la maison et s'occupent à filer du coton qui se recueille sur l'île. Ce sont elles aussi qui prennent le soin de faire du biscuit pour nos corsaires, ayant cha-

[1] Le P. Arsène de Chatel a publié deux articles sur les Caloyères des Cyclades, dans les *Annales Franciscaines*, t. XVII (1892), p. 988 et 1086. — « Il y a quelques Capucins et 25 religieuses du Tiers-Ordre de Saint-François qui ne sont pas cloîtrées (à Tine) écrit Dom Vaissette, *Géographie historique*, Paris, 1755, t. I, p. 262.

Digitized by Google

cune... des petits moulins à bras dont elles se servent pour moudre le blé que ces messieurs leur donnent pour cet effet, ce qui porte un préjudice notable au Turc.

... Ce qu'ils ont de meilleur en cette île, ce sont les figues dont ils font leur meilleur repas. Ils ont aussi des fèves qu'ils mangent toutes sèches, comme nous faisons en France les noisettes.

«... Il n'y a rien sur cette île, ni médecin, ni chirurgien, ni apothicaire. Quand quelqu'un de ces messieurs a besoin, il faut attendre qu'il y ait un vaisseau au port. Le seul remède dont ils se servent sont les lavements. Ils usent aussi d'une drogue... qui est une décoction d'orge cuite, semblable à notre orge mondée, dans laquelle ils mettent du pain bien bouilli, puis le prennent le plus chaud qu'ils peuvent... On nourrit sur cette île une grande quantité de poules pour vendre aux passagers, qu'on donne à fort bon marché... Chacun se piquant d'avoir de meilleur vin que son voisin, et de mieux boire, c'est leur faire affront que d'en refuser quand ils vous en présentent. Le vin est ce qui les soutient, se passant de peu manger. Ils tombent rarement malades et vivent fort longtemps. Si le pays n'était pas si exposé à la fureur des corsaires, il serait recherché plus qu'il ne l'est. Les chrétiens et les Turcs le mangent tour à tour. Ils sont obligés de payer tous les ans, trente six mille écus aux Turcs.

... « Le supérieur que nous avions à Syra était homme d'esprit. Il rendait grand service à nos chevaliers de Malte quand ils venaient en course contre les Turcs. On adressait leurs lettres chez nous où on venait les prendre... Ils voulaient qu'on nous considérât comme d'autres eux-mêmes, ce qui donnait de la jalousie à monseigneur le vicaire apostolique. ... Quoique les

Digitized by Google

Turcs soient les maîtres depuis la prise de Candie, ils n'osent pas demeurer sur ces îles ... s'ils ne veulent être pris en esclaves.

Douzième lettre :

(*Athènes*) ... « Cette ville est un peu éloignée de la mer. Auparavant que d'y arriver, vous découvrez de côté et d'autre de vastes campagnes très fertiles, de grand rapport, autour desquelles sont des forêts d'oliviers. ... Ce qui relève encore la beauté de leurs jardins, ce sont des petits canaux passant partout, en sorte que pour arroser on n'a qu'à les détourner où on veut de l'eau, sans se donner la peine d'en tirer... La ville... me parut encore très belle. Elle est grande, bien bâtie et fort peuplée. On tient qu'il y a dedans 5.000 Grecs portant les armes, 2.000 Turcs et 3.000 Albanais. Nos Capucins y sont assez bien logés, quoiqu'une partie de leur bâtiment soit très ancien, puisque vous saurez que la Lanterne de Démosthènes qui en fait partie, sert de chambre à nos religieux [1]. Cette lanterne est faite en forme d'une grosse guérite en tourelle, toute bâtie de marbre. On tient que Démosthènes y avait fait faire des glaces, des miroirs en dedans, depuis le haut jusques en bas, et que c'était là où il allait répéter les pièces qu'il devait prononcer en public. On voit encore dans ladite ville plusieurs belles antiquités, entre autres le palais de l'empereur Adrien, où il y a vingt colonnes de marbre qui sont si grosses que trois hommes ne peuvent en embrasser une seule. Elles sont si hautes que c'est ce qu'on peut faire de jeter une pierre au haut, ce que j'ai expérimenté moi-même.

[1] C'est le monument chorégique de Lysicrate consacré en 335 avant J.-C. Voir plus haut, p. 151.

Digitized by Google

« Je remarquai encore la montagne de Diane ainsi dite parce que cette Diane y fit la première chasse. On voit au bas l'amphithéâtre des anciens Athéniens où on faisait battre des animaux pour la satisfaction du public. Le temple de Vénus est encore sur pied, aussi bien que celui de Minerve qui était leur protectrice, et qui est la plus belle chose qui se soit jamais fait. Il y a au-dessus du temple la Déesse où il manque la tête. Mais à cela près, c'est l'ouvrage le plus achevé de l'antiquité, aussi bien que celle de Jupiter qui est auprès en son entier. Les curieux ne peuvent se rassasier de les voir. Il y en a beaucoup qui les relèveraient si les Turcs n'en étaient pas les maîtres, ces deux temples étant le château dont l'accès est très difficile. Il y a dans ce lieu plusieurs pièces curieuses et antiques, entre autres, un lion de marbre qui est d'une grosseur prodigieuse. Il est sur ses pieds, pour signifier que le soldat doit toujours faire bonne garde. Il y en a un autre dans la place publique, qui est couché et comme de repos, pour faire entendre aux bourgeois qu'ils doivent demeurer et vivre en paix pendant qu'on ferait bonne garde au château, aussi bien qu'à la marine qu'on nomme Porte Leone [1], à cause d'une autre lion qui est encore sur pied avec une gueule béante qui semble vouloir dévorer tous ceux qui entrent dans le port. Celui-ci est deux fois plus haut que moi et tout de marbre, comme ceux dont je vous ai parlé.

« On voit au bas du château le temple de Thésée où il y a trente-six colonnes de marbre, autour de la frise desquelles sont les combats en relief. On le voit en une qui combat le Centaure. Le centaure en une autre qui tue Scyron, ce fameux corsaire qui se retirait sur un

[1] Le Pyrée. Les deux lions du Pyrée furent emportés par les Vénitiens et mis sur la place Saint-Marc (Vaissette, *Géogr.*, t. I, p. 235).

Digitized by Google

écueil près de la ville d'Athènes, qui porte encore aujourd'hui son nom, à cause que la fable dit qu'il a été changé en rocher.

« Je vis encor en ce lieu l'école d'Aristote, le temple d'Apollon et quantité d'autres antiquités...

...« J'allai ensuite à *Patras*... il y a un consul pour la nation française, de qui nous sommes les aumôniers. Je passai en y allant par *Mégare*... on y voit encor quantité de belles inscriptions sur le marbre et deux vieux châteaux qui étaient autrefois très forts. De Mégare je passai par *Septime* qui est le plus beau lieu du monde... on remarque de fort belles pierres de marbre figurées et plusieurs colonnes. On y voit un aqueduc qui est long de trois ou quatre lieues. Tout ce pays est désert. Nos corsaires chrétiens n'y laissent pas d'habitants en repos.

...« Je passai par *Corinthe* si fameuse par le proverbe : *Non licet omnibus adire Corinthum*. On me fit remarquer un château sur une montagne, qui est si haut qu'il est presque toujours dans les nues...

...« Je passai ensuite à *Napoli de Roumanie* où nous avons un petit couvent... C'est une grandissime plaine dans laquelle on remarque encor les restes du vieux château d'Argos qui est situé proche de la marine. La ville de Napoli peut passer... pour la plus forte place de la Morée. Elle a deux châteaux forts, savoir un dans la ville et l'autre sur le bord de la mer. On fait état de huit mille turcs dans cette place dont le port est très bon... Nous allons quelquefois... voir les pauvres esclaves ; les beys des galères nous donnent la permission pour la consolation de ces pauvres misérables qui viennent aussi quelquefois nous rendre visite au couvent avec leurs chaînes au pied, accompagnés d'un garde turc... La misère où ils sont les obligent à voler ce qu'ils peuvent.

Digitized by Google

... (Le pays) « est sans contredit le plus fertile que le turc possède dans son empire. Il est abondant en toutes choses... tout s'y donne presque pour rien. L'argent est rare... Nos marchands français y vont trafiquer, aussi bien que les anglais et Flamands qui y ont leurs consuls. Les principales marchandises qu'on enlève de ce pays sont des fromages, huiles, soies et cotons et quelquefois du blé...

(*A Delos*)... Nous vîmes les ruines d'un temple d'Apollon qui était tout de marbre et dont les plus belles pièces avaient été enlevées par les mariniers pour en profiter en les vendant à quelques curieux. Nous vîmes une statue d'Apollon toute de marbre blanc, dont la tête avait été enlevée...

(Cette île est) « à présent aussi pleine de bêtes qu'elle l'a été d'hommes auparavant. Il y a des lapins et des lièvres en grande quantité et qu'on prend facilement. Les habitants des îles voisines y viennent assez souvent chasser... Les lapins y ont un goût excellent, ne se nourrissant que de genêts [1] ou autres bonnes herbes qui sont là en grande quantité. On y voit aussi quantité de perdrix... Le gibier est à fort bon marché, aussi bien que la viande de boucherie. Le vin est excellent et a beaucoup de rapport avec celui d'une île voisine nommée Micone où j'allai...

Quatorzième lettre :

(*A Naxis*)... « Il n'y a rien de remarquable en cette île qu'une partie du temple de Bacchus. Une des portes est encore sur pied qui, quoique d'une hauteur considérable, n'est bâtie que de trois pièces de marbre blanc qui sont gravées en certains endroits... Je vis

[1] Ms. : Genestes.

Digitized by Google

aussi un fort long aqueduc qui allait... à ce temple dans lequel les anciens idolâtres jetaient du vin pour leur Dieu Bacchus... On dit qu'il y a dans cette île plusieurs mines d'argent...

...« Les Pères Jésuites ont là un fort beau couvent avec une église qu'ils ont fait bâtir de neuf, à la moderne. Ces Pères sont fort puissants sur cette île... Dans le temps que j'y étais, il y avait un de leurs Pères qui entendait fort bien la médecine et qui gagna par ce moyen plusieurs belles terres des habitants de cette île qui ne pouvaient rien lui refuser, attendu le besoin qu'ils avaient de lui, étant le seul médecin en ce pays.

« Nous avions chez nous un Frère qui savait la chirurgie à perfection et faisait des cures merveilleuses tant par les saignées que par les autres opérations dont il s'acquittait avec beaucoup d'adresse. Il était plus admirable encore par la sainteté de sa vie que par ses talents... Quand il allait en campagne, c'était au moins pour un mois et souvent davantage et il n'était pas de retour que tout le monde venait le rechercher pour en recevoir du secours dans les maladies dont ils étaient affligés. Après avoir allumé du feu pour faire sa cuisine, il était obligé de sortir pour en panser un. Puis il n'était pas de retour pour l'attiser qu'il en venait un autre pour le même sujet... Quand il avait toutes les heures du jour (occupées) à ces exercices de charité, il donnait toutes celles de la nuit aux prières et aux oraisons, de sorte que le plus souvent on le trouvait dans ce saint exercice qui était accablé de sommeil, étant à deux genoux devant le grand autel. D'autrefois il se contentait de dormir sur un coffre de la sacristie, son manteau lui servant de couverture. Il n'entrait dans sa chambre que pour prendre quelque chose pour donner à ses malades. Si je voulais vous

Digitized by Google

dire ici toutes les actions de vertu qu'il a pratiquées, il faudrait un livre. Il faut pourtant vous dire un mot des honneurs que les habitants de cette île lui ont rendu après sa mort. Il fut pleuré de toutes sortes de personnes, pauvres et riches. L'archevêque [1] revêtu de ses habits pontificaux, accompagné de tout son clergé, voulut faire la cérémonie des funérailles où presque tous les habitants de l'île se trouvèrent, qui s'estimaient fort heureux d'avoir un petit morceau de la robe de ce saint personnage. Quelques-uns lui coupèrent même de sa barbe qu'ils conservent encor avec respect... On tient ici qu'il fait des miracles. Ce qui oblige la plupart des malades de venir à son sépulcre... lui disant en leur langue : «... O mon Frère, ô mon cher Frère, priez Dieu pour moi qu'il me guérisse de ma maladie. Je n'en puis plus. J'ai recours à vous comme à mon unique secours. Vous l'avez été pendant votre vie. Soyez-le encor après votre mort ».

« J'oubliais de vous dire que lorsqu'on le mit en terre... pendant tout le chemin du convoi qui fut assez long, ayant été enterré dans l'église de notre couvent de la campagne, ces pauvres gens... s'arrachaient les cheveux..., nous ne pûmes le couvrir de terre... que quand il fut nuit... Ce bon capucin se nommait Frère *Hilarion de Viterbe* [2]. Il passa de cette vie à une meilleure après avoir demeuré vingt-sept ans dans la mission du Levant... et avoir vécu soixante-cinq ans.

...« Quoique nos Pères soient d'un grand secours à

[1] Pierre-Martin Giustiniani, dominicain.

[1] Il s'agit du Frère Hilarion, de Vittel, « bon chirurgien médecin », parti aux missions en 1656 (+ le 10 juin 1689, à Troyes), et mort à Naxis, le 11 mars 1680 (f. fr. 25045), ainsi qu'il est dit plus haut p. 70. — Parlant de Naxis, dom Vaissette (*Géogr. hist.*, p. 254) écrit : « Les Jésuites y ont un Collège où ils sont 7 à 8. Les Capucins et les Cordeliers y ont aussi des Couvents peu nombreux ; ils exercent la médecine dans Naxia. »

Digitized by Google

ces peuples par la médecine, ce service n'est pourtant pas le seul qu'ils leur rendent. Ils y enseignent aussi la jeunesse à lire et écrire, et même le latin. On se donne tant de peine autour de ces écoliers qu'un de nos Pères sacrifie tout son temps. L'émulation qui est entre nos Pères et les Pères Jésuites à l'occasion de ces écoles est en partie cause de la peine qu'on se donne pour ce sujet... La Sacrée Congrégation sachant le grand bien que nous rendons à ces peuples ne nous recommande rien autre chose que de les bien instruire. Ainsi quand nos pères remarquent parmi leurs écoliers quelques-uns plus spirituels que les autres, après leur avoir enseigné tout ce qui s'enseigne dans nos écoles et les avoir rendu capables d'entrer en théologie, on les envoie à Rome pour achever leur cours... en sorte que les seules écoles que nous avons à Syra et à Naxis ont élevé tous les archevêques, évêques et vicaires apostoliques des îles de l'Archipel.

Dix-septième lettre :

« Mon cher ami, vive la France pour y respirer une honnête liberté, personne ne syndiquant vos actions pour vous en faire ressouvenir avec le temps. Ce pays est bien opposé au nôtre, puisque je puis vous dire que ce couvent d'Argousta (à *Paros*) n'était pas encore achevé, que certaines gens de cette île osèrent bien dire qu'ils le verraient un jour à bas. Nous y avons des amis mais il y en a peu... Les charités que nous recevons ici ne viennent pas des habitants du lieu ; mais les capitaines des vaisseaux du roy qui abordent ici sont ceux auxquels nous avons le plus d'obligation.

...« Quoique ce couvent soit imparfait et peu considérable, la manière dont il est bâti semble pourtant fort commode à des personnes qui ne le voient que de

Digitized by Google

loin. Nous n'y avons qu'une seule chambre pour deux [1] »...

... (L'île de *Milo*) « a été nommée l'argentière à cause des mines d'or qu'on a trouvées dedans et qui seraient d'un grand secours aux habitants si elles subsistaient encore... Chacun y vit comme il peut ; les uns volent les corsaires, les autres vivent du fruit de leur travail, et les femmes de leur corps sans que personne n'y trouve à redire... ces femmes sont tellement connues dans tout le Levant pour ce qu'elles sont que quand nos matelots viennent à confesse... ils disent seulement : « Nous avons touché l'Argentière... »

...« Quoique la plupart des habitants soient du rite grec, nous y avons pourtant un vicaire du rite latin [2].

Vingtième lettre :

(à *Scio* il y a) « un monastère de religieux de saint Basile qui est bien le plus grand de ceux dont j'ai entendu parler dans le Levant [3]. Il se nomme Encamony... L'église... est bâtie toute de marbre blanc sur le modèle de Sainte-Sophie. Le dôme en est fort beau, et bien percé afin de donner du jour. La voûte est soutenue par une grande quantité de colonnes de différentes couleurs, rangées par symétrie. Chaque moine y

[1] Il y a des Capucins français dans la ville de Porecchia [à Paros] : ils y ont une fort jolie église, pour le peu de latins qui y sont ; ils enseignent le Grec et l'Italien ». Dom VAISSETTE, *Géogr.*, p. 257.

[2] Dom VAISSETTE, *Géogr. hist.*, p. 253 : « ...Les Miliotes sont bons matelots : ils sont tous Chrétiens Grecs, excepté le Cadi qui est Turc L'évêque Latin l'est aussi des isles de l'Argentière et de Siphanto où il y a des vicaires ; il n'a que 150 écus de rente et un seul prêtre pour tout le clergé avec deux Capucins François establis dans la capitale de l'isle. »

[3] Sur ces religieux moines Grecs ou Caloyers, cf. *Hist. Ordres mon. relig. et milit.*, t. I, Paris, 1721, 1re part, ch. XIX et XX. Scio (ou Chio) est mentionné à la p. 197.

Digitized by Google

a sa place. Celle de l'abbé est plus élevée... et comme un trône. Les prêtres se mettent dans le chœur ; ceux qui ne le sont pas restent plus bas à côté, à certains endroits qui sont destinés pour cela. Il y avait deux cents moines à cette abbaye. Je vous laisse à juger de la grandeur de l'église par la quantité de religieux, sans les places qui sont pour les séculiers, chacun ayant sa cellule à part... Il n'y a ni dortoir, ni réfectoire... Quoiqu'il y ait plusieurs prêtres dans ce grand nombre de religieux, il n'y en a pourtant qu'un qui dit la messe tous les jours où les autres sont obligés de se trouver. Ils chantent dès le matin des psaumes grecs et ensuite on dit la messe, après laquelle l'abbé leur donne ses ordres, pour le travail...

...C'est quelque chose de surprenant que de voir ces pauvres moines. Ils viennent à l'église avec leurs habits de religieux ; puis quand ils vont au travail, ils sont comme des paysans ayant des habits de toile, un méchant bonnet de toile sur la tête, la plupart du temps sans chausses, n'ayant que des souliers appelés papousses. S'ils n'étaient pas obligés de payer au turc des sommes considérables.... ils deviendraient riches en peu de temps.

... (Nous) demandâmes à voir les reliques qui étaient dans leur église... les plus belles que je vis et baisai à nud furent une croix de bois de la vraie croix et le pouce de saint Jean-Baptiste [1].

Trentième lettre :

(A *Toulouse* les Cordeliers et les Jacobins ont de très belles églises) « J'allai chez les premiers voir dans un

[1] On consultera à la *Bibl. franciscaine provinciale*, sur les Capucins de Smyrne, les mss. 1190, 1194 et 1195, — sur ceux de l'Archipel les mss. 1193 et 1195.

Digitized by Google

petit caveau des corps morts au nombre de deux cents, rangés tous debouts les uns auprès des autres, et qui par une merveille particulière se conservent en chair et en os... Le Père qui nous les montra nous les nomma par leur nom et surnom. Il me montra entre autres celui de cette belle Paule dont parle l'histoire. Tous les corps sont nus ; mais bien loin que ces objets vous donnent quelque ressentiment de la chair, vous ne ressentez que des pensées de mépris pour elle... Il n'y a point de curieux qui passant à Toulouse n'aillent voir cette merveille... Les mêmes Pères Cordeliers ont un cloître très beau et autour duquel est peint la vie de saint François. J'allai voir ensuite le couvent des Jacobins qui sont au moins aussi bien logés que les Cordeliers... On me fit voir leur cloître qui est orné de très belles peintures qui représentent la vie de saint Dominique. Je vis aussi leur réfectoire qui est très grand, orné de sculptures et peintures assez belles. Le maître autel n'a point de semblable. Il est à quatre faces et au milieu est le corps de saint Thomas d'Aquin dans une très belle chasse. On peut y dire quatre messes en même temps... Je baisai le chef de ce saint qu'ils conservent séparément du corps dans la sacristie...

...« J'allai ensuite voir une église de Bénédictins qui n'est recommandable que par son antiquité. C'était un temple où les paysans adoraient autrefois le soleil et la lune.

...« Les Pères Chartreux y ont aussi un beau couvent et qui surpasse celui de Paris, non pour la grandeur et le nombre des religieux mais pour la propreté et la beauté. Il est bâti tout de neuf ainsi que leur église qui est voisine de notre couvent...

...« Les Pères Jésuites sont les plus puissants de tous les religieux de cette ville. Ils y ont trois maisons, le collège, la maison professe et le noviciat. J'allai dans

Digitized by Google

la première entendre soutenir une thèse de géographie par un enfant de dix ans, fils unique du premier président de la ville, répondant partie en français, partie en latin à ceux qui disputèrent contre lui.

...(*à Bordeaux*) « Les églises sont très belles comme celle de Saint-André, celle de Saint-Michel à cause de son clocher qui est une flèche... Elle a été bâtie par les anglais aussi bien que toutes les autres églises qui sont dans le voisinage. Les Pères Bénédictins ont une église très ancienne dans laquelle il y a une châsse soutenue en l'air sur quatre piliers où il y a trois corps saints. Les malades qui passent par dévotion sous cette châsse recouvrent la santé. Ces Pères ont un couvent nouvellement bâti... Le réfectoire est magnifique, plein de peintures le long des murailles avec un lambris en bas... Leur cloître est très beau. Ces religieux sont estimés fort riches aussi bien que les Jésuites qui ont trois maisons dans cette ville.

...« Ce qu'il y a encore de remarquable dans cette ville est la manufacture... il y a bien dans cette maison quatre mille âmes de tous âges et de différents sexes. Les choses s'y font avec le plus bel ordre du monde. Il y a des maîtres et des maîtresses pour la conduite des particuliers tant pour le travail que pour le spirituel. Des dames, des filles, des femmes ont soin de faire réciter des prières dans le temps du travail. Les uns s'occupent à faire un point de Venise, d'autres à coudre, d'autres à broder, d'autres à filer ; les autres taillent la besogne, d'autres font des filets à prendre du poisson, de la tapisserie, du passement, des bas, des bonnets... Quant aux hommes, ils travaillent le drap et ont de petits garçons qui leur apprêtent les choses nécessaires pour cela... Il y a même des personnes accommodées qui mettent leurs enfants dans cette maison pour leur apprendre à travailler et on

Digitized by Google

les fait manger séparément des pauvres selon la pension qu'ils payent. Les filles et femmes débauchées sont enfermées dans un corps de logis séparé... Elles ne parlent à aucun homme et aucune femme sans une expresse permission de la supérieure qui a intendance sur leur conduite et qui les tient extrêmement courtes.

Trentième et unième lettre :

(*à Poitiers*) « L'église de Saint-Hilaire est encor très belle. Elle était auparavant dédiée à Saint-Jean. Il y a des chanoines comme à la cathédrale qui s'estiment au moins aussi grands seigneurs qu'eux. Ils sont indépendants de l'évêque le jour de son ordination. Il doit entrer dans leur église les mains liées. Ils ont la châsse de saint Hilaire qui est toute de marbre enrichie d'argent et de plusieurs figures en reliefs. On y conserve encore son ancien cercueil de bois. Le lieu où le diable fut chassé qui fut dans une pierre, conserve une puanteur inoubliable, ce que j'expérimentai moi-même après qu'elle eut été frappée d'une autre pierre... Le clocher de cette église est peu considérable, aussi bien que les cloches. Aussi dit-on en commun proverbe de la ville de Poitiers : « sot clocher, sot pavé, sot pâté et sotte fille à marier »... Il n'y a pas une seule église dont le clocher soit beau. Quoique la ville soit belle, elle est très mal pavée, tout étant comme les pointes de diamant... On dit aussi sot pâté parce que les gens de ce pays les font très mal... Quant à la dernière chose qui est la plus injurieuse de toutes pour leur ville, on me dit qu'elle se trouvait véritable et que l'on rendait justice aux filles de cette ville... elles avaient toute une grandissime inclination pour le mariage et elles n'attendaient pas toujours le consentement de leurs parents pour le contracter.

Digitized by Google

...« Nous vîmes dans un monastère le Pas de Dieu. On tient qu'apparaissant à un saint il y laissa cette impression. On en dit autant de la rencontre de saint Hilaire avec saint Martin qui, portant le Saint-Sacrement, la mule sur laquelle il était monté, s'agenouilla par permission divine et imprima la marque de son pied sur le rocher.

Il y a dans cette ville des capucins et des capucines, tous les deux fort bien logés. Les capucins ont pour l'ordinaire le noviciat. Ils possèdent depuis quelques années un hermitage qui est à un quart de lieu de la ville où les Pères vont de temps en temps faire la retraite des dix jours...

...Quand vous voulez méditer, il y a des grottes sous les bâtiments de l'hermitage où vous pouvez vous retirer... On tient qu'il y a une antiquité considérable dans une des murailles du couvent des capucins. On doit y trouver une petite phiolle semblable à une ampoule dans laquelle il y a de l'huile pour servir un jour pour sacrer un roi d'Angleterre, ce qui a été prédit par la servante de la femme de Constantin.

...(*à Tours*) « notre couvent et notre église sont extraordinairement élevés. Auparavant que d'y arriver il faut monter au moins quatre-vingt marches... on a de ce lieu la plus charmante vue qu'on puisse souhaiter.... Quoiqu'il faille monter si haut à notre église, il y a pourtant bien du monde qui vient y entendre la messe...

...« Je n'ai rien vu d'extraordinaire dans la ville que les calandres qui servent à lustrer les étoffes de soie. Ce sont des machines qu'un cheval fait rouler sur lesquelles il y a des pierres d'un poids inconcevable. Les moulins à dévider la soie sont aussi dignes d'être vus...

Digitized by Google

...« A la porte de la ville il y a une maison où le roi Louis onzième faisait sa demeure. Elle est presque ruinée. Elle a été très belle et bâtie de brique. Il y a dans le château des chanoines qui ont une chapelle qui n'est recommandable que pour un tableau de jugement où tous les personnages sont grands comme le naturel et qui est hors de prix.

...« Les anciens Français et nos rois venaient de toutes parts en cette ville pour honorer (le sépulcre de saint Martin)... Ils faisaient aussi ce pèlerinage pour la révérence qu'ils portaient à cette ampoule sainte que Sulpice, ferme disciple du grand saint, dit avoir été miraculeusement apportée du ciel pour guérir les plaies, et qui est encore gardée à présent par les Bénédictins à Noirmoutier et qui a servi au sacre d'Henry quatrième à Chartres...

(A *Blois*, le couvent des capucins) « est hors de la ville où nous avons un très beau jardin qui est contigu à celui du roy, dans lequel nous avons la liberté d'aller promener, y ayant une porte de communication dont le R. P. Gardien a la clef.

...« Les habitants sont spirituels, dévots et bons ménagers. Ils se piquent de parler la langue française dans sa perfection.

...(*Orléans fut*) « assiègée par les Anglais... du temps de Charles 7e et fut délivrée miraculeusement par Jeanne d'Arc qui en acquit le surnon de Pucelle d'Orléans sous lequel elle est plus connue que par le sien propre. Il y a sur le pont une croix de bronze au pied de laquelle est une image de la Sainte Vierge tenant son fils sur ses genoux, et à l'un des côtés on voit Charles 7e et de l'autre côté cette incomparable Pucelle aussi à genoux armée de toutes pièces. Le tout de bronze et grand comme le naturel. Au bas de ces figures, il y a des vers à la louange de cette héroïne.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

SOURCES 79

CH. I. — *Les Frères Mineurs Capucins de Reims de* 1593 *à* 1789 83
I. Le Cardinal Louis de Lorraine 83
II. La première fondation 84
III. La seconde fondation 87
IV. Les prédications 92
V. Les Capucins hommes de peste 96
VI. Menus évènements. Bibliothèque et Beaux-Arts. 99
VII. Incendies et reconstructions 100
VIII. Cérémonies de canonisations. Sacre des Rois.. 106
IX. Tiers-ordre séculier 109
X. La maison de noviciat 110
XI. Les Syndics du couvent 113

CH. II. — *Révolution. Epoque moderne* 115
I. A la Révolution. Le personnel. Le couvent. La bibliothèque 115
II. Epoque moderne. La troisième fondation. Le Tiers-Ordre. Les Supérieurs. Les morts 121

CH. III. — *Histoire littéraire* 130
I. Le Père Joseph, de Morlaix 130
II. Le P. Archange Ripault, de Paris 132
III. Le P. Théophile, de Reims. 132
IV. Le P. Sébastien, de Senlis 133
V. Le P. Silvère, de Reims 135
VI. Le P. Bernard, de Paris 135

Digitized by Google

VII. Le P. Paulin, de Beauvais 136
VIII. Le P. Hyacinthe, de Reims 138
IX. Le P. Jean-François, de Reims 139
X. Le P. Ambroise, de Reims, missionnaire dans le Levant 144
XI. Le P. Placide, de Reims, missionnaire dans le Levant. 148
XII. Le P. Mathieu, de Reims 156
XIII. Le P. Simon, d'Etampes 157
XIV. Publications hagiographiques 158
XV. Les Poches des Capucins 159
XVI Le P. Rémy, de Reims 160
XVII Le P. Emmanuel, de Lanmcdez 163
XVIII. Le P. Ludovic de Besse 163

CH. IV. — *Liste des Pères Gardiens de* 1593 *à* 1790.... 164

CH. V. — *Nécrologe de* 1595 *à* 1788..... 182

CH. VI. — *Appendice* 200
I. Lettre de l'archevêque de Reims portant don aux Capucins d'un terrain à prendre sur le jardin du Jard. 18 Juillet 1613. 200
II. Extraits des lettres du P. Placide de Reims. Hyères, Messine, Constantinople, le pilo, le phalanga, Pero, Galata, Scio, Tinos, Syra, Athènes, Patras, Corinthe, Napoulie, Delos, Navis, le frère Hilarion, Paros, Milo ou Largentière, Toulouse, Bordeaux, Poitiers, Tours, Blois, Orléans, Jeanne d'Arc 201

Digitized by Google

LES BÉGUINES DE REIMS

ET

LA MAISON DE SAINTE-AGNÈS

par M. Gaston ROBERT, Membre titulaire.

Les associations de béguines ont pris naissance vers la fin du XIIe siècle à Liège, d'où elles se sont répandues dans les Pays-Bas, l'Allemagne et le Nord de la France. Tantôt c'étaient des femmes pauvres qui s'unissaient pour gagner leur vie et mener en commun une vie dévote sans vœux monastiques. Tantôt c'étaient des femmes nobles ou riches qui s'associaient pour vivre dans la piété sans rompre complètement avec le monde. D'autres béguinages furent fondés par des personnes charitables pour recueillir les veuves et les jeunes filles privées de ressources.

Aux XIIIe et XIVe siècles, les béguinages s'affilièrent aux Franciscains ou aux Dominicains. Ils répondaient comme les tiers-ordres à un double besoin : établir une vie intermédiaire entre le cloître et le monde et soumettre à la direction de l'Eglise l'individualisme religieux fauteur de désordres et d'hérésies aux XIIe et XIIIe siècles [1].

[1] Voir J.-L. de Mosheim : *de beghardis et beguinabus commentarius*... Leipsick, 1790, in-8° ; Ch. Schmidt, *Précis de l'histoire de l'église d'Occident au moyen âge*, Paris, 1885, in-8° ; L. Le Grand, *Les béguines de Paris*, Paris, 1893, in-8°.

Digitized by Google

L'existence de béguines à Reims a été connue de quelques historiens locaux, mais leurs indications sont très brèves, vagues ou erronées [1]. En réalité la fondation du premier béguinage remonte à 1249. Cette maison, située rue du bourg Saint-Denis, portait au moyen âge le nom de Cantipré. Plus spécialement on l'appelait le grand Cantipré, pour la distinguer de l'autre béguinage. L'identification repose sur ce fait : quand les sommes léguées par les testateurs sont inégales, les plus importantes sont laissées au béguinage du bourg Saint-Denis. Nous reviendrons plus loin sur cette maison.

L'autre béguinage était établi sur la paroisse Saint-Timothée. C'est lui qui aurait été appelé le petit Cantipré. On ignore d'ailleurs son emplacement précis et la date de sa fondation. Il est mentionné dès 1275 dans le testament de Perrecard de Villedommange, bourgeois de Reims qui possédait partie des seigneuries d'Aussonce et La Neuville-en-Tourne-a-Fuy. Perrecard laissa une somme de cent livres parisis à répartir entre les divers hôpitaux, les Bons-Enfants, les filles-Dieu, les enfants exposés dans l'église de Reims et les béguines du grand et du petit Cantipré [2].

En 1285, Hugues le Large, doyen du chapitre métropolitain, légua vingt sous parisis aux pauvres

[1] Voir notamment : Geruzez, *Description historique et statistique de la Ville de Reims*, pp. 223 et 224 ; P. Tarbé, *Reims, Essais historiques sur ses rues et ses monuments*, pp. 77, 205, 320. Indications plus exactes dans Varin, *Arch. admin. de la Ville de Reims*, t. I, p. 13, et *Arch. lég., Statuts*, t. I, p. 130.

[2] Arch. dép. de Reims, fonds du chapitre métr., *Aussonce*, renseignements.

Digitized by Google

béguines de Cantipré en la paroisse Saint-Timothée, tandis qu'il laissait dix livres à la maison de Cantipré en la paroisse Saint-Denis [1]. En 1296, Herbert aux Braies, chanoine du même chapitre, légua vingt sous forts aux béguines de Cantipré de la paroisse Saint-Timothée et autant à celles de Cantipré au bourg Saint-Denis [2].

Le 20 avril 1314 l'archevêque Robert de Courtenay légua 40 sous tournois à la congrégation des béguines [3].

En mai 1314, Garin Goujon, chanoine de Saint-Symphorien et de Saint-Timothée, laissa quarante sous à chacun des deux béguinages [4]. En 1342, le grand et le petit Cantipré, dont l'existence était menacée par les constitutions de Clément V, furent tous deux maintenus par l'archevêque de Reims [5].

En 1402, Marguerite, veuve de Huard le tonnelier, légua deux sous parisis au petit Cantipré et autant au grand pour la réfection des bâtiments [6]. En février 1407, Laurent de Raillicourt, chanoine du chapitre métropolitain, légua vingt sous parisis aux béguines du grand Cantipré et douze sous à celles du petit [7].

En 1412, Jeannette, épouse de Jean Guindon, laissa deux sous parisis à toute béguine demeurant

[1] VARIN, *Arch. adm. de la ville de Reims*, t. I, p. 1000.

[2] Arch. hosp. de Reims, fonds de l'Hôtel-Dieu, B. 52, 4e liasse, n° 8 (26 août 1296).

[3] Arch. dép. de Reims, G. 357, n° 3.

[4] Arch. dép. de Reims, fonds de Saint-Timothée.

[5] *Pièces justif.*, X.

[6] Arch dép. de Reims, fonds de Sainte-Balsamie, *Reims*.

[7] Arch. dép. de Reims, G. 357, n° 17.

Digitized by Google

tant dans le grand que dans le petit Cantipré [1]. Le testament du chanoine Gérard Gobin, du 26 mars 1418, attribue quatre sous parisis aux religieuses de Cantipré, sans autre précision [2]. On ne relève aucune trace du béguinage de Saint-Timothée par la suite et au XVIIe siècle on ignorait déjà l'époque de sa disparition [3]. On ignore aussi quels liens de filiation ou de dépendance pouvaient le rattacher au grand Cantipré. La sentence de 1342, qui dans son dispositif final ne nomme que le béguinage du bourg Saint-Denis, semble considérer celui-ci comme la maison principale.

La création des deux béguinages n'amena pas la disparition des béguines isolées. Le pape Jean XXII constatait en 1325 que certaines béguines vivaient hors des béguinages, dans leurs propres maisons, chez leurs parents ou dans des maisons louées, parfois en commun [4]. En 1287, Sibille, femme de Jean la Panse, après avoir légué vingt sous tournois aux béguines de Cantipré, laissait quarante sous aux autres béguines de la cité et des faubourgs de Reims [5].

Les béguines paraissent en effet avoir été nombreuses dans certains quartiers. Pour quelques-unes le domicile particulier est indiqué de façon certaine. Demoiselle Widle demeurait en 1275 à la Vieille Couture. Elle habitait avec une autre béguine, demoiselle

[1] Arch. dép. de Reims, fonds de Saint-Etienne-les-Dames, carton 3 (28 août 1412).

[2] Arch. dép. de Reims, G. 357, n° 26.

[3] VARIN, *Arch. adm. de la ville de Reims*, t. I, p. 13.

[4] *Pièces justif.*, IX.

[5] VARIN, *Arch. adm. de la ville de Reims*, t. I, p. 1020.

Digitized by Google

Rose, à qui elle laissa l'usufruit de sa maison [1].

En 1314, Garin Goujon légua à Isaberon la Cercelière, béguine, la maison où elle demeurait, près de Saint-Timothée [2]. Au XIVe siècle, la béguine Béatris, demeurant rue Brûlée, devait trois quartels et demi de froment aux léproseries pour une terre sise à Thillois [3].

D'autres béguines vendent ou léguent des maisons, se reconnaissent débitrices de cens envers les seigneurs fonciers ou sont imposées à la taille pour leurs immeubles. Elles ne les occupent pas nécessairement: ainsi Margueron la Hasarde est imposée à la fois sur la paroisse Saint-Pierre-le-Vieil et sur Saint-Etienne ou Saint-Maurice ; Béatris de Vendeuil, qui légue en 1308 une maison située au bourg Saint-Denis, demeurait à Cantipré [4]. Mais il est permis de croire, quand la résidence au béguinage n'est pas indiquée, que la plupart de ces béguines vivent dans leurs maisons.

En 1271, Jean de Baillieux, sous-prieur des frères Prêcheurs et Raoul Templier, chanoine de Saint-Denis, exécuteurs testamentaires d'Alis de Saint-Quentin-le-Petit, délivrent au pitancier de Saint-Denis une maison sise rue Brûlée, que cette béguine avait acquise en 1264 ; le pitancier acquitta un legs de cent sous parisis en faveur du sous-prieur [5]. En 1272 et

[1] *Pièces justif.*, IV. La Vieille Couture est la rue de Talleyrand.

[2] Arch. dép. de Reims, fonds de Saint-Timothée.

[3] Arch. hosp. de Reims, fonds de l'Hôtel-Dieu, B. 49, dossier 35, n° 1, fol. 15.

[4] *Pièces justif.*, VI.

[5] Charte des 8 décembre 1264 et 21 février 1271 aux Arch. dép. de Reims, fonds de Saint-Denis, *Pitancier*.

Digitized by Google

1273, Isabin de Nauroy, béguine, possédait une maison près du cimetière Saint-Symphorien [1]. En 1278, Alis la Baconnelle, béguine, légue à son neveu sa maison de la rue des Quatre-œufs (ou du Ruisselet) et à l'abbaye de Saint-Denis la moitié de ses propriétés d'Ambly-sur-Aisne [2]. En 1293, Isaberon et Jeannette des Mesneux ou de Magneux, béguines, possèdent une maison dans la rue Neuve [3].

En 1309, Poncette de Chardeny, béguine, vend une terre à Rosnay, à charge de la planter en vigne, contre une rente annuelle dont héritera l'Hôtel-Dieu de Reims [4]. En 1314, Rose Picavet, béguine, reconnaît que sa maison du bourg Saint-Denis est grevée, au profit du même hôpital, d'un surcens annuel de douze sous parisis [5]. En 1322, Sebille de Donchery, béguine demeurant à Reims, légue 220 livres parisis à l'Hôtel-Dieu pour fondations de messes [6]. En 1324, les exécuteurs testamentaires de Ponce Choffart, béguine, vendent à Jean de Chémery, chapelain perpétuel de Sainte-Balsamie, une maison rue du Barbâtre [7].

En 1341, Isabelle de Gueux, béguine demeurant à Reims, reconnaissante des biens spirituels et tempo-

[1] Arch. dép. de Reims, fonds de Saint-Symphorien *Maisons à Reims*, 3e liasse.

[2] *Pièces justif.*, V. Ambly-Fleury, Ardennes, canton de Rethel.

[3] Vente par Guiot le Natier, du 15 déc. 1293, Arch. dép. de Reims, fonds de Saint-Timothée.

[4] Arch. hosp. de Reims, fonds de l'Hôtel-Dieu, B. 56, *Rosnay*, n° 6 (4 janvier 1309). Rosnay, Merne, canton de Ville-en-Tardenois.

[5] *Pièces justif.*, VII.

[6] *Pièces justif.*, VIII.

[7] Arch. dép. de Reims, fonds de Sainte-Balsamie, *Reims* (18 oct. 1324).

Digitized by Google

rels qu'elle a reçus des frères du Val-des-Ecoliers de Reims, donne au prieuré la moitié d'une maison dans la rue de Venise [1]. En 1347, la béguine Mélinette, fille du peintre Jean d'Ecueil, reconnaît que sa maison, sise près de la porte Hermer, est chargée d'un surcens annuel de quatre sous parisis envers le chapitre de Saint-Timothée [2]. En 1355, Marie d'Avançon, béguine, se reconnaît débitrice, envers la trésorière de Saint-Pierre-les-Dames, d'un surcens de quatre sous parisis pour sa maison de la rue des Filles-Dieu, contigue à celle d'une autre béguine, Marguerite d'Epernay [3].

Les cahiers de la taille du XIVe siècle [4] nomment de nombreuses béguines. Sur la paroisse Saint-Pierre-le-Vieil on trouve en 1310 *Widelette la béguine, couturière ;* en 1310 et 1315 Margaron la Hazarde ; en 1319 *Ermenjon la béguine*, dont la maison était au quarrel Pierre Ingrant [5]. Sur la paroisse Saint-Denis [6] on rencontre en 1303 *Houderon la béguine et Aveline la béguine*, en 1312 *Weudeline de Ronnai, Aveline de Sainte Marie a Pi et leur compaingnes*. La maison de *Marguet béguine, suer Adeline Lerarde* était sur

[1] Arch. dép. de Reims, fonds de Saint-Etienne-les-Dames, *Reims* (5 nov. 1341).

[2] Arch. dép. de Reims, fonds de Saint-Timothée (9 avril 1347).

[3] *Pièces justif.*, XI.

[4] Les *Cahiers de la taille* sont groupés en deux vol. des Arch. comm. Le premier renferme 17 cahiers, de 1301 à 1318, le second 16 cahiers, de 1319 à 1328 ; ils concernent 8 paroisses.

[5] Cahiers de 1310, fol. 2 v. et 7 ; 1315, fol. 7 v. ; 1319, fol. 4. Le quarrel Pierre Ingrant ou de Vauclerc était compris entre les rues des Elus, de la Clef, du Cadran-Saint-Pierre et des Chapelains.

[6] 1303, fol. 8 et v. ; 1312, fol. 4.

Digitized by Google

le côté gauche du bourg Saint-Denis en partant de la porte Saint-Denis [1]. Hoyette de Saint-Ladre, Marguerite de Donchery et Rose la Picavette figurent au quarrel des Frères Prêcheurs, dans la partie du bourg Saint-Denis comprise entre la rue du Jard et la rue des Morts (rue Hincmar) [2]. Les maisons de Rose la Vergeresse et d'Eudeline de Monchery étaient dans le haut de la rue du Jard [3].

Sur la paroisse Saint-Hilaire on trouve au quarrel Crossart, *la béguine de Til* ou *Ponceron de Til*, *Margaron béguine fille Mile Engermet* et en 1328 *Melline et Prévoste béguine ;* au quarrel Hiessart Isabeau ou Isaberon la béguine appelée aussi *damoiselle Isaberon ;* au quarrel Gérard Cauchon Ponsot la béguine [4].

Sur la paroisse Saint-Etienne vivaient dans la rue des Filles-Dieu Heudesson Cheval béguine et ses compagnes, puis Marguerite d'Epernay et sa sœur Luquée ; au quarrel Guillaume de Clermont Tiessette la béguine [5].

Sur Saint-Etienne ou Saint-Maurice, sans autre

[1] 1322, fol. 2.

[2] 1312, fol 1 v. ; 1319-1320, fol. 7 ; 1322, fol. 7 v. Registre de la taille du sacre de 1328, fol. 39 v. (Arch. comm., *Sacre des rois*, l. 4, n° 6).

[3] 1319-1320, fol. 3. Taille du sacre de 1328, fol. 36 et 38.

[4] 1310, fol. 3 et 7 v. ; 1317, fol. 3, 3 v. et 7 ; 1322, fol. 2 v., 3 v. ; 1325, fol. 3, 5 v. Taille du sacre de 1328, fol. 5 v. Le quarrel Crossart est compris entre les rues Saint-Mensuy, Linguet, du Temple et Saint-Hilaire ; le quarrel Hiessart, entre les rues Courmeaux, Saint-Crépin, Pluche et de l'Avant-Garde ; le quarrel Gérard Cauchon ou de la rue de Quarante, entre les rues Courmeaux, Nanteuil, Cérès et une rue indéterminée à l'est.

[5] Taille du sacre de 1328, fol. 24 v. et 55 v. Cahier de 1303, fol. 1 ; 1325, fol. 1 v. Le quarrel G. de Clermont était compris entre les rues Montoison, des Filles-Dieu, Rainssant et de l'Isle.

Digitized by Google

précision, figurent encore Heudot la béguine, Ermanjon la béguine, Mentrus la béguine ou la tellière, Margaron la Hasarde, Sézilette la béguine [1]. Eudeline ou Weudeline de Chaumont habitait au quarrel Saint-Maurice [2].

Les mentions suivantes cachent peut-être des groupes de béguines [3] : Marguerite d'Hermonville et ses compagnes dans la rue des Filles-Dieu ; Emmeline de la Neufville et ses compagnes, Mariette de Cauroy et ses compagnes sur Saint-Etienne ou Saint-Maurice, peut-être dans la même rue ; Euderon de Cauroy et ses compagnes sur le côté gauche du bourg Saint-Denis en partant de la porte Saint-Denis.

En 1358 on ne relève pour douze paroisses que Ponce de Chastel, béguine, puis Ponce de Brimontel et sa sœur Méline, béguines [4]. Elles habitaient sur la paroisse Saint-Etienne. Marguerite d'Epernay est nommée à côté d'elles sans qualification ; toutes demeuraient donc dans la rue des Filles-Dieu.

En 1413 la liste des contribuables à la taille du sacre ne révèle aucune béguine isolée. S'il en existe encore, elles doivent être peu nombreuses.

Les béguines qui ne vivent pas à Cantipré habitent donc isolément ou par deux, parfois en plus grand nombre. En ce cas elles constituent de simples com-

[1] 1303, fol. 4 v. ; 1310, fol. 4 v. ; 1312-1313, fol. 1 v., 4 v., 8 ; 1318, fol. 9 v. ; 1319, fol. 7.

[2] 1303, fol. 6 ; 1312-1313, fol. 6 ; 1318, fol. 6 v. ; 1319, fol. 5 ; 1325, fol. 6. Taille du sacre de 1328, fol. 30.

[3] S. Etienne et S. Maurice, 1303, fol. 1. Taille du sacre de 1328, fol. 56 et 57.

[4] Varin, *Arch. adm. de la ville de Reims*, t. III, p. 106. Nous avons vérifié sur l'orig. Les trois mentions sont au fol. 7.

Digitized by Google

munautés de fait, sans propriété collective ni organisation et d'une durée éphémère.

Les béguines sont particulièrement nombreuses autour du grand Cantipré, dans le voisinage des filles-Dieu et vers le ban Saint-Remi. Si les paroisses du ban figuraient dans les cahiers de la taille, d'autres béguines nous seraient sans doute révélées dans cette dernière région.

Elles semblent donc en général rechercher le voisinage des béguinages. A plusieurs reprises comme Alis de Saint-Quentin-le-Petit en 1271, Widle de la Vieille Couture en 1275, Alis la Baconnelle en 1278, elles choisissent leurs exécuteurs testamentaires au couvent des Frères Prêcheurs ou à l'abbaye de Saint-Denis [1]. Il est permis d'en conclure qu'elles se mêlent à la vie religieuse des béguinages ou du moins vivent sous la même direction spirituelle.

Celles qui sont groupées dans la rue des Filles-Dieu et les rues adjacentes ont été identifiées par Tarbé [2] avec les filles-Dieu. La maison de celles-ci ne serait que le centre de réunion des béguines éparses dans les maisons voisines. Mais les testaments du moyen âge distinguent toujours béguines et filles-Dieu. On peut se demander si ces béguines ne vivaient pas sous la direction spirituelle des Cordeliers, dont le couvent était tout proche.

La communauté du bourg Saint-Denis est beaucoup mieux connue. Un certain maître Gontier de

[1] Arch. dép. de Reims, fonds de S. Denis, *Pitancier*, et *Pièces justif.*, IV et V.

[2] *Op. cit.*, p. 205.

Digitized by Google

Rethel était mort laissant entre autres biens deux maisons, l'une sur le bourg Saint-Denis, l'autre sur la rue de Sarri, la rue Brûlée actuelle. Ses exécuteurs testamentaires étaient deux religieux du couvent voisin des Frères Prêcheurs, le prieur Eudes et le frère Jean de Longeville. Par acte du 24 juillet 1249, ils vendirent les deux maisons à Alis Corgnie et Dude Lelarge, bourgeoises de Reims, pour 250 livres provenisiens [1].

Dès le mois suivant, les deux femmes abandonnèrent leur acquisition à l'abbé de Saint-Denis et au prieur des Dominicains pour y établir des béguines [2]. Il est probable que les Dominicains, qui prenaient alors la direction de nombreux béguinages et avaient procuré l'acquisition des immeubles, étaient les instigateurs de cette fondation. Le nom de Cantipré qui la désigna n'apparaît qu'en 1275 [3]. La similitude du nom est peut-être l'indice d'une filiation : des béguines seraient venues du célèbre béguinage de Cantipré à Mons, fondé vers 1245 [4]. Il n'en est pas question, il est vrai, en août 1249, mais leur venue peut être postérieure.

L'abbé et le prieur devinrent les supérieurs du béguinage avec un troisième qu'ils devaient désigner. Sous leur autorité les deux fondatrices assumèrent la

[1] *Pièces justif.*, I.

[2] *Pièces justif.*, II.

[3] Testament de P. de Villedommange.

[4] Voir F. Hachez, *le béguinage de Mons*, Gand, 1849, in-8° ; L. Devillers, *Cartulaire du béguinage de Cantimpré à Mons*, dans *Annales du cercle archéologique de Mons*, t. VI et XII. La forme *Quentipré* permet de reconstituer *Quentinpré* analogue aux noms Félipré, Henripré, Thierripré, Martinpré, etc.

Digitized by Google

direction de la communauté. Elle vécut sans être inquiétée jusqu'au début du XIVe siècle.

A cette époque l'existence des béguinages fut mise en cause. Les doctrines des frères du libre esprit s'étaient répandues dans la vallée du Rhin et les Pays-Bas et avaient pénétré jusque dans les béguinages. Les béguines se mirent à disputer sur la Trinité et sur l'essence de Dieu. Elles entreprirent même de prêcher et répandirent ainsi des erreurs sur les articles de la foi et les sacrements [1].

Le pape Clément V dut les condamner au concile de Vienne en 1311 et lança deux bulles contre elles Par la seconde il interdit absolument leur genre de vie et promulgua l'excommunication contre celles qui y persisteraient ou l'embrasseraient à l'avenir [2]. La même prohibition fut renouvelée par Jean XXII en 1317. La mesure était beaucoup trop générale, malgré une disposition finale en faveur des béguines irréprochables.

De divers côtés et en particulier du diocèse de Reims on représenta au pape qu'il existait des béguines au-dessus de tout soupçon : elles vivaient honnêtement, fréquentaient dévotement les églises, obéissaient avec référence à leurs prélats et ne s'immisçaient en rien dans les discussions théologiques : il était injuste de confondre dans la même sentence les innocentes avec les coupables. Jean XXII rendit d'abord une bulle générale où il développait la clause

[1] L. Le Grand, *op. cit.*, p. 24.

[2] *Corpus juris canonici*, éd. Friedberg, t. II, col. 1169.

Digitized by Google

restrictive de Clément V en leur faveur [1], puis il écrivit dans le même sens à divers évêques.

C'est ainsi qu'il ordonna, le 13 juin 1325, à l'archevêque de Reims d'examiner les faits et en cas d'enquête favorable de ne pas laisser inquiéter les béguines de son diocèse dans leurs personnes ou leurs biens [2]. L'archevêque procéda avec une sage lenteur. C'est seulement dix-sept ans plus tard, le 10 avril 1342, que Jean de Vienne conclut au maintien du grand et du petit Cantipré [3].

En 1364, le béguinage du bourg Saint-Denis reçut de Lambert, abbé de Saint-Denis, et du prieur des Dominicains Nicolas d'Epernay un nouveau règlement où la chapelle est mentionnée pour la première fois [4]. Elle était consacrée à Sainte-Agnès, la célèbre martyre romaine qui souffrit sous Dioclétien, en 303, et que l'Eglise honore le 21 juillet.

L'archevêque Richard Picque rappelait en 1377 qu'avec la permission de plusieurs de ses prédécesseurs les vêpres et la messe étaient chantées solennellement dans la chapelle la veille et le jour de la sainte Agnès par le curé de Saint-Denis ou son délégué. Il accorda 40 jours d'indulgence à tous les fidèles qui après s'être confessés visiteraient la chapelle à la sainte Agnès et attacha pareille indulgence à chacun des offices de la vigile et de la fête : premières vêpres, secondes vêpres, messe et sermon [5].

[1] *Ibid.*, col. 1279.
[2] *Pièces justif.*, IX.
[3] *Pièces justif.*, X.
[4] *Pièces justif.*, XII.
[5] *Pièces justif.*, XIII.

Digitized by Google

Le béguinage ne semble donc pas avoir été inquiété par les nouvelles prohibitions qui avaient frappé les béguines sous le pape Grégoire XI en 1371.

La communauté était régie par la charte de fondation de 1249 et le règlement de 1364 [1]. La haute direction du béguinage devait appartenir, on l'a vu, à l'abbé de Saint-Denis, au prieur des Dominicains et à un troisième désigné par eux. En fait on ne voit agir par la suite que les deux premiers. Ils sont appelés *maîtres*, *gouverneurs*, *souverains* ou *conservateurs*.

C'est à eux qu'il appartient de donner des statuts à la communauté. Le règlement de 1364 émane d'eux et ils y déclarent approuver d'autres ordonnances édictées par leurs devanciers. Ils ont aussi pouvoir de les révoquer. Ils nomment les deux maîtresses placées à la tête du béguinage et les réprimandent en cas de faute. Ils sont consultés pour l'admission et l'exclusion des béguines et la décision semble bien leur être réservée. Ils sont aussi consultés pour l'emploi des donations importantes. Si la communauté devait se déplacer, ils procéderaient à la vente des maisons et à l'achat d'un autre immeuble ou en cas d'impossibilité affecteraient la somme à un usage pieux.

Sous leur autorité deux maîtresses dirigent le béguinage. La charte de fondation prévoyait qu'à la mort ou au départ des deux fondatrices une ou deux maîtresses leur seraient substituées. Le règlement de 1364 envisage toujours la présence de plusieurs

[1] *Pièces justif.*, II, III et XII.

Digitized by Google

maîtresses. Marson de Bourgogne et sa sœur Marie, qui versent sept écus un tiers pour Cantipré aux receveurs de la taille en 1358, remplissaient sans doute cette charge.

Les maîtresses présentent les postulantes aux conservateurs, après enquête sur leurs vie et mœurs et sur leurs moyens d'existence. En cas d'infraction à la règle, elles avertissent charitablement les coupables jusqu'à trois fois, puis les dénoncent aux conservateurs pour les faire exclure. Elles accordent aux béguines la permission de sortir et peuvent seules accorder la permission permanente. Elles attribuent à chacune sa place dans le béguinage et peuvent la changer en cas de désaccord ou de liaison trop étroite entre les béguines. Elles peuvent dispenser celles-ci d'assister à la prière commune et les autoriser à recevoir des amis. Les servantes sont engagées ou renvoyées si bon leur semble. Enfin les maîtresses reçoivent les dons et en disposent à leur gré jusqu'à 40 sous. Pour les sommes supérieures elles en réfèrent aux conservateurs.

Les maîtresses sont assistées de quatre *conseillères* choisies par elles parmi les plus mûres. Elles conseillent les maîtresses notamment dans l'attribution des places, la répartition des dons, le renvoi des servantes, etc. Elles peuvent aussi dispenser les béguines de l'assistance à la prière, leur accorder la permission de sortir et leur désigner des compagnes de sortie. Enfin il y avait plusieurs portières.

Les béguines recevaient connaissance avant d'être admises, des prescriptions des papes ou des archevêques et des observances écrites ou non écrites

Digitized by Google

relatives à leur nouvelle vie. Elles promettaient, sans prêter serment, de les observer durant leur séjour au béguinage. Elles pouvaient rentrer dans le monde et n'étaient astreintes à aucun vœu.

Elles conservaient la propriété particulière de leurs biens et en disposaient librement. Ainsi en 1308 Béatris, fille de Philippe de Vendeuil, chevalier, béguine de Cantipré, donne au pitancier de Saint-Denis une rente de six sous parisis à percevoir après sa mort sur sa maison du bourg Saint-Denis. On a de nombreux testaments, donations, ventes ou fondations émanés d'autres béguines. Certaines contribuent à la taille pour leurs immeubles ou acquittent des cens envers les seigneurs fonciers. Plusieurs d'entre elles demeurent sans doute à Cantipré. La distribution des aumônes à certaines béguines implique aussi l'appropriation et suppose l'inégalité des conditions.

Cependant la vie commune nécessitait une propriété collective. Les legs étaient parfois destinés par leurs auteurs aux réparations de l'immeuble. Les donations pouvaient être affectées aux besoins de la communauté. En 1358 la maison contribuait collectivement à la taille et la communauté est imposée en bloc dans les cahiers de Saint-Denis du XIVe siècle.

Les béguines n'étaient pas astreintes à la clôture rigoureuse des monastères. Elles pouvaient sortir en compagnie d'une autre béguine et avec l'autorisation d'une maîtresse ou d'une conseillère. Elles pouvaient même obtenir une permission permanente et être dispensées de compagne. Elles devaient rentrer à l'heure de la prière sonnant à Notre-Dame, à moins d'avoir la

Digitized by Google

permission spéciale de rentrer plus tard. Il leur était prescrit de sortir dans une tenue honnête selon leur état, coiffées du chaperon qui était leur insigne, et de garder dans les églises et autres lieux une attitude modeste et tranquille qui serait un exemple pour les autres.

Les béguines pouvaient également recevoir les personnes étrangères à la communauté et, avec le congé des maîtresses, donner à dîner ou à souper à des amis. Toutefois, ceux-ci ne pouvaient demeurer après la prière du soir, car aucun homme, jeune ou vieux, ne pouvait coucher au béguinage. De jour ne devaient y être reçus que les gens honnêtes et les ouvriers nécessaires.

Les béguines pouvaient se faire servir. Les *baisselettes* ou servantes devaient être engagées pour un temps déterminé et avec l'autorisation des maîtresses, qui pouvaient également les renvoyer, sans en indiquer la raison.

Les béguines s'adonnaient aux pratiques de la piété. L'existence d'une chapelle spéciale montre que les exercices religieux occupaient une part importante dans la vie de la communauté, mais la règle de 1364 est sobre d'indications à cet égard. Elle prescrit que la chapelle soit débarrassée de tout objet étranger à sa destination, que la prière accoutumée y soit diligemment et dévotement faite et que toutes y assistent, excepté les aveugles, les impotentes, les malades, l'une des portières et celles qui ont obtenu permission spéciale. Toutefois, les maîtresses ou d'autres béguines, par leur congé, peuvent traiter à la chapelle des

Digitized by Google

affaires de la communauté. Il s'y tenait donc des espèces d'assemblées capitulaires. L'humilité et l'obéissance sont recommandées comme gardiennes de toutes les vertus et donnant tout leur prix aux œuvres.

Les béguines semblent avoir consacré une partie de leur temps aux œuvres charitables. La règle envisage leur sortie en ville ou hors de la ville dans le but de garder les malades ou de travailler chez leurs amis. Il leur était interdit de travailler pour un salaire et aucune postulante obligée de gagner sa vie ne devait être admise depuis 1364.

La communauté devait distribuer des aumônes aux indigents. Alors qu'en 1249 les aumônes étaient distribuées dans la maison et aux béguines indigentes, elles le sont en 1364 aux pauvres femmes incapables de gagner leur vie ; or, le même texte défend d'admettre des béguines nécessiteuses.

Le béguinage semble avoir groupé au début des personnes de conditions diverses, nobles ou riches comme Beatris de Vandeuil, fille d'un chevalier, demoiselle Widle, demoiselle Rose, demoiselle Isaberon, ou les béguines de famille bourgeoise, qui donnent, vendent ou lèguent leurs biens, et des pauvres comme celles qui recevaient leur part des donations en 1249 et qui avaient besoin de secours en 1296, d'après Herbert aux Braies. Le règlement de 1364 interdit l'admission de béguines indigentes. A la même époque, la communauté comptait dans son sein des impotentes.

Le béguinage a donc son caractère propre, mais en même temps il annonce et supplée plusieurs insti-

Digitized by Google

tutions qui écloront plus tard. Par l'assistance aux malades à domicile il joue le rôle des filles de la charité. D'autre part, et avec le caractère religieux qui sied à l'époque, il joue le rôle d hospice ou plutôt, surtout depuis l'exclusion des indigentes, de maison de retraite.

Le béguinage subsista dans l'obscurité jusqu'au début du XVIIe siècle, où il était connu, d'après le vocable de sa chapelle, sous le nom de Sainte-Agnès. Il avait alors changé de caractère et servait, paraît-il, à loger des pauvres femmes entretenues par la ville et de la charité des gens de bien [1]. Le 18 février 1651, le vicaire général Lallement commettait Pierre Angier pour exercer, avec l'autorisation du curé de Saint-Denis, les fonctions ecclésiastiques dans la chapelle de « la maison de charité de Sainte-Agnès » et pour gérer le temporel de cette maison [2].

L'établissement était voisin de l'hôpital Saint-Marcoul, que Marguerite Rousselet avait fondé vers 1645 pour recueillir les scrofuleux et qu'il fallait agrandir [3]. Le 30 juillet 1651, l'abbé de Saint-Denis, Henri de Maupas, autorisa le Conseil de ville à réunir les deux hospices, à condition de conserver à Sainte-Agnès jusqu'à leur mort les femmes qui y demeuraient alors. Le consentement des religieux de Saint-Denis ne fut donné que le 8 mai 1655, quand la prise de possession

[1] VARIN, *Arch. adm. de la ville de Reims*, t. I., p. 13, et Arch. lég., *Statuts*, t. I, p. 130 (extraits des mémoires de Bidet).

[2] *Arch. hosp. de Reims, fonds de Saint-Marcoul*, E. I, l. I, n° 1.

[3] Cf H. JADART, *L'Hôpital de Saint-Marcoul de Reims* (1645-1900). Reims, 1902, in-8° (Extr. du t. CXI des *Travaux de l'Académie de Reims*).

Digitized by Google

était déjà effectuée [1]. Dès le 1er avril 1652, en effet, le vicaire général Antoine Cloquet, après avoir visité *la maison de charité de Sainte-Agnès ou Saint-Marcoul*, avait renouvelé les pouvoirs spirituels et administratifs de Pierre Angier [2].

La propriété transmise à Saint-Marcoul se composait de la maison de communauté, d'un jardin et de la chapelle. Celle-ci était sur l'emplacement de la chapelle actuelle, qui a remplacé, en 1875, un édifice de 1664 [3]. Aucun vestige du béguinage ne semble subsister dans les bâtiments de Saint-Marcoul, occupés depuis 1919 par l'hôpital commémoratif américain.

[1] *Pièces justif.*, XIV.
[2] Arch. hosp. de Reims, fonds de Saint-Marcoul, E. 1, l. 1, n° 2.
[3] H. Jadart, *op. cit.*, p. 46.

Digitized by Google

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

1249, 24 Juillet

Vente par les exécuteurs testamentaires de maître Gontier de Rethel à Alis Corgnie et Dude la Large d'une maison sise à Reims au bourg Saint-Denis.

Orig. jadis scellé sur double queue de parch., Arch. dép. de Reims, fonds de Saint Denis, *Béguines*.

Universis presentes litteras inspecturis magister Reginaldus de Corbolio, Remensis archidiaconus, in Domino salutem. Noverint universi quod prior et frater Johannes de Longavilla de ordine predicatorum Remensium, executores testamenti magistri Gonteri quondam de Regiteste clerici, in curia nostra constituti recognoverunt se vendidisse tanquam executores Aelydi dicte Cornie et Dude dicte la Large, civibus Remensibus quandam domum que fuit dicti magistri Gonteri Remis in burgo Sancti Dyonisii, inter domum Reuce filie Johannis dicti ex parte Dei et Margaronne ejus filie ex una parte et domum Mathyldis de Bouleuse ex altera, et in vico de Sarre inter domum Richeri clerici ex una parte et domum Dudeti de Pargneio ex altera sitam, liberam et immunem ab omni honere et servitute exceptis quatuor solidis et dimidio recti census, et hoc mediante pretio ducentarum librarum pruviniensium fortium de quibus dicti venditores recognoverunt se creantum suum habuisse a dictis Duda et Aelyde in pecunia numerata et tradita. Et promiserunt...

Digitized by Google

Et renunciaverunt. . Et dicti prior et frater Johannes de dicta domo vendita se devestierunt et major loci sive justicia laycalis sub cujus dominio et potestate dicta domus de qua prefati venditores tanquam executores se devestierant dicitur esse constituta prefatas Dudam et Aelydim de eadem domo tanquam de vendita ad petitionem dictorum prioris et fratris Johannis investivit. De executione autem predicta nobis constitit evidenter per litteras nobis exibitas super eadem confectas. In quorum omnium testimonium et munimen presentes litteras sigillo curie nostre fecimus communiri. Actum anno Domini millesimo ducentesimo quadragesimo nono, mense julio, sabbato post festum Beate Marie Magdalene.

II

1249, Août

Fondation par Alis Corgnie et Duda la Large d'un béguinage dans la maison de feu Gontier de Rethel.

Copie sous le sceau de l'officialité archidiaconale de Reims, du 14 janvier 1351, Arch. dép. de Reims, fonds de Saint Denis, *Béguines.* — Publié d'après le cartul. du XVIIIe s. dans VARIN, *Arch. adm. de la ville de Reims*, t. I, p. 714.

Datum per cop am sub sigillo curie domini Remensis archidiaconi anno Domini millesimo CCC^o quinquagesimo, feria sexta post festum Beatorum Remigii et Hilarii.

Magistri Johannes de Blesis et Gerardus de Meneseio, canonici et officiales Remenses, universis presentes litteras visuris in Domino salutem. Noverint universi quod in presentia nostra constitute Duda dicta Largua et Aelydis dicta Corgnie, cives Remenses, domos quondam magistri Gonteri sitas in burgo Sancti Dyonisii Remensis, quas emerant ab exequtoribus testamenti ejusdem G., videli-

Digitized by Google

cet fratre Odone priore predicatorum et fratre Johanne de Longevilla predicatore Remensi, dederunt in puram et perpetuam elemosinam, ad ponendum et manendum ibidem mulieres que vocantur beguine, ponentes easdem domos in manus abbatis Sancti Dyonisii Remensis et prioris predicatorum Remensium. Qui tertium secum eligent ad conservationem et regimen loci antedicti. Qui etiam abbas et prior, cedentibus vel decedentibus dictis mulieribus D. et Al., unam magistram vel duas ibi preficient successive, quam vel quas prout eis visum fuerit expedire removere poterunt et aliam vel alias substituere. De consensu vero dictarum magistrarum predicti abbas et prior ponent ibi personas quales prediximus, videlicet beguinas. caventes diligentius ne aliqua ponatur ibidem nisi tantum propter profectum salutis animarum vel communem loci utilitatem nec aliqua de qua sit scandalum vel de cujus moribus immineat aliis periculum corruptele. Quod si aliqua de ibidem manentibus propter insolentiam paci aliarum et profectui noxia videatur dictis loci conservatoribus et magistre vel magistrabus, ad planum dictum eorum sine disceptatione aliqua vel contradictione exire tenebitur, vel etiam sine causa si dictis conservatoribus et magistre vel magistrabus visum fuerit expedire. Nec aliqua de remanentibus ibidem conventum vel locum proprium poterit vendicare, sed secundum arbitrium magistre vel magistrarum, si plures fuerint. poterunt omni tempore permutari. Nullam, exeptis magistra vel magistrabus, sine licencia generali vel speciali exire portam licebit nec sine socia specialiter assignata, nisi aliquibus pro sua maturitate fuerit a magistra vel magistrabus permissum. Quatuor vero de maturioribus eligentur a magistra vel magistrabus ad quas pertinebit dare licencias et socias assignare. Cui autem ab aliqua dictarum quatuor licencia negata fuerit non petat non optineat ab alia nisi ab ea tantum que magistre officio fungetur. Si quid autem predicto loco

Digitized by Google

datum fuerit in elemosinam vel legatum, cum testimonio dictarum quatuor recipiatur a magistra vel magistrabus, ad cujus vel quarum considerationem pertinebit dispensare quantum de hujusmodi debeat dictis personis et quibus in dicta domo manentibus et non aliis distribui vel quantum ad communes loci utilitates converti. Quod si illud summam quadraginta solidorum execesserit, de concilio predictorum loci conservatoribus facere tenebuntur. Quando urgente necessitate vel eminente evidenti utilitate beguinas a dicto loco contingeret removeri, dicte domus a conservatoribus earum et magistra vel magistrabus vendentur et pretium earum ad acquirendum alium locum ad eumdem usum et sub eisdem conditionibus ubi visum fuerit commodius convertetur, vel, si hoc fiermo ci mode non posset, prout eis secundum Deum visum fuerit de dicto pretio alias ordinetur. De statu autem hujus loci et ibidem manentium ad commune concilium, dictum et voluntatem dictorum abbatis et prioris et magistre vel magistrarum in omnibus recurratur et eorum concilium dictum et voluntas firmiter et inviolabiliter observetur. Nos autem in premissorum memoriam et munimen presentes l tteras sigillo curie Remensis fecimus roborari. Actum anno Verbi incarnati millesimo ducentesimo quadragesimo nono, mense augusto.

J. DE BURG.

Digitized by Google

III

1249, Août

Traduction de la charte de fondation du béguinage de Reims.

Ms. sur parch. du XIVe s., Arch. dép. de Reims, fonds de Saint-Denis, *Béguines.*

Maistre Jehans de Bleses et Gerars de Menese, chanoinne et official de Reins, a tous ceuls qui ces presentes lettres verront et orront salut en Nostre Signeur. Sachent tuit que en nostre presence constituées Dude dicte la Large et Aelis dicte Corgnié, bourjoises de Reins, donnerent en pure et perpetuele aumosne les maisons jadis maistre Gontier seans en bourc Saint-Denis de Reins, qu'elles avoient acheté des executeurs dou testament dou dit Gontier, c'est assavoir de frere Oede, prieur des Pracheurs, et de frere Jehan de Longeville, pracheur de Reins, a mettre et demourer es dictes maisons femmes qui beguines sont appellées. Et meirent ycelles maisons es mains de l'abbei de Saint-Denis de Reins et dou prieur des Pracheurs de Reins, qui le tiers avuec euls esliront a la conservation et gouvernement dou lieu devant dit, li quelz abbes et prieurs les dictes Dude et Aelis mortes ou departies metteront successivement une maistresse ou deus es dictes maisons, la quele ou les queles il porront quant il leur plaira oster et autre ou autres substituer. Et metteront li dit abbes et prieurs dou consentement des dictes maistresses es dictes maisons teles personnes comme nous avons dit, c'est assavoir beguines. Et seront tenuz a garder diligemment que aucune ne soit mise fors tant seulement pour le profit dou salut des ames ou pour le commun profit dou dit lieu ne aucune de cui soit escandles ou de cui meurs il

Digitized by Google

puist venir aus autres peril de corruptele. Et se aucune de celles qui la demourront soit veue aus dis conservateurs dou dit lieu et a la dicte maistresse ou maistresses nuisable a la pais et au profit des autres, au plain dict d'iceuls et sens nulle contradiction sera tenue a issir hors, ou meismement sens cause s'il samble bon aus dis conservateurs, maistresse ou maistresses. Ne aucune n'en y avera qui puist a li couvent ou lieu approprier, mais tout temps porront estre permuées selonc la volenté de la maistresse ou des maistresses se pluseurs sont. Ne il ne loira a aucune excepté la maistresse ou les maistresses, a issir hors de la porte senz congié general ou especial et senz compaignie especial, se ainssi n'estoit qu'il fust souffert a aucune de la maistresse ou des maistresses pour sa meurté. Quatre des plus meures en y avera esleues de la maistresse ou des maistresses a cui il appartenra de donner congié et compaingnie d'aler hors Celle a cui congiez sera deniéz [1] d'aucune des dictes quatre ne loise a demander n'a avoir congié d'autre fors tant seulement de celle qui usera d'office de maistresse. Se aucune chose est donnée au dict lieu en aumosne ou laissié, receu sera de la maistresse ou des maistresses avuec le tesmoingnage des dictes quatre, a la consideration de la quele ou des queles il appartenra a dispenser aus dictes personnes qui la demourront et non a autres as queles et combien il leur samblera bon a donner ou a convertir es communes utilitez dou dit lieu. Et s'il avenoit que li aumosne ou li lai formontast quarante solz, elles seroient tenues a faire de ce selonc le conseil des dis conservateurs dou dit lieu. Et s'ainssi estoit qu'il convenist pour urgent necessité ou evident utilité les dictes béguines remuer dou dit lieu, les dictes maisons seroient vendues des dis conservateurs, maistresse ou maistresses et sera li pris d'icelles convertis a acquerir autre lieu ou il leur samblera bon a ce meisme

[1] Ms. *denées*.

Digitized by Google

usage et soubz ces meismes conditions. Et se ce ne pooit estre fait profitablement, ordené sera dou dit pris selonc ce qu'il leur samblera selonc Dieu miex valoir. De l'estat dou dict lieu et de celles qui la demourront on recourra en toutes choses au commun conseil. dict et volenté des dis abbei, prieur. maistresse ou maistresses et sera gardez fermement et inviolablement leurs consaulz, leurs dis et leurs volentez. Et nous en memoire et fermeté des choses devant dictes avons fait ces lettres estre roborées dou seel de la court de Reins. Donné l'an de grace Nostre Signeur mil deux cens quarante nuef, en mois d'aoust.

IV

1275, 26 Février

Testament de demoiselle Widle, béguine, demeurant à la Vieille Couture de Reims.

Copie sous le sceau de l'officialité archidiaconale de Reims, du 28 avril 1292. Arch. hosp. de Reims, fonds de l'hôpital général, B. 41, dossier 4, n° 11.

Datum per copiam sub sigillo curie domini Alberti de Lavanna, Remensis archidiaconi, anno Domini millesimo ducentesimo nonagesimo secundo, feria secunda ante *Jubilate*.

Universis presentes litteras inspecturis officiales curie domini Octoboni cardinalis, Remensis archidiaconi, in Domino salutum-Noverint universi quod coram clerico fideli curie predicte ad hoc specialiter deputato propter hoc personaliter constituta domicella Widla, beguina manens in Veteri Cultura Remensi, sane mentis ac bene sui compos, in bono statu existens et anime sue saluti providere intendens, de omnibus bonis suis mobilibus immobilibus ac etiam acquisitis ordinavit et testamentum

Digitized by Google

suum condidit in hunc modum. Primo enim revocavit et revocat dicta Widla universa testamenta seu legata ab ipsa usque nunc facta et voluit penitus esse nulla. In primis enim legavit presbitero Sancti Jacobi curati sui (*sic*) viginti solidos parisiensium. Item cuilibet capellano parrochie sue Sancti Jacobi quinque sol. Item cuilibet clerico dicte parrochie duos sol. Item fabrice ecclesie Sancti Jacobi predicti sexaginta sol. Item carcerariis dicte parrochie Sancti Jacobi totalem partem quam habebat dicta testatrix, ut dicebat, in quadam domo sita Remis in vico Sancti Petri Veteris, inter domum que fuit quondam domini Thome dicti La Baile ex una parte et muros civitatis Remensis ex altera. Item legavit carcerariis aliarum parrochiarum Remensium partem suam quam habebat, ut dicebat, in quadam domo sita inter domum Hugonis de Bezennes ex una parte et domum Roberti de Carnoto ex altera distribuendam eisdem secundum plus et minus ad arbitrium exequtorum suorum inferius nominandorum prout melius viderint expedire. Item legavit octo libras par. pro annali seu trecennali suis faciendis ubicumque exequtores sui melius viderint expedire Item legavit conventui fratrum Predicatorum Remensium decem libras par. Item fabrice ecclesie eorumdem fratrum Predicatorum Remensium decem libras par. Item legavit fratribus Minoribus Remensibus quinquaginta sol par Item fabrice ecclesie dictorum fratrum Minorum quinquaginta sol. Item legavit cuilibet hospitalium Sanctorum Petri ad Moniales. Nichasii, Remigii, de Deo Merito, Antonii et Albrici dicti Crevé viginti sol pro pitantia. Item legavit hospitali Sancti Dyonisii Remensis quadraginta sol par. Item legavit domui Sancti Lazari ad mulieres viginti sol. Item domui Sancti Lazari Remensis ad viros decem sol. Item filiabus Dei Remensibus quadraginta sol. Item bonis pueris Remensibus viginti sol. Item sororibus Minoribus Remensibus sexaginta sol pro pitantia. Item Ponceronne filie Baudonni de Nouroi, moniali seu sorori

Digitized by Google

ejusdem loci, quadraginta sol. Item fratribus Vallis Scolarium Remensium viginti sol. Item legavit sexaginta conventibus triginta libras par. distribuendas per exequtores suos secundum plus et minus secundum quod melius viderint expedire. Item legavit sororibus Ysabelle et Margarete, monialibus de Prato [1] juxta Trecas, neptibus domicelle Rose Remensis beguine, cuilibet decem sol. Item legavit conventui de Aureo Monte [2] sexaginta sol. Item sorori Hyluidi de Remis, moniali ejusdem loci, centum sol. Item legavit Maressonne, moniali de Remis de Claromarisco, decem sol. Item legavit Blanchie nepti sue, moniali de Longa Aqua [3], viginti sol. Item legavit filiabus quondam Guidonis de Cathalano, monialibus de Longa Aqua, cuilibet decem sol. Item legavit conventui Sancti Theoderici juxta Remis quadraginta sol pro pitantia. It m legavit leprosis Sancti Medardi Remensis viginti sol. Item legavit leprosis manentibus juxta domum de Deo Merito quinque sol. Item pueris inventis Beate Marie Remensis viginti sol. Item pueris inventis parrochie Sancti Jacobi Remensis viginti sol. Item fabrice ecclesie Beate Marie Remensis quadraginta sol. Item fabrice ecclesie Beati Nichasii Remensis viginti sol. Item legavit cuilibet de filiolis suis pauperibus quinque sol. Item legavit Maressonne et Perressonno, filiis quondam Remigii Mercerii nepotis sui, centum sol. Item legavit pauperibus beguinis Remensibus viginti libras par. eis dem distribuendas per manus exequtorum suorum. Item legavit conventui de Chaari [4] decem libras pro pitantia. Item legavit pauperibus Remensibus sexaginta libras

[1] N.-D.-des-Prés, Aube, 3e canton de Troyes, com. de Saint-André. Abbaye cistercienne de femmes.

[2] Ormont, abbaye cistercienne de femmes, Marne, canton de Fismes, com. de Breuil.

[3] Longueau, Marne, com. de Châtillon-sur-Marne. Prieuré de l'ordre de Fontevrault.

[4] Chéhéry, abaye de Cisterciens, Ardennes, canton de Grandpré com. de Châtel-Chéhéry.

Digitized by Google

eisdem distribuendas per exequtores suos inferius nominandos. Item legavit viginti libras par. pauperibus villarum juxta Remis eisdem distribuendas ad arbitrium et voluntatem exequtorum suorum. Item legavit Petro dicto Agoubran sexaginta sol. Item legavit fratri Odoni de Frichembaut quadraginta sol. Item legavit heredibus propinquioribus Herberti Mercerii et domine Johanne sororis sue triginta sol. pro quadam hereditate vendita. Item legavit omnibus textricibus suis, si de ipsa conquerantur, quadraginta sol distribuendos per exequtores suos. Item legavit Thierrico Mercerio nepoti suo quamdam domum quam habebat, ut dicebat, dicta testatrix, in qua quidem domo manet ad presens dictus Thierricus, tenendam et possidendam ab ipso Thierrico quamdiu vixerit, ita tamen quod post mortem seu decessum dicti Thierrici medietas dicte domus erit fabrice ecclesie fratrum Predicatorum Remensium libere et quiete et alia medietas ad manus exequtorum suorum libere et quiete revertetur. Nec pretermittendum est quod dictus Thierricus tenebitur retinere et reparare dictam domum bene et sufficienter de omni eo quod erit necessarium retentioni ejusdem et hoc quamdiu eamdem tenebit et possidebit idem Thierricus. Et si dictam domum non retineret prout superius est expressum, redderet et reddere teneretur quamdiu viveret exequtoribus dicte Widle singulis annis ad arbitrium et voluntatem exequtorum centum sol. par. et hoc pro dicta domo retinenda. Item legavit domicelle Rose socie sue domum suam in qua manet ad presens ipsa testatrix, tenendam et possidendam ab ipsa Rosa quamdiu vixerit. Item legavit cuilibet exequtorum suorum pro laboribus suis impendendis circa negotia dicte exequtionis viginti libras par. Item legavit Ysaberonne filie Remigii aurifabri viginti libras. Item legavit Margaronne filie Baudonni de Noaroi viginti libras. Item duobus filiis ejusdem Baudonni minoribus viginti libras. Item legavit Roberto de Carnoto clerico nepoti suo decem libras. Item Hueto filio Johannis

Digitized by Google

Mercerii centum sol. Et sciendum est quod dicta testatrix sepulturam suam elegit apud fratres Predicatores Remenses et voluit et ordinavit quod pitantia fiat eisdem fratribus in die obitus sui de centum sol. Item voluit et ordinavit dicta testatrix quod si aliqua questio oriatur vel dubitatio de dictis et contentis in presenti testamento vel de aliis rebus suis et debitis ipsius testatricis, quod super hoc crederetur Rose socie sue et fratri Odoni de Venderiis de Ordine fratrum Predicatorum Remensium suo soli simplici verbo. Item voluit quod Rosa socia sua predicta, si supervixerit, capiat et habeat de utensilibus domus ipsius testatricis videlicet de lectis, potis, ciphis, lintheaminibus, mappis, arcis et hujusmodi quantum voluerit, ita tamen quod post decessum ipsius Rose utensilia que ceperit et habuerit de bonis ipsius presentis testatricis ad exequtores presentis testamenti seu ordinationis libere revertantur. Item voluit et ordinavit quod decem libre par. tradantur et ponantur in manu domini Johannis dicti de Burgondia, canonici Sancti Dyonisii Remensis, ad distribuendum pauperibus personis per ipsum dominum Johannem ad arbitrium suum secundum quod sibi melius videbitur expedire. Item voluit quod si aliquis legatariorum suorum superius nominatorum ante ipsam testatricem decesserit, quod legatum eidem factum ad manus exequtorum suorum revertatur. Item voluit et ordinavit dicta Widla testatrix quod ipsa viam universe carnis ingressa exequtores sui sint et remaneant ex nunc in pacifica possessione omnium bonorum suorum aliqua contradictione non obstante. Residuum vero omnium bonorum suorum, debitis suis solutis et legatis, tam mobilium quam immobilium et acquisitorum, si quod fuerit, legavit dicta Widla testatrix erogandum et distribuendum pauperibus et piis locis in civitate Remensi per manus exequtorum suorum inferius nominandorum prout eisdem exequtoribus suis melius videbitur expedire. Item voluit et ordinavit quod si aliquis, quod absit, venire presump-

Digitized by Google

serit contra presens testamentum et ordinationem et impedierit quoquo modo, quod nichil capiat in bonis suis ratione quacumque sed omnino privetur eisdem Hujus autem testamenti seu ordinationis exequtores suos elegit et constituit dicta Widla testatrix videlicet fratrem Odonem deVenderiis, fratrem Adam de Lauduno,de ordine fratrum Predicatorum Remensium,Therricum Mercerium nepotem suum et Rosam sociam suam, hoc adjecto quod post mortem dicti fratris Odonis prior fratrum Predicatorum Remensium quicumque fuerit pro tempore loco ipsius fratris O. sit exequtor et quod frater Adam de Lauduno alium exequtorem loco sui quocienscumque sibi placuerit possit substituere de consilio prioris sui, quem substitutum dicta Widla suum constituit exequtorem. Et sciendum est quod dictus frater Odo tunc prior fratrum Predicatorum Remensium, dictus frater Adam de licentia dicti prioris sui et dicti Thierricus et Rosa, coram dicto clerico propter hoc personaliter constituti, onus dicte exequtionis in se susceperunt et in se suscepisse recognoverunt. In cujus rei testimonium presentes litteras sigillo curie predicti domini Remensis archidiaconi fecimus sigillari. Datum anno Domini M° CC° septuagesimo quarto, feria tertia post Cathedram sancti Petri [1].

V

1278, 27 Décembre

Testament d'Alis la Baconnelle, béguine de Reims.

Orig. dont le sceau manque, Arch. dép. de Reims, fonds de Saint-Denis, *Ambly*.

Universis presentes litteras inspecturis magistri Hugo de Amolio, cancellarius Rothomagensis, et Ruffinus de

[1] A la suite est transcrit un codicille du 2 sept. 1280, par lequel est révoqué le legs aux enfants de Baudon de Nauroy.

Digitized by Google

Ficeclo, officiales Remenses, salutem in Domino Noverint universi quod coram Jacobo de Parnis, clerico fideli dicte curie ad hoc a nobis deputato, propter hoc personaliter constituta Aelidis dicta la Baconnelle beguina, bene compos sui et sane mentis existens, attendens quod breves dies sunt hominis super terram et quod nichil morte certius est et nichil incertius hora mortis, volens anime sue saluti prout melius poterit providere, testamentum suum condidit et de bonis suis mobilibus et immobilibus in modum qui sequitur ordinavit et precepit quod Mahuetus filius quondam Ponceronne sororis sue habeat et possideat pacifice et quiete domum suam cum ejusdem appenditiis quam habebat ut dicebat dicta testatrix, sitam ut dicitur in vico Quatuor ovorum ad locum qui dicitur les Portes, inter domum Petri dicti Puissant ex una parte et domum Herberti dicti de Versi ex altera, post decessum suum habendam, tenendam et imperpetuum possidendam cum omni jure et actione eidem pertinentibus seu etiam pertinente. Item legavit dicta testatrix medietatem omnium terrarum suarum pratorum suorum inferius nominandorum ecclesie et conventui Sancti Dyonisii Remensis pro anniversario suo faciendo, videlicet medietatem duorum jornalium terre sitorum in loco qui dicitur en la Vannelle ; item medietatem sex quartellorum terre sitorum ut dicitur subtus montem Fissuel ; item medietatem unius falcate et dimidie prati ; item medietaten terre sue que sita est in loco qui dicitur en Wé prope Assonam cum medietate viminiarii ; quas quidem terras, prata, viminiarium dicebat et asserebat dicta testatrix se habere et possidere in villis de Ambleyo super Assonam et de Amaigne [1] et territoriis earumdem, et hoc nomine pitenciarum faciendarum ecclesie et conventui predictis et pro ipsis. Residuum autem omnium bonorum suorum mobilium

[1] Ambly-Fleuy, Ardennes, canton de Rethel. Amagne, *id.*

Digitized by Google

et immobilium voluit et precepit dicta testatrix distribui per manus thesaurarii Sancti Dyonisii Remensis piis locis et miserabilibus personis prout idem thesaurarius anime dicte testatricis viderit expedire, ita tamen quod in omnibus premissis et dictam exequtionem tangentibus idem thesaurarius, quem dicta Aelidis exequtorem constituit, utatur consilio religiosi viri prioris Sancti Dyonisii Remensis et ad premissa non procedat in aliquo nisi de voluntate consilio et assensu dicti prioris. In cujus rei testimonium presentes litteras sigillo curie Remensis fecimus sigillari. Datum anno Domini M° CC° septuagesimo octavo, feria tercia post Nativitatem Domini.

VI

1308, 24 Février

Donation par demoiselle Béatris de Vandeuil, béguine de Cantipré, au pitancier de Saint-Denis de Reims d'un surcens de six sous parisis a percevoir sur sa maison du bourg Saint-Denis après sa mort.

Orig. scellé de cire brune sur double queue de parch. Arch. dép. de Reims, fonds de Saint-Denis, *Pitancier*.

Universis presentes litteras inspecturis officiales Remenses in Domino salutem. Noverint universi quod coram Waltero de Rokignis, clerico fideli curie Remensis, notario jurato ad hoc deputato et specialiter evocato, propter hoc personaliter constituta domicella Beatridis, filia quondam domini Philippi de Vendeus militis, manens Remis in domo de Quantiprato in burgo Sancti Dyonisii Remensis, ob devotionem et affectum devotionis quam habuerat et habebat adhuc ut dicebat erga ecclesiam Sancti Dyonisii predicti, pro Deo et in puram et perpetuam elemosinam dedit cessit et contulit et se

Digitized by Google

dedisse cessisse et contulisse ex certa sciencia et irrevocabiliter legitime recognovit pitancie ecclesie Sancti Dyonisii predicti sex solidos parisiensium annui et perpetui supercensus singulis annis imperpetuum post decessum dicte domicelle Beatridis a pitanciario predicte ecclesie Sancti Dyonisii capiendos, percipiendos levandos et habendos super quadam domo sua, quam habebat ut dicebat sitam Remis in burgo Sancti Dyonisii predicti juxta domum Perrote dicte dou Meis, ad quatuor principales terminos cujuslibet anni, ita tamen quod alium supercensum dicta ecclesia super dicta domo exigere non valeat nec habere... Et quoad hec... obligavit... Promittens... Renuncians... In cujus rei testimonium presentibus litteris sigillum curie Remensis duximus apponendum. Datum anno Domini millesimo trecentesimo septimo, sabbato post dominicam qua cantatur *Exurge*.

W. DE ROKIGNIS.

VII

1314, 23 août

Accord entre l'Hôtet-Dieu de Reims et Rose la Picavette, béguine, sur le surcens de sa maison du bourg Saint-Denis.

Orig. scellé de cire brune sur double queue de parchem., arch. hosp. de Reims, fonds de l'Hôtel-Dieu, B 55, l. 1, n° 10. — Copie du XIVe s. au cartulaire, *ibid.*, D. 1, fol. CXXXII v.

Universis presentes litteras inspecturis officiales Remenses in Domino salutem. Noverint universi quod cum discordia seu materia questionis verteretur seu verti speraretur inter religiosos viros magistros et fratres hospitalis Beate Marie Remensis ex una parte et Rosam dictam la Picavette, beguinam, filiam quondam dicti Picavet

Digitized by Google

de Remis ex altera, super eo quod dicti magistri et fratres petebant et reclamabant duodecim solidos parisiensium annui et perpetui supercensus, quos dicebant sibi deberi a detentoribus et possessoribus cujusdam domus site Remis in burgo Sancti Dyonisii, inter quandam domum dicti hospitalis quam tenet Renaudus dictus Caudoye ex una parte et domum domini Jacobi de Foresta perpetui capellani in ecclesia Remensi ex altera, quam domum dicta Rosa tenet et possidet ad presens, dicta Rosa dicente et asserente quod dicta domus non erat nec fuerat onerata dictis duodecim solidis parisiensium annui supercensus et quod dicti magistri et fratres nunquam sibi super hoc fidem fecerant, ut dicebat, et super hiis et occasione premissorum fuisset et esset inter dictas partes diutius altercatum, tandem coram Waltero de Rokignis, clerico fideli curie Remensis, notario jurato ad hoc deputato et specialiter evocato, propter hoc personaliter constitute dicte partes pro bono pacis et concordie et pro conscienciis dictarum partium de premissis imperpetuum fore salvis inter se amicabiliter convenerunt, compositionem pacem et concordiam habuerunt et fecerunt tali modo quod de cetero dicta domus imperpetuum singulis annis remanebit et erit dictis magistris et fratribus onerata et obligata in octo solidis parisiensium et detentores et possessores ejusdem domus reddendis et solvendis[1] eisdem magistris et fratribus ex nunc singulis annis ad quatuor principales terminos anni ad quos locationes seu pensiones domorum solvuntur et solvi consueverunt in civitate Remensi, videlicet ad quemlibet terminum pro duobus solidis parisiensium. Et quoad hec et propter hec dicta Rosa dictam domum cum ejus appendiciis et pertinentiis predictis magistris et fratribus nomine et ad opus dicti hospitalis specialiter obligavit et reliquit penitus obligatam et imper-

[1] Il faut suppléer *per* devant *detentores* ou rétablir ici *reddent et solvent*.

Digitized by Google

petuum annuatim dictis octo solidis oneratam. Promittens fide data dicta Rosa quod contra premissa vel eorum aliqua non veniet in futurum nec procurabit venire, immo ea omnia et singula firmiter tenebit et inviolabiliter observabit. Et hiis mediantibus dicti magistri et fratres de dicto annuo supercensu se tenuerunt et habuerunt a dicta Rosa legitime pro contentis et ipsam et ejus conscientiam de toto pluri quod petebant de dicto annuo supercensu penitus quittaverunt. Et vice versa dicta Rosa eosdem magistros et fratres et eorum conscientias quittavit et quittos clamavit de omni eo quod forte usque ad dictos octo solidos non deberent habere, si in tot dicta domus forsitan ratione dicti supercensus non teneretur predictis magistris et fratribus obligata. In cujus rei testimonium presentibus litteris sigillum curie Remensis duximus apponendum. Datum anno Domini millesimo trecentesimo quarto decimo, tam die Mercurii post festum Assumptionis beate Marie Virginis quam die Veneris ante festum beati Bartholomei apostoli. Dupplicate sunt hee presentes.

W. de Rokignis.

VIII

1322, 2 Décembre

Don de 220 livres parisis à l'Hôtel-Dieu de Reims par Sebille de Donchery, beguine, pour fondation de messes.

Copie du XIVe s. au cartulaire, Arch. Hosp. de Reims, fonds de l'Hôtel-Dieu, D. 1, fol CXLVI v.

Universis presentes litteras inspecturis J. prepositus, P. decanus, G. cantor ceterique Remensis ecclesie fratres salutem in Domino. Noverint universi quod coram nobis propter hoc personaliter constituta Sebilla de Donchereyo, beguina Remis manens, considerans opera

Digitized by Google

misericordie et caritatis que in hospitali nostro Remensi erga menbra Jhesu Christi fiunt cotidie, cupiens etiam bonorum spiritualium pauperum et sororum hospitalis ejusdem particeps fieri, ad opus et sustantationem predictorum pauperum et in puram et perpetuam elemosinam dedit et concessit undecies viginti libras parisiensium, de quibus fratres et sorores hospitalis predicti recognoverunt se creantum suum habuisse et sibi nomine dicti hospitalis satisfactum fuisse a dicta Sebilla, tam in pecunia numerata quam in aliis rebus mobilibus sibi traditis et deliberatis, et de quibus fratres et sorores predictos in visceribus Jhesu Christi, ut ipsi, dictam Sebillam in suis missis et oracionibus recommandatam habentes, in jejuniis, vigiliis et aliis bonis operibus que Domino largiente in hospitali predicto conjunctim vel divisim fieri contigerit ipsam participem velint recipere et consortem. Prefati autem fratres et sorores in presencia nostra propter hoc personaliter constituti, attendentes et considerantes quod pium et salubre est pro vivis et mortuis exorare ut a peccatis solvantur, recognoscentes etiam benefactoribus suis se teneri, liberaliter volenti animo et graciose concesserunt prefate Sebille participationem omnium bonorum operum que in dicto hospitali conjunctim vel divisim Domino cooperante fieri contigerit in futurum. Promiserunt etiam fratres et sorores predicti bona fide de auctoritate et consensu nostris pro qualibet septimana in duabus missis una videlicet de Sancto Spiritu et alia de beata Virgine pro ipsa Sebilla, quamdiu ipsa vitam in corpore suo habebit naturalem, fiet specialis colecta pro eadem et ipsa viam universe carnis ingressa in tribus missis pro defunctis qualibet septimana fiet specialis colecta et oracio pro anima ipsius Sebille, parentum, amicorum et benefactorum et omnium illorum quos ad hec ipsa Sebilla associare intendit per unum de presbiteris hospitalis predicti in hospitali predicto et die obitus sui annis singulis imperpetuum in eodem specia-

Digitized by Google

lem missam dicti fratres et sorores facere celebrari promiserunt promissoque quod capellanus qui dictas missas celebrabit qualibet die qua ipsum celebrari contigerit habebit unum potum vini ultra porcionem suam consuetam tale quale fratres hospitalis predicti habent et consueti sunt habere pro pitancia in dicti hospitalis celario capiendum. Ad observacionem autem omnium et singulorum premissorum obligaverunt se fratres et sorores predicti de auctoritate et consensu nostris omnesque successores eorum atque bona hospitalis predicti presencia et futura quecumque. Nos vero attendentes et considerantes premissa facta esse bona fide et ad cultus divini augmentacionem hospitalisque nostri commodum et utilitatem ad suplicacionem et requisicionem prefate Sebille premissa omnia et singula prout superius sunt expressa laudamus ratificamus et etiam approbamus et quantum in nobis est consentimus eisdem et nostrum prebemus assensum. In cujus rei testimonium presentibus litteris sigillum nostrum duximus apponendum. Datum anno Domini millesimo trecentesimo vicesimo secundo, feria quinta post festum beati Andree apostoli.

IX

1325, 13 juin

Mandement du pape Jean XXII à l'archevêque de Reims lui enjoignant de maintenir, après enquête favorable, les béguinages de son diocèse.

Orig. dont la bulle a disparu, Arch. dép. de Reims, fonds de Saint-Denis, *Béguines*.

Johannes episcopus, servus servorum Dei, venerabili fratri archiepiscopo Remensi salutem et apostolicam benedictionem. Cum de mulieribus que beghine vulgariter et

Digitized by Google

communiter nuncupantur felicis recordationis Clementi pape V predecessori nostro precipue de Alamanie partibus multa fuissent ins nuata sinistra, presertim quod earum alique de summa Trinitate ac divina essentia disputare ac etiam predicare, circa articulos quoque fidei et ecclesiastica sacramenta opiniones eidem fidei contrarias introducere multorumque simplicium animos in diversos super hiis errores inducere et multa alia pericula animarum parientia facere subfucato sanctitatis velamine presumebant, ex quibus necnon et aliis de dictis mulieribus frequenter auditis habens eas dictus predecessor non indigna ratione suspectas statum ipsarum prohibendum duxit perpetuo et a Dei ecclesia penitus abolendum, in illas que statum huju modi jam assumptum sectarentur ulterius aut que de novo illum assumerent excommunicationis sententiam promulgando. Cum autem nuper ad apostolatus nostri auditum relatio fide digna deduxerit esse plurimas in tuis civitate et diocesi hujusmodi mulieres beghinas simpliciter nuncupatas que per virtutum odoramenta currentes honeste vivunt devoteque frequentant ecclesias, prelatis suis reverenter obediunt et se in premissis disputationibus et erroribus non involvunt nec suas vel aliorum animas per opiniones erroneas ab evangelica veritate degeneres dampnabili presumptione decipiunt, sed in sancta et solida simplicitate viventes alique proprias alique parentum alique conductas vel sibi communes et cum honesta familia domos inhabitant, al que vero rerum cogente defectu simul in eisdem domibus et diversis beghinagiis ad majoris castitatis observantiam immorantur et sic hactenus vixerunt laudabiliter atque vivunt quod nulla unquam super hiis fuit vel est suspicio aut infamia contra ipsas, fuit nobis pro parte ipsarum humiliter supplicatum ut, cum indignum sit innocentes cum nocentibus ad paria judicari sintque propterea occasione hujusmodi in dictis civitate et diocesi scandala gravia et dissentiones et odia guerrarumque pericula susci-

Digitized by Google

tata, providere super hiis per apostolice Sedis providentiam dignaremur. Nos igitur, indignum et rationi contrarium reputantes si probas et reprobas similis censura percelleret, premissis etiam scandalis et dissentionibus odiis atque periculis obviare volentes, fraternitati tue de qua plenam in Domino fiduciam gerimus per apostolica scripta mandamus quatinus, per te vel alium de vita dictarum mulierum laudabiliter viventium ut prefertur diligentius informatus si repereris personis et bonis earumdem occasione prohibitionis et abolitionis hujusmodi quousque de statu earum fuerit aliter per Sedem apostolicam ordinatum ab aliquibus molestari, molestatores, si qui fuerint, per censuram ecclesiasticam appellatione postposita compescendo, non obstante si eis vel eorum aliquibus communiter vel divisim a Sede sit indultum predicta quod interdici suspendi vel excommunicari non possint per litteras dicte sedis non facientes plenam et expressam ac de verbo ad verbum de indulto hujusmodi mentionem. Volumus autem quod predictas mulieres attente et accurate premoneas hiisque districte precipias ne de hujusmodi disputationibus contra hujusmodi predicti predecessoris nostri prohibitionis et abolitionis tenorem se aliquatenus intromittant, sed in sanctis operibus persistentes et proficientes semper de virtutibus in virtutes mereantur retributionis eterne premium, quod non inchoantibus sed perseverantibus in consummatione prestatur. Datum Avinionne idibus junii, pontificatus nostri anno nono.

Signé sur le repli : G. Orceti.

Digitized by Google

X

1342, 10 Avril

Confirmation par l'archevêque de Reims Jean de Vienne des béguinages du grand et du petit Cantipré.

Orig. jadis scellé sur lacs de soie rouge, Arch. dép. de Reims. fonds de Saint-Denis, *Béguines.*

Universis presentes litteras inspecturis Johannes, miseratione divina Remensis archiepiscopus, sub forma infrascripta a Sede apostolica deputatus, salutem in eo qui est omnium vera salus. Noverint universi nos litteras apostolicas sanas et integras ac omni suspitione carentes, vera bulla plumbea cum filio (*sic*) canapi cum qua decuit reverentia recepisse et vidisse, tenorem qui sequitur de verbo ad verbum continentes[1]... Virtute quarum per nos et a nobis deputatos premissa inquisitione fuimus diligentius informati in civitate et diocesi Remensibus nonnullas hactenus fuisse et esse mulieres beguinas simpliciter nuncupatas, que de virtute in virtutem currentes honeste vivunt, devote frequentant ecclesias, prelatis suis reverenter obediunt et se disputationibus et erroribus de quibus fit mentio in dictis litteris apostolicis non involvunt, sed in sancta ac solida simplicitate viventes alique proprias, alique parentum, alique conductas vel sibi communes et cum honesta familia domos inhabitant et nonnulle in eisdem domibus et diversis beguinagiis, videlicet in domibus Remis sitis nuncupatis de Cantiprato majori et minori, simul ad majoris castitatis observantiam immorantur et sic hactenus vixerunt laudabiliter atque vivunt quod nulla unquam super dictis erroribus fuit vel est suspicio aut infamia contra ipsas. Unde cum veritas orthodoxe fidei divinitus inspirata

[1] Ici est transcrite la pièce IX.

Digitized by Google

lumine divino quod falli non potest innitatur et indignum esset ac rationi contrarium innocentes cum nocentibus ad paria judicari et si probas et reprobas similis censura percelleret, auctoritate apostolica predicta ac nostra interdicimus ac etiam inhibemus omnibus et singulis et specialiter justiciariis nostris sub pena canonica ne dictas beguinas civitatis et diocesis Remensium vel ipsarum aliquam occasione prohibitionis et abolitionis status dictarum beguinarum Almanie in personis et bonis earundem ac domo sua de Cantiprato in burgo Sancti Dionisii Remensis sita, prout se comportat circumquaque ante et retro, ex elemosinis et erogationibus fidelium jampridem acquisita et constituta ad usum et habitationem dictarum pauperum mulierum beguinarum molestare, perturbare seu inquietare quoquo modo presumat, volentes et decernentes eam cum suis pertinentiis et appenditiis inconcusse ac libere eisdem remanere perpetuis temporibus, inquietatione quacunque pretextu dampnati status supradictarum beguinarum Alemanie non obstante, quousque de statu earum fuerit aliter per Sedem apostolicam ordinatum, predictas mulieres beguinas civitatis et diocesis nostrarum Remensium tenore presentium attente monentes eisdemque districte precipimus ne de aliquibus disputationibus predictis litteris apostolicis declaratis contra prohibitiones et constitutiones Clementinas se aliquatenus intromittant, sed in sanctis operibus persistentes et proficientes cum incremento virtutum mereantur felicitatis eterne premio consummari. In cujus rei testimonium presentibus litteris sigillum nostrum duximus apponendum. Datum die decima mensis aprilis anno Domini millesimo trecentimo quadragesimo secundo.

Digitized by Google

XI

1355, 7 août

Reconnaissance par Marie d'Avançon, béguine, d'un surcens dû par sa maison à la trésorière de Saint-Pierre-les-Dames.

Orig., sceau disparu, Arch. dép. de Reims, fonds de Saint-Pierre-les Dames, *Reims 2e liasse.*

Universis presentes litteras inspecturis officiales Remenses sede vacante salutem in Domino. Noverint universi quod coram Matheo de Remis dicto de Attrebatto, clerico fideli curie Remensis, notario jurato ad hoc a nobis deputato specialiter et vocato propter hoc personaliter constituta Maria de Avensonno beguina sponte sua, non coacta nec ad hoc vi vel dolo inducta ut dicebat, recognovit dixit et asseruit quod domus sua in qua moratur ad presens cum omnibus suis appendiciis et pertinentiis universis et prout se comportat ante et retro et ex utroque latere, sita in quodam parvo vico sine exitu a parte posteriori existente quasi in fine seu versus finem vici filiarum Dei a parte fossatorum civitatis Remensis, juxta domum venerabilis et discreti viri domini Reginaldi Fremeri de Remis, Remensis ecclesie prepositi, ex una parte et domum Margarete de Spernaco beguine Remis manentis ex parte altera, fuit a longo tempore preterito et adhuc est et tenetur obligata annuatim et perpetuo thesaurarie ecclesie seu monasterii Sancti Petri ad Moniales Remensis in octo solidis parisiensium supercensualibus ad duos terminos infrascriptos persolvendis, videlicet in quatuor solidis parisiensium solvendis in festo sancti Paschc et in quatuor solidis parisiensium solvendis in festo Beati Remigii in capite octobris in et de tali moneta et pro tanto pretio qualis et pro quanto seu quoto pretio currit communiter per regnum Francie dicta moneta in

Digitized by Google

duobus terminis supradictis. Recognovit etiam et confessa fuit dicta Maria quod dictos octo solidos parisiensium supercensuales solvit ipsa Maria singulis annis per tempus quo ipsa Maria dictam domum tenuit et possedit in dictis duobus terminis videlicet in quolibet termino quatuor solidos parisiensium de tali moneta et pro tali et tanto pretio qualis et pro quali et quanto pretio cucurrit per regnum Francie temporibus dictorum terminorum thesaurarie dicti monasterii que pro temporibus fuit seu ejus certo nuntio vel mandato ratione dicte domus tanquam onerate supercensu predicto. Et promisit... Et renuntiavit.., In cujus rei testimonium presentibus litteris sigillum curie Remensis duximus apponendum. Datum anno Domini millesimo CCC° quinquagesimo quinto, feria sexta post festum Beati Petri ad vincula.

MATH. de REMIS.

XII

1364, 16 juillet

Règlement donné au béguinage de Cantipré par l'abbé de Saint-Denis et le prieur des Dominicains de Reims.

A orig. jadis scellé de deux sceaux sur doubles queues de parch., Arch. dép. de Reims, fonds de Saint-Denis, *Béguines*. — B, copie contemporaine, *Ibid.*

A tous ceulz qui ces presentes lettres verront et orront nous Lambers, par la grace de Dieu, abbes de Saint Denis de Reims, et frere Nichole d'Esparnay, prieux don couvent des freres prescheurs de Reins, salut en Jhesu Crist et de tous biens de grace habundance et accroyssement. Comme selonc les escriptures a volentey humainne qui plus seurement vuet les perilz don munde, de la char et

Digitized by Google

don dyable eschuer et au port de salut adrecier soit de necessitey a vivre selon certainne regle de loy, de conseil ou de especiaulx ordonnances, pour tant nous dessus dis abbes et prieux comme maistres et gouverneus de la maison et beguinaige de Quantiprey, seant on bourc Saint Denis de Reins, don consentement des beguines maistresses et aultres toutes dou dit beguinaige ces pre-entes ordenances pour le dit beguinaige vivre en devotion et en honneste conversation, en ajoustant avec les aultres qui sont de leur fundation et en leur fundation contenues et aultres qui par nos devanciers abbés de Saint Denis et prieux des prescheurs saintement ont estées ordenées, approuvons voulons et ordenons que sens contredit soient tenues et guardées jusques au rappel de nous ou de nos successeurs abbés et prieux. Prumierement que la chappele qui est un privey oratoire soit nettement maintenue sens nulle choze mestre qui ne soit bien appartenant. Apres que choze nulle n'i soit faite ne ditte fors tant seulement diligemment et devotement Dieu, les benois sains et saintes priier tant en general quant en especial. Voirs est se les maistresses ou aucunes autres par leur coingié vuelent parler des besoingnes de la maison, parler i pouront en temp convenable par raison sens noise ou tenson et non aultrement. Item que la priiere acoutumée soit diligemment, devotement et generalment faite et toutes soient presentes exeptées aveucles,[1] non puissans par anciennetey de flevece ou de maladie, une des portieres ou cestes qui pour aucunes certainnes causes sens fraude aroit congié de non la estre de l'une des maistresses ou au mains de l'une des IIII qui sont ordenées pour les maistresses et les besoingnes de la maison concillier. Item que vraye humilitey et obedience, qui sont compaingnes ensembles, soient en toutes leurs ouuevres comme celles qui sont guardés de toutes vertus sens les quelles toutes ouuevres sont

[1] B. donne *avugles*.

Digitized by Google

perdues. Item que nulz hons vieus ne jones ne gise laiens de nuit ne ne soit par quelque maniere ne ne frequente de jours exeptez ouvriers necessaires ou gens honnestes sens vilenie et sens escandle de la maison. Item que nulle soit qui donne à disner ne a soupper aucun homme sens congié de l'une des maistresse et ne demeure point oultre la priere. Item que nulle teingne place avec ces chozes qui ne face residence continuelle en la mayson. Item que nulle isse hors de la maison qui ne reveingne dedens la priiere sonnant en l'eglise Nostre Damme. Item que nulle isse hors de la maison qu'ele ne soit vestue honnestement selon son estat et affublée de chaperon et de cuevrechié selon la coutume ancienne des religieuses beguines. Item que nulles baisselettes soient laiens nourries ne guardées se ce n'est par congié des maistresses et a certain temps et nientmains que deden le temps asseney pour cause les maistresses les porront faire vuidier et sens la cause desclairier en leurs consciences par le conseil des maistres ou au mains de l'un ou de IIII consillieres. Item que nulle famme soit recepue en ceste ditte maison jusques a tant que toutes les observances tant de pape quant des archevesques et toutes aultres escriptes et non escriptes consonnans au devant dittes leur soit monstrés leu et desclairié mot à mot et que elle promette en bonne foy sans jurer que elle les tenrat et guarderat pour son pouoir tant comme elle sera la demourant. Item que nulle s'en voit hors de la vile ne en vile pour guarder malades ou ouvrer en maison de lors amis ou aultre choze faire que elle ne reveingne dedens la priière Nostre Dame se elle n'at congié especial et terme de plus longuement demourer. Item que en esglises sermons et en tous aultres lieu chascune soit simple et coye et se maintaingne si honnestement que elle soit auz aultres exemplaire de sauvement. Item que des ors en avant aucune ne soit recepue qui par defaute de ces necessiteis avoir il li conveingne aler ouvrer devant aultruy a journées et qui ne

Digitized by Google

soit de bonne vie et renommée et que les maistresses soient de tout ce diligemment informées. Item que les aumonnes soient departies selonc la maniere qui serat des aumonnes devisée et s'il avenoit que rien ne fut de ce devisei, que les maistresses et les quatre consilleresses les departiront en leur consciences a chascune des povres fammes selon ce que elles seront plus necessiteuses et mains puissans de guaingnier, et de la departie ne soit nulle qui en murmure ne die de aucune de celles injure ne vilenie qui ne soit corrigié. Item que se aucunes estoient rebelles ou contredisans de faire ou guarder ces observances ou empeschans les autres à faire de parole ou de fait ou que elles tourblent les autres ou dient injure notablement, que les maistresses les amonestent charitablement une fois ou deus ou trois se li cas s'i offre, et a la tierce fois se elles ne se delaissent de ce queelles averont mal fait ou mal dit, que les maistresses le denonsent aus souverains. Et ou cas ou elles ce ne feront ou denonseront, elles devant dittes maistresses doient doubter de cheoir en culpe et vilenie des devant dis excès et soient des souverains reprises. Item se aucunes ne sont a leur compaingnes ou leur voisines en pais ou que elles soient trop ausnée [1] et acordans en aucunes chozes des quelles on a ou puet avoir [soupçsson [2]] qu'elles ne tendent a pichié ou vilenie ou aultre cas pour les quelles choze escandle ou dammage poroit venir a elles ou a la maison, les maistresses par le conseil des quatres leur mueront leur places. Item que nulle beguine ne soit au dit beguinaige nouvellement recepue qui personnelment ne soit par les maistresses au dit abbé et prieur présentée. Item que nulle mue sa place sens le congié et la licence des dessus dis abbé et prieux et des maistresses don dit beguinaige. Et en tesmoing des ordenances dessus dittes

[1] B : *aunées*.
[2] D'après B.

Digitized by Google

nous abbé et prieux dessus dis avons ces presentes de noz seelz sceellées. Donney l'an de grace Nostre Signeur mille CCC LXIIII, le mardi devant la feste de la Magdelainne le XVI jour don moy de julz [1].

XIII

1377, 7 février

Concession d'indulgences par l'archevêque de Reims Richard Picque aux visiteurs de la chapelle Sainte-Agnès.

Orig. jadis scellé sur lacs de soie verte, Arch. dép. de Reims, fonds de Saint-Denis, *Béguines*.

Universis Xristi fidelibus presentes litteras inspecturis Richardus, miseratione divina Remensis archiepiscopus, salutem in Domino sempiternam. Dignum agere credimus cum Xristi fideles inducimus ad illa caritatis opera per que credimus misericordiam et veniam divina suffragante gratia promereri. Hinc est quod cum in domo que beguinagium de Quantipré nuncupatur, in parrochia Sancti Dyonisii Remensis consistente quedam capella ad honorem beate Agnetis virginis et martiris fuerit et sit rastituta (*sic*) et fundata inibique de licentia quorumdam predecessorum nostrorum in vigilia sollennitatis dicte virginis necnon in die vespere et missa cantari ac etiam sermo per curatum dicte parrochie vel alium ab eo deputatum solenniter fieri consueverint, nos ut Xristi fideles eamdem capellam devotius visitare studeant, de omnipotentis Dei misericordia et beatorum Petri et Pauli apostolorum ejus sanctorumque Remigii et Nich sii meritis e

[1] B : *juil.*

Digitized by Google

auctoritate confisi, omnibus vere penitentibus et confessis qui dictam capellam in die festi et ob reverenciam ejusdem gloriosisime virginis visitaverint quadraginta, illis vero qui in primis et secundis vesperis missa ac sermone hujusmodi presentes fuerint pro qualibet dictarum horarum et sermone etiam quadraginta dierum indulgenciam de injunctis sibi penitentiis seu que eisdem injungi merito debuissent misericorditer relaxamus. Datum in castro nostro Porte Martis, nostro teste sigillo, die septima mensis februarii, anno Domini millesimo trecentesimo septuagesimo sexto.

XIV

1651, 30 juillet

Consentement d'Henri de Maupas, abbé de Saint-Denis, à l'union de Sainte-Agnès à l'hôpital Saint-Marcoul.

Orig. sur papier, Arch. comm. de Reims, fonds de l'échevinage, *Diverses matieres*, l. 33, n° 1.

Nous Henry de Maupas du Tour, évesque et seigneur du Puy, comte de Vellay, suffragan spécial et immédiat de l'église de Rome, abbé de Sainct Denis de Reims, conseillier du Roy en ses conseils et premier aumosnier de la Royne régente, administrateur de la maison appellée des Béguines, scituée en la rue du Bourg St Denis de lad. ville, estans deuemant informés de l'utilité et grands avantages qui peuvent réussir de l'establissemant de la maison des Incurables, adjacente a lad. maison des Béguines, et de la nécessité qu'il y a d'estendre la maison a cause du grand nombre des malades qui s'y rencontre, après avoir exactement visité l'une et l'autre desd. maisons en la présence des sieurs lieutenant, gens du conseil et eschevins

Digitized by Google

dudit Reims, qui nous en ont requis, desirans de tout nostre pouvoir aider un dessin si pieux et si nécessaire, avons en tant qu'à nous appartient permis et permettons ausd. sieurs lieutenant, gens du conseil et eschevins de se servir pour la comodité desd. malades incurables de lad. maison de Saincte Agnès, de la chapelle et jardin qui en dépendent, sans qu'ils puissent néantmoins oster à des femmes qui y sont à présent logées, tant qu'elles vivront, leur logemant et commodités dans le jardin et chapelle. En foy de quoy nous avons signé ces présentes, faict contresigner par notre secrétaire et y apposer le seau de nos armes. Faict à Reims ce trantiesme juillet mil six cens cinquante ung[1].

HENRY E. du PUY
(*Empreinte du sceau*)

Par mondit seigneur
L. GÉRARDIN

[1] Sous le même cote consentement analogue des religieux de S.-Denis, du 8 mai 1655.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Photo du Ministère des Beaux-Arts

ENSEMBLE DE LA TOILE
(figure 5).

Digitized by Google

Une Découverte dans les Ruines

UN PRESSOIR MYSTIQUE

par le Docteur J.-B. LANGLET, Membre titulaire.

Au milieu des innombrables pertes que la Ville de Reims a subies dans tous les domaines de son activité sociale, au milieu de toutes les ruines que la mitraille et l'incendie ont faites dans les plus grandes et les plus belles de ses œuvres d'art, il est particulièrement intéressant de retrouver, et parfois d'une façon fort imprévue, des vestiges d'un passé que les événements tendent chaque jour à faire disparaître et que nous voudrions laisser, tout au moins à titre d'enseignement, plus complet à nos successeurs.

Rarement on a pu voir sur une surface aussi étendue et dans un sol bouleversé si souvent au cours de l'Histoire, un champ aussi fécond de fouilles aboutissant à d'aussi précieuses découvertes.

Aussi est-il urgent de numéroter, de cataloguer, de décrire, et aussi de remettre, sinon en leur place, ce qui serait préférable, du moins en une place convenable, tous les débris, tous les fragments d'œuvres d'art ou de curiosité que des maçons pressés, des entrepreneurs ignorants ou cupides, ou des administrateurs négligents ont trop souvent laissé se perdre, quand ils ne les ont pas de nouveau et peut-être pour toujours, enfouis dans l'oubli des siècles futurs.

Digitized by Google

On a pu construire des usines avec les démolitions de nos monuments ou de nos églises (comme la filature des Longueaux avec l'église Saint-Nicaise). On ne reconstruira certainement pas des monuments avec les démolitions de nos maisons et de nos usines ; du moins pourra-t-on, avec le concours de toutes les bonnes volontés qui se manifestent autour de nous, surveiller de près le déblaiement de nos décombres, chercher dans le sol, le sous-sol, les chapiteaux, les bas-reliefs et les colonnes qu'on n'a pas morcellés pour en faire des moëllons, et de même qu'on a trouvé, ou plutôt retrouvé, il y a quelques années, remplies de décombres, les belles cryptes voûtées de l'ancien Hôtel-Dieu, actuellement le Palais de Justice, ainsi que les restes de l'église Saint-Julien, cachés derrière les plâtres et les cloisons d'une maison insalubre démolie pour raison d'hygiène, de même on ramène aujourd'hui à la lumière du jour d'anciens jubés gothiques mis en morceaux par les chanoines du XVIIIe siècle et enterrés comme de simples archevêques sous les dalles du chœur de la Cathédrale, on dégage des mortiers de terre qui la dissimulaient toute une superbe maison du XIVe siècle dans le style de la célèbre Maison des Musiciens.

De même qu'on a découvert, cachés sous les lattes plâtrées de nos architectes, des plafonds à solives apparentes on découvrira, nous pouvons dire on découvre chaque jour dans des maçonneries dont on cherche à les débarrasser des sculptures intéressantes, des bois ciselés déformés par les empâtements de la peinture.

Notre jeune collègue M. Sarazin a pu vous montrer

Digitized by Google

et vous avez pu constater avec étonnement les richesses qu'on trouvait derrière l'âtre de nos foyers en développant devant vous les photographies des cinq ou six cents *taques* de cheminées, qui heureusement n'avaient pas peur du feu, tirant leur intérêt de leur immense variété, de leur réunion qui permettait de retracer l'évolution et l'histoire d'une fabrication spéciale.

On ne pourra pas malheureusement rendre aux beaux cuivres de notre Chalcographie, si précieusement conservés pendant deux ou trois siècles, les surfaces rutilantes qui ne devraient montrer que les morsures de l'acide et du burin et qui sont profondément déformés par l'oxydation, par la chaleur des incendies.

On enseigne l'art de construire ; il ne serait pas inutile, peut-être, de le faire précéder de l'art de démolir avec méthode, avec prudence, avec probité. Ce dernier mot s'adresse à une variété de chercheurs indésirables qui peuvent avoir un goût passionné de l'archéologie mais qui ont par surcroît des instincts de Vandales et songent surtout à enrichir leurs collections personnelles, quitte à dévaster, à détruire même une partie de l'intérêt de leurs propres découvertes.

J'ai déjà conté à l'Académie le gros dégât causé à l'Autel Gaulois rare et célèbre qui se trouvait dans les couloirs de l'Hôtel de Ville et qui, quelques jours après l'incendie de ce monument, et avant que l'on eut eu le temps de fabriquer des portes pour y enfermer ses débris, s'est vu enlever sous la gouge et le marteau d'un amateur une des trois têtes des Divinités qui le

Digitized by Google

décoraient. On dit que les vitraux de la Cathédrale ont été l'objet d'un commerce illicite ; on sait que quelques porches intéressants ont disparu sans laisser de traces. Je vous signalerai tout à l'heure un méfait du même genre commis sur une œuvre d'art que je vais vous présenter.

Un vieux proverbe dit : *Ce qui tombe dans le fossé est pour le soldat.* Il ne faudrait cependant pas être trop indulgent pour ceux qui trouvent et qui conservent leur trouvaille en se couvrant d'un mot nouveau pour une chose ancienne et qui du vol ont fait la récupération.

Aussi faut-il savoir gré à l'Administration des Beaux-Arts pour le soin qu'elle a pris d'organiser, du moins à Reims, un service spécial ayant à sa tête l'intelligent architecte des Monuments Historiques, M. Deneux, aidé d'un personnel dévoué : M. Kalas, M. Savy, M. Bausseron, surveillant, poursuivant, trouvant et classant tout ce qui paraît intéresser l'histoire de notre Ville. L'Administration municipale saura, j'en suis convaincu, assurer à ce Musée lapidaire, exceptionnellement riche, un logement digne de ce nom ; nous en reparlerons un jour.

Une Toile peinte du XVe siècle

Parmi les documents qui tombent sous nos yeux par hasard il en est d'assez inattendus et ce ne sont pas les moins remarquables ; c'est le cas dont je viens vous entretenir aujourd'hui : celui d'une toile peinte fort ancienne qui fut arrachée des chassis d'un salon de l'Hôpital Civil au moment où après en avoir refait les

Digitized by Google

plafonds, on repeignait les boiseries et on retapissait les murs.

Le mot *tapisser* est depuis longtemps devenu inexact pour qualifier une opération de ce genre. On ne recouvre plus de tapisseries, comme on le faisait couramment autrefois, les appartements, même dans les grands hôtels ou dans les grandes administrations. On colle des papiers d'un goût plus ou moins douteux, d'une épaisseur plus ou moins grande, et quand on en fait le renouvellement on se borne souvent à coller le papier nouveau sur celui qui l'a précédé. Cette opération renouvelée plusieurs fois dans un siècle peut constituer une armature très épaisse et assez solide. Généralement dans les anciennes maisons dont les murs étaient construits en craie, ces papiers étaient collés sur des chassis recouverts d'une bâche. C'est par grands lambeaux que dans le salon dont nous parlons on arracha cette armature de papier peint et qu'on rejeta les morceaux aux décombres. C'est alors qu'on s'aperçut que la bâche-support était une toile.

Mademoiselle Krug, qui remplissait alors les fonctions de directrice de l'Hôpital, nous fit savoir qu'elle avait fait mettre de côté pour un examen plus complet cette toile qui semblait porter des traces de décoration. C'est alors qu'avec MM. Deneux et Kalas, avisés comme moi, nous pûmes constater là des débris d'une ancienne toile peinte qui nous sembla, au Docteur Gosset et à moi, avoir quelque analogie avec d'anciennes toiles peintes que l'Hôtel-Dieu avait longtemps gardées dans ses collections, et qu'ils méritaient un examen détaillé attentif.

En étalant sur des tables ces lambeaux de tentures,

Digitized by Google

et il y en avait trois principaux, tout fragmentaires qu'ils fussent, ils nous parurent d'abord présenter des sujets différents sans qu'on pût nettement en distinguer la nature. L'erreur pouvait provenir de l'absence de continuité entre les parties déchirées de la toile et les parties recouvertes de l'emplâtre dont nous avons parlé plus haut.

Les déchirures étaient plus graves ; elles avaient fait disparaître plusieurs parties du sujet, parties importantes pour son interprétation : l'une au centre même de la composition, découpée un peu irrégulièrement *mais très nettement avec des ciseaux*, avait dû contenir une tête ; la seconde, beaucoup plus étendue, ayant près de deux mètres de large sur un mètre de hauteur, montrait bien qu'il ne s'agissait pas là d'un accident survenu d'une manière involontaire sur un tissu sans valeur, mais bien d'une découpure maladroite, précipitée et voulue, laissant voir les hachures récentes de lames ou de ciseaux tranchants [1].

Cela ne facilitait pas la recherche du sujet, quant aux parties recouvertes de papier peint qui constituaient de grands placards très adhérents et ne laissaient voir que sur leurs bords les éléments du tableau, donnant l'impression de quelque chose de très intéressant, mais très imparfait.

Quoi qu'il en soit, il fallait procéder par échelons à la découverte de la peinture et pour cela, décoller les papiers, isoler par un procéder à trouver, la toile de ce qui la recouvrait. Ce n'était pas sans difficulté, ni sans danger. On pouvait risquer de nouvelles

[1] Il a été dit à l'enquête que des lambeaux avaient été déchirés pour essuyer des pinceaux, puis jetés au feu.

Digitized by Google

déchirures, on pouvait enlever les couleurs adhérentes à la toile. Ce n'était pas, en effet, comme pour les tableaux que, depuis des siècles, les peintres ont l'habitude de fixer sur des toiles montées et tendues sur chassis, préalablement enduites d'une préparation plus ou moins épaisse et permettant à la rigueur de séparer l'œuvre et le support, à ce point que dans le cas de graves dommages, des rentoileurs habiles peuvent enlever le tissu et en détacher la peinture sans en rompre l'ensemble.

Ce n'était pas non plus des encaustiques épais à base de cire comme dans les anciennes peintures couchées dans des tombeaux découverts à Antinoë, qui ont, malgré leur apparente fragilité, merveilleusement résisté aux siècles destructeurs, ni les gros empâtements de couleurs à l'huile accumulées par certains artistes aux dépens de la conservation de leur œuvre, abandonnée aux accidents de la poussière, aux chocs des nettoyages répétés, aux décompositions chimiques des produits minéraux incorporés dans l'huile qui font que tant d'œuvres, fort belles sans doute à un moment donné, ont fini par tomber de la lumière, dont elles devaient nous rappeler les jeux variés, dans l'ombre définitive des noirs bitumes, quand elles n'ont pas, desséchées et dissociées, disparu par écailles sous l'effet des mortelles craquelures.

Nous avions ici affaire à une peinture à la détrempe, à des couleurs à l'eau appliquées directement sur le fil, assez légèrement pour ne pas l'imbiber dans toute son épaisseur, et laissant voir à l'envers la nuance écrue du tissu qui a conservé sa souplesse et sa légèreté.

Digitized by Google

Après des essais variés sur des fragments sacrifiés, nous dûmes nous borner à humecter le tissu : à l'endroit d'abord, pour essayer sans grand succès de ramollir la carapace artificielle qui la recouvre, à l'envers ensuite par où l'on pouvait plus facilement s'approcher de la couche de colle qui avait servi de trait d'union entre les deux surfaces, et heureusement par ce procédé, la séparation se produisit assez facilement et sans causer de dégâts à la matière, grâce à la lenteur de l'opération et aux précautions minutieuses qui l'accompagnèrent.

Dans ces divers essais je constatai que la matière colorante imprégnant la surface de la toile lui était très adhérente ; je devins plus hardi et procédai par plus larges étendues.

Au point de vue de la couleur, dans certaines parties recouvertes de gris, jaune, rouge, le détachement se fait sans aucune perte de substance. Dans les tons bruns, vert foncé, noirâtres, où la couche de couleur paraissait plus épaisse, un peu de matière fut enlevée par le très léger grattage des parties restées adhérentes.

Sur les tons de chair, le mouillage semblait produire une légère action chimique tendant à donner à la peau une teinte verdâtre, aussi nous traitâmes ces parties à sec.

Ces réactions nous avaient conduit à penser qu'il serait intéressant de rechercher de quelles couleurs se servait le peintre, et nous avions demandé à M. Ronnet, chef du laboratoire municipal, de nous donner quelques indications dans ce sens, mais nous n'avions pas assez de matière analysable et dans cette recher-

Digitized by Google

che on aurait pu faire fausse route en attribuant aux couleurs anciennes de notre toile les résultats donnés en réalité par les matières colorantes des papiers peints modernes. Nous n'allâmes pas plus loin dans cette voie.

LE PRESSOIR MYSTIQUE

Composition du sujet. — Une fois le nettoyage des lambeaux de toile effectué, il fallait chercher s'ils avaient entre eux des rapports de composition ou s'ils étaient d'origines diverses et présentaient des sujets différents. A priori, cette dernière hypothèse paraissait vraisemblable. Le fait qu'ils provenaient de panneaux séparés du même salon pouvait le faire croire ; on voyait sur l'un d'eux une Vierge et son enfant sur les genoux ; sur l'autre un tombeau d'où le Christ semblait ressusciter ; sur un troisième une espèce de table de communiants ; enfin sur une autre partie on voyait un cellier dans lequel moines, évêques et cardinaux manipulaient des bassins de vin rouge qui en définitive, étaient reversés dans des tonneaux rangés en file. Cela pouvait faire un série de tableaux présentables isolément, malgré les lacunes laissées par les déchirures. Néanmoins il nous fallait chercher à les rapprocher les uns des autres, à les combiner pour voir comment on pourrait arriver, s'il y avait lieu, à l'unité du sujet. (Nous le décrirons ultérieurement dans son ensemble et dans ses détails.)

Le morceau principal où se trouvait le corps du Christ perdant son sang par les plaies des mains, des pieds et du côté, fut le trait d'union qui permit de relier ensemble ces fragments divers.

Digitized by Google

Le mot de *Pressoir Mystique* fut prononcé et dès lors tout s'éclaira. Autour du motif central vinrent se placer les scènes variées où les vignerons et les évêques, les tonneliers et les communiants se retrouvaient dans cette allégorie puissante dont il y avait d'ailleurs des modèles ailleurs et que nous aurons à reprendre.

Il nous reste, dans le petit travail que nous vous présentons, à rattacher cette toile ainsi retrouvée par hasard aux séries de toiles peintes qui viennent de l'ancien Hôtel-Dieu de Reims et que le Musée conserve précieusement comme une de ses plus grandes richesses.

Les Toiles peintes de l'Hôtel-Dieu

Nous aurions aimé soulever le voile qui cache l'histoire de ces toiles peintes elles-mêmes : Qui les a peintes ? qui les a données ? que sont-elles devenues à la suite des siècles ? quel était leur usage ? Il est certain qu'elles étaient sous la garde des religieuses Augustines depuis l'établissement des services hospitaliers dans le grand monastère de Saint-Remi et probablement auparavant dans l'ancien Hôpital Notre-Dame ; mais où sont les traces de leur état-civil et de leurs pérégrinations ?

Longtemps avant la guerre j'ai relevé et noté page par page dans les archives des Hospices et notamment dans les *Conclusions du Bureau de l'Hôtel-Dieu* depuis l'année 1612 jusqu'à nos jours, tout ce qui se rapporte à l'Administration de cet établissement au point de vue médical, religieux ou artistique (notes qui d'ailleurs ont été complètement détruites dans les

Digitized by Google

incendies) et que je comptais utiliser un jour ; et il ne me souvient pas d'avoir rien remarqué qui se rapportât à l'origine de ces toiles peintes. J'ai vu des inventaires de mobiliers, des analyses de testaments, (tableaux et œuvres d'art), des descriptions de cérémonies dans lesquelles les tapisseries ou les toiles servaient à la décoration des salles, mais à ce qu'il m'a paru, rien n'y rappelait la date, le nombre, le détail et le sujet spécial de l'une ou l'autre de ces tentures.

Avant d'être déposées à l'Hôtel de Ville, où elles furent placées sous les combles, et où malheureusement plusieurs d'entre elles furent endommagées par les eaux à la suite des imperfections d'une toiture cependant toute neuve, elles étaient mises en réserve dans les tiroirs de la lingerie où on ne les dépliait que pour les montrer aux étrangers de passage ou pour décorer le cloître de l'Hôtel-Dieu lors des fêtes religieuses.

Qu'en advint-il lors du transfert de l'Hôpital Notre-Dame à l'Abbaye de Saint-Remi ? Vraisemblablement on conserva celles qui étaient en bon état, on relégua à l'état de chiffons informes ce qui était déjà en partie détruit, et quand on eût à tendre les panneaux des salons du nouvel Hôtel-Dieu, on crut ne pas pouvoir mieux faire après avoir rapiécé, bouché les trous, replié les bords déchirés pour les rendre plus solides, que recouvrir ces bâches improvisées de ces papiers peints qui par hasard devinrent pour elles un organe et un moyen de protection.

On n'y regardait pas de si près, d'ailleurs, en matière de tapisseries : après les avoir laissé pourrir dans des sacristies humides ou manger aux rats dans

Digitized by Google

des greniers abandonnés, des gens de goût s'en apercevaient et faisaient mettre de côté ce qui n'avait pas disparu. Les bonnes religieuses Augustines rapiéçaient alors tant bien que mal. On mettait du rouge où il y avait du rouge, du jaune où il y avait du jaune, du vert où il y avait du vert.

Il faut reconnaître que l'effet n'en était pas toujours mauvais, comme pour des vitraux remplacés partiellement par des débris d'autres vitraux, où l'éclat des couleurs supplée à l'élégance et à la variété du dessin par la richesse et l'abondance de la lumière.

On sait ce qui advint dans l'une des deux grandes tapisseries de Clovis appartenant à la Cathédrale : la réparation faite avec de grands panneaux de plusieurs mètres provenant d'autres tentures, et dans le fouillis un peu confus des costumes et des armures, des cavaliers et des chevaux, des harnachements et des panaches, on pourrait croire, avant d'examiner le détail, que la tapisserie est intacte, alors que nos ancêtres n'avaient pas craint de percer une porte en son milieu, quitte à la refermer plus tard *avec du pareil.*

Quoiqu'il en soit, la toile découverte rappelait par son tissu, par son aspect, quelques-unes des toiles des xve et xvie siècle qui font l'honneur de notre Musée, et particulièrement l'une d'elles, intitulée *La Piscine probatique* que tout le monde connaît.

Chose curieuse, les dimensions de ces deux toiles, la diversité des sujets groupés autour d'un motif central, même l'allure et le costume de certains personnages apportent à l'esprit des éléments de comparaison. Aussi nous relûmes avidement toute la description qu'en avait faite M. Charles Loriquet, alors

Digitized by Google

conservateur de la Bibliothèque et du Musée, dans son catalogue de 1881, et nous allons y prendre les renseignements qui nous intéressent.

La Piscine probatique. — Au milieu de la composition une vaste architecture qui fait songer au luxe des temples modernes de la thérapeutique hydro-minérale, ou aux sanctuaires à la mode vers lesquels se précipitent les trains de pèlerins qui n'ont plus le moyen d'aller à pied jusqu'à Saint-Jacques de Compostelle ; autour de la piscine centrale des malades de toutes catégories qu'on amène dans des brouettes :

Les malades et les languissans
Sont les pouvres pescheurs affoléz
Qui jamais ne seroient guéris sans
En la piscine estre jectéz :

Les paralytiques qui sur un geste divin qui leur ordonne de guérir, emportent leur matelas sur leur dos :

Les aveugles par ignorance
Ont offencé le Rédempteur,
Par folye et faulce science
Sont tombez en tré grant erreur :

et qui recouvrent la vue ; les estropiés qui jouent avec leurs béquilles et avec leurs appareils prothétiques ; les aliénés eux-mêmes revêtus de leur camisole de force qui depuis ce siècle reculé n'avaient pas encore, jusqu'à il y a une cinquantaine d'années, changé de mode et de forme.

Digitized by Google

Toutes ces représentations très réalistes des maladies que nous retrouvons aussi de nos jours telles à peu près qu'elles étaient autrefois, mais entourées d'interprétations symboliques inscrites sur des cartouches (phylactères), où en lettres gothiques, des versets nombreux expliquent le sujet.

En haut du tableau et à gauche :

Ceste piscine probactique
Nous denotte assé clerement
Selon la loy évangélique
De baptesme li plaint Sacrement
De pénitence pareillement
Où tous les pêchez sont lavez
Par le digne saing procédent
Du presoir que devant aves.

M. Louis Paris orthographiait « *par le digne sain précédant* » et ajoute en note : « Nous supposons que ces deux derniers vers signifient : « Par la vertu du battement (pression) qu'exécute l'Ange qui est au-dessus figuré ; l'Ange qui d'après saint Jean descendait dans la piscine, en agitait les eaux et leur communiquait ainsi leur plus grande vertu curative. »

M. Charles Loriquet orthographie « *par le digne saing procédant* » et cette orthographe qui est conforme au texte peint sur la toile lui permet de rectifier l'interprétation. En effet il ajoute :

« Le pressoir ici mentionné est une allusion à la cuve que les prêtres du temps placent au pied de la Croix, ainsi qu'on le voit dans le vitrail absidal de l'église Saint-Jacques et où le sang versé par le

Digitized by Google

Digitized by Google

Photo du Ministère des Beaux-Arts

LA VIGNE
(figure 1).

Digitized by Google

Christ est recueilli comme *le vin* sortant du pressoir conformément à divers textes de l'Ecriture...

« *Il y a là la preuve qu'en face de cette toile en était une autre où le crucifiement est représenté avec la cuve en question* [1]. »

Cette preuve, qui n'est encore qu'une hypothèse, vous allez la trouver après avoir examiné par la réunion des morceaux, l'ensemble de cette toile peinte si intéressante à tous égards, et vous pourrez conclure avec certitude qu'il existait à côté ou en face de la *Piscine probatique* une autre toile de même époque, de mêmes dimensions (cinq mètres sur trois mètres cinquante-cinq) servant probablement aux mêmes usages, où certains personnages semblent avoir été dessinés d'après les mêmes modèles, et qui peut revendiquer hautement le titre « *Le Pressoir mystique* », dont elle est un des plus caractéristiques et des plus curieux exemples.

Le pressoir mystique

Voyons donc d'abord les détails que nous réunirons ensuite : dans la partie supérieure de cette grande toile se voit assise sur des nuages la Vierge avec l'Enfant Jésus tenant en sa main gauche un oiseau (*fig.* 1). Devant elle quatre personnages au milieu d'un vignoble dont les troncs et les branches très hautes sont dégarnies de feuilles ; et l'un de ces personnages, un moine vraisemblablement, pieds nus, vêtu d'une robe attachée à la ceinture, coiffé d'une espèce de passe-

[1] Ch. Loriquet, *Catalogue du Musée de Reims. Reims, Masson-Gérard*, 1881, p. 238.

Digitized by Google

montagne, la face rasée avec une simple petite moustache, se courbe sur une bêche que de ses deux mains il enfonce dans le sol ; un peu en arrière de lui et à sa gauche un homme d'âge moyen, une serpe à la main, barbu à longues moustaches, coiffé d'un haut béret surmonté d'une grande plume, cause avec un autre personnage plus âgé, ayant toute sa barbe, coiffé d'un chapeau à larges bords, vêtu d'un manteau long : chaussures hautes à crevés en couronne autour du cou-de-pied. Il tient à la main une harpe, c'est vraisemblablement le roi David. Un jeune homme imberbe, à cheveux longs, coiffé d'un bonnet phrygien, vêtu d'une espèce de robe lâche venant à mi-jambe, chaussé de souliers à la poulaine à bouts très recourbés et très pointus, taille avec une serpe des branches de vignes malades ou mortes ou simplement dépouillées de feuilles par le sommeil de l'hiver.

Dans la partie moyenne du tableau (*fig.* 2) se trouve le centre de la composition : le pressoir proprement dit. Dans une cuve quadrilatère ayant la forme d'un tombeau, le Christ à demi agenouillé essaie de se soulever. La tête ensanglantée par les épines de la couronne est comprimée par une grosse poutre qui traverse obliquement la toile : c'est le montant de la croix portant à sa partie supérieure une traverse moins grosse qui constitue les bras de cette croix, que va mouvoir une vis puissante qui s'y rattache, actionnée au moyen d'un volant horizontal par un homme à figure énergique et qui semble y consacrer toutes ses forces. Elle est, à sa partie inférieure, fixée entre deux chevrons qui s'enfoncent obliquement dans le sol.

Digitized by Google

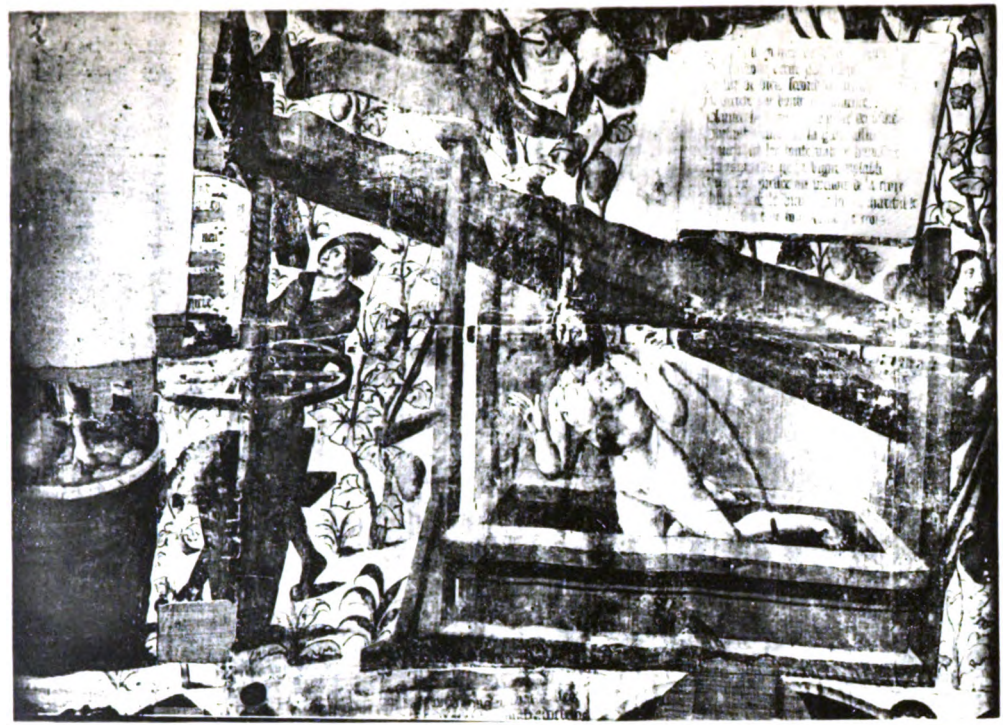

Photo du Ministère des Beaux-Arts

LE PRESSOIR

(figure 2).

Digitized by Google

Digitized by Google

Sous cette pression violente, le sang jaillit de toutes les plaies : du côté droit, des deux mains, des deux pieds, en veines rouges et abondantes qui ne semblent pas devoir s'épuiser et se concentrent dans la cuve où le Christ est agenouillé.

A droite de la cuve et de la croix, (*fig*. 3) dans une vigne garnie cette fois de feuilles et de fruits, grosses grappes violacées que des vendangeurs, la serpette en mains cueillent après les ceps. L'un d'eux porte une hotte de forme carrée retenue sous les bras par deux courroies. Au-dessus de ses pieds nus, les braies à la gauloise sont retenues par un lien autour des chevilles.

On ne voit pas que le contenu des hottes soit déversé dans la cuve du pressoir ; mais à gauche de celui-ci et tout près de l'homme, on pourrait dire du bourreau, qui fait mouvoir le colossal appareil de torture, se trouve un grand cuveau plein de grappes de raisin que foule de ses pieds, de ses mains et de tout son corps un homme nu enfoncé jusqu'aux cuisses au milieu des produits de la vendange. On ne voit pas la partie supérieure de son corps ; une grande lacune de la toile peinte ayant près de 1 mètre de large sur 1 m. 50 de hauteur existant à cet endroit. On devine seulement en ce point une inscription dont on ne voit que trois ou quatre fins de ligne indéchiffrables. (Nous reviendrons sur les diverses légendes inscrites sur ce tableau).

A l'étage inférieur de cette grande composition se trouvent deux scènes très différentes l'une de l'autre et qui méritent d'être décrites en détail : elles sont séparées par un intervalle vide de près de deux mètres

Digitized by Google

de largeur qui correspond à la partie de la toile enlevée et qui eût été d'une documentation précieuse pour compléter l'explication d'ensemble que nous cherchons à en donner. Heureusement il nous en reste assez pour nous permettre d'en faire l'esquisse sommaire.

A droite, un vaste cellier où sont alignés comme dans un chaix des tonneaux et où se font toutes les manipulations. Le *sang divin* ou plutôt le vin rouge comme le sang, s'écoule de la cuve carrée où il s'était accumulé, dans un grand cuveau où il est repris dans des brocs, des bassines et versé dans des tonneaux. A ces opérations, président des personnages ecclésiastiques : un évêque mîtré, un cardinal à chapeau plat et en robe rouge et en avant d'eux, autant qu'on peut le présumer par ce qui reste du bord de la robe blanche, le pape. Le reste de la scène manque et nous oblige à nous arrêter dans notre description.

Mais à gauche et en bas de la toile (*fig.* 4), près d'un autel improvisé sous une tente, une longue table de communion autour de laquelle se pressent les fidèles. En haut de la table, un bon moine *assis* sans façon, qui doit présider aux agapes sacrées, discute probablement sur quelque point de théologie avec un laïque son voisin, tandis que de l'autre côté de la table et probablement agenouillés, les communiants, mains jointes, lèvres tendues attendent le « Corpus Domini Christi » sous les deux espèces. Deux prêtres desservent cette table : l'un tend l'hostie manifestement visible, l'autre tient dans sa main gauche une coupe qui contient peut-être le vin du sacrifice ; il est cependant difficile de s'en assurer. Les déchirures de la toile sur

Digitized by Google

Photo du Ministère des Beaux-Arts

LA VENDANGE — LE VIN
(figure 3).

Digitized by Google

Digitized by Google

la bordure où se trouvent tous les personnages ne permettent pas en effet d'en deviner tous les détails et moins encore de savoir comment le divin liquide était distribué aux communiants, s'il est aspiré par une pipette ou bu directement à la coupe. Il n'est cependant pas oublié dans l'ensemble de la scène. En effet, en dedans de la table, on pourrait dire dans la sacristie ou dans la coulisse puisqu'il peut s'agir de la représentation d'un mystère, deux personnages d'ordre secondaire, diacres ou enfants de chœur, pratiquant l'art d'utiliser les restes, boivent avidement l'un à même la coupe en tournant le dos aux communiants, l'autre qui a l'air de se cacher en levant en l'air le gobelet auquel il s'abreuve. La vulgarité de leur geste et de leur physionomie contraste avec la gravité, la distinction, la grâce très délicate des fidèles et semble montrer que dans un sujet si grave l'artiste n'a pas craint de mettre dans un coin de son tableau, licence bien théâtrale, la note comique et réaliste. Deux enfants de chœur tiennent des cierges.

L'interprétation générale de cette grande toile ne peut pas être discutée. Il est certain qu'il y a ici un exemple de ces pressoirs mystiques dont on voit la reproduction dans les manuscrits, sur les vitraux, tapisseries, mosaïques de cette époque.

Après ma première communication à l'Académie, lorsque mes collègues eurent visité la toile étendue à terre dans une des salles de notre Musée, je reçus de M. l'abbé Charles la lettre intéressante que voici :

« Si mes souvenirs sont bien fidèles, la superbe toile (*fig.* 5, *ensemble*) que M. le Docteur Langlet a montrée à l'Académie dans sa séance du 22 avril ne

Digitized by Google

représente pas seulement un pressoir mystique, c'est une grande page de théologie avec plan bien net et développement régulier. La thèse générale serait l'Eucharistie avec sa préparation, sa distribution, ses effets sur les âmes.

« **Préparation.** — A droite en haut de la toile, une vigne fort élevée comme le sont celles d'Italie, de Palestine que l'on appuyait, au temps de Virgile, sur des ormeaux.

Ulmis adjungere vites.

Ego sum vitis vera et pater meus agricola, dit N.-S. J.-C. (Evangile saint Jean, ch. XV, v. 1). — *Omnem palmitem in me non ferentem fructum tollet eum ; et omnem, qui fert fructum, purgabit eum ut fructum plus afferat*, XV. 2.

« Le tableau représente la taille de la vigne. Est-elle faite par Dieu le père lui-même ou par les ouvriers qu'il a envoyés à sa vigne. C'est un détail qu'il est facile de vérifier.

« La préparation de l'Eucharistie se continue dans les deux pressoirs que donne la toile.

« 2° **Distribution** de l'Eucharistie.

« Au centre un prêtre revêtu de la chasuble et de l'aube donne la communion aux fidèles. Aucun doute sur ce point. Au-dessus de sa tête sont indiquées les dispositions réclamées en Celui qui distribua ce pain, et la première est la foi :

Hic jam quaeritur inter dispensatores ut fidelis quis inveniatur. (En noir sur banderolle jaune au-dessus des vases sacrés).

« 3° **Effets de l'Eucharistie** : L'Eucharistie étant une

Digitized by Google

Photo du Ministère des Beaux-Arts

L'EUCHARISTIE
(figure 4).

Digitized by Google

Digitized by Google

nourriture divine, son principal effet est de transfigurer, de diviniser les âmes. C'est ce que le peintre a rendu d'une façon admirable en nous montrant à gauche à la table de Communion, des visages radieux, d'une beauté céleste, qui reflètent la transfiguration qui s'est opérée dans les âmes.

« Pour que le sujet fut traité dans toute son ampleur, il serait bon que la préparation du pain eucharistique culture, mouture du blé, cuisson du pain, fut représentée à droite et au centre de ce tableau ; mais ces parties ont beaucoup souffert du vandalisme de 1920. Peut-être reste-t-il quelques détails sur ce point.

« Au centre de la toile, derrière le prêtre distribuant le pain eucharistique, un enfant de chœur ou plutôt un des serviteurs du prêtre, peut-être le diacre ou le sous-diacre, porte à ses lèvres un calice. Faut-il voir là une gaminerie d'enfant de chœur, ce serait possible, étant donné que les artistes, peintres ou sculpteurs ont joui longtemps d'une grande liberté dans la composition de leur sujet ; les groupes de la Cathédrale en font foi. Pourtant, dans la toile de l'Hôtel-Dieu, cette hypothèse est peu probable, le sujet étant d'une extrême gravité. N'est-il pas plus simple de voir le symbole de la Communion sous l'espèce du vin, ce qui se rattache d'ailleurs au reste de la composition : la vigne et le pressoir. Cette hypothèse est d'autant plus probable que le jeune homme tient à la main non pas une simple burette, mais un calice du xve siècle. La forme même de ce calice pourrait aider à fixer la date de la composition. »

E. Charles.

Digitized by Google

M. l'abbé Charles a raison. C'est bien l'Eucharistie, l'un des dogmes les plus importants de l'Eglise catholique, qui est l'objet de cette représentation artistique. Les inscriptions qui se trouvent disséminées sur la toile vont nous donner sur ce point des renseignements précis ; il y en a qui sont déchirées et ne peuvent donner que quelques lettres informes ou insuffisantes. Mais il y en a trois qui peuvent au moins partiellement être déchiffrées et que nous avons pu lire grâce au bienveillant concours et à la compétence de M. Henri Loriquet, bibliothécaire, et Robert, archiviste.

Les voici telles quelles :

La première placée en haut de la toile et à droite au-dessus des vignerons :

Quant.... et les prêtres... (celestes, honestes, ou autre trisyllabe en *estes*)
en la vigne ont fervemment labouré
et ont purgé par le sens de leurs testes
La dicte vigne et le maistre honoré
Qui les a mis en service honorable
De leurs serpettes ont le bois détranché
Qui n'était pas pour porter vint capable.
Tant ont-ils tous dévottement presché.

La seconde placée au-dessous de la Vierge :

Du hault rochier de vray eternité
Où résidait vérité par essence
Le fils de dieu second en trinité
A decrété par bonté et clémence
Planter la vigne en ce pour dematne

Digitized by Google

Portant raisin par sa grâde affluence
Pour consoler toute nature humainne
La grape fut de la vigne notable
Très fort pressée au pressoir de la croix
Dont vint le vint par forme charitable
Pour le salut de tous côme je crois.

Et enfin la troisième plus fruste, mais néanmoins très claire encore malgré ses lacunes :

....les quatre evangélistes
....le vin et les quatre docteurs
....les prélatz donatistes
....les prédicateurs
[*les*] *Mendians et les propes curés*
[*ad*] *ministrent à grandes diligence*
[*à*] *ceux qont leu*[rs] *vaisseaux bien curés*
.... *leur propre côscièce.*

Planter la *vigne portant raisin*, la labourer fervemment, *détrancher de leurs serpettes* le bois qui n'est pas pour porter vin capable ; préparer la grappe au pressoir, voilà qui se rapporte bien au travail de l'une des cultures les plus répandues, les plus aimées par ses produits si généralement appréciés ; pour *consoler toute nature* humaine : voilà bien des côtés réalistes de cette peinture et de cette description : mais d'un autre côté, au sens mystique, il ne faut pas négliger dans ce texte que

la grappe fut *pressée au pressoir de la Croix, pour le salut de tous ;*

que la serpette des vignerons qui *sont des moines* va *détrancher le bois* qui n'était pas pour porter *vint capable*, c'est-à-dire, séparer de l'Eglise les hérésies

Digitized by Google

qui l'infestaient, et que c'étaient les *Evangélistes*, les *quatre docteurs*, les moines *mandiants* et les propres curés qui allaient administrer ce vin à ceux qui ont *les vaisseaux bien curés*, c'est-à-dire à ceux qui en âme et *conscience* pourront bien le recevoir.

Les vendangeurs sont des Pères de l'Eglise, les tonneliers sont des évêques et des cardinaux, nous sommes en pleine allégorie et nous allons en rechercher l'évolution dans l'histoire de l'art.

Iconographie du Pressoir mystique

Au moment où nous avons examiné cette grande peinture sur toile et où se présentait la question toute nouvelle pour nous du sujet qu'elle représentait, « Le Pressoir mystique », il y avait lieu de rechercher les précédents : ce qui restait à Reims ou qui pouvait être consulté de la Bibliothèque était réduit à fort peu de chose. Pas de recherches possibles sur place : des souvenirs confus des uns et des autres. Les *Annales archéologiques* et le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France* nous donnèrent cependant de précieuses indications.

Le vitrail de Conches, celui de la Cathédrale de Troyes, celui de Saint-Etienne-du-Mont à Paris nous furent signalés, et puisqu'un document analogue avait été cité comme existant à *l'église Saint-Jacques de Reims*, disons tout de suite que ce document n'existe plus et n'avait jamais, à notre connaissance, été dessiné, ni photographié avant l'incendie et la destruction de l'église dans laquelle il a disparu. Un ensemble photographique de l'abside avait bien été pris

Digitized by Google

Photo locale

VITRAIL DE L'ÉGLISE SAINTE-FOIX DE CONCHES
(figure 6).

Digitized by Google

Digitized by Google

autrefois qui aurait pu servir à la reproduction des détails. M. Rothier qui le possédait a essayé à ma demande un agrandissement qui n'a rien donné d'utilisable. Nous nous sommes reporté aux descriptions de MM. Jadart et Demaison. La première dans le deuxième fascicule du *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Reims* (Reims : Monuments religieux, Paroisses) [1] : la seconde dans le *Guide du Congrès archéologique de Reims en* 1911, indiquent l'existence de ce vitrail. M. Jadart ne parle ni de pressoir, ni de sang, ni de vin ; M. Demaison parle d'une représentation de la *Fontaine de Vie :* « Le Christ en croix dont le sang est recueilli dans une vasque placée à ses pieds. Il n'est pas ici question de pressoir non plus que dans la note, toute de souvenir, de M. Ch. Loriquet parlant du sang versé par le Christ et *recueilli comme le vin sortant du pressoir*. Ce n'est ici qu'une comparaison. Nous avons pu croire un instant qu'une photographie en couleur en avait été prise autrefois par M. E. Wenz ; nous avons su par lui-même que ses intentions à cet égard n'avaient pas été réalisées.

Vitrail de Conches (*fig.* 6). — C'est ensuite le vitrail de l'église Sainte-Foix, de Conches (Eure), dont M. l'abbé Sablé, curé de cette paroisse, a eu l'amabilité de me faire parvenir une photographie. Il me disait dans sa lettre :

« La banderole qui s'enroule autour des montants du pressoir porte le texte d'Isaïe : *Torcular Calcavi*

[1] *Travaux de l'Académie Nationale de Reims*, t. LXXXII, — et tirage à part.

Digitized by Google

solus et de gentibus non est vir mecum. » Il ajoute : « Le pressoir est une des figures de l'Eucharistie : le vin qui s'échappe des raisins pressurés représente le vin eucharistique, le sang du Christ broyé dans sa passion. L'image ici répond au texte. Le Christ est là, debout, presque glorieux, foulant véritablement le raisin sur le plateau, sur la maie du pressoir ; sous ses pieds le vin abondant et rouge s'écoule dans une cuve (tinette) dont les anses sont taillées en anneaux dans la partie la plus élevée de deux des planches qui la forment, et vient s'ajouter au vin qu'elle contient déjà. Le corps du Christ ne présente même pas de plaie au côté, et on ne voit pas sur les mains et sur les pieds la trace des clous qui l'ont fixé à la croix. Rien de terrible, de répugnant, ni même de douloureux dans cette figuration. Il n'en sera pas toujours de même. »

Le vitrail de Troyes. — A Troyes, où dans la Cathédrale un somptueux vitrail est affecté à ce sujet, l'allégorie du pressoir est reléguée dans la partie inférieure de la verrière. Le corps du Christ est couché sur la dalle du tombeau. La Croix est étendue à côté de lui et le recouvre partiellement. Un calice reçoit par une rigole le sang qui s'écoule ; mais du flanc droit et du tombeau deux grands ceps vigoureux montent le long de la verrière, épanouissant leurs beaux fruits violets, dans toutes les parties transparentes, entre les nervures de la pierre, parmi les personnages, apôtres et pères de l'Eglise, qui tiennent des grappes ou sont entourés par elles. On dirait qu'ils chantent le triomphe de la vigne, l'apothéose du raisin, la victoire du vin généreux, nous sommes d'ailleurs en plein pays

Digitized by Google

vignoble, dans une région de la Champagne qu'on n'avait pas encore eu l'idée de délimiter et qui pouvait être fière de ses produits.

Nous aurons d'ailleurs à revenir sur la signification particulière que, suivant les temps et les lieux, peuvent prendre ces œuvres d'art, sur le caractère de certaines peintures fort éloigné parfois des préoccupations dogmatiques et des théories religieuses.

Saint-Etienne-du-Mont (**Paris**). — Le vitrail de Saint-Etienne-du-Mont, qui pendant la guerre avait été déposé par le Service des Beaux-Arts de la Ville de Paris et que, pour cette raison, il m'a été assez longtemps impossible de voir, a enfin été remis en place dans la sacristie de cette église, qu'il décore merveilleusement. Il est beaucoup plus complexe et plus instructif par tous ses nombreux détails, bien que la dimension totale n'en soit pas très grande ($1^{m}30$ de hauteur sur 2 mètres de largeur) ; il montre simultanément la culture de la vigne, la vendange, le pressoir, la mise en tonneaux, la descente en cellier et la distribution aux fidèles. Comme répartition de scènes, c'est à peu près comme dans notre tableau, mais combien est différent le sentiment artistique de ces deux œuvres : la nôtre étant de beaucoup la plus ancienne, ainsi que l'a déclaré M. E. Mâle qui en a vu la photographie, et aussi la plus naïve et la plus barbare. Nous croyons devoir donner du vitrail de Saint-Etienne-du-Mont la description suivante tirée de la communication de M. F. de Lasteyrie à la Société des Antiquaires de France en 1878, pour en bien faire saisir la comparaison avec la description donnée plus haut de notre toile.

Digitized by Google

« Quoique de dimensions restreintes, c'est tout une vaste composition où se déroulent successivement tous les détails de l'allégorie. L'arrière-plan, qu'on serait tenté d'appeler la toile de fonds, représente une campagne fertile et accidentée, un riche vignoble que cultivent les patriarches ainsi que nous l'apprend l'inscription suivante (en caractères romains, alors que les inscriptions de notre toile sont en caractères gothiques) :

Les anciens patriarches
Qui le futur ont seu
Pour leur salut ne fut
A cultiver la vigne.

Plus sur le devant, à gauche, les Apôtres transportent le raisin récolté et le déposent sur le pressoir où est couché Jésus-Christ en personne. La Croix qui pèse sur lui fait sortir de ses plaies des flots de sang vermeil. On lit sur un second cartouche :

Ce pressoir fut la vénérale croix
Ou le sang fut le nectar de la vie
Quel sang celui par qui le Roy des rois
Rachepta l'homme et sa race asservie.

De l'autre côté du pressoir se voit un chariot attelé de l'ange et des animaux caractéristiques des quatre Evangélistes. L'inscription dit :

Tous les cantons de ce large univers
En ont goûté par les Evangélistes
Edifiés ont été les pervers
Laissant d'Adam les anciennes pistes.

Sur le premier plan, un groupe composé des quatre Pères de l'Eglise s'occupe à transvaser dans des ton-

Digitized by Google

neaux le précieux sang provenant du pressoir, ce qui donne lieu au quatrain suivant :

Dans des vaisseaux en réserve il fut mis
Par les docteurs de l'Eglise pour être
Le lavement de nos pêchés commis
Même de ceux qu'on a venant de naître.

Sur la droite du tableau s'élève un vaste et élégant édifice tout à jour, *dans les caves* duquel trois personnages : un pape, un roi et un cardinal descendent les tonneaux remplis du breuvage mystique. On lit sur l'inscription :

Papes, Prélats, Princes, Rois, Empereurs
L'ont au cellier mis avec révérence
Ce vin de vie efface les erreurs
Et donne à l'âme une sainte espérance.

Enfin, sous le portique du palais, on aperçoit une foule microscopique de fidèles se pressant au tribunal de la pénitence et à la table de Communion. »

A propos de la note de M. de Lasteyrie et à la même Société des Antiquaires de France, M. de Longuemare décrit une ancienne tapisserie de l'église du Prieuré de Vaux (Vienne), partagée en deux parties égales par un gros ceps de vigne dont les branches courent en se bifurquant à la partie supérieure chargée de pampres et de belles grappes de raisin arrivé à sa maturité. Deux scènes : *à gauche*, lavement des pieds ; une bandelette derrière Jésus porte : « *Ego sum vitis vera* », un autel au-dessus duquel s'élève le calice avec l'hostie ; *à droite*, de l'autre côté du tronc

Digitized by Google

de vigne, à la base duquel on remarque que des branches ont été retranchées (symbole visible des hérésies qui se sont séparées de l'Eglise orthodoxe), se développe une autre scène dont la figure principale est celle du Crucifix détaché de la Croix, incliné sur son tombeau et arrosant du sang de ses plaies le linceul étendu au-dessous de lui. Sur le devant de ce tombeau figurant la cuve d'un pressoir, le sang divin s'échappe de quatre orifices caractérisés par des symboles évangéliques, pour se répandre sur toute la terre. »

La position du Christ à l'égard du pressoir lui-même varie bien, tellement même qu'on en peut tirer des conclusions allégoriques très différentes.

A Conches, il est debout, presque glorieux. M. Lindet y voit de l'indignation envers les peuples qui n'ont pas *été avec lui* « et j'ai marché sur eux dans ma colère, je les ai foulés dans mon indignation, leur sang a rejailli sur mes vêtements et j'ai souillé tous mes habits » [1].

A Saint-Etienne-du-Mont, il est étendu, inerte, passif. Le sang s'écoule encore du côté droit, des mains et des pieds, et vient se réunir en une rigole écarlate qui se déverse dans un tonneau, tandis que dans un tonneau parallèle le pape presse une belle grappe de raisin dont le vin va se mélanger mystérieusement avec le sang et constituer ainsi le breuvage qui, par des recoupages savants et doublement bénis, arrivera à prendre sa part respective dans le sauvetage de l'humanité.

[1] L. Lindet, *La vigne, le raisin, la vendange, le pressoir, symbolisés dans le dogmatisme religieux et interprétés par l'art chrétien.* Extrait de la *Revue de viticulture*, Paris, 1912.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE PRESSOIR MYSTIQUE
de JEAN DINTRAS (1609)
(figure 7).

Digitized by Google

Dans notre toile, au contraire, le Christ est courbé dans le tombeau, il essaie d'en sortir, il perd son sang avec abondance par toutes les parties blessées de son corps : tête et flanc, pieds et mains, mais retombe épuisé, vaincu et sanglant, littéralement écrasé sous l'énorme charpente qui a servi de montant à la croix et qui est mise en mouvement par un volant que tient à la main quelque valet de bourreau ; le Christ est bien là représenté comme une victime et non pas un Dieu vainqueur.

Une gravure représentée au frontispice d'un petit volume très rare, imprimé chez Robert Fouet en 1609, par Jean Dintras, *Le pressoir mystique* (*fig.* 7), nous a été signalée par M. Loriquet comme existant à la Bibliothèque de Rouen. Nous avons pu nous en procurer une photographie et même le volume entier dont M. Loriquet a retrouvé un exemplaire à la Bibliothèque de Reims. Elle nous montre un traitement du Christ plus barbare encore. Il est au milieu du plateau, courbé, la couronne d'épines rayonnante, perdant par le côté droit un filet abondant de sang. De sa bouche sort la banderolle « *Torcular calcavi solus* », à droite et à gauche deux hommes vigoureux, bourreaux ou forçats, s'attellent à mettre en mouvement une manivelle à double levier, abaissant activement, leurs efforts en font foi, le chassis qui peu à peu l'écrase. Au-dessous de deux petits anges assis sur la poutre supérieure du pressoir, deux petites grappes de raisin suspendues sont la seule allusion au vin qui s'écoule dans un calice.

Une autre gravure presque semblable, dans un petit volume très luxueusement édité portant le nom *Hiéro-*

Digitized by Google

nymus Vierix et excudit, datant du XVIe siècle, donnerait lieu aux mêmes réflexions.

Le Pressoir existe encore dans un tableau de l'église de Baralle (Pas-de-Calais), reproduit par M. Lindet, où, bizarre raffinement de cruauté, Dieu le père n'hésite pas à serrer lui-même la vis qui va torturer son fils et par suite l'humanité pécheresse dont il veut apparemment se venger. Pendant ce temps, la colombe céleste, grimpée sur le haut de la croix, regarde le spectacle avec indifférence.

En dehors de ces représentations iconographiques, qui sont véritablement des pressoirs, il est inutile de décrire beaucoup d'images, elles sont trop, où le Christ verse simplement son sang par ses plaies ouvertes : les Fontaines de vie, les Crucifixions paraissent, comme les pressoirs mystiques, être nées de la dévotion au Saint Sang (E. Mâle), avec d'ailleurs beaucoup de variations dans la présentation de l'œuvre d'art.

Quant à la quantité de sang versé, les artistes ont été très divers, mais quelques-uns se sont montrés véritablement prodigues. Ils se sont parfois bornés à un mince filet très vraisemblable, s'écoulant en bavant le long du corps du Christ ou de la Croix comme dans une fresque de Fr. Angelico du Cloître de Saint-Marc, ou dans une autre fresque du même peintre dans la salle du Chapitre du même Saint-Marc ; telle cette peinture de Giovanni Bellini à la National Gallery (the blood of redimeer) dans laquelle le sang s'écoule lentement dans une coupe qui sera bientôt pleine, telle encore cette mosaïque byzantine reproduite dans le livre de Schlumberger, où le sang

Digitized by Google

Digitized by Google

VITRAIL DE BOURGES

d'après E. MALE — L'ART RELIGIEUX DU XIIIe SIÈCLE

(figure 8).

Digitized by Google

jaillit avec force d'un Christ encore vigoureux et n'est recueilli par personne [1].

Au contraire, le sang coule à flots invraisemblables ; dans ce vitrail de Bourges où le Christ entre l'Eglise et le synagogue verse son sang par sa plaie du côté en un jet plus gros que le bras (*fig.* 8) ; et aussi dans la toile peinte de l'Hôtel-Dieu où chaque plaie donne plus de sang que ne peuvent le faire des artères largement ouvertes, et permettant d'emplir les bassines et les tonneaux qui ne sont jamais trop grands pour suffire aux besoins mystiques de l'humanité tout entière.

Ces représentations n'ont guère d'analogie avec cette Fontaine mystique de Jean Bellegambe du Musée de Lille, où d'ailleurs il n'y a pas non plus de pressoir, mais dans la partie supérieure du tableau le Christ en Croix et des Anges qui l'entourent, et dans la partie inférieure une vaste cuve qui reçoit le sang. Autour de cette cuve d'une architecture du XVIe siècle, très décorée, se déroule une scène de paganisme élégant, où les pécheurs et les pécheresses, à moins que ce ne soient des dieux et des déesses, se dépouillent à l'envi de leurs vêtements pour monter à l'assaut de la piscine commune.

A côté de cela et comme contraste avec les crucifixions sanglantes, nous pouvons citer une fort belle tapisserie du XVIe siècle, ayant fait partie de l'Exposition du Cinquantenaire de Bruxelles, sous le titre de *l'Eucharistie*. Il n'y a plus là de pressoir, il n'y a pas de croix, il n'y a pas de plaie, il n'y a pas même de

[1] *L'Epopée byzantine*, tome I, p. 681.

Digitized by Google

sang versé : l'enfant Jésus, porté dans les bras de sa mère, serre dans ses petites mains une grappe de raisin en versant son contenu dans un joli calice tenu par sainte Anne. Sur les côtés, deux anges font de la musique.

Ce sont là des manifestations de la sensibilité particulière des artistes qui ont conçu ces œuvres, mais qui sans doute ont varié leurs sujets, graves ou charmants, cruels ou même terribles, d'après la sensibilité collective plus ou moins facile à émouvoir du public auquel ils s'adressent.

La Vendange et la Moisson — Le Raisin et le Blé

M. l'abbé Charles, dans la lettre que nous avons citée plus haut, ajoutait : « Pour que le sujet fut traité dans toute son ampleur, il serait bon que la préparation du pain eucharistique : culture, mouture du blé, cuisson du pain, fût représentée à gauche et au centre du tableau, mais ces parties ont beaucoup souffert et sont mutilées. »

En réalité, ce n'eût pas été impossible, on trouve une allégorie de ce genre dans un vitrail de la Cathédrale de Berne, et dans un certain nombre d'œuvres d'art qui ont été figurées dans un travail spécial de M. L. Lindet [1], et qu'il a trouvées particulièrement en Allemagne. Mais nous ne pensons pas qu'il y ait dans notre tableau, malgré ses grandes lacunes, assez de places vides pour y loger des scènes supplémen-

[1] Conférence de l'Association Française pour l'avancement des Sciences. Paris, 1904.

Digitized by Google

LA MOISSON DE LA TERRE EST MURE
(figure 9).

Digitized by Google

Digitized by Google

taires. D'ailleurs si, comme le pense avec raison M. l'abbé Charles, l'Eucharistie est bien le sujet général du tableau, la vigne, le sang, le vin, tout ce qui se rapporte au pressoir occupe bien toutes les surfaces disponibles, et il n'y a rien qui fasse supposer quelque allusion imputable au blé, à la mouture et à la préparation du pain eucharistique ; nous n'avons donc pas à changer le titre que nous lui avons donné : « *Le Pressoir Mystique* », qui est bien le sujet principal de cette grande peinture.

Il est tout naturel que la Moisson et la Vendange, le Blé et le Raisin se retrouvent toujours au premier plan des préoccupations publiques.

Dans toutes les religions, au moins dans le monde de l'antiquité classique, on les retrouve à la base des manifestations cultuelles : adoration des Epis à Eleusis, fêtes de Demeter, de Dionysos, bacchanales, fêtes de Cérès. Des fêtes populaires célèbrent les moissons bienfaisantes, les vendanges abondantes et joyeuses ; on les retrouve, mais transformées, persistant dans les fêtes villageoises abritées sous le vocable de saints spéciaux.

Des deuils publics, des révolutions, des massacres suivent les années de disette, les terribles famines que la guerre traînait derrière elle après les flots de sang qu'elle a fait verser.

Du Moyen Age nous provient une grande et belle tapisserie qui appartient à Angers et qui reproduit une série de scènes interprétant l'Apocalypse de saint Jean. Il est peut-être bien imprudent, à moi profane, de m'aventurer parmi les conceptions fantastiques de l'Apocalypse. Mais il m'en est resté le souvenir de

Digitized by Google

trois de ces tableaux, gravés au trait, que l'on peut trouver dans l'album de M. Jouanis sous les numéros 52, 53 et 54, et qui par un côté semblent se rapporter à notre sujet.

La première (*fig.* 9), n° 52, *La Moisson est mûre ;*

Sous la présidence de Dieu le père trônant dans un nuage entouré de verdure et de fleurs, tenant en sa main gauche un sceptre surmonté d'une fleur de lys, et dans sa droite une faucille, un roi couronné coupe avec une autre faucille la tête des épis mûrs d'un magnifique champ de blé.

La seconde, (*fig. 10*) n° 53, *Vendangez le raisin de la vigne.* Un ange auquel un autre ange apporte une faucille montre de sa main droite la treille chargée de belles grappes dorées et de l'autre un calice posé sur un autel destiné peut-être au divin sacrifice, semble établir le rapport direct entre le raisin, c'est-à-dire le vin, et l'autel.

Saint Jean, dans le premier de ces tableaux, apparaît plutôt en spectateur, sous un portique ogival, tenant son livre fermé dans la main gauche. Dans le second tableau, il s'apprête à recevoir la cueillette du raisin dans un pan de son manteau. Dans le troisième tableau, planche 54 (*fig.* 11) la scène change. Le sous-titre dit : *Et le sang sortit de la cuve de colère.* L'ange a cueilli des raisins, il paraît devoir continuer sa vendange, mais elle passe dans les mains d'un diable, qui hérissé de toutes les pointes aiguës de ses ailes, de ses pieds, de ses doigts crochus et de ses cornes, semble tout vouloir jeter dans la *cuve de colère.* Et de cette *cuve sort un flot de sang qui se répand dans la plaine*

Digitized by Google

TAPISSERIE D'ANGERS

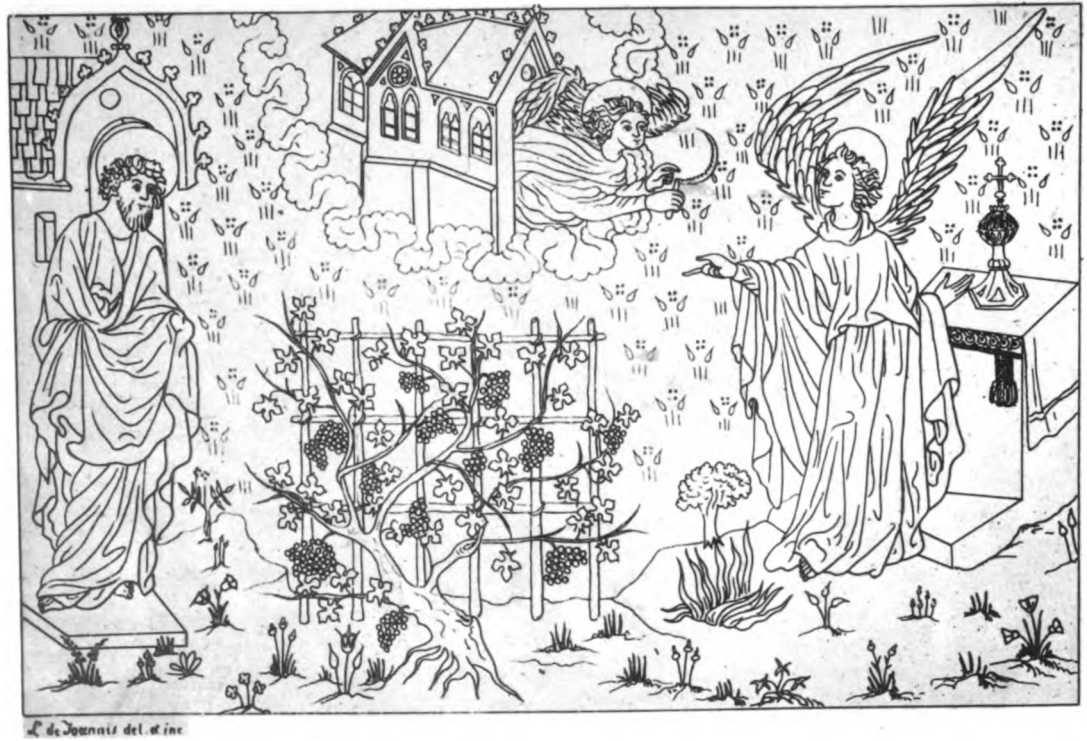

VENDANGEZ LE RAISIN DE LA VIGNE

(figure 10).

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ET LE SANG SORTIT DE LA CUVE DE COLÈRE
(figure 11).

Digitized by Google

en telle abondance que les chevaux en avaient jusqu'au mors dans l'étendue de mille six cent stades [1].

Qu'est donc cette cuve de colère dont les débordements vont inonder toute une plaine du sang des réprouvés : ce ne peut être que l'Enfer. C'est bien ainsi que le comprend le traducteur, comme on peut le voir dans la note ci-contre.

Ce n'est donc plus l'Eucharistie, le salut de l'humanité, le Paradis, mais c'est la vengeance c'est le monde infernal : c'est l'Enfer. C'est toujours le blé, c'est toujours la vigne, mais ce n'est plus le sang qui se transforme en vin, c'est le vin qui se transforme en sang.

Cette *Cuve de Colère*, où le sang bouillonne, nous l'avons déjà vue ailleurs que dans l'Apocalypse. Dans un livre intitulé *Histoire prodigieuse de Bouistuau*, 1560, une gravure publiée dans le Moyen Age de Lacroix [2] montre une grande cuve cylindrique où le sang agité bouillonne, elle est au pied d'une croix sur laquelle est étendu le Christ. Un mage ou sorcier se tient debout auprès de la cuve et paraît évoquer un démon qui monte en spirale au-dessus du tourbillon et se rapproche de la Croix qui chancelle (*fig.* 12). Dans cette lutte entre les puissances infernales et les puissances célestes, quel sera le vainqueur ? Le Christ

[1] M. de Jouanis, traducteur et dessinateur, et de plus mathématicien (il signe ancien polytechnicien) part de ces données pour rechercher l'étendue de l'Enfer, le nombre des réprouvés, qu'à vingt cinq litres de sang par tête, il évalue à plusieurs centaines de milliards. Nous ne le suivrons pas sur ce terrain.

[2] P. Lacroix, *Mœurs, usages et coutumes au Moyen âge*. Paris, 1872. p. 483.

Digitized by Google

cloué sur la croix penche avec elle, qui va peut-être le renverser, l'écraser sous son poids et jouer le rôle du pressoir. Il n'y a pas dans ce tableau d'allusion à l'Eucharistie : il ne semble pas rentrer dans notre sujet, mais on entrevoit les analogies que pouvaient en tirer les imaginations hantées de ces troublants mystères et dont l'artiste ne laisse pas deviner la solution.

Mais il est temps pour nous de sortir de ces régions insondables et de revenir à la lumière et aux réalités terrestres. On peut se demander comment du point de vue de l'art, le seul auquel nous nous plaçons, le Raisin, la Vendange, le Vin reviennent plus fréquemment que le blé et la moisson et le pain dans les rêveries des poètes mystiques, dans les refrains des manifestations de la joie et de la douleur, dans les représentations artistiques des théâtres à mystère, dans les cérémonies funèbres, dans l'imagerie populaire.

On pratiquait des libations sur les autels, sur les tombeaux. On voit quelquefois sur ceux-ci des tonneaux, de véritables comptoirs de marchand de vins ; un monument funéraire qui n'existe plus, mais dont le dessin que nous reproduisons (*fig. 13*) se trouve dans le bel ouvrage de M. Esperandieu sur les Monuments gallo-romains (t. V, n° 4161), représente un tombeau composé de deux tonneaux cerclés comme ceux de nos caves, portant les deux lettres D. M. (Diis Manibus). Entre les deux un autel où, si l'on veut, une table de pierre de chaque côté de laquelle sont assis deux hommes se faisant face et s'apprêtant à boire.

Digitized by Google

LE DÉMON ÉVOQUÉ D'UNE CUVE DE SANG

d'après les Histoires prodigieuses de BOAISTUAU, Paris, 1560

P. LACROIX. — *Mœurs, usages et coutumes du Moyen âge*

(figure 12).

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Cliché du Ministère des Beaux-Arts

Monument funéraire, n° 4161.

ESPERANDIEU. — *Recueil général des bas-reliefs... de la Gaule romaine* (T. V.).

Digitized by Google

Il ne paraît pas excessif de penser que si les pressoirs mystiques se rencontrent plus fréquemment en Champagne, en Bourgogne, en Anjou et en Touraine, c'est que ce sont des pays vignobles et que le vin et le raisin y sont de toutes les manifestations de la vie. L'architecture elle-même en donne la preuve. Comme dit M. Emile Mâle : « Les Bourguignons, à Saumur, à Auxerre, font grimper la vigne autour du portail des églises, les scènes de vendanges se retrouvent dans les chapiteaux de Notre-Dame. » Les raisins violets en colorent souvent les vitraux. Dans certaines cérémonies religieuses, certains psaumes sont chantés à l'occasion des vendanges :

M. de Lasteyrie rappelle une allégorie du pressoir dans un manuscrit à vignettes [1] représentant un Christ agenouillé sur le pressoir et son sang précieux s'échappant de ses plaies. Cette peinture est accompagnée de la légende latine : *De vino sanguinis tui et fructu Carnis proprie Christus fideles refecit*, et d'une curieuse annotation en langue vulgaire : « Ce pseaume (le Ps. 80) était chanté en septembre pour DIEV LOER d'abondance de fruits et de vins qui étaient espreint ès pressoirs. »

M. Nicard a fait à la même époque, à la même Société (*Société Arch. de Seine-et-Marne*, 1867) une communication relative à l'auteur auquel on attribue le pressoir mystique de Saint-Etienne du Mont, « sujet mystique » que des *Confréries de Marchands de vin* avaient adopté et qui probablement en étalaient les emblèmes dans les processions.

[1] Bibl. Nat. Fonds français 166, f° 123 V°. Consacré au Psaume 80.

Digitized by Google

Mieux que cela, il semble bien, d'après Gresey, que le vitrail aurait été commandé en 1622 par Jean Le Juge, *marchand de vin* et *marguiller de l'église.*

Dans le vitrail de Troyes que nous avons décrit plus haut, les donateurs du vitrail, qui sont à droite et à gauche, seraient les frères *Pineau,* portant le nom du raisin le plus recherché, le meilleur, qu'on retrouve dans un grand nombre de vignobles. On s'est demandé si les armoiries inscrites sur le vitrail justifiaient cette attribution. Nous n'en avons pas trouvé la preuve, les archéologues troyens n'en sont pas certains, mais seulement l'affirmation qu'il y avait bien dans cette région [1] des armes au nom de Pinot, seigneur de Rhèys [2] en partie, armes parlantes : *D'argent à trois grappes de pineau d'azur ou de pourpre ;* alias *d'azur au chevron d'or accompagné de trois raisins d'argent.*

D'un autre côté il subsiste un certain nombre d'usages municipaux montrant le vin jouant un rôle important dans les cérémonies et dans les fêtes. C'est ainsi qu'il existe à Joinville une coupe municipale qui servait à présenter aux personnages *le vin de Ville* : espèce d'amphore métallique de forme gracieuse à couvercle et à pied et munie de deux anses. A l'hôpital de Trèves il existe une coupe de sainte Elisabeth de Hongrie (Elisabeth Lantgravin von Hessen) qui servait à des usages analogues ; à la mairie de Brême, la tradition maintenait la conservation dans les caves de la municipalité du vin de Johannisberg dans douze grandes pièces portant le nom des

[1] Renseignement donné par le Docteur P. Gosset.

[2] Canton de Méry-sur-Seine, arrondissement de Bar-sur-Aube.

Digitized by Google

douze apôtres : il y avait le *Vin du Christ*, le *Vin de la Rose*, le *Vin de Judas*, il paraît que ce n'était pas le plus mauvais ; on le réservait aux étrangers de passage, comme Gœthe, aux malades ; les tonneaux devaient être toujours pleins, on rajoutait les manquants avec des vins nouveaux. Il pouvait venir de la vigne du Seigneur ; l'usage, développé d'abord à l'occasion de formalités religieuses, avait pu se sécularisèr dans les caves municipales des Bourgeois de Brême. C'est d'ailleurs en Allemagne qu'il fut d'abord signalé et qu'il a été assez fréquemment rencontré [1].

Du reste, il est des usages qui ne se perdent pas, qui, au contraire, paraissent se développer avec le temps. Il n'est pas de village dans nos pays vignobles où la fête du lieu, laïque ou religieuse, où les réceptions de toute nature ne pourraient pas se passer sans vin d'honneur.

Les Mystères et leurs Décors

N'insistons pas et revenons à notre point de départ. L'objet de ce petit travail était l'étude d'une grande toile peinte, toile se rattachant manifestement à tout un ensemble d'autres œuvres du xve et du xvie siècle et provenant comme elles de l'ancien Hôtel-Dieu de Reims. Selon la tradition confirmée par les recherches de nos savants, surtout après les travaux de M. Louis Paris, ancien bibliothécaire de la Ville de Reims, ces toiles seraient des décors ayant servi ou ayant pu servir lors des représentations de mystères sur des places publiques. Or, à Reims, ces représentations se don-

[1] *Annales archéologiques*, de Didron, t. V., p. 279

Digitized by Google

naient sur la place du Parvis, devant la Cathédrale, alors que les décors étaient mis en dépôt à l'Hôtel-Dieu, dont la façade postérieure donnait sur cette place.

Transportées vers 1827 à l'Ancienne Abbaye de Saint-Remi, devenue le nouvel Hôtel-Dieu, elles y restèrent jusqu'à ce que l'Administration des Hospices les confiât à la municipalité qui les déposa au Musée. On peut les y voir actuellement en bonne place et en bonne lumière. A cette belle collection, nous avons été heureux d'ajouter cette pièce importante qui est une des plus curieuses et des plus anciennes de la série. J'avais en commençant cette étude, eu l'idée de rechercher et de citer tous les cas analogues, mais plus j'avançais, plus le champ s'élargissait, malgré l'absence de la Bibliothèque qui n'était pas encore rentrée et nous privait des documents les plus importants. Heureusement je reconnus à temps que le sujet avait été traité de main de maître et qu'il y avait lieu, au point de vue bibliographique et iconographique, de renvoyer au livre de M. Emile Male, aux publications de M. L. Lindet, à l'Association Française pour l'avancement des Sciences et dans la *Revue de Viticulture*, sans parler de recherches faites par un viticulteur champenois, M. Couvreur-Périn, de Rilly-la-Montagne, qui n'ont pas encore été publiées.

Le livre de M. E. Male, un des plus beaux monuments consacrés à l'étude de l'art au Moyen Age, a donné à peu près tous les exemples cités ailleurs et tirés des mosaïques, rétables, ivoires, manuscrits, tableaux de primitifs, tapisseries et vitraux en les classant avec une remarquable méthode. Il a démontré le

Digitized by Google

parallélisme de l'Evolution religieuse et de l'Evolution artistique, leur influence réciproque, les caractères particuliers que, selon le temps, elles ont revêtus. Cherchant à étudier l'atmosphère dans laquelle sont nées les œuvres d'art, l'auteur s'attache à prouver que « si le XIIIe siècle a trouvé son chef-d'œuvre dans le Christ Enseignant, le XVe siècle n'a vu en son Dieu que l'homme de douleur. C'est à cette époque qu'on vit éclore toutes les *crucifixions*, avec leurs appareils de torture et de supplices, les Vierges de pitié, Saints Sépulcres, etc., multipliés par l'Image et certainement aussi par les représentations théâtrales, de mystères douloureux et sanglants où le mysticisme élevé et le réalisme grossier, où la caricature et le drame s'ajoutent et se compliquent. Avec une grande richesse de documentation, M. Male met en relief l'influence que ces spectacles publics devaient avoir sur le développement des idées religieuses, sur les fixations dans les imaginations populaires de certaines formes artistiques qui d'abord variables, successives, finissaient par être en quelque sorte définitives et devenir des types adoptés partout. Des décors mobiles, flottants pour représentations en plein air, elles se transformaient en décorations plus fixes en se transportant sur des matériaux plus durables, le bois sculpté, la peinture sur panneaux de chêne, la tapisserie de laine teinte, le vitrail surtout et par la magnificence de leur dessin, l'éclat de leur couleur, la multiplicité des scènes mises en œuvre, la violence et la cruauté des sujets choisis devaient vivement impressionner les foules devant lesquelles elles figuraient.

Ces décors ont été très nombreux. Tantôt une seule

Digitized by Google

toile présentait un seul sujet, tantôt la même toile réunissait deux ou plusieurs scènes de la même histoire et apparaissant simultanément devant les yeux concouraient ensemble à l'effet dramatique.

Dans le mystère de la Passion, ces sujets vont deux par deux : *L'Entrée à Jérusalem. La Cène. Le Lavement des pieds. L'Eucharistie. Jésus devant Pilate. Jésus renvoyé à Hérode. La Flagellation. Jésus couronné d'épines. Jésus chargé de la croix. Jésus en croix* ; etc.

Dans *Esther et Assuérus*, dont il ne nous reste qu'une seule toile, Aman que des soldats arrêtent derrière Assuérus, se retrouve dans une autre partie du tableau pendu haut et court à la potence réservée aux traîtres. Dans *Suzanne et les vieillards*, la même toile porte quatre sujets présentés en même temps au public : la Tentation, l'Accusation, le Jugement de Daniel, la Lapidation des Vieillards, qui devait provoquer les applaudissements grâce au dénouement classique du vice puni et de la vertu récompensée.

Dans *Judith et Holopherne*, qui devait comporter vingt-trois toiles, c'est-à-dire suffire à une grande représentation en plusieurs actes et tableaux et peut-être en plusieurs journées, la seule toile qui nous reste montre Holopherne, bardé de fer et la tête coupée, étendu sous sa tente pendant qu'autour veillent des soldats armés de piques. Au haut de l'une d'elles apparaît la tête du général assyrien. Une pièce d'artillerie rudimentaire tente même d'envoyer en l'air un boulet de pierre.

Et dans la série de la *Vengeance du Christ*, la plus nombreuse et la plus complète que nous possédions,

Digitized by Google

tous les sentiments, toutes les passions trouvent leur expression, depuis la fête où les chants et les danses accompagnent les beuveries et les festins en plein air des Juifs à Jérusalem jusqu'aux jours sombres de la captivité, après avoir passé par les affres d'une famine terrible où l'on voit une mère tuer son enfant, le faire rôtir et le servir elle-même aux soldats ; souvenirs peut-être des périodes de guerre qui ont pris tant de place dans les siècles précédents.

Le spectacle n'était pas seulement figuré sur les décors, il se retrouvait sur le plateau, non seulement dans le verbe expressif, mais dans le geste et le mouvement des acteurs.

On dit même et cela paraît s'être produit plusieurs fois en 1549, comme en 1604 par exemple, où l'acteur qui jouait Holopherne aurait eu réellement la tête tranchée. On ajoute bien, pour atténuer le fait, que c'était en réalité un condamné et que cet accident devait lui arriver un jour ou l'autre. On voit là néanmoins la preuve de la barbarie des mœurs de cette époque faisant servir aux joies de la foule le spectacle d'une décapitation juridique anticipée.

On se fait difficilement de nos jours, une idée de l'importance de la publicité donnée aux représentations de mystères, aux exhibitions bien faites pour exciter les passions populaires, les haines religieuses.

Le livre de Paul Adam *Reims dévastée,* nous fait bien revivre au milieu de ces populations, à la fois naïves et cruelles, artistiques et guerrières, parmi lesquelles, descendant de leur montagne, les vignerons Champenois viendront en masse se mêler aux artisans, orfèvres, imagiers et confondre, avec les leurs, leurs

Digitized by Google

enthousiasmes, leurs actes de foi, leurs terreurs devant les mystères de la Passfon.

On retrouve cette affluence des foules mystiques jusqu'au milieu des guerres religieuses du XVIe siècle où les savants protestants et catholiques se livraient, dans des colloques célèbres, à des luttes théologiques pendant que les masses ignorantes se précipitaient dans les temples ou sur les places publiques pour assister à des exorcismes, quand ce n'était pas à des exécutions.

Parlait-on d'une sorcière qui causait du scandale, une possédée avait-elle des attaques de grande hystérie, l'Eglise s'en emparait pour chasser les démons qui causaient ces scandales et donnait de véritables représentations pour montrer la puissance de l'Hostie dans *l'Eucharistie* [1].

On connait l'histoire de cette Nicole de Vervins (1566) qui ne pouvait pas avoir une attaque de nerfs sans être exhibée dans l'église de Vervins ou dans la cathédrale de Laon sur des *eschaffauts* dressés à l'intérieur du temple et sans y subir (de façon à ce que tout le monde voie bien le spectacle) toutes les manipulations, toutes les expériences physiologiques les plus indiscrètes, parfois les plus indécentes et cela devant des foules évaluées à des milliers de spectateurs. Evaluations probablement exagérées, indicatrices cependant de la faveur que de tels spectacles provoquaient dans des populations fanatisées.

Et les échelles, les piloris, les eschaffauts, sur lesquels on exposait les adultères, les blasphémateurs ;

---

[1] La triomphante victoire du Corps de Dieu sur l'esprit maling, Belzébuth, obtenue à Laon en 1566.

Digitized by Google

les bûchers sur lesquels on ne se bornait pas toujours à brûler les livres, mais aussi ceux qui les avaient écrits, n'étaient-ce pas autant de spectacles auxquels les foules étaient habituées, comme elles étaient habituées par les guerres incessantes à voir le sang couler et à regarder la *Mort* en face.

D'ailleurs la psychologie des foules s'est-elle transformée autant qu'on aurait pu l'espérer d'une civilisation toujours attendue ? Tant qu'on leur donnera des spectacles barbares et cruels, elles accourront d'enthousiasme applaudir les grandes actions et les grands crimes.

La guerre n'a pas cessé d'être l'arbitre des nations, de leurs luttes politiques, religieuses et économiques.

Depuis la tragédie antique jusqu'au mélodrame moderne, en passant par les mystères du Moyen Age, c'est la mort qui tient les grands rôles, c'est elle qui régit le monde. Avec Holbein et ses nombreux imitateurs, elle entraîne dans sa ronde infernale les rois et les peuples, les évêques et les soldats, les marchands et les filles, leur donnant cette sinistre mais incontestable leçon d'égalité que reprendront dans leurs œuvres les poètes et les artistes.

Aussi ne faut-il pas s'étonner si un dramaturge moderne, qui est aussi un poète, Henry Bataille, le même qui dans sa pensée suprême réclamait qu'on mit sur son tombeau la reproduction du squelette décharné du sculpteur Ligier Richier, a dans son dernier livre l'*Enfance Eternelle*, écrit cette superbe invocation à la mort par laquelle nous terminerons cette étude :

« Et comment ne serait-on pas ébloui par ton règne ?

« A l'heure où j'écris ces lignes, la planète où je vis

Digitized by Google

« en pleine civilisation exige de toi un rendement inac-
« coutumé. Elle vient de t'appeler à son secours et de
« te faire multiplier ta force comme aux premiers
« âges, te muant en cataclysme, sans doute pour hâter
« les sources de la vie devenue trop précaire ou trop
« ralentie. J'aurai donc vu ce miracle abominable : le
« sang pur de la vie, le sang merveilleux des hommes,
« et cette fois sans distinction aucune, *toute l'unani-*
« *mité des artères s'épandant en sacrifice médité vers*
« *toi*. C'est affreux même si c'est beau. »

Digitized by Google

LES ASPECTS DE LA VILLE DE REIMS A LA VEILLE DE L'ARMISTICE

par M. Ernest KALAS, Membre titulaire.

(Extrait d'un carnet de voyages)

DÉPART

Chargé par le Ministère des Beaux-Arts d'une mission dans la zône des armées, nous quittons le palais de Fontainebleau en automobile, le 10 novembre 1918, 7 heures du matin.

Au sortir de la royale ville de plaisance, la route est parfaite. On glisse, au cours de plusieurs kilomètres, sous de puissantes et majestueuses futaies, panachées d'or et de rouille.

Vers Provins, l'empierrement s'accuse fatigué, de plus en plus. Bientôt après, des traces de récentes tranchées apparaissent au loin et des abattis d'arbres. De ci, de là, quelques silhouettes de maisons campagnardes, au toit défoncé.

A Dormans, nous enregistrons le premier témoignage d'ensemble d'une localité lamentablement bombardée et incendiée. Contre la gare en ruines est amoncelé le débris ferraillé de tous les wagons de notre C.B.R., évacués et fracassés en bloc.

Digitized by Google

Epernay a moins souffert. Dans le quartier central, intact, les autos d'officiers abondent, surabondent. La circulation des civils paraît assez intense, effarée surtout. Evitons de nous perdre en curiosités ; la seule préoccupation essentielle pour un voyageur pressé, archi-pressé, est d'obtenir location d'une chambre pour ce soir, à l'hôtel de l'Europe ; on y parvient à grand'peine, à force de palabres et d'argent.

Sitôt nous reprenons la course, quitte à manger en voiture. Le temps s'élève.

Sorti des faubourgs, on est stupéfait du calme subit de la campagne à traverser. Des collines mollement ondulées s'estompent dans une sérénité grise. Leurs vignobles infinis sont absolument déserts, mais paraissent en bon état.

Dans notre sens ou en sens contraire, aucun piéton, aucune carriole ; seulement deux ou trois camions militaires déambuleront avec une sage lenteur. C'est tout.

L'obsession du silence s'accentue quand on traverse la forêt de Germaine. Quelle monotonie menace de nous engourdir, sur cette route nationale, indéfiniment rectiligne, toute bordée d'un talus administrativement tracé en plein-voyant ! Et sitôt dépassé le fossé règlementaire, la végétation nous paraît mesquine, serrée, désordonnée, de maintes essences chétives, sans vertèbres ni couleur ! Quel contraste avec la nature que nous quittions ce matin !

Aucune religiosité druidique, aucun régal pour un Diaz, un Daubigny.

Digitized by Google

Passons. Nous passons.....

Voici que des descentes de boyaux se dévoilent dans des épaulements naturels ou factices. D'étranges paillottes vont se révéler sous les bois, dès lors saboulés. On aperçoit, en second plan, l'alignement aride de sommaires appentis à usage d'écuries en plein air. Plus loin, d'effrayants dépôts de munitions et d'énormes baraquements, insoupçonnables au temps des frondaisons. Au travers de tout, se multiplient les tranchées, réduits, tumulus et autres témoignages de mystérieux terrassements ; aussi les rampes, les cavaliers, les boisages de soutènement, les traces de bivouacs. Et voilà que se resserrent des trous d'entonnoirs, des bouleversements informes, des éboulis de chênes, platanes et bouleaux. Surgissent des caissons abandonnés, des débris de fourgons du train, de cuisines ambulantes. Le découronnement et l'écorcement des hautes futaies s'aggravent, ainsi que le saccage des fourrés et les traces d'incendies partiels. En tout ceci, personne.

L'endroit tellement silencieux n'a cependant pas manqué de vacarme infernal. Trois mois plus tôt, Reims était cerné aux trois quarts. L'ennemi, dans sa dernière course à la mort, s'était avancé, sous le tonnerre de milliers d'éclatements, jusqu'aux abords de Pourcy et Nanteuil-la-Fosse, à quelques cents mètres d'ici. La possession de notre ultime route stratégique, celle de la toute proche ligne du chemin de fer d'Epernay, eussent décidé du sort de la France.

Digitized by Google

ABORDS DE LA VILLE

A la descente de Montchenot, dès la sortie du couvert, grandiose se développe l'effet d'une route spacieuse, bordée de grands arbres reliés, des deux côtés, par le piquage en terre d'énormes rideaux d'épicéas, de genèvriers et de baliveaux, ou par la suspension ininterrompue de paillassons tressés avec des foins de marais. Il est vrai que des troncs fauchés nets sont remplacés par des perches ; mais, à peu de chose près, n'étaient les traces d'effilochement de certains panneaux, la misère d'énormes branches dont les feuillages dessèchent sur les contre-fossés, l'inégal assortiment de squelettes ligneux et de panaches, le saccage des ormes rougis par les gaz, cette allée fermée, silencieuse, rectiligne à perte de vue prendrait certaine allure décorative et triomphale, qu'un homme hors d'âge d'avoir servi au front ne s'attendait guère à trouver ici.

Evidemment que, par un tel subterfuge, les convois descendant à Reims furent, quatre années durant, masqués aux tirs d'enfilade venus de Brimont, échappèrent ensuite à la vue de l'ennemi exécutant son terrible mouvement tournant, qui voulait consommer l'encerclement de la ville. Admirons, chapeau bas, que ces courtines latérales aient été improvisées au prix du sang, réparées nuit et jour sous le feu des plus impitoyables rafales. Dans les endroits où la pente s'accentue, prête le flanc, nos soldats ont complété l'œuvre par un accrochage transversal

Digitized by Google

d'écrans, ingénieusement suspendus à la cime des arbres ; ceci pour éviter la curiosité des postes d'observation situés de l'autre côté de la ville, sur les hauteurs d'en face. Même il est jusqu'à des parties de velums de verdure, façonnées horizontalement, pour protéger de la photographie des avions.

Lors, sur ce chemin couvert, entretenu coûte que coûte en excellent état, l'auto roule avec monotonie, d'une douceur surprenante. Aucune rencontre. Aucun autre bruit que le ronronnement du moteur. Sous le jour tamisé comme celui d'une pergola, voici que la continuité infinie des murailles et du plafonnage vous imprègne d'un charme étrange. Le silence qui semble irréel et le manque de vues sur la plaine obsèdent l'esprit comme en un rêve... Fugacement — pourquoi ? — du plus lointain des souvenirs ressucite la parallèle impression des avenues processionnelles, qu'au temps de notre enfance craintive, extasiée — dès avant la guerre de 70 — nous parcourûmes sagement et pieusement, avec les petits camarades d'école, en chantant les litanies de la Sainte Vierge.

*
* *

Subito, l'œil est accroché par des rais de lumière. On apprécie qu'en bord de route, des contrevents et cordages qui tendaient les « caches » ont cédé. Des éventrements se multiplient sur les panneaux qu'on n'entretient plus. Voici qu'un arbre blessé à mort s'est affalé au travers de la chaussée, avec les camouflages y attachés par des moyens de fortune.

Digitized by Google

La majesté des ordonnances en souffre, mais c'est une brèche enfin sur le paysage oublié.

La voiture stoppe. Minute impressionnante, devant le panorama de Reims, dévoilé tout à coup et en plein soleil. Que de terrains plats et pelés, sous la lumière blanche des ciel de Champagne.

Vite, on veut voir la Cathédrale ; la voici.

Nous reviennent instantanément à l'oreille les vers d'un lauréat de nos lointains concours de poésie :

...comme un sphynx éternel au désert,
Colosse surgissant de la ville assoupie,
Une antique gardienne est là....

. . . . . .

On est arrêté juste dans la médiane du portail. Les deux tours surprennent un peu, éclairées platement, semble-t-il, d'une coloration blafarde et rosâtre qu'on n'avait jamais constatée. Mais elles sont là ! je les vois de mes yeux ; on reconnaît la hauteur intacte, le galbe de l'édifice.

Il est vrai que nous fait hésiter la révélation troublante de je ne sais quoi de modifié, comme sur une figure bien chère et qu'on n'a vue depuis longtemps. Sont-ce des rides qui l'ont altérée ? est-ce comme un maquillage qui lui fait perdre sa transparence ? On ne voit pas d'ici que la coiffure puisse être modifiée ; mais le masque de l'aïeule a quelque chose de figé, de durci, d'anémié. Qu'importe à nos élans : elle est là ! C'est elle !

A ses pieds la Ville s'étale toute blanche, trop blanche, plus blanche qu'on ne s'y attendait. La dis-

Digitized by Google

parition générale des ardoises et des tuiles doit être cause principale de cette métamorphose. De si loin, avec des yeux un peu myopes, on dirait un long régalage de craie, plutôt qu'un amassis de maisons. Et puis, à part le frontispice de St-Remi inchangé, la tour Pommery de silhouette indécise, manque le relief habituel des autres clochers. Que dis-je ? manque par dessus tout la répartition si caractéristique des hautes et fumantes cheminées d'usines.

Aucun bruit n'arrive de là. Plus longue, plus rigide que nature, horizontalement effondrée comme sur une table d'opération, la grande ville squelettique, mortellement blessée, absolument exsangue sans respiration aucune, épouvante le voyageur.

Que sera-ce de tout près ???

Digitized by Google

TRAVERSÉE DES RUES

En descente de la route d'Epernay, l'auto précipite sa 4e vitesse. Trois minutes plus tard, on frôle des premiers éboulis de carreaux de terre, au bord du contrefossé. Bien des arbres sont ébranchés. On s'aperçoit que des chevrons, des tuileaux restent suspendus, par miracle, sur quelques pans de murailles, dont on ne voit plus les aboutissants.

Tout à coup la voiture ralentit sa marche, reprend, arrête encore, reprend ensuite. On vire à droite en traversant un barrage de soldats harnachés, casqués. Des injonctions et des questions se croisent et des explications sur le trajet à suivre, qui n'en finissent pas. Heureusement le chauffeur connaît le faubourg St-Eloi, car la rue Martin-Peller est méconnaissable, à force d'éventrements de façades minables et d'encombrements de toutes sortes.

Au carrefour de l'abattoir fracassé, le poste de gendarmes semble être sur les dents de voir un civil. Des galonnés moustachus vont et viennent à nos alentours, entrent sourcils froncés, dans l'ancien poste d'octroi étayé, pour viser les laissez-passer, apposer des cachets. Nous mettons pied à terre — ne serait-ce que pour battre la semelle et réfléchir à tout ce que le programme de notre mission exige de consigner au rapport.

Il est déjà 13 heures. N'ayant à disposer que de deux journées bien courtes, la première devra être ordonnée pour une course au long des grandes

Digitized by Google

voies ; la seconde pour une reconnaissance des Monuments historiques et autres.

***

De la Porte-Paris au canal, nombre de maisons sont rasées. Celles restantes, sans toits ni vitres, présentent une inexprimable vision de laideur et de malheur. Sur le crépi de quelques rez-de-chaussée, on a peint de grandes inscriptions noires et des flèches, pour indiquer aux détachements en marche l'orientation et la distance des villages, l'itinéraire des circuits automobiles, le chemin d'évacuation aux hôpitaux. Sont clouées un peu partout des planchettes de bois blanc, suscrites de recommandations pour l'usage des masques à gaz. De ci de là survivent, délavées et pantelantes, des affiches-proclamations du Maire.

Comme les bâtiments de par ici montaient plus haut déjà que ceux du plein faubourg, les tas de décombres sont plus importants au pied des façades. Des charrettes, des palissades, du fumier, des madriers, des pyramides de fils de fer barbelés s'entremêlent sur la Place de l'Abreuvoir, où la Vieille-Garde et les jeunes Marie-Louise précédèrent de cent ans nos soldats vainqueurs de la Marne — Napoléon vieilli et ventru instaurait la marche à suivre au gros général Joffre, dit « grand-père »....

Face à la Croix des pestiférés, on regrette le sectionnement des si beaux peupliers du Val-de-Vesle, dont le jardin, en cours de transformation avant-guerre, trahit un saccage déplorable.

Digitized by Google

A la traversée du Canal, des indices de barricade. L'arc-passerelle en fonte reste intact, mais avec ses départs barrés de grillages. La voiture roule sur un tablier de fortune. Par la portière on entrevoit une douzaine de bateaux échoués de loin en loin, dans le bassin du grand Port, lequel ne conserve que des îlots de vase entourés de flaques d'eau verdâtre.

*
* *

La rue de Vesle est animée de soldats, ayant allure de « pépères » au cantonnement. C'est ici la voie stratégique où vient de passer l'armée de poursuite. On ne s'en douterait point, car la chaussée est à peine déblayée. Des hommes de corvée retroussèrent simplement les décombres, les débris mobiliers, comme on balaie la neige pour se frayer un chemin de carriole.

D'ailleurs, comme aucun des habitants, évacués fin mars n'est encore revenu à Reims, on ne rencontre en va-et-vient que des uniformes. Nulle part de boutique en exercice ; pas même de boulangerie, ni même de guinguette. S'il est quelques immeubles habités tant bien que mal par des officiers ou que des administrations militaires utilisent succintement, elles ne sont guère plus indemnes que d'autres. Il y pleut comme dans la rue ; leurs fenêtres sont closes de papier jaune huilé, de bâche ou de calicot. Cela suffit à des bureaucrates, en y faisant un feu d'enfer, alimenté par les solives, les volets et les armoires du voisin. Des soldats couchent et font popote, non seulement dans les caves de maisons effondrées, mais

Digitized by Google

dans des pignonneuses cambuses, restées capricieusement sur leurs poteaux vermoulus et dans des îlots de bourgeoises constructions en pierre et moellons qui se raidissent encore jusqu'au premier étage. Mais les orages et les dégels seront catastrophiques. Des étrésillonnements s'imposeraient en quantité, surtout des couvertures provisoires ; car au long des rues principales et adjacentes s'affirme, en horreur, la même décapitation des toitures perpétrée, méthodiquement, sans répit pendant quarante-neuf mois.

Sur des maisonnettes crayeuses à l'aspect benoît et branlant, des brèches sont inquiétantes et les volets à demi calcinés restent accrochés par un seul gond. On est surpris encore plus du curieux spectacle de hautes bâtisses, tranchées en deux verticalement ; il semble que leur façade se soit volatilisée, pour exhiber du haut en bas, des logis tout meublés, comme on voit sur les coupes des projets d'architecte ou dans les prospectus de chauffage central. Par contre, d'autres édifications ont conservé leur apparence extérieure, mais toutes ouvertures béantes, avec, par derrière, ni planchers, ni comble ; tout s'est effondré dans les sous-sols, nous laissant stupéfait du peu de cubage que produisent les plâtras.

A droite et à gauche, voici que des linteaux de boutiques sont tombés d'un bout. On voit des colonnes de fonte gondolées, tordues comme des bâtons de pâte de guimauve ; des solives d'acier tournées en spirales, comme des serpentins ; des persiennes en fer gauchies, tordues, trouées, telles que ces minces paillasses perforées que les plâtriers et staffeurs qualifient « métal déployé ». Autre part, en fermeture de

Digitized by Google

magasins jadis luxueux, les rideaux de tôle ondulée restent à peine suspendus aux portails des devantures ; le vent les soulève par instants, déterminant un bruit sinistre, lugubre, — j'allais dire un cliquetis sépulcral.

Les vieilles maisons banales et mesquines abondaient dans la rue de Vesle, ne laissant aucun témoignage. Quelques-unes toutes neuves, se sont mieux comportées sous les bombardements. Quant aux effets d'incendie, rien ne leur résista. Suffit d'apercevoir l'énorme façade squelettique du Grand Bazar, en briques et en fer, pour juger qu'elle est irréparable. Derrière, ce dut être un inconcevable brasier, dont l'ultime dévastation se résolut en un fouillis de carcasses métalliques en treillis, contorsionnées les unes dans les autres, enchevêtrées avec des poitrails devenus curvilignes. Même il est de longues poutres pleines en tôle et cornières, contrecourbées en coup de fouet, comme des rubans de style « art nouveau ». Et là-dessus, par endroits, des travures entières de solivages ont glissé de haut et de biais, ou bien se sont redressées d'un seul tenant avec leurs voûtains ; on dirait les feuillets d'un paravent.

*
* *

A l'effarement d'un ami du vieux Reims, la gothique maison Givelet, portant le n° 57, est réduite à l'état d'un simple tumulus de 1 m. 50 de haut. Face à la trouée produite par sa disparition, s'ouvre la perspective de la place d'Erlon.

On n'en croit pas ses yeux... Autour du rectiligne enclos, l'éboulis général des maisons pointues a roulé

Digitized by Google

juqu'au beau milieu de l'esplanade. Sur le tas des moellons et briquots, voici que des lucarnes de zinc avoisinent des tilleuls déracinés, des poteaux de trolley jetés à bas, des kiosques à journaux. L'encombrement est tel, qu'à peine ferait-on croiser par endroits de la chaussée, deux voitures cahotantes.

Tandis qu'en décembre 17, deux seules maisons à loges étaient brûlées, voici que sur les trois-quarts de son développement le promenoir monyenâgeux a disparu ; ou bien il s'est déjeté, méconnaissable ; ou bien s'est-il obstrué de barrages informes où des lits de fer broyés sortent par endroits du plâtras, côtoyant des chevrons calcinés, des casseroles, des châssis jadis vitraillés, des rideaux de devanture ondulés et repliés comme des phylactères. Le tout saupoudré de tessons de bouteilles, de cartes postales et d'épluchures.

De toute la ribambelle des pans de bois vieillots, à peine reste-t-il une demi-douzaine de travées réparables vers l'angle de la rue Châtivesle. Les maisons qui suivent et sans loges, aboutissant aux Promenades, conserveraient à peu près bon aspect, ne serait-ce comme ailleurs, l'absence complète des vitres remplacées par du papier et la misère des toits, recouverts plus ou moins de carton bitumé.

Que si l'on grimpe sur un monticule de décombres en vue de juger du panorama, jadis si pittoresque, rien ne subsiste de la perspective familière à quinze générations de nos ancêtres. Par surcroît de malheur a disparu du fond de tableau, le clocher si joliment galbé de Saint-Jacques et le toit même de la vieille église. Seulement pointe, au beau milieu du champ

Digitized by Google

de dévastations, la colonne toute blanche et tarabiscotée de la neuve Fontaine-Subé — encore que la Vesle, la plus mignarde de ses figurines ait disparu.

Autour de nous, une fine poussière de craie et de chaux s'élève et nous aveugle, d'un coup de vent assez glacial. Par un temps moins rude, ce serait au contraire à s'enliser dans une boue gluante, qui va crotter nos petits neveux pendant cinquante ans. Ai-je dit en corollaire que toutes les rues qu'on aperçoit d'ici sont herbeuses, sauf celles où passe le service des camions militaires. La rue Châtivesle est une prairie.

*
* *

Si l'on jette les yeux, côté Nord, le square Colbert si bien entretenu par la Municipalité au cours du siège, est devenu comme un savart, depuis six mois. Des arbres ont fait bascule par dessus la grille d'entourage. Mais les chaussées de pourtour sont nettoyées.

Partout des soldats qui flânent. Une auto camouflée s'arrête au long du trottoir, sitôt entourée d'officiers. C'est que des camarades d'état-major brandissent des journaux de Paris, portant en grosse vedette : l'abdication de Guillaume et sa fuite...

*
* *

Les Basses-Promenades, d'ailleurs inabordables, sont saccagées. Les orties et les herbes folles montent à hauteur d'une nappe de fils de fer barbelés, qui s'étend comme une toile d'araignée, sur tout l'ensemble. Pour exagérer le fouillis, des sapeurs ont rejeté

Digitized by Google

sur la lisière tous les chevaux de frise, les piquets et les grillages récoltés dans les environs. Par d'autres endroits, ce sont des arbres entiers tombés pêle-mêle ou qui s'arc-boutent. Et non seulement les bombes ont fait sinistre ouvrage, mais les gaz asphyxiants ont grillé les feuilles des ormes, condamnés sans rémission. La Patte-d'Oie a plus souffert encore, à cause de dépôts de munitions qui ont dû sauter. Il faudra des semaines aux jardiniers de la Ville, rien que pour évacuer les maîtresses branches noircies, déchiquetées autour du kiosque.

Par contraste et sans explication possible, voici que jusqu'en décembre 17, toutes les maisons en bordure du boulevard Rœderer étaient encore debout. Malgré le si proche voisinage de la gare, on n'en compte que deux assez pitoyables. D'aucunes façades voisines paraissent insolentes, quasi, en leur aspect intact. A celles-ci, quelques grandes vitres subsistent même, derrière lesquelles de placides écrivassiers militaires apparaissent, baguenaudant, fumant d'énormes pipes.

Il est vrai qu'aussitôt tourné l'angle de la rue de Courcelles, la hantise renaît des aspects angoissants. Le pont de pierre a conservé son tablier, mais ceux d'Epernay et de Soissons, sur le canal, ne servent que par des moyens de fortune. C'est avec grande circonspection qu'un train arrive sur nous, à toute petite vitesse, semblable à ceux bien irrégulièrement rétablis depuis le 20 octobre, par des soldats du génie et quelques vieux employés de l'Est.

Les pavillons de la Gare sont bien plus effrayants à la face postérieure que nous n'en avions jugé du

Digitized by Google

côté de la ville. L'intensité de la tourmente a défiguré toutes choses. La classique architecture d'ingénieur est disloquée, les ravalements « à la Vignole » picotés d'un nombre inoui de trous de mitraille. Toutes les vitres on disparu de la grande marquise et même une majeure partie de ses formes « à la Polonceau ». Des colonnes restent de gingois, aussi des signaux. L'herbe a poussé entre les rails et d'énormes entonnoirs sont béants, ayant lézardé les dallages de ciment tout autour de leur cratère.

*
* *

Sans être noctambule, il vous est peut-être arrivé, jadis, de traverser la ville avant le lever du soleil. La lumière était complète, mais blafarde. Personne, absolument personne dans les rues. On eut dit un décor figé de « Robert-le-Diable » attendant le premier coup d'archet. Aujourd'hui, la peur du réel vous étreint.... L'auto a bien de la peine à se frayer un sillon tortueux au long de la rue de Courcellès. Pas âme qui vive. L'ensemble est d'une nécropole, où chaque maison montre, avec ses ouvertures béantes, comme un masque sans regard... Quelle dut être la vie atroce des derniers hôtes peu exigeants ?... Tout à coup, dans ce désert, dans le silence effarant, on s'ahurit d'entendre la tranquille sonnerie de l'école de Clairmarais. Que vient faire l'appel disparate de ses deux coups argentins ? Pourquoi la mécanique d'une horloge vit-elle encore ? tandis que tout est mort aux alentours de la malheureuse Usine à gaz, fracassée dès novembre 14, mais dont les restes de noires tôleries paraissent formidables.

Digitized by Google

Le bas de la rue du Mont-d'Arène présente une chaussée entièrement voilée d'une nappe de barbelés. Simplement les chevaux de frise sont écartés à trente centimètres des façades, pour qu'un homme se glisse au cantonnement de maison en maison. C'est ainsi que nous pouvons bien difficilement atteindre un certain immeuble à locataires, qui dut être rempli de troupe, mais ne récèle plus que deux chalits, depuis que le gros de l'armée s'est avancé dans les Ardennes.

L'état des lieux d'une maison sans toit depuis quatre ans, éventrée sur cour serait inénarrable, d'autant que la plupart des cloisons sont gauchies ou renversées et que mille détritus recouvrent les planchers — plus exactement, les parties de planchers dont les frises n'ont pas servi à chauffer les troupes de relève. — Les serrures extérieures et intérieures ont sauté à coups de crosse de fusils. Des panneaux de porte ont été sciés. Partout des placages de boue, de la paille, des boîtes de conserves, des bouteilles vides, des fourniments, des linges maculés, des vieux souliers. Dans les chambres, des plafonds pendent avec leurs lattes. Des papiers de tenture sont arrachés, moisis, tandis que sur d'autres parements restent des lambeaux de calendriers et photographies comme derniers souvenirs des ménages d'ouvriers, occupant la maison avant-guerre. Quelquefois, dans un coin, des jouets d'enfants brisés, des lettres, des factures, des livres de messe, parmi les rogatons.

Les murs de la cour sont agrémentés de brêches, pour aller chez les voisins. Ici, comme ailleurs, toutes les caves du quartier ont été reliées entre elles par

Digitized by Google

des boyaux. On va de taupinière en taupinière. C'est dire que dans la ville et les faubourgs on avait envisagé une bataille de rues. Félicitons-nous si le sol du jardinet d'à-côté ne recèle pas des morts !

De fondrières en fondrières, en obliquant vers l'est, on constate que la vie humaine reprend quelque peu, — du moins la vie du soldat. — C'est ainsi qu'à l'embouchure de la rue de Merfy, voilà quatre hommes et un caporal, évidemment de service pour censé descendre un grand écran-paillasson, comme nous en avons vu aux abords de Reims. Le plus débrouillard est hissé tout en haut d'une échelle appuyée au pan de mur qui fait angle de rue des Romains, les cordages sont entre ses doigts. Il reste d'ailleurs immobile, attendant que la besogne se fasse toute seule ; les copains, pieds dans la boue, n'en font pas davantage.

C'est d'un peu plus loin qu'on aperçoit, par une trouée d'effondrements le clocher de l'église Saint Thomas. On dirait sa couverture intacte : nous ne nous attendions pas à revoir des ardoises aujourd'hui !... Le contraste est affligeant de côtoyer l'usine fondée par Villeminot. Dans le martyre de sa destruction totale restent lugubrement lisibles, par endroits, l'alignement des métiers et le trajet des transmissions ; le reste est consciencieusement pilonné.

Pressé par le temps, nous virons sur la droite, sans voir le haut du faubourg de Laon, ni son malheureux cimetière qui servit, en juillet, de confin de bataille ; les Boches tenant La Neuvillette.

Dans la partie basse de l'Avenue, les chaussées et trottoirs sont mieux déblayés qu'ailleurs. Il semble

Digitized by Google

que la grande Ecole des filles serait particulièrement utilisable pour abriter quelques services civils. Le pont du chemin de fer n'est pas démoli. Inopinément des soldats se faufilent, à quatre pattes, sous des éboulis de charpente qui leur servent de cagnas ou qui permettent de descendre dans les sous-sols de quelques grandes maisons, en face de la gare de Petite-Vitesse.

La Promenade des Marronniers ne vaut pas mieux que la Patte-d'Oie ; les arbres sont empoisonnés. Une baraque de coopérative militaire est installée au pied de la grande allée centrale ; on n'y étalage guère que des vins italiens. Au milieu des broussailles, le toit du kiosque à musique s'asseoit bien horizontalement, bien douillettement sur le lit formé des débris des charpentes et balustrades que nous connûmes pimpantes.

Au centre de la Place de la République, la peu esthétique fontaine érigée en 1885, surgit toute noire, absolument ridicule, ayant conservé, seules, les trois longues femmes toutes figées sur le même modèle. L'une supporte, de ses deux moignons, le segment d'une vasque pleine de cassures de fonte. Tout autour du socle et dans le bassin, voici des jambes, des bras, des chérubins décapités pressant encore d'énormes grappes de raisin. Toute cette creuse ferraille apparaît aussi peu vénérable que les Saint-Nicolas en sucre rouge, quand les gamins les ont fracassés.

A 40 mètres de cette camelotte éphémère, l'Arc-de-Triomphe de Mars est inébranlé. Evidemment des profils sont épaufrés, manquent les têtes barbues des médaillons, que sais-je ? Mais voilà plus de 15 siècles

Digitized by Google

que le monument a subi les premières déprédations des Germains, arrachant la somptueuse parure de ses Victoires dorées et de son Quadrige impérial. Le flux et le reflux des Barbares dura 250 ans. Rien ne saurait plus émouvoir la massivité d'une construction, capable de tenir tête encore à la malchance d'invasions teutonnes, qui semblent préméditer un nouveau cycle de dévastations.

C'est en son parage que le vendredi-saint, 6 avril 1917, alors que la ville était arrosée de 7.750 obus, une artiste éminemment bienfaisante, Mme Marie Baudet courait en l'automobile de la maison Pommery. Elle y fut déchiquetée avec la femme et la fille du sacristain de Saint-Remi, le chauffeur et un soldat blessé qu'elle venait de recueillir.

Le Boulingrin sert de dépôt de voitures automobiles, curieusement camouflées de peinturlures. La porte-grille du Cimetière est béante et broyée. A droite et à gauche de la circulaire chapelle dorique, le peu qu'on entrevoit promet de tragiques sensations au flâneur qui se risquerait dans les allées herbeuses, parmi tant de témoignages du néant des vanités lapidaires et autres.

*
* *

Sitôt la rue de Mars, on reprend pied en la vieille ville. Le spectacle est plus dramatique encore que dans les faubourgs, à cause de la misère et vétusté des immeubles férocement chirurgiqués. Ajoutez la la hantise d'un tremblement de terre aux aspects d'un lendemain d'incendie. Lors, dans le terrible silence d'une cité-morte, aucune survivance de maison habi-

Digitized by Google

table, mais seulement la suite, à perte de vue, de pylônes informes, de pignons noircis et vermoulus, entre lesquels ont déjà grandi non seulement du chiendent, des chardons, mais des églantiers. Comme il a fallu abandonner l'auto, sous nos pas se décèle le mouvement presque uniforme de glissement qu'ont fait les toits et les planchers dans la rue. Les voies étroites du quartier du Temple sont bloquées avec, non seulement des décombres, mais encore avec les pitoyables dépouilles de toutes choses. C'est à peine si, pour marquer l'alignement, quelquefois des encoignures de pierre tendre survivent, tellement hors d'aplomb, griffées, déliquescentes et machurées de trous, qu'on dirait de frustes maquettes de terre glaise. Exceptionnellement une travée s'élève de plusieurs étages, couronnée d'une lucarne béante, se détachant sur le ciel. Ailleurs, par arrachement, quelques chevrons noircis ; jamais de tuiles, ni surtout d'ardoises. Sur ce, des gouttières ont été arrachées d'une seule longueur, pliées en travers de la rue, ballottant au vent, en disposition de s'affaler sur une accumulation quelconque de gravats ou sur un hérisson de charpentes brisées comme des allumettes. Et dire que, par ci, par là, survit le témoignage de gens précautionneux, ayant fait prodige d'héroïsme et de sacrifices en plantant des étais au pied de leur branlante bicoque, en clouant, au travers de certaines croisées, des panneaux de bois qui plus rien ne défendent ! — Peut-être avez-vous vu les Baux de Provence ? c'est la même obsession, mais là-bas cristallisée depuis des siècles, rissolée par le soleil, donc moins palpitante, moins lamentable

Digitized by Google

qu'ici, où les dernières blessures datent de six semaines. Et la contexture mesquine de nos craies et carreaux de terre n'ajoute rien d'ennoblissant au panorama !

Au pied de la volumineuse Caisse d'Epargne, dont le haut mansard et les distributions d'étages ont disparu, la voiture nous rejoint, ayant fait grand détour. Profitons d'elle pour regagner le temps perdu en songeant que, demain, nous pénétrerons dans le Palais municipal, dont les façades sont restées debout, mais tellement calcinées et ne relatant plus rien à l'intérieur.

La place de l'Hôtel-de-Ville est absolument déblayée, tel que nous verrons la Place Royale, le Parvis Notre-Dame. Ces insolites nettoyages nous surprennent d'autant plus que toutes les chaussées aboutissantes cachent leurs pavages sous l'amoncellement des décombres.

Nous n'avons pas le loisir d'aller juqu'en tête de la rue Thiers, dont toutes les neuves façades en pierre de taille veulent plastronner encore, n'étant plus que de fallacieuses découpes, sans toit desssus et sans rien derrière.

On se remet donc à cahoter sur une sente tortueuse, au long de la rue Colbert, dont la monotone ordonnance s'aligne en toute sa hauteur réglementée, avec un faux air de rue de Rivoli. Mais la maigre et plate architecture des arcades et des fenêtres superposées s'accuse à peine croisillonnée de quelques menuiseries charbonnées. Derrière les béantes élévations noircies par les flammes, aucune cloison ni solivages de bois n'existent plus : magasins, marchandises, coffres-forts

Digitized by Google

et mobiliers, tout s'est effondré, écrasant les voûtes des caves superposées pour les transformer en boueux précipices.

Les archéologues énoncent que le carrelage de la place des Marchés recouvre un amoncellement de trois à quatre mètres de cendres et de décombres, originaires du Forum romain. Aujourd'hui se superpose une carapace de deux mètres au moins de pierrailles, craïons et tuileaux, formant des monticules, étalés inexplicablement jusqu'au centre même des terre-pleins, occupés de notre temps, par les jacassantes marchandes des quatre-saisons. La délimitation du tableau est d'ailleurs méconnaissable de par la disparition en fumée, d'immeubles qu'on connaissait de toujours et des si pittoresques maisons de bois que le Moyen Age avait léguées à notre admiration.

On constate avec satisfaction que la Place Royale reste entièrement encadrée de sa puissante corniche dorique mutulaire. Mais le quadrilatère paraît moins vaste qu'en nos souvenirs. Les confluents des rues nous choquent de leur étroitesse. D'ailleurs les rigides architectures, écornées, grêlées et délavées, ne se présentent plus qu'à l'état d'un monumental découpage, sauf en ce qui concerne l'immeuble neuf de la Société Générale, incombustible de par ses planchers de fer et de ciment armé. Au centre de la place, Louis XV « le meilleur des rois » reste impassible, dominant l'énorme polygone de maçonnerie qui enrobe les superbes figures du socle, protégées seulement en 1917. Sur ce massif moellonnage, le service des armées a fait peindre en grosses lettres noires la direction à suivre des routes nationales. De ci, de là,

Digitized by Google

du trèfle et de la luzerne ont poussé au pied du similifortin.

Tout cela n'a pas si grand air que l'on s'imaginerait. Oserons-nous dire que la contreface des ordonnances de Le Gendre, surcuite et rougie, délitée, bossagée d'écailles et de poudroiements, avec ses ébrasemenst profonds, la morsure de ses claveaux arrondis, rongés, présenterait bien plus d'ampleur aux yeux d'un aquafortiste que les parements sur la place, bons à être dessinés au tire-lignes. Quoiqu'il en soit, l'œil d'un architecte aime entrevoir, au tournant de la rue de l'Université, les quelques murs de refend à arcades du magasin d'habillements Gillet-Lafond, voisinant à la substruction d'une façade Louis XVI anéantie, mais dont le socle et le bandeau profilés à l'antique surgissent de sévère allure, couronnés de ces jaunes végétations parasites qu'on appelle, je crois, « ruine de Rome ». Avec un peu d'imagination, Piranesi en aurait tiré le motif d'un de ces grandioses frontispices qu'il affectionnait !

*
* *

Ce qui reste de la maison natale de Colbert ne laisse espérer aucune possibilité de restauration.

L'étroite rue Nanteuil est impraticable, celle de la Grue encore pis, vu l'encaissement de tels décombres qu'une montagne est abrupte, sillonnée par un chemin de chèvres, pour l'usage des soldats qui s'en allaient nicher en d'invraisemblables repaires.

Dans les immeubles de la rue Cérès, on entre, on sort par les brêches toutes ouvertes à tous, aussi bien que par les croisées ou les soupiraux. C'est en

Digitized by Google

usant du procédé que, derrière la colonnade relativement intacte de la Poste, nous pouvons juger provisoirement inutilisable la salle des guichets. Semblablement le hall de la Bourse est dévitré. Au pied du très noble escalier réparable de l'hôtel des Ponsardin, si l'on pousse la première porte venue, c'est le grouillement de prisonniers allemands faisant la popote dans les salons du bas. Ces hommes blonds, coiffés de calottes grises, quelquefois attifés d'un casaquin vert-hurlant, couchent dans les caves, aident au déblaiement relatif des rues, peut-être aux gros ouvrages de la poste militaire. On apprend que ce matin vient de débarquer un civil, le commis principal d'avant-guerre, ahuri de trouver ici 42 vaguemestres et qui cherchera plutôt à faire des possibles travaux de réaménagement au bureau auxiliaire de la rue de Vesle. Il estime que le premier service rétabli sera celui du téléphone : dans quatre ou cinq mois.

Si l'on continue de se diriger vers l'Esplanade, toujours c'est la lourde obsession de démantèlements sur démantèlements et, sitôt abordé le faubourg, la même transition s'observe qu'autre part, entre les aspects du centre et ceux de la périphérie.

Nous ne signalerons donc plus que des particularités.

Rue Clicquot-Blervache, derrière une façade écroulée, des charpentes de toit sont en place, mais le plafond du 1er étage est descendu d'un bloc, écrasant les lits et meubles des chambres et, de par la surcharge, le plafond du rez-de-chaussée à son tour s'est écrasé sur une salle à manger dont les meubles

Digitized by Google

se raplatirent en accordéon. Il en résulte ainsi, couche sur couche, une extraordinaire stratification, où ne manquent en liaison ni des plâtras, ni des vaisselles brisées, ni des tentures devenues des loques.

Entourée de constructions brutalement défigurées, l'église St-André fait peine à voir. Sa flèche aiguë de charpente a résisté jusqu'en 17, mais pour ne laisser que l'arasement des trompillons en porte-à-faux de la tour en pierre, elle-même enlaidie par tous les coups reçus. L'abside est éventrée, disloquée sans remède, si l'on ne pare de suite aux intempéries. Du carrefour postérieur où se tenait le marché, on ne juge rien du désastre intérieur de la proche usine Clément. Par ailleurs se fatigue-t-on de porter attention à quelques maisons remplies de bureaucraties militaires, ou même à certaines qu'on dirait repliées comme des paravents, ou même à d'autres agenouillées sur elles-mêmes. Cependant on entrevoit qu'à la croisée des rues de Bétheny et Jacquart, le pavillon d'angle de l'orphelinat de St-Vincent-de-Paul s'est écrasé sur la chaussée. Phénomène inexplicable, son toit a glissé d'un seul tenant, s'est calé je ne sais comment sur le plus haut des décombres en le coiffant de travers, sans que les arêtiers, les membrons, les tabatières, ni les zincs ni les ardoises aient paru souffrir de la translation. Mais on ne saurait aller jusque là, tellement la chaussée non pavée a souffert des marmitages.

Mieux vaut remonter l'avenue de l'ancien bourg Cérès, car la nécessité de lancer des armées à la poursuite de l'ennemi a tout au moins frayé, sur cette route nationale, un minimum de voie carrossable. Ce

Digitized by Google

ne sont pourtant pas les décombres qui manquent, ni les réseaux de fils de fer, mais relevés en talus contre des bâtisses, s'il en reste ou formant chaîne de montagnes avec l'agglomérat boueux des minables et profondes courettes précédant la rue Ruinart.

Une des étrangetés du bombardement est d'avoir ménagé, contre toute attente, le volumineux Lycée de filles. Les 3 hauts étages superposés restent solides. Le toit conserve ses chevrons, son voligeage. Et le belvédère, qui servait d'observatoire à nos officiers, n'a pas été détruit

A proximité du pavillon de commissariat de police, un poste souterrain de révèle, grâce à la plateforme d'une coupole de béton, qui surgit quelque peu du macadam.

Subitement l'auto refuse tout service. Qu'elle reste donc en panne. Le chauffeur s'arrangera pendant que nous trotterons jusqu'à l'extrémité bâtie de la ville. Ma foi, c'est un moyen de constater de près l'effet des obus de tous calibres et les résultats inouïs de la poussée de l'air au moment des explosions. Par terre on ramasse des douilles et des culots. Toutes branches fracassées des arbres sont grillées par les gaz. On touche du doigt certains pans de bois et torchis restés sur pied mais soufflés comme des douves de tonneaux. L'œil s'étonne de certains appentis maintenant gondolés à la chinoise et tout à coup, en plein trotoir, sur un monticule informe de blocailles, de lattis et d'ordures, invraisemblablement une flèche de cheminée en briques jointoyées s'est installée d'aplomb, sans que le moindre des mitrons ait subi le contrecoup de sa périlleuse descente.

Digitized by Google

Incident par incident le quartier se dénote de plus en plus pauvre. Dans la coupe des logis éventrés on ne constate plus en place de pianos ni baignoires, mais plus communément des lits à bateau, des chaises de paille, des cages à serins.

Etonnons-nous au surplus, que les ramifications extrêmes des faubourgs Cérès et Cernay — si près des Boches que les balles y sifflèrent en 14 et en 18 — ces rues d'ouvriers aux maisons de carreaux de terre, si mesquines de contexture, ne soient pas plus démolies en leur ensemble que le noyau de la Cité. Cela prouve que si les artilleurs de Nogent et Brimont (à 5 km. d'ici) jetaient des projectiles par millions sur nos usines et nos monuments, ils ne gaspillaient leur argent que par ricochet sur des bâtisses sans valeur foncière ni industrielle.

*
* *

En faisant semblables réflexions et d'autres non moins déprimantes, nous parvenons à hauteur du cimetière de l'Est.

En dernier recul de juin, la première ligne des Français se terrait à 200 m. d'ici, au passage à niveau du chemin de fer de Châlons. On s'en apercevrait à l'abattage, à la mutilation grimaçante des arbres. Une barricade en chicane fut alors établie derrière les suprêmes défenseurs, en face la rue de la Maladrerie et couronnée de demi-muids. Un poste-hôpital se terrait, agencé sous le four crématoire aujourd'hui béant et qui montre encore le charriot et la banne utilisés pour le service d'incinération.

Des lambeaux de toiles et paillassons restent suspendus au carrefour du boulevard Dauphinot, mais

Digitized by Google

les mitrailleuses qu'on masquait ainsi aux regards inquisiteurs, ont disparu.

Au revers de la route, longeant la grille fracassée du cimetière, une tranchée peu profonde subsiste, où l'on descend par quelques marches taillées dans le tuf. Cet obstacle franchi, c'est le royaume des morts. Il est absolument méconnaissable, uniformément embroussaillé sur les chemins comme sur les lotissements, et couvert par surcroit d'un réseau bouleversé de fils barbelés, dont les piquets et les chevaux de frise se sont enchevêtrés, tordus, depuis les rafales à bout portant. Sous les allées, des boyaux viennent de loin, les uns pour conduire aux avant-postes et jusqu'à Bétheny, les autres pour évacuer les blessés. Tout au fond du terrain, un blockhaus.

Que si le visiteur se risque, par devoir filial à sauter, escalader les obstacles en accrochant ses habits, en arrachant ses mains, voici que dans la solitude profonde, il se perd dans le douloureux chaos d'un sol labouré, pilonné sans merci, où les cénotaphes, les stèles et les chapelles ont été déplacés, pulvérisés. Des végétations nouvelles et sauvages ont poussé jusqu'au fond des caveaux maçonnés, entre les ais de cercueils éventrés par l'infernale guerre. De ci, de là, sur le revers des innombrables entonnoirs et dans des amas de briques et d'ossements projetés et retombés n'importe où, voici que des couronnes de perles, des brisures de granit ressassent des « Regrets éternels », des « Requiescant in pace ». Un fragment de marbre blanc conserve, en lettres d'or et qui scintillent : « Concession à perpétuité. »

Dans les ronces et les chardons verdissent des

Digitized by Google

dalles sens dessus dessous, rougissent des ifs déracinés, empoisonnés. Pour identifier leurs voisinages, inutilement se penche-t-on sur des épitaphes incomplètes ; inutilement se souvient-on de l'orientation d'une pyramide ou d'une croix volatilisées dans la tourmente.

Cataclysme infernal s'il en fut, inoubliable, impardonnable. Et dans le champ dit de repos, le temps s'écoule à la recherche décourageante d'un minime rectangle de terre sacrée, enfin repéré grâce à la survivance d'un brin de gazon d'Espagne — mais que la fatalité a défoncé de la tête et du pied, par deux éclatements d'obus.

*
* *

De franchir, poings crispés, le mur crénelé du cimetière par une de ses brèches, d'enjamber des amas de détritus et de craie, d'éviter les obus non éclatés dans le terrain vague d'alentour, de retrouver son véhicule, de rouler à rebours sur le chemin d'arrivée : rien ne sert. La torpeur n'est machinalement secouée qu'au premier, au second coup d'œil jetés sur le boulevard Saint-Marceaux. Cependant à bout d'émotion, on est révulsé du spectacle étrange et chaotique des successifs tissages et filatures, ainsi que du peignage considérable des Vieux-Anglais. Alignées sans répit des deux côtés de notre trajet, ces modernes manufactures, connues ronflantes de milliers de métiers, marchant nuit et jour, ne présentent plus à rez-de-chaussée que la désolation d'une kyrielle d'uniformes pignons noircis, dont toutes les fermettes ont disparu. Dominent seulement des salles de machines

Digitized by Google

à vapeur, adornées de grandes baies, des gazomètres, des réservoirs, des réfrigérateurs et tous autres attirails métalliques, également rébarbatifs en leur laideur avouée. Seules, dans les ateliers immenses, quelques lignes de colonnes survivent, penchées plus ou moins, et des poitrails tordus. Les autres armatures, consoles, volants, treillis de fer, tubulures jetés à bas, restent juchés, hérissés sur ce qui reste des générateurs rouillés et des centaines et centaines de mécaniques, conglomérées de tuileaux de verres cassés et de chevrons calcinés. De ce résidu maintes fois pilonné et repilonné, explosé et raplati, tout est noir, uniformément noir.

Si l'on sait que nos batteries avaient pris position dans la cour de l'établissement Walbaum et des pièces lourdes sous les abris profonds et sur les plateformes bétonnées qui métamorphosent le proche jardin Luzzani, on comprend que leur tir ait déchainé d'épouvantables représailles. Egalement des milliers d'obus tombèrent au pied de la cheminée des Vieux-Anglais, haute de 87 mètres, formant observatoire qui dominait la vallée de la Suippe et qu'un 210 vint enfin, de plein-fouet, réduire en trois morceaux. N'apparaît-il pas extraordinaire que la cheminée Collet, un peu moins haute, soit intacte. Celle de l'usine Lelarge reste également debout, mais dont le fût tronqué, perforé, s'enlève mal sur le ciel gris. D'autres ne conservent plus que des embases ou le commencement de leur gros tuyau de briques.

On respire de s'éloigner des grandes usines mécaniques, en tournant à droite dès l'ancienne porte Gerbert, car toute la suite des boulevards extérieurs,

Digitized by Google

qu'on aborde, se trouve complètement déblayée, leurs larges chaussées ayant servi de circuit aux convois des armées récemment victorieuses, qui jugèrent bon d'éviter les artères trop étroites de la ville. Un soupir de regret pour l'agonie des beaux ormes, mais on en regretterait ainsi 3 ou 4.000 au long des vicinalités, des promenades et des squares municipaux. Arrivé place Belle-Tour, nous quittons forcément l'auto, qui ne saurait pénétrer dans le plat désert de blocs et de pierrailles que nous allons explorer, de biais, pour rejoindre la place Royale. Il s'agit de plusieurs hectares incendiés d'un seul tenant, le même jour que la Cathédrale, le 19 septembre 1914.

*
* *

En l'incertitude d'une retraite poursuivie, les Boches avaient en consigne d'anéantir, tout au moins, le noyau du « quartier des laines ». Nous nous souvenions d'avoir traversé, dix ans auparavant, proche de Dresde, la trépidante ville de Chemnitz où se fabriquaient déjà, de longue date, des contrefaçons « d'articles de Reims », à tel point qu'en notre enfance les industriels de là-bas envoyaient chez nous leur fils en pochets, pour recevoir les façons spéciales du moulinage et du retordage à la main. Fallait donc que ces Messieurs profitassent d'une si belle occasion pour ruiner irremédiablement leurs anciens correspondants. — Supposé que von Hœringen et ses malfaisants pointeurs eussent été, le lendemain, pourchassés, du moins les lainiers de Saxe et de la Westphalie n'auraient pas reproché d'avoir jeté la poudre aux moineaux !

Digitized by Google

C'est ainsi que débuta le martyre de Reims, par un ouragan prémédité de bombes incendiaires qu'aucune nécessité stratégique, aucun combat de voisinage ne prétextèrent. Du boulevard de la Paix à la rue de l'Université, de la rue Desteuque à celle des Filles-Dieu, furent réduits immédiatement en cendres les magasins bondés de balles de laines ; les bureaux des fabricants avec leurs livres de commerce, références et échantillons ; les ateliers de teinture et d'apprêts ; les considérables réserves de pièces de flanelle et de mérinos accumulées chez des négociants accrédités dans les cinq parties du monde. Ajoutez à cette intelligente destruction l'office municipal de conditionnement, la sous-préfecture, l'école ménagère, le Mont-de-Piété et de très vieux hôtels et couvents transformés en maisons de commerce...

La rancœur et l'indignation d'un vieux Rémois fermentent, dès la lisière des petites rues jadis habitées par de jovials trieurs et de pimpantes rentrayeuses. Que sont devenues les étroites maisons des courtiers, des mesureurs ? les petits cabarets fréquentés des camionneurs ? tandis qu'en la rue des Trois-Raisinets, en la rue Saint-Symphorien, de puissants immeubles ont été dérasés. Nous serpentons dans la solitude absolue... Le spectacle de tant de refends noircis, décrépits et farouches, s'apparente à celui qui nous a terrifié, au voisinage de la Porte Mars. Encore s'ajoute ici qu'aucun pied n'a foulé le sinistre remblai des rues et ruelles, maintenant illisibles. Depuis quatre années de semblable abandon, tous les quelconques éboulis sont gazonnés. Dans le gouffre sombre des caves éventrées, aussi bien que

Digitized by Google

dans les massifs de chaudières et même dans les interstices de parquets et carrelages, des violettes ont déjà fleuri plusieurs fois. Des baliveaux, des touffes de suzain et des marsaules ont grandi à hauteur d'homme. On juge de marronniers, même de plantes exotiques, qui poussent dans les bacs d'écuries. Des ronces, des vignes-vierge se sont échevelées à l'entour des colonnes de fonte, supportant des tronçons de poutres calcinées jusqu'au cœur. Et d'accessoires découvertes sont non moins imprévues : contre le jambage succint d'une de ces vastes cheminées de pierre, si nombreuses au XVIIe siècle, une taque historiée de belle épaisseur s'est gauchie, tordue, pliée d'un angle comme une simple carte de visite, enregistrant ainsi le témoignage d'un brasier de 1.500 degrés...

*
* *

De quitter le secteur tragique et de rejoindre la Place Royale, il semble qu'on rentre dans la vie. Du moins un camion militaire circule avec la lenteur voulue et quelques uniformes vont et viennent. Aucun civil jamais.

Oh, que la rue Carnot semble étroite, et rétrécie encore par l'encombrement de craies, de plâtras, de soliveaux qui laissent à peine un ruban de chemin. De droite et de gauche, parmi les lots étroits des boutiquiers, aucune horizontalité ne subsiste des couvertures, des corniches, ni des planchers. Ne pointe que la verticalité de pignons tronçonnés, de moignons informes et d'obélisques de cheminées. Que distinguer en cette profusion d'arrachements calcinés, lépreux et branlants ? Cependant, au bas de la rue, trois tour-

Digitized by Google

lourous, nez en l'air, sont absolument ébahis de l'extraordinaire équilibre d'une mince façade intérieure, beaucoup plus large en haut qu'en bas. Ainsi posée sur la pointe, cette maison à l'envers monte à trois étages de fond, éventrés chacun et quillés sur deux linteaux de rez-de-chaussée restés en suspens, malgré l'absence de leur trumeau séparatif. Du pied, on est surtout déconcerté de l'extrême fenêtre du troisième, lancée dans le vide sur l'ultime porte-à-faux d'un encorbellement qui se délite. Voilà de ces phénomènes inexplicables qu'aucun architecte n'oserait imaginer, même à l'état de cauchemar ! Il est vrai que le moindre coup de vent fera dérouler ce fantasque découpage, comme un château de cartes, avant même qu'aucun photographe soit autorisé à rentrer en ville.

Au tournant de la rue des Elus, plus rien. C'est un éboulis de menus gravats, duquel surgit un seul piédroit de porte. On y lit, en grosses lettres : « abri en cas de bombardement ».

Engageons-nous pédestrement dans le dédale des petites voies tortueuses qui conservaient au cœur du Vieux-Reims tout son cachet d'ancien régime, y compris la mignardise des appellations surannées Par endroits le damier des pavages se dessine proprement, mais on marche sur des éclats de fonte aussi nombreux que si l'on avait jeté des noix par terre. Par d'autres que de monticules à franchir ! que de poutres, que de tuiles, que de persiennes, formant barrages ! au travers de la rue des Elus, de la ruelle de l'Ecrevisse, de la rue des Chapelains, de la rue du Clou-dans-le-fer, abîmées sans rémission et que des tireurs de lignes droites remplaceront immanqua-

Digitized by Google

blement par un lotissement de bâtisses à la parisienne.

En enjambant des passerelles et des fondrières, osons nous risquer sous le menaçant déhanchement des immeubles fracassés. Nous les connûmes habités de rentiers, magistrats, ecclésiastiques, aussi de quelques titulaires de célèbres marques de champagnes, de quelques gros marchands de toiles. C'étaient de riches personnages dont les rejetons sont maintenant réfugiés chichement n'importe où, endeuillés, tandis que les vieux sont morts d'épuisement et de désespérance.

Bâties de façon massive, les résidences de nos anciennes familles bourgeoises ne présentaient guère, en façade, que de poussiéreux crépis, troués de quelques rares fenêtres armées de barreaux solides, affirmant ainsi la défiance du populaire et le mépris des ostentations. Mais dans le quant-à-soi, les jouissances de la grasse vie quotidienne étaient délibérément exprimées par la haute travure des pièces d'enfilade, l'agrément des jardins, l'exubérance du mobilier, l'ampleur des cuisines rutilantes de cuivres, la fraîcheur des longs berceaux de caves profondes, surabondamment pourvues de futailles et de casiers étiquetés.

Quel que soit le ravage du bombardement et malgré la disparition des rocailleuses menuiseries et des trumeaux peints, la calcination des vétustes cheminées qui sont de pierre et des moins anciennes qui sont de marbre à la pompadour, on entrevoit des vestiges de la noble ordonnance des escaliers et des vastes salles. Dans des cours ornées souvent de vieux bustes d'empereurs romains, un ou deux cadrans solaires restent

Digitized by Google

peints avec leur devise pieuse ou méditative. Des tourelles carrées ou polygonales s'accusent encore, ainsi que des perrons munis de jolies rampes. Quelquefois se révèlent, incontinent, de très intactes sculptures moyenageuses que les maçons d'un âge ingrat ont incrustées en plein blocage. Par ci, par là, soupçonne-t-on des arcs ogive qu'on ne s'attendait guère à rencontrer sous le mortier de murs mitoyens. Ne nous arrêtons pas.

Que dis-je ? un pâle soleil daignant se montrer, voici qu'en contraste de la morne couleur des terrains défoncés et des piliers de moellons vénérables, jaunis ou verdis, voici que certains parements de craie, nouvellement déplumés de leur enduit, apparaissent d'une extrême luminosité, d'une particulière blancheur luisante, nacrée d'irisations subtiles, imprévues... Il est vrai que cet effet magique d'éclairage ne dure qu'un instant. Le gris revient et qui s'accentuera de plus en plus, vu l'heure et la saison.

Que la façade 1838 du Palais de Justice est donc surannée et que paraît lamentable la rue qui longe ! En glissant sur des ardoises ou dans des flaques de boue, on parvient à l'ancien Trésor du Chapitre, dont les vestiges, à peine soupçonnés avant-guerre, pourraient nous réserver d'instructives surprises. Mais c'est à peine si les arcades de son bas-cellier émergent d'un éboulis de briquots, maculé des mille défécations seulement imaginables dans une ville abandonnée depuis six mois au laissez-aller des coloniaux. On reconnaît partout ici des pierres pro-

Digitized by Google

jetées de la cathédrale et même un morceau de statue enfoncé dans une plate-bande du jardin en désastre. Après avoir cherché où mettre le pied, si on lève les yeux de cet endroit, c'est un coup de poignard ressenti de voir la toute proche façade latérale de Notre-Dame, méconnaissable de par l'absence du comble et la désolation de toutes ses fenêtres béantes. Du vaisseau maintenant sans toit et sans voûte, sort une lumière crue, qui décide une prédominance brutale des vides sur les pleins et déroute le regard. Inopinément elle traverse le monument de part en part, en faisant perdre aux architectures le sentiment de leur volume et de leur solidité.

Immobilisé devant le sacrilège, nous sommes réveillés de la muette contemplation par l'accidentel éclatement d'un projectile dans un terrain d'à-côté. Sitôt des nuées de mouches, qu'on devait croire anéanties par l'hiver, s'envolent de partout, s'ahurissent, tourbillonnent, telles que dans les jours de bombardement, quand elles étaient prises de peur au vrombissement des obus.

*
* *

La rue Robert-de-Coucy est terriblement obstruée. Il faut escalader des écroulements formidables de pierres, sculptées ou non, pour parvenir à l'abside. Heureusement deux ou trois trous infranchissables ont déjà été comblés, mais un autre subsiste au chevet et qui s'étale d'un trottoir à l'autre, interrompant aujourd'hui notre excursion.

Sur le Parvis, les huit entonnoirs qu'on a connus, de 7 mètres de diamètre et 4 mètres de profondeur

Digitized by Google

sont rebouchés, sauf celui à l'angle vers l'hôtel du Lion d'Or, qui aurait crevé l'égout. Tout le centre de la place est nettoyé. Nous savons la statue de Jeanne d'Arc présentement remisée dans une des petites cours d'entre le Louvre et les Tuileries. Reste le socle, assez mesquin, lequel a pivoté quelque peu sur sa plinthe. Nombreux stationnent des groupes de soldats, en admiration ou regret devant le Portail de la Basilique des Sacres. — Aux beaux dimanches de jadis s'arrêtaient aux mêmes endroits les militaires en permission, les campagnards de nos alentours et les rouquinards clients de l'agence Cook ! Que dis-je ? En septembre 1914, pendant le séjour des Boches, tous les soirs, avant le couvre-feu, les soldats chantaient un psaume en cet endroit....

Nos ennemis ont orgueilleusement vanté la justesse de leur artillerie lourde. Avec la prévoyance qui les caractérise, commencèrent-ils à détruire le dépôt de pompes à incendie ; le graphique repéré des points de chute rend un témoignage impartial de leur adresse, particulièrement au droit des bâtiments de l'Archevêché où la plus belle des régularités s'accuse dans l'alignement et l'écartement des projectiles. Mais l'homme ne saurait être impeccable, fut-il de la race prédestinée de ces Messieurs : le spectacle offert par la rue Tronsson-Ducoudray sert ainsi de correctif à la gloriole des canonniers, car parmi les centaines d'obus visés sur Notre-Dame, bien des ratés s'engouffrèrent derrière le Théâtre. On possède les successives photographies des innocentes maisons situées ici en plein feu, en pleine cible et dont l'apparence épouvantable, de jour en jour aggra-

Digitized by Google

vée, raconte la tragique agonie. C'est ainsi qu'aujourd'hui, de par la sauvage ténacité des hommes terrés juste en face, à six kilomètres, ne restent plus de cet à-côté de la Cathédrale-martyre que trois pylônes douloureux, surgissant d'un talus régulier de plusieurs mètres de hauteur, composé de très menus éléments pilonnés et repilonnés sans merci.

L'écran formé par les tours protégea la pharmacie d'angle, seulement dérasée à hauteur du premier étage et l'on constate qu'en retour immédiat sur la rue Libergier, le Grand-Hôtel élève encore ses cinq étages, — en façade du moins.

*
* *

Au train coutumier des choses, attendons-nous à trouver la rue Chanzy bordée d'immeubles déchiquetés par des marmites d'avions ; d'autres où le feu a fait rage et puis de terrains lugubrement défoncés au droit de maisons englouties par leurs caves. Comme partout, des façades sont rougies, recuites, tannées. Certaines font meilleure figure, tout au moins en placage. L'hôtel de Courtagnon exhibait encore, en avril dernier, son superbe fronton, sa lucarne centrale. Aujourd'hui n'a-t-il plus gardé que son complet rez-de-chaussée, une partie de son étage-noble et la saillie de son grand balcon ; mais la rampe où s'appuya la jeune et radieuse Marie-Antoinette, au lendemain du sacre, gît sur le trottoir.

L'ancien hôpital St-Marcoul, bombardé et rebombardé en qualité d'ambulance est inutilisé, bon à démolir. Le carrefour des Loges-Coquault reste bien

Digitized by Google

délimité, mais un peu plus haut, sur le côté gauche de rue Gambetta et pour cent mètres de long, c'est un escarpement tel de décombres informes, que jamais les propriétaires, semble-t-il, ne retrouveront l'implantation de leurs mitoyennetés.

Du haut d'un tumulus, on aperçoit d'un côté la chapelle du collège Saint-Joseph, réparable à prix d'argent ; de l'autre, la chapelle de l'Enfant-Jésus privée de son toit et de son élégante flèche. Au périmètre du couvent éventré, de grandes lèches de fumées se sont élancées de tous les linteaux de fenêtres. Il semble au loin, que la filature du Mont-Dieu ne fut pas atteinte. C'est qu'avec une ténacité stoïque le manufacturier, tout au long du bombardement, entretint une équipe de maçons pour réparer au jour le jour. Mais depuis l'expulsion des civils, un obus est venu tomber sur la chambre des machines, rendant inutiles tous les sacrifices consentis en vue de la reprise immédiate du travail.

En continuant de monter la rue Gambetta, notre surprise est grande de voir à peu près sur pied tous les immeubles des numéros pairs tandis qu'en face, le spectacle est lamentable. Des refends sont troués, déversés, hors d'aplomb ; des étages paraissent soutenus par l'étrésillonnement de quelques moellons qui se raidissent en claveaux improvisés. Sous un toit défoncé, voici que le chéneau, la ferme, la corniche restent en l'air, quoique les remplis de façade se soient comme volatilisés. En travers de la rue ont glissé des travées entières de planchéiages, avec leurs solives encore lattées. Et partout, sur les éboulis, une surabondance que nous n'avons vue nulle part de tables

Digitized by Google

de café, de berceaux d'enfants, de machines à coudre, de brocs, de tuyaux de poëles... que dis-je, surtout de vases nocturnes.

L'église St-Maurice est encore moins endommagée que St-Thomas ; mais il est évident que sa paroisse sera la plus dépeuplée, au retour, de par l'anéantissement du haut Barbâtre, du boulevard Gerbert et de la partie basse de rue Gambetta.

L'Hôpital-Général semble relativement intact ; la Maison de retraite bien plus abîmée. A l'Hôtel-Dieu, plusieurs fois incendié malgré le drapeau de la Croix-Rouge, les bâtiments du fond sont inutilisables à jamais. La ci-devant chapelle a disparu, avec ses belles boiseries. Le grand escalier paraît dangereusement atteint. Vu du dehors, le corps principal au fond de la cour d'honneur conserve bon aspect. Postérieurement on juge que le cloître présente une grande partie de ses voûtes perforées ; mais une Œuvre américaine a commencé de poser des tuiles rouges sur son appentis.

On est surpris de retrouver complet le portail de Saint-Remi, avec ses flèches couvertes d'ardoises. En tournant vers la place Lenoncourt, on s'aperçoit seulement de la disparition des combles de la nef du transept incendiés dans la nuit du 31 juillet dernier.

L'abside, quoique sans toit, sans vitraux et malgré ses éventrements, reste d'une ampleur et d'une courbure admirables, surtout quand on en juge de la rue Pasteur. Curieusement cette allée grimpante a repris le particulier caractère de chemin taillé à flanc de coteau. Hors de la ville romaine elle servait d'accès au mont des martyrs. Aujourd'hui la voici non seule-

Digitized by Google

ment bordée de talutages crayeux et de soutènements, mais dominée d'arrachements disposés en amphithéâtre et se détachant sur le ciel. Le détail est quelconque, mais, vu de la Place Suzanne, l'aspect général impressionne d'autant que jusqu'ici nous cheminions sur terrain plat. Le décor en lambeaux de ruines clairsemées, montant jusqu'au sommet de colline, affecte une allure grandiose, sinon par les mesures réelles , du moins par le contraste de quelques minuscules bâtisses, restées dans les arrière-cours et champêtrement satisfaites d'un rez-de-chaussée percé de toutes petites fenêtres.

Tels étaient donc, jadis, les logements ouvriers de « par en haut ». On en retrouve encore un certain nombre, en bordure des rues de l'Ecaille, des Minimes, du Châtelet, du Pistolet, des rues Tournebonneau, Simon, du Ruisselet, des Moulins, etc. Epaulées vieillottement l'une contre l'autre et sous le patronage du « bon saint Remi », ces ribambelles de familiales cambuses conservent encore, en de certains recoins, un petit air de béguinage qui vous reporte facilement au siècle où le père de l'illustre Robert Nanteuil était dégraisseur de laines en ces parages. Misérablement pullulaient ici les fileurs. Tout jeune, nous y visitâmes de vieilles bobineuses. J'aurais bien voulu reconnaître seulement un touret, un chauffoir, un quinquet, une chaise basse, quelque chose de leur attirail. Rien, rien. A peine si dans quelques logis moins frustes, on peut encore apercevoir les débris d'une guinde d'ourdisseuse. Inutile de répéter qu'on pénètre portes ouvertes et croisées béantes. Mais pourquoi faut-il que, malgré toutes recherches où nous

Digitized by Google

nous attardons, on n'ait pu retrouver en place un seul de ces gros métiers de tisseur à la main, charpentés comme des pressoirs et qui, dans chaque maison, montait du terri au plafond de bourre. Le bonhomme ratatiné, pipe au bec, lançant la corde de sa navette, était éclairé à la Rembrandt, juste à point, par la nécessaire petite ouverture que voici, à petits carreaux garnis de vitres vertes et de toiles d'araignées.

Il est vrai, direz-vous, que depuis notre enfance un monde s'est écroulé. En 1914, le régime mécanique des grandes usines avait déjà réduit à extinction toutes les spécialités d'antan. Or, les braves gens qui nous reviennent en mémoire étaient déjà des vieux, il y a cinquante ans... La plupart de leurs enfants travaillèrent en usine ; les meilleurs devinrent des commis, des ténors, des coureurs de vélodrome, que sais-je ? A quarante lieues d'ici, rancunier peut-être d'un temps difficile dont il ne cause jamais, certain fils sarcastique et génial d'une épinceteuse et d'un peintre en bâtiments du quartier Fléchambault, présentement se distingue du commun des crayonnistes de par une rosette d'officier de la Légion d'honneur. On le dit en passe d'oser candidature à l'Institut.. De dix-huit ans plus âgée, originaire de la rue Neuve, la fille d'une épinceteuse toute seule n'était-elle pas devenue comtesse de la main droite, altesse impériale de la main gauche, par surcroît une Egérie académique et politique ?... Ainsi va le monde.

* * *

Admettons que le chauffeur s'impatiente de nos digressions et que la lumière commence à baisser.

Digitized by Google

On reprend la rue Saint-Julien qui, de notre jeune temps, s'appelait rue de la Bonne-Femme.

A l'angle de la place Saint-Timothée, un seul pan de bois à encorbellement sera réparable, avec bien des ménagements. L'îlot d'en-face, précédé de si curieuses et basses petites loges a complètement disparu Ce désastre ménage la plus mauvaise des surprises aux amoureux du vieux Reims.

* * *

On sait que le 25 mars 1918, la Ville dut être abandonnée des derniers civils. Le saccage était affreux mais infiniment moindre que six mois plus tard. Les grands brûlements eurent lieu à partir du 10 avril. C'était, en certains jours, une frénésie d'obus incendiaires et asphyxiants ! Même en août et septembre, alors que l'ennemi avait renoncé à toute attaque profitable de la place, l'ouragan continua, car le mot d'ordre des Boches était de niveler complètement nos 1.500 hectares de propriétés bâties. Méthodiquement les quartiers négligés tant soit peu furent révisés, tels celui de Dieu-Lumière.

Rappelons à son sujet qu'au moment le plus critique de la dernière offensive, la Ville était encerclée sur deux tiers de l'horizon, depuis Ormes, Thillois, jusqu'à La Pompelle. De partout, nos avant-postes reculaient. Seul le promontoire du Moulin de la Housse restait irréductible aux assauts. Il formait le saillant de la défense à deux kilomètres au plus des formidables batteries Krupp. Lors, la tour quadrangulaire de l'établissement Pommery, cependant ébré-

Digitized by Google

chée dangereusement, prenait allure et symbole de donjon. Des intrépides signaleurs se relayaient dans les branlantes échauguettes de son couronnement crénelé, en simili-architecture à la Tudor.

Si la résistance héroïque put être alimentée, malgré les effroyables tirs de barrage, c'est grâce à l'énorme développement des très profondes crayères qui minent tout le quartier haut de Saint-Remi - Saint-Nicaise. Inutilement l'ennemi cherchait à crever la carapace de ces catacombes, utilisées par dix grandes Maisons de Champagne, en tant que réserve à trente millions de bouteilles. Ces souterrains millénaires servaient, conjointement, de casemate à une inépuisable garnison de terribles hommes.

Evidemment que les celliers, tonnelleries, bouchonneries et toutes autres superstructures établies au départ de la route de Châlons subirent de terribles bombardements. C'était un pilonnage sans fin. Qui reconnaîtrait, d'autre part, les allées, les pistes, les gazonnages, les coquettes barrières, les multiples bâtiments du voisin Parc des Sports, témoin d'une inoubliable fête néo-grecque, en juin 1914 ? Les vallonnements bouleversés, la piscine, les fourrés dissimulent l'intégralité ou la ruine d'une quantité d'abris camouflés, de plateformes, de boyaux indispensables à un véritable polygone d'artillerie lourde.

D'ailleurs, sur tous les points de la butte labourée par des milliers d'explosions, comme le banc de sous-sol est revenu à fleur de terre, la zône de bataille paraît couverte d'une lèpre de craie. Et le cataclysme informe des éboulis, des entonnoirs, des barricades, des épaulements, des tranchées, semble avoir pris,

Digitized by Google

dans la silence actuel, une empreinte d'infernale stupeur.

*
* *

Pour la curiosité du fait, signalons que des murailles subsistent en ce paysage lunaire. Il est vrai que, particulièrement, les constructions en bordure de l'avenue Vasnier étaient récentes et solidement édifiées. On pénètre sans ambages dans ce qui reste du grandiose cellier Pommery, aussi bien que dans les enclos Ruinart, Georges Goulet, etc.. Nous n'aurons certainement pas le temps de descendre dans les caves fameuses, où la soldatesque fut maîtresse absolue, six mois durant, aux risques et périls des futailles et des fioles. Un dicton courait dans les états-majors : à savoir que Reims était imprenable tant qu'il y aurait du pinard, — ces messieurs les coloniaux héroïques appelaient ça, modestement, du pinard ! — Or donc, l'autre jour, à Paris, des gens de bon caractère énonçaient que la gabegie fut moins grave qu'on a dit, et que les histoires d'éventrement de foudres, le racontar d'une promenade en radeau sur un lac de vin de cuvée pourraient n'être que des inventions... Cependant j'imagine que les négociants n'avaient pas l'esprit si tranquille que ces dilettantes avertis... Quoiqu'il en fût, sitôt la délivrance de Reims, quelques cavistes et gardiens obtinrent de revenir dans les grands établissements. Aujourd'hui, un fondé de pouvoirs, sanglé dans un beau tablier blanc qui fait plaisir à regarder, se félicite que dans ses crayères, le pillage ait été seulement de 200.000 bouteilles (!!!).

Digitized by Google

On redescend vers le canal, par le boulevard Diancourt. En face de la moyenageuse Tour du Puits, dans le jour mourant, le chaos des murailles infléchies, le monceau des ruines blanches et le décortiquage des toits effondrés paraissent encore plus lugubres. De temps en temps, sur de mesquines façades, des panneaux de briques, déplumés de leur enduit, font comme des coulis de sang. Cependant ce côté de ville est beaucoup moins saccagé que le haut. Quoiqu'en les dernières semaines, le dépit des assiégeants se vengeât sur les choses inoffensives, les munitions furent moins dépensées en ces parages peu industriels et peu riches. Dans les vieilles rues Tourne-bonne-eau et Chante-reine, on reconnaîtrait utilisables quelques échoppes insignifiantes, des menues épiceries et des guinguettes périmées. Ensuite, la rue Folle-Peine, la rue Clovis, la rue Chabaud et leurs approches conservent pas mal de moyennes résidences bourgeoises, où manquent seulement des vitres et des ardoises. Dans la rue Henri-Delacroix, un soldat nous signale un des quinze immeubles considérés comme intacts — à trois égratignures près — sur les 14.000 qu'on dénombrait avant-guerre.

La rue Libergier conserve assez bon aspect, du moins dans sa partie inférieure, hors la ligne de tir qui visait la Cathédrale. La voisine filature des Capucins, oubliée des avions, n'a que relativement peu souffert. A Courlancy, l'usine Lelarge, pour le lavage des laines, la teinture et les apprêts aurait été peu endommagée, sinon la toiture — bien qu'ayant reçu 50 obus de gros calibres. Elle peut être remise en activité dans un assez court délai. Cependant, à

Digitized by Google

part ces deux exceptions, rien ne subsiste de la ville lainière. En contraste, il y a lieu de proclamer que se retrouvent à peu près intactes les caves à vins de Champagne ; celles de la pleine ville, maçonnées en berceaux de meulière et parfois à trois étages superposées ; celles du quartier haut plus profondes encore, véritables carrières taillées de temps immémorial, dans le gros banc de craie. Lors, le travail du vin pourrait reprendre incessamment, du moins souterrainement et si l'on rendait accès aux ouvriers.

Pour ce, l'urgent serait d'attirer des centaines, des milliers de terrassiers, maçons, charpentiers et autres travailleurs et manœuvres du bâtiment, auxquels on adjoindrait nos prisonniers boches. Malgré l'hiver, on construirait d'indispensables baraquements pour leurs familles. Mais la tâche se dénote, écrasante, pour les administrateurs de la ville et les chefs d'industries

*
* *

La nuit est venue, quittons la ville jusqu'à demain.

En reprenant la route d'Epernay, la seule grande artère qui permettait liaison avec la France, dans les derniers mauvais jours, une muette indignation nous étreint contre la fatalité d'une guerre ayant imposé Reims comme pierre angulaire de la résistance aux Barbares.

L'Histoire enregistrera que pendant quatre années, derrière nous, dans les créneaux de la vigie de Berru, des stratèges mafflus étaient accoudés en toute sécurité, comme sur un jeu d'échecs, comme sur une carte géographique. Ils dominaient, en ricanant, le fantôme d'une ville chaque jour réduite, où se volatilisaient

Digitized by Google

tour à tour les usines et les monuments. Les obus tombaient à coup sûr. Sortaient alors en tapinois, de leurs formidables retranchements, des innombrables bataillons incessamments renouvelés, haineux et hurlants. Des multitudes d'hommes surgissaient aussi des bois, jadis remplis de fraises et de pervenches, déferlaient en masses compactes, s'égaillaient au découvert de la plaine, tourbillonnaient sous la riposte des assiégés, s'abimaient, se terraient, se taisaient. Et les défenseurs, de pied ferme en attendaient d'autres qui, de même, périssaient aux abords de la terre fallacieusement promise.

Ce soir, au retour, on frissonne de songer, dans l'obscurité, sous les futaies gorgées de sang que, s'aggrippant aux confins immédiats de nos faubourgs, des milliers de nos soldats sont morts au drapeau, et que par amour indéracinable de leurs foyers, 1.300 civils ont été déchiquetés ou empoisonnés par le bombardement infernal.

Digitized by Google

DEUXIÈME JOURNÉE

Si tranquille en temps de paix, notre hôtel sparnacien s'est désordonné en une poussiéreuse et bruyante auberge. On y est dérangé toute la nuit du trimballement des souliers ferrés et du claquement des portes. Ce matin, le problème paraît insoluble de trouver un coin de table où mettre un bol de café au lait. Le déjeuner succint est avalé debout, dans la salle de billard, encombrée de paillasses, de valises, gisant indistinctement avec des permissionnaires endormis dans leurs couvertures. Entre des sacs de pommes de terre et leurs musettes et leurs fusils, deux Britanniques ont couché sur le plancher boueux ; on réclame à chacun trois francs.

Du haut en bas, de l'établissement, nous convenons d'avoir l'air d'un intrus au milieu d'officiers, de majors bottés de cuir fauve, ceinturonnés de même, croisillonnés de courroies et baudriers, surchargés de pistolets, lorgnettes, serviettes et sacoches. Quelques-uns furent des héros, mais lesquels ? Leurs défraîchis uniformes de campagne sont veufs de dorures et ne distinguent manifestement aucun grand chef. Cela manque de polychromie et de prestige... Quant aux civils, en minorité, ils pestent de leur inaction et s'affaissent en silence. Tous ayant dépassé la cinquantaine et bien plus vieux que leur âge, on les voit engoncés sous des attifages disparates. Vous ne distingueriez plus les riches des pauvres. Tous sont vidés de leurs prétentions. Il ne reste que des hommes brisés de fatigues lointaines. Les figures sont pâles et bru-

Digitized by Google

tales. Aucun élan, aucun éclair dans leurs regards, qui paraissent concentrés sous des préoccupations écrasantes.

Dans la cour, le chartil et jusque sur le devant de porte : enchevêtrement d'autos indémarrables, débordant des choses les plus hétéroclites : du mobilier, du foin, des tonneaux, des chevrons, des nippes. Sans politesse, mais sans un juron, notre chauffeur s'est débrouillé pour sortir de là. On vire, on revire dans un fouillis de petites rues mal éveillées.

Un quart d'heure plus tard nous roulons sur le chemin d'hier, au-dessus du panorama des vignes. Bientôt va nous étreindre d'ennui le parcours de la route aussi déserte que la veille, sous les arbres défeuillés qu'on dirait silencieux par ordre...

Arrivée à Reims. Sitôt on retrouve les têtes rébarbatives de sergents et caporaux, furieux d'être dérangés d'autour de leur poêle tout rouge et pour un simple pékin. D'ailleurs, partout des postes, des patrouilles. A tous les coins de rue des gendarmes, qui réquisitionnent vos papiers d'identité et vos sauf-conduits. Il ne s'agit que d'obtempérer. — Oh, la ville est bien gardée ! Contre qui ? Apparemment contre elle-même, c'est-à-dire contre les habitants qui auraient la curiosité de venir voir ce qu'on fait de leurs pénates.

Quoiqu'il en soit, de remonter la rue de Vesle avec lenteur, nous trouvons le désastre encore plus poignant qu'au premier coup d'œil. On cherche à se remémorer l'aspect d'avant-guerre. Dans ce quartier qui paraissait vieillottement banal, la transformation décadente était visible de maisons de maître en

Digitized by Google

ateliers ou magasins. Nous reviennent en souvenir quelques particularités de certaines bicoques humides et crasseuses, où des cheminées de pierre, des menus escaliers à balustres, des trumeaux avaient survécu. De bons petits bourgeois à perruques vécurent dans des logis ornés avec amour de boiseries contournées ; quelques-uns de ces intérieurs se virent transformés de nos jours en garnis.

En façade se succédaient des échoppes mal éclairées, flanquées d'un corridor longeant la profondeur insoupçonnée de terrains parcimonieusement bâtis. Au n° 166 était ainsi un étroit lopin, utilisé par trois bâtiments parallèles et des annexes qui emblavaient le tout. Les pans de bois, les torchis, les planchers et les combles sont brûlés : cela n'a donné que peu de cendres, des tuileaux et de la boue. Ne survit que le témoignage d'une clôture en craie, à 35 mètres de la rue, séparant du très profond jardin. Sur cette mesquine séparation, un lierre cachait plus ou moins l'incrustation de notre dernier boulet russe, en dessous dédicacé sur une tablette vermoulue. Le mur reste, les feuillages aussi ; même une cage à serins : mais le biscaïen de 1814 a disparu. Un collectionneur est passé par ici.

* * *

Vue de profil, au travers des maisons éventrées de la rue de Vesle, l'église Saint-Jacques paraît lamentable, privée de son toit, de sa flèche et de ses vitraux. De face, son pignon n'a rien perdu, n'ayant jamais eu d'agréments. Les petites portes sont intactes, celle du centre est brûlée en partie. On voit la nef ouverte à

Digitized by Google

tous vents. Au sommet du portail, un grand mât téléphonique reste, mais brisé, tous ses fils pendants.

L'édifice était solide, ayant été restauré sérieusement, il y a une soixantaine d'années ; de toute évidence il est réparable.

Mais lors de l'incendie des proches voisinages, au 19 Octobre 1915, les trois admirables verrières du fond, richement et puissamment colorées au début de la Renaissance, ont été défoncées par un seul projectile, éclaté en descente de la voûte, alors que le toit de la sacristie flambait. Bientôt après, le chevet plein d'élégance s'écrasait sous les bombardements répétés.

Le maître-autel, les appuis de communion et les carrelages disparaissent sous un amas de 2m50 de décombres, car les voûtes de cette partie exposée aux coups droits de l'ennemi ne résistèrent pas et d'autant que, dans les chapelles absidales on juge aujourd'hui de la minceur des nervures réédifiées coquettement au XVIe siècle. Il n'en reste que les assouchements.

Par contraste, l'œil est surpris que les voûtes du transept soient encore en l'air, déplumées il est vrai de leur enduit.

La Tribune du nouvel orgue apparaît complète, mais l'instrument bien endommagé, quoique sa menuiserie de face essaie encore de faire figure.

Plus heureusement encore, la grande nef reste debout, ses murs ébranlés, quoique l'un des contreforts vers l'impasse soit démoli, deux autres bien malades, et qu'un arc-boutant ait été fauché. Au-dessus de la dite nef un doubleau et deux diagonaux manquent à la seconde travée, ainsi que leurs remplissages en moellons. Mais la clef du croisillon

Digitized by Google

adjacent au transept est en place, avec des segments de sa voûte en briques, malgré la chute partielle d'un arc appareillé. On voit aussi un trou dans les environs, au bas-côté nord, et quoiqu'une nervure de pierre ait également disparu de ce fait, les analogues briquetages que ci-dessus, datant du XIXe siècle, ont résisté.

Inutile de dire que les meneaux ont été fracassés dans la plupart des ouvertures. Mais si la chaire est intacte, la tribune adossée au portail, les stalles, le petit orgue se sont volatilisés.

La poutre de l'arc triomphal est épargnée, avec ses deux statues accessoires que nous vîmes modeler par Thomsen. Le *Christ* admirable qu'elles accompagnaient a pu être sauvé vers 1917, en même temps que la toile de la *Trinité* du Guide, la tapisserie de la *Vocation de saint Jacques* et deux crédences de valeur.

Quoiqu'il en soit des désastres successifs, c'est ici la dernière église où le culte ait été célébré. Encore le 25 mars 1918, lundi de la Semaine Sainte, jour de l'évacuation des Rémois, la messe y fut dite dans la Chapelle de la Vierge.

Aucun habitant n'a donc pu relater le décisif incendie qui dévora les combles et le lanterneau de la tour centrale, fondit les cloches dans le brasier de leur beffroi. Des renseignements, reçus d'un aumônier des troupes noires, en font seulement témoignage pour la seconde quinzaine de juin.

Nous ne savons à quelle date le porche latéral, isolé à l'alignement de la rue de Vesle, eût son auvent calciné. L'essentiel est que son architecture en acco-

Digitized by Google

lade de pierre puisse être conservée. Mais quel sera l'effet d'un semblable morceau vétuste et guilloché entre deux hautes mitoyennetés, telle que la reconstruction hâtive de Reims peut nous en promettre ?

*
* *

Jusqu'au printemps de 1917, le Palais municipal n'avait reçu qu'une cinquantaine d'obus. Le quartier ne souffrait encore que de minimes avaries. Nous avons ouï-dire que les autorités locales étaient tranquillisées par l'assurance des chefs militaires, jurant leurs grands dieux qu'il n'y aurait aucun danger, car la délivrance approchait de jour en jour.

Cependant, fin avril, avait-on déboulonné les bureaucrates de leurs pupîtres, pour les installer de l'autre côté de la rue, dans les caves résistantes d'un grand établissement de vins de Champagne. Des paperasses avaient suivi les écrivains. Les dossiers des services de l'architecture et de la voirie étaient remisés sous la Salle des Mariages. C'est ainsi que les couloirs de la Maison commune, sinon abandonnés, se voyait du moins délaissés.

Dans la matinée du 3 mai, le temps était clair. A peine les rues voisines étaient-elles un peu enfumées de quelques sinistres se consumant.

Tout à coup, une bombe incendiaire, lancée sur le très haut comble de l'Hôtel de Ville, derrière le campanile, suffit à allumer un incendie dans les chevronnages déjà détériorés par des projectiles et qu'on avait recouvert de papier bitumé. Le feu se communiqua de proche en proche et tout au pourtour des

Digitized by Google

charpentes avec une rapidité déconcertante. Ce qui s'entassait de date ancienne dans les greniers formait un aliment propice et tous les solivages étaient en bois. Bientôt les flammes sortaient des lucarnes, puis des fenêtres ; d'abord crépitant, roulant ensuite en masses rouges pailletées d'or.

Par intervalles un certain bruit sourd — plutôt un débouchement qu'un éclatement — signalait l'arrivée d'un nouvel engin scientifique, dont les ovules s'éparpillaient, en fonction d'allumer d'autres foyers malfaisants. D'autres fois, un ronflement se mêlait à celui des flammes agitées par un vent violent : c'était un obus destiné à paralyser la bonne volonté de sauveteurs éventuels.

Dira-t-on que le sinistre était trop étendu pour que l'on pût songer à enrayer le fléau ? C'est possible... Regrets à part, acceptons l'hypothèse comme vraisemblable. Elle excuse qu'aucun sapeur ne montra son casque en l'occurence. Il est à dire aussi que le bataillon de Reims était réduit à quelques unités. Les pompiers de Paris — régiment d'élite — se trouvaient ailleurs. Evidemment.

Dans la rue de la Grosse-Ecritoire, un seul homme était là, le premier magistrat de la Cité, quand les combles et planchers du bâtiment postérieur s'écroulèrent. Sous ses yeux la grande et célèbre mosaïque gallo-romaine, translatée depuis 25 ans sur le plancher en sapin du grenier, s'effondra précipitamment. Rescapés de l'incendie allumé par les Vandales au ve siècle, ses gladiateurs et mirmillons tourbillonnèrent et cascadèrent d'étage en étage en se réduisant à rien sur des tas de bois en ignition et de cendres rougies, qui s'accumulaient au rez-de-chaussée.

Digitized by Google

Notre Hôtel-de-Ville n'est plus qu'un monumental quadrilatère de bâtisses indéfiniment percées de croisées symétriques. Ses hautes murailles Louis XIII et faux Louis XIII survivent seules, lamentablement trouées par les obus, rongées par le feu, découronnées des hautes toitures qui donnaient beau caractère aux pavillons d'angle et au motif central. Dépassant en plein ciel la tout horizontale corniche, les flèches de cheminées qui dominaient les faîtages, paraissent des obélisques de dimension irraisonnable et qui vacilleront au premier courant d'air.

Du haut en bas de l'édifice, pas un parement ne reste intact de meurtrissures ; les arêtes des chambranles, les saillies d'architecture et de sculpture sont corrodées. Il est aussi à croire que, postérieurement à l'incendie, les obus éclatés sur le pavé de la grand'place, avec un bruit infernal, ont projeté des myriades d'éclats, ou que des arrosages par avions, ou que des schrapnels ont consommé la besogne infernale, car l'épiderme entier de la façade d'origine est grêlé, mâchuré sans répit.

Ici la calcination a donné à la pierre une patine plus carminée qu'à la cathédrale, où les constructeurs avaient employé surtout du calcaire d'Hermonville. C'est que les blocs issus des carrières de Romain destinés à prendre un admirable ton de beurre frais en vieillissant tranquilles, sont chargés d'ocre jaune qui, en la circonstance malheureuse, s'est recuit en ocre rouge, tel que dans le four d'un fabricant de couleurs.

Quoiqu'il en soit de semblable digression professionnelle, le regard de tout visiteur pénétrera bru-

Digitized by Google

talement au travers des portes et croisées délabrées. Sitôt monté les marches délitées du perron refait en 1825, on est surpris que la grosse cloche de l'heure, datant du XVIIIe siècle, émerge ostensiblement des cendres et décombres. Peut-être est-elle tombée assez adroitement de son beffroi pour nous être conservée intacte, à une fêlure près. Quelques enjambées encore, et l'on s'aperçoit que le grand escalier moderne, armaturé de fer maintient encore, grâce à ses artifices, quelques degrés très épaufrés. Au plafond effondré de sa cage, la voussure richissime et redondante ne présente plus que des effilochures de staff. Des motifs en étaient fort habiles, mais nous regrettons par-dessus tout le bas-relief plâtre de Chavaillaud, « *la mère Spartiate* », signé en 1886, — son chef-d'œuvre, — ornant très noblement le palier intermédiaire, aujourd'hui jonché de briquots et de plâtras calcinés.

En pénétrant dans la cour, on constate que les cariatides du fronton, du même artiste, subsistent, un peu énormes, en simili-Puget ; tandis qu'au centre du parterre, la mignonne statue de « *la Vigne* », par Saint-Marceaux, fut évacuée avant le désastre général. Blessée au flanc, elle s'infléchissait dangereusement sur son socle, dont la jolïesse était fracassée.

Quelle indéfinissable impression de se retrouver entre les quatre murs d'une Salle des mariages toute jonchée d'un matelas de tisons. Contrastant avec la disparition de toutes choses, voici que sur un refend se maintient, verticalement scellée, la mosaïque découverte rue Perceval. Rien d'autre sur les murs

Digitized by Google

lépreux; mais il paraît qu'on reverra le grand tableau néo-romain qui dominait la table du sacrement laïque.

D'avoir levé les yeux et de n'avoir rien vu que la calotte grise du ciel, tout en l'air, notre souvenir se reporte au sursaut vers les objets du Musée que l'on a connu au premier étage. Les toiles étaient emménagées en 1913 dans le ci-devant Séminaire, rue Chanzy. Mais nous ne serons jamais consolés des collections archéologiques, installées, pour leur malheur, au Palais de l'Archevêché, et dont les pièces infiniment nombreuses — quelques-unes célèbres — ont été anéanties le 19 septembre 1914.

Rien ne nous intéressait dans l'ameublement des kyrielles de bureaux administratifs. Si nous cherchons à traverser la salle du Conseil Municipal, c'est qu'au-dessus de ses lambris ouvragés, des grands panneaux d'histoire furent brossés à la manière de Flameng, qui avaient mérité les enthousiasmes juvéniles de quelques camarades, au jour de leur marouflage. Les tableaux ont disparu sans laisser de traces, et l'on songe aux amis de la vingtième année, qui sont tous morts. Affecté malgré soi de l'effroyable isolement et du silence absolu, ne dirait-on pas que leurs ombres farfadètent par ici ? On croirait sentir leur frôlement au détour de certaines embrasures de portes, ou dans les recoins noirs, et bientôt on s'imaginerait voir des gnomes s'échappant des moindres tas de cendres et poussière qu'on écrase par sacrilège, en y laissant l'empreinte d'un pied boueux.

Digitized by Google

La Bibliothèque municipale et les Archives occupaient on ne sait combien de salles, salons, cabinets et corridors, au premier étage et au grenier sur la place. Rien ne reste du contenant ni du contenu, tandis qu'avant-guerre le nombre des imprimés atteignait peut-être 150.000 et que la collection des manuscrits comportait plus de 2.000 numéros.

En l'absence des pompiers on a reconnu, dans les bâtiments du fond, quelques hommes de bonne volonté transportant des portraits d'échevins et des bustes dans la rue des Consuls. Ici, de dévoués citoyens se sont efforcés de sauver des livres. Ils jetaient à la volée tous les tomes dépareillés qui se trouvèrent à leur main. Mais quelle pouvait être l'efficacité de leurs efforts en présence de centaines de mètres cubes de papier à déménager ? En réalité, le civil était impuissant. Par ordre du général, il fallut bientôt vider les lieux. Le feu continua son œuvre... Il a voleté des feuillets, des plaquettes jusqu'à la rue Salin. Quantité de papillons noirs ont plané sur toute la ville. Le lendemain, on pouvait ramasser des brochures, des volumes dans les ruisseaux. Quelques jours plus tard, on constatait rue Chanzy, au rez-de-chaussée du nouveau Musée, un certain tumulus de livres récupérés principalement dans la rue de Mars ; les uns noircis, jaunis, racornis, les autres aux reliures cassées, décousues, maculées.

Cependant doit-on savoir de notre Bibliothèque, qu'elle avait été partiellement évacuée, à petits coups. On entend dire maintenant que la plupart de nos parchemins sont au dépôt des Archives, à Paris ; d'autres à Toulouse. On répète non moins que

Digitized by Google

les manuscrits, les incunables, les médailles et les précieux objets contenus dans les coffres-forts auraient été transportés à la Bibliothèque Nationale et à celle de l'Arsenal. Sur ce, optimistes et pessimistes donnent libre cours à leurs conjectures. Les plus désintéressés dans les questions subsidiaires envisagent que la collection Diancourt doit se trouver à l'abri quelque part et que des fonds valeureux ont été emmagasinés dans la crypte de notre église Sainte-Clotilde, au seul risque des taches d'humidité. On retrouvera peut-être 40.000 volumes, au dire des gens conciliants ; plus, au dire des officiels.

Pour conclure et faute de renseignements quelconques sur les ouvrages de notre réduite compréhension, faisons des vœux pour les albums de Nanteuil, de Cellier et de Baussonnet, pour les portefeuilles garnis par Saubinet ! Que sait-on du Cabinet de Reims ? rien. Malheureusement, on se prépare à reconnaître au moins deux pertes irréparables pour nos chroniqueurs de l'avenir : d'abord celle des journaux du XIXe siècle, puis la caisse des notes inédites de Varin. Pour le reste, que « Dieu en soit garde ! ».

***

Séparée de l'Hôtel de Ville par la simple largeur de la rue de Mars, la façade de l'établissement Clicquot-Ponsardin est intacte. Sa mosaïque de 20 mètres de long n'a perdu que 150 petits cubes d'émail, sur 200.000. Il est vrai que ce revêtement historié tournait le dos aux batteries de Brimont et qu'il est scellé sur un plein mur de meulière et portland.

Digitized by Google

C'est dans les secondes caves de commerce, que de fin avril 17 à fin mars 18 furent installés les bureaux municipaux fonctionnant au complet sous l'héroïque férule d'un patriarche, à qui on élèvera des statues. On y descendait par un escalier suspendu en colimaçon, qui représentait, vingt ans auparavant, la première prouesse du ciment armé à Reims. Les tas de bouteilles, les pupitres et les tonneaux ayant été déménagés, de longues tables s'improvisèrent, en enfilade, jusqu'au fond des berceaux voûtés solidement. On s'y éclairait au pétrole. Vue en arrivant, la quantité des lampes était si extraordinaire, paraît-il, qu'on aurait cru pénétrer dans une chapelle ardente ! Les commis ne se dissimulaient pas d'être encombrants et enfumés. Peu à peu certains services osèrent monter à rez-de-chaussée sur rue, dans le cellier des expéditions. Dans ce local portant encore beau, malgré certain éventrement de mur et sa voûte crevée, le Président de la République vint décorer notre Cardinal bienfaisant et sans morgue. Au frémissement de l'univers anxieux, le pontife et le maire, tous deux couronnés de cheveux blancs, s'étaient révélés de trempe à concrétiser l'Union sacrée, sous le démoniaque feu d'artifice.

Rue Salin, l'hôtel de la Société des Amis du Vieux Reims est irréparable. Mais la perte d'argent n'est rien ; l'essentiel est qu'on n'ait pas été germanisé.

Parallèlement à la rue Colbert, en crête de l'escarpe occasionnée par l'effondrement des caves, les pantelantes survivances de la rue de Tambour dominent, comme sur un flanc de précipice. Soit par la place de l'Hôtel-de-Ville, soit par le Marché,

Digitized by Google

cela représente ainsi une montagne à escalader. Les décombres s'y sont encaissés jusqu'à hauteur du premier étage. — C'était l'antique Voie Césarée. Ici passèrent les cortèges de 49 sacres.

Sur le côté des numéros pairs, la célèbre Maison des Musiciens a disparu, sauf un trumeau de la façade sur cour. Souhaitons de retrouver dans le chaos, l'intégralité de ses pierres appareillées du XIIIe siècle ; peut-être une partie de ses curieux moellons de remplissage. Quant aux cinq inestimables statues de ménétriers, enlevées d'autorité par l'Administration des Beaux-Arts en décembre 17 et janvier suivant, on les sait à Paris, au Trocadéro. Dieu veuille qu'on n'en fasse point des morceaux de Musée ! Façonnées pour le plein-air et pour une hauteur voulue, dans une étroite rue, elles doivent reprendre leur destination originelle, sur une architecture rétablie en vieux morceaux, par devoir et par sentiment.

Les deux immeubles nos 20 et 22 restent debout, mais toitures à jour, poutres rompues, façades crevassées, branlantes. On saura d'urgence les consolider de telle sorte qu'elles puissent attendre la résurrection facile et nécessaire du n° 18, classé Monument historique.

Les historiens, les archéologues, les bonnes gens, les artistes retrouveront de ce fait un conglomérat d'importantes maisons de pleine maçonnerie, si rare en la vieille France. Celle écrasée, la plus vieille, datant du règne de saint Louis, était d'autant plus typique que les rez-de-chaussée à usage de boutiques se façonnaient couramment en pierres, les étages en

Digitized by Google

pans de bois. Lors, dans notre malheureuse ville, qu'on s'attend à voir rebâtir à la moderne, parisianisée ou américanisée plus ou moins, cet îlot moyenageux s'affirmera en curiosité de premier ordre. Nos édiles auront ainsi proclamé le témoignage d'admiration que nous devons à l'activité, à la prospérité de nos ancêtres, alors que le goût champenois primait aussi bien en architecture, en musique, « en biau langage et en belle parlure ».

Au bout de la rue du Marc fracassée, nous retrouvons l'hôtel Le Vergeur, en navrant état. Le toit, les planchers n'existent plus ; tous les refends sont déchirés. Heureusement que les façades sur cour, les plus intéressantes ont survécu à l'incendie. Elles sont encore debout à peine hors d'aplomb. Un Mécène préside à leur destinée. Un jour prochain seront donc consolidées pieusement ces belles travées, d'un style François Ier qu'on dirait façonnées aux bords de la Loire et dont nous n'avons pas d'autre spécimen à Reims. Mais rien ne remplacera le richissime plafond de bois du xve siècle qu'on admirait dans un arrière-cellier de cette maison-noble. Une seule poutre guillochée de feuillages avait pu être récupérée dans les cendres et difficilement exhumée du chaos. On dit qu'au milieu de l'affolement qui présida à l'expulsion des civils, le précieux morceau calciné s'en fut à la remorque d'un convoi d'évacuation. Mais personne ne saurait dire où...

***

Quelques autres habitations seraient à parcourir

Digitized by Google

du haut en bas dans le quartier, mais il faut se restreindre aux édifices publics.

Hier nous avions omis le Théâtre. Sa façade n'est pas défigurée sinon que, par les ouvertures béantes on aperçoit, crevé, le riche plafond du Foyer, voûté en caissons et peint de scènes tragico-fabuleuses. Survivent la naissance de ses élégantes archivoltes et quelques tympans d'arcades, d'après la formule scolaire, avec des médaillons rehaussés d'or.

Au rez-de-chaussée du porche veuf de toutes menuiseries, on pénètre sans façons dans le vestibule de pierre et, grimpant alors sur un talus de décombres, on se risque tout de go dans la salle. Que donc elle paraît petite ! soit à cause de son tracé en fer à cheval ; soit à cause du rideau disparu, laissant voir l'énormité de la scène et des arrière-dépendances, insoupçonnées ; à cause aussi de la disparition du plafond en plate coupole, où le sage pinceau d'un prix de Rome avait grisaillé les neuf Muses en des panneaux rayonnants. — Vous n'imagineriez jamais qu'il ait pu tenir ici 1.250 spectateurs. — Si l'on aperçoit, au zénith, le treillis de la lanterne de ventilation, on est encore plus suprris du lustre, venu s'abîmer au milieu du parterre, dont les rouges fauteuils, impeccablement alignés, sont à peine éclaboussés de plâtras. Tout crûment apparaît au visiteur la structure des balcons, qui se superposent en ferraille. Et les loges rayonnent derrière eux, comme les alvéoles d'une ruche, sur l'étaiement de gracilles colonnes de fonte enjolivée. C'était, il y a cinquante ans, la technique constructive. A l'instar de ce qui s'édifiait alors au Grand-Opéra on avait, et pour la

Digitized by Google

première fois à Reims, utilisé le staff en revêtement décoratif. On juge aujourd'hui de la fragilité du trompe-l'œil, car le charme de toutes les nécessaires coquetteries a disparu. Pour un profane, la sensation ne serait guère plus lamentable de retourner, du bout de sa canne, des toilettes pimpantes, des perruques, des corsets roses, dans un sauvetage d'incendie !

On devra se rappeler le Théâtre de Reims comme un des mieux réussis du XIXe siècle. C'était une œuvre de goût épuré, de tenue parfaite. Son plan absolument remarquable était de partout souligné par des arrangements bien proportionnés, délicatement profilés, judicieusement ornés dans un genre mi-néo-grec et mi-Henri II, de discrétion rare et d'élégance pondérée. — Petit commis éduqué respectueusement au classement des innombrables et soigneux dessins ayant servi à l'édification du monument, alors à peine achevé, je m'honore d'avoir adoré, à l'âge de Roméo, cette classique architecture mince, nerveuse, distinguée. Aujourd'hui, à la mémoire de mon Maître, j'ajoute en commentaire que le style, ce fut l'homme.

Octogénaire devenu, l'architecte Alphonse Gosset s'éteignit en 1914, frappé au cœur d'avoir vu la Cathédrale bombardée et le chef-d'œuvre de sa jeunesse condamné à mort.

***

Du parvis de Notre-Dame, le pignon postérieur du Théâtre, en promontoire d'un amas formidable de décombres, prend un certain grand air de monument d'ancienne Rome.

Digitized by Google

Que si l'on se retourne, c'est la Cathédrale, éclairée en jour-frisant.

Tous les poètes se sont escrimés sur les fastes de son martyre ! Avant eux, spontanément, les journalistes nous avaient ahuri, plusieurs fois, de son effondrement. Peut-être advint-il que les adjectifs nous ont partictulièrement attendri, de la part de ceux qui ne l'avaient point vue. Et surtout il est à souligner que, depuis le recul de l'ennemi, les objurgations les plus véhémentes, les motions sans réplique émanent de connaisseurs n'ayant aucune idée d'un chantier de cent millions à mettre en route.

Ici ne trouvera-t-on rien de cette éloquence généralement capable de transporter des montagnes...

Chargé d'un procès-verbal de constat, nous nous contenterons d'instrumenter, « pour servir et valoir ce que de droit ».

***

Donc, le Portail est debout, de toute sa hauteur. Cela déroute les âmes sensibles. Tel spectacle scandalisera même des gens venus d'Outre-mer et qui déclareront ne pas en avoir pour leur argent. Leurs cornacs feront bien d'aviser que le tir des Boches arrivait de l'Est et du Nord, c'est-à-dire à contre-face.

Si le sommet des tours ajourées a pu être transpercé de projectiles et disloqué de ce fait ; du moins le frontispice du plein monument a plutôt souffert du ricochet des obus éclatant en avant et de la projection des pavés à des hauteurs invraisemblables. C'est uniquement en 18, que la dernière offensive amena

Digitized by Google

les artilleurs de côté et de trois-quarts de notre richissime façade occidentale. Installés du 27 mai au 3 août sur les pentes de Saint-Thierry, à Saint-Brice, au Mont-Saint-Pierre et jusqu'à Gueux, ils réussirent alors quelques bons coups droits. En témoignage se présentent plusieurs figures angéliques, sans nez, sans bouche, dont les yeux bridés sourient encore, malicieusement ; des têtes de saints et de patriarches ont roulé jusqu'au milieu du parvis, dont quelques-unes, ramassées à temps.

De prime abord, l'inquiétude de tous les futurs visiteurs s'attachera aux trois porches qui semblent avoir été rapportés au pied du monument, pour la journée des Sacres, par un artiste de reliquaire. Cet arc de triomphe unique au monde — jadis peint et doré — se trouve actuellement engoncé jusqu'à naissance des voussures, par un soutènement oblique de sacs de terre. Il est à dire que ce talutage, soutenu par des madriers en pente, laissait un vide dans la hauteur du socle, où se faufilaient, le sculpteur Havot, le maçon Laneuf et le concierge Huard aux moments des rafales irrésistibles. On y fumait sa pipe.

Ainsi protégée depuis 1915, on peut espérer que la partie basse des ébrasements des porches profonds, lambrissés de grandes statues qui sont des chefs-d'œuvre incomparables, n'a pas dû souffrir. Quelques-uns des sacs ont été crevés en 18, au dernier piédroit vers archevêché, au détriment de Moïse et d'Isaac, décapités. C'est dire que les irréparables dégâts du premier piédroit vers Trésor, datent du 19 septembre 14.

Digitized by Google

Cependant, au-dessus de chaque dais et dans les voussures, le détail orfévré de 200 statuettes et de feuillages à l'infini, n'a pas manqué de pâtir. — Trois caisses sont sous notre conservation au Palais de Fontainebleau, qui contiennent une collection de petites têtes et de petites mains dépareillées. — Plus haut, le grand tympan de gauche, représentant la Crucifixion, est très calciné. Celui du couronnement de la Vierge (que Raphaël a pu copier, mais non atteindre, au Vatican) est écorché. Celui de droite, le moins valeureux des trois, semble relativement intact, au bas de la tour sud, non incendiée.

Le désastre sans remède provient donc du considérable échafaudage de réparation, qui emboîtait la tour Nord et fut allumé le 19 septembre 1914, par un obus venu de Nogent-l'Abbesse, dit-on. Du fait de ce satanique et monstrueux embrasement, un côté du Portail a perdu tous ses reliefs et les pierres, l'une sur l'autre délitées, ont acquis une couleur de grès rose et de rouille, insolite. L'autre côté reste guilloché, conservant à son épiderme la douce patine des siècles — quoique la salissure persiste, tant soit peu, des panaches extraordinaires de fumée, sortis ce jour de toutes les ouvertures sur la nef.

Pour ajouter à la défiguration, le vide énorme de la Grande Rose s'accuse en tache noire, sans transparence, et le vide béant des trois portes ajoute une autre fausse note à la brutalité inharmonique du tableau.

...Eh bien, oui ! on nous a laissé la Cathédrale, ou du moins le Portail en ses deux dimensions ; comme on vous laisserait pour compte un Rem-

Digitized by Google

brandt, dont on aurait militairement râclé la pâte et grésillé les glacis !...

***

Attachons-nous quelque peu au détail.

Du haut en bas de la susdite tour Nord, sous l'action du feu, répétons que tout le décor radieux des lignes et des arcatures, toutes les saillies florifères et le découpé des crochets innombrables ont été corrodés. La mouluration, les détails d'ornementation et l'iconographie sont donc inexistantes, sur la face et en retour vers la rue du Trésor. Si la coloration fauve, dont nous avons parlé, tend à s'atténuer depuis quatre ans révolus, c'est que, sous les vents d'ouest, les ocres superficiels se sont époussetés. Plus à fond, la croûte des brûlures se soulève en écailles laissant apparaître, par endroits, le cœur de la pierre d'Hermonville, sous forme de grandes taches blanches, sorte de lèpre envahissante. Le plus hideux s'accuse au long de formes livides, gélatineuses, qui furent des statues célèbres transmutées en « saumons » de chaux surcuite. Plus rien de sculptural : on les dirait des suppliciés au gibet de Montfaucon, ou plutôt des gaines de momies, vaguement « dépiautées ».

Toujours à la tour Nord, des colonnettes monolithes ont disparu, qui devaient soutenir la méconnaissable pyramide, à gauche de la Rosace. D'autres fûts se sont amincis comme des bâtons de sucre étirés. Une, en retour, à gauche, est brisée par le milieu ; ses deux tambours désaxés ont chaviré en pente, mais restent anxieusement attachés, arc-boutés l'un sur l'autre, de par la ténacité de simples goujons qui les

Digitized by Google

relient depuis cinq cents ans à leur base et à leur chapiteau restés en place.

A l'altitude du vol des hirondelles, c'est-à-dire à l'entourage de l'escalier à jour, les équilibres sont encore plus disloqués ; des appareillages ont poussé au vide. En haut, tout en haut, c'est pis. Surtout le trompillon S.-O. antérieur, formant l'un des amortissements sur le ciel, de la tour incendiée a perdu les quatre très hautes piles isolées qui portaient la coupole de leurs arcatures épanouies en un voûtement terminal. Survit donc, à 80 mètres du parvis, un effarant porte-à-faux de plusieurs milliers de kilogrammes, invraisemblablement suspendu par la qualité d'un chaînage d'ailleurs récent, puisque cet ultime couronnement avait été refait à neuf en 1913. Compliments sont dus à l'Entrepreneur de la Cathédrale ! admiration exceptionnelle à la qualité de ses mortiers !

Reconnaissons volontiers, supplémentairement, que si le cercle de la grande Rose ne s'est pas rompu, si les deux tours, inégalement solides d'origine, sont restées inébranlées, reconnaissons que c'est au fait de la solidarité conclue entre elles depuis la réalisation, en 1907 ou 1908, d'une poutre en ciment armé, jetée comme un pont, au-dessous de la galerie des Rois, et qui n'a pas bronché. Grâces lui soient rendues !

On croirait inutile de s'appesantir sur les mécomptes de la tour Sud, non incendiée. Peut-être, malgré l'apparence d'un décor seulement griffé, ne vaut-elle guère mieux que l'autre, au point de vue de la sécurité des parties supérieures. Mais si les cloches de

Digitized by Google

sa voisine se sont effondrées avec leur beffroi et fondues au brasier, celle-ci a conservé en place son célèbre bourdon de 1570 et l'autre, plus petit, datant de 1849, dont les attaches sont cassées. L'Administration des Monuments historiques autorisera-t-elle de les mettre en branle, de les tinter seulement, pour la célébration imminente d'une victorieuse armistice ?...

Mais ce qu'un voyageur pressé ne soupçonne guère, c'est qu'à l'étage à jour de la face Est, les trois piles isolées ont été fauchées, couchées sur les voûtes du bas-côté Sud et sur le plancher de la tour, au niveau des appuis des fermes de la nef, en laissant en suspens un mur de plus de deux mètres d'épaisseur. Aussi l'escalier à jour est entièrement démoli sur 13 mètres de haut ; des parties de marches restent suspendues lamentablement aux chaînages.

***

Plus froides et plus rigides à l'œil du profane, les façades latérales de la nef paraissent, aux esthéticiens, le chef-d'œuvre du chef-d'œuvre. A l'encontre des architectures égyptienne et grecque, composées d'éléments strictement verticaux et horizontaux, inertes, la construction ogivale est éminemment, volontairement élastique, instable. C'est un organisme articulé de secteurs aigus, portant sur des minces piliers intérieurs et sur des façades élégies à l'extrême. La pesanteur des voûtes, la poussée de leurs nervures se répartissent, se contrebutent, se résolvent en définitive à l'extérieur, sur la culée de contreforts énormes.

Non seulement à Reims la verticalité joyeuse des

Digitized by Google

lignes, la légèreté, la souplesse des profils, la courbe aérienne des arcs-boutants à deux volées superposées, la suprême habileté des contreforts amortis par des pinacles idéalement couronnés d'une cohorte d'anges aux ailes éployées constituaient le plus splendide modèle du XIIIe siècle ; mais le calcul des éléments stéréotomiques et constructif était cité comme réalisant un maximum de coëfficient de sécurité.

Cependant on sait qu'il est loisible de fausser, de renverser un semblable échafaudage de pierres, par la rupture d'un seul de ses éléments en travail constant. Tout l'effort de l'ennemi s'est donc appliqué à la dislocation du mécanisme articulé des nefs et de celui, plus compliqué, de l'abside. Des hauteurs de Berru, Nogent, Brimont, il était excellemment placé pour cette besogne malfaisante. Du 4 septembre 1914 au 7 septembre 1918, on a pu repérer 287 projectiles de tous calibres, sans compter ceux impossibles à suivre dans les bourrasques épouvantables du 24 avril 1917 et des trois mois de printemps 1918. Ajouterons-nous que le tir des Boches était tellement précis qu'aux jours les plus rudes, les trois héroïques gardiens de la Cathédrale pouvaient aller et venir dans les arcanes du contigu palais de l'archevêché en ruines, sans la moindre appréhension des obus de 305, tirés à intervalles réguliers, — connaissant le temps qu'il fallait pour lancer un de ces gros engins, à la place de celui qui venait d'éclater.

Donc il y eut des fracas, des ébranlements formidables sur le gros œuvre du Monument et dont on ne peut plus se faire une idée, exprimer la terrifiante vision. De lourdes assises de pierre ont poussé au

Digitized by Google

vide ; mais aucune travée n'a cédé d'ensemble, tandis qu'à Soissons, par exemple, un écroulement d'organes essentiels a coupé la nef en deux tronçons.

Le simple touriste n'est pas initié à de semblables considérations techniques. Il ne prévoira pas le danger menaçant des quatre volées d'arc-boutants qui sont rompus (un au Nord, trois au Sud) et pourraient, d'une minute à l'autre, entraîner une catastrophe ultime. Bien plutôt sera-t-il impressionné de la mutilation des galeries au bas du comble et de la chute des clochetons ; sera-t-il terrifié de la sauvage destruction des statuaires. On lui fera remarquer des ogives béantes, on lui fera compter les pinacles de contreforts endommagés ou disparus. Sur la cour de l'archevêché, la pyramide de l'un d'eux a été projetée d'un seul tenant sur la voûte du bas-côté. Une partie du couronnement du cinquième obélisque a écrasé l'atelier des sculpteurs. Un peu plus loin, au transept sud, un obus venu du fort de la Pompelle, repris temporairement par les Boches, en août 1918, a brisé la célèbre figure de l'Eglise, dont les fragments ont crevé le toit de la Sacristie. Au transept Nord, le Beau Dieu a été décapité ; il a reçu la charge en pleine figure.

Vue de profil, la Cathédrale est radicalement méconnaissable, de par l'absence de ses hautes toitures. Ce qui reste des balustrades couronnant la nef, la fait ressembler à celle de bien des métropoles anglaises, couvertes en terrasses. Nos tours paraissent s'être allongées. Les pignons du transept s'accusent en plein ciel, d'un découpage aride, isolé mesquinement, comme sur un château de cartes.

Digitized by Google

Si prônée depuis quatre ans, par les « Reptiles » d'Outre-Rhin, la Basilique de Reims était une cible de choix. Son abside exposée en pleine ligne de tir a subi d'incessants défoncements. Le pied des chapelles rayonnantes vacille actuellement sur un charnier de pierres. On juge d'un éventrement général des fenestrages, dont quelques meneaux et trilobes agonisent pantelants au bout des chaînages ou bien des armatures de vitraux arrachés. Des arcs-boutants ont été fauchés, des contreforts sont meurtris, désagrégés jusqu'au cœur ; leurs claveaux amputés ou désorbités. Toutes les gargouilles et les larmiers sont fracassés. Au-dessus du chaos restent haut perchés, comme en un dessin à la Victor Hugo, quelques-uns des tragiques créneaux et merlons reconstitués par Viollet-le-Duc et dont une suite de 10 mètres de long, sur la face Nord-Est, est tombée de haut sur le déambulatoire du chœur.

Telles devaient se silhouetter les églises fortifiées du Midi, au sortir des frénétiques guerres de religion. Le spectacle est effarant. C'est l'abomination de la désolation !

Tout à côté, l'indépendante Chapelle épiscopale aujourd'hui sans toit ; verticalisée en ses parements tout nus, semble une sévère poterne, une approche mi-religieuse et militaire, comme en en voit à Carcassonne, à Albi. Sa façade d'entrée, sa travée de départ sont d'ailleurs fendues de bas en haut. Des étais arriveront-ils assez à temps ? seront-ils assez hauts ? assez forts pour empêcher l'effondrement ?

***

Impossible à quiconque d'entrer dans la Cathé-

Digitized by Google

drale. Une palissade est établie en avant du Grand Portail. On n'accède indirectement que par le guichet de la grille de l'Archevêché, de tout temps réservé au perpétuel chantier des réparations.

Comme un poste de gendarmes somnole au loin, dans la sacristie, un émissaire officiel doit connaître la façon de tambouriner de la rue, sur les barreaux, pour éveiller ces Messieurs. Surtout faut-il présenter paperasse sur paperasse, montrer patte blanche et plus que blanche...

Ce n'est pas sans une poignante émotion qu'un vieux Rémois pénètre dans le bas-côté Sud. Nous n'avions pas franchi la petite « porte rouge » latérale — en face de la chaire — depuis cinquante ans, alors que les gamins de l'école arrivaient occasionnellement à la messe par ici.

***

Sitôt le seuil enjambé, la première chose qui déconcerte et scandalise, c'est un brutal et blafard éclairage de gare, qui remplace cet admirable poudroiement de lumière diffuse, irrisée, discrète, auquel on était habitué de toujours. Incontinent, la rétine est blessée par le halo des fenêtres béantes. Et de tous côtés les éclaboussures de jour se multiplient, par la voûte crevée de huit ou neuf ouvertures, tant dans la grande nef que dans les petites, surtout en approchant du chœur.

Dès avant la perforation proprement dite, l'eau filtrait de là-haut, depuis l'incendie des combles. L'herbe pointait dans la grande nef. « On constate déjà des touffes de quinze à vingt centimètres entre les dalles », nous écrivait l'abbé Thinot à la date du

Digitized by Google

6 novembre 1914 ; alors que de la paille noircie, des casseroles, des linges de pansement, des couvertures pourrissantes, des cendres, des plâtras constituaient, par endroits, une sorte de compost.

Des bombes de gros calibre ayant creusé le sol dès 1915, il arrive qu'en de certains jours de pluie diluvienne, la grande nef forme plusieurs lacs où se reflètent les architectures.

L'écrasement des voûtes du sanctuaire et de l'abside est attribuable aux 75 obus de 305 relatés du 16 au 24 avril 1917. Au cours des séances journalières, durant de trois quarts d'heure à une heure, les coups tombaient à cinq minutes d'intervalle.

C'est le 19 de ce mois d'avril que le gros pilier Sud-Est de la croisée du transept est atteint. La blessure paraît mortelle. Toute l'ossature de l'Eglise peut céder en ce point capital. Heureusement que le surlendemain, des soldats du génie réalisent la prouesse d'appliquer un emplâtre de briques et ciment, à l'endroit même où le faisceau de colonnes épaufré jusqu'au cœur, menaçait de se rompre incontinent.

L'attention d'un homme de métier s'hypnotise, dès le premier coup d'œil, sur l'aspect terrifiant d'un semblable mastiquage. Nous effare également un tumulus de cent mètres cubes de décombres, à l'emplacement du grand autel, tandis qu'à son zénith, le croisillon central des voûtes et de leurs nervures a disparu.

On aperçoit au-dessus du trou béant l'un des quatre grands arcs qui portaient l'amorce de flèche prévue au xve siècle. Cette maçonnerie surcuite et restée en l'air forme un pont extraordinairement impres-

Digitized by Google

sionnant de 13 mètres de volée. Ajoutons que, non loin, en obliquant vers les fonts baptismaux, une autre arrachure de voûte s'annonce de telle gravité, qu'elle poudroie encore incessamment et que des moellons s'en détachent par petits paquets. Ne nous attardons point en ces parages. Mais où aller ?

Les trois gendarmes de service nous ont rejoint, d'abord intéressés ou soupçonneux et, sitôt après bayant aux corneilles. Quoique ces jeunes pandores de fin de guerre, sous l'uniforme banal de bleu-horizon, ne ressemblent aucunement à leurs prédécesseurs, formidablement adornés de bicornes et baudriers, vous voudrez bien admettre qu'ils ne laissent pas d'être aussi profondément naïfs, en tant que gardiens de Monuments historiques. Mais ce n'est pas notre intention de causer archéologie : il s'agit approximativement ou péremptoirement de connaître où passer sans risques. On s'entend plus ou moins, quand surgit à propos un homme en blouse blanche, calotte grise sur la tête. C'est le sculpteur Havot, attaché depuis 54 ans à la Cathédrale et revenu d'avant-hier par un train de fortune, sur lequel avaient pris place le Maire et son Conseil municipal.

Guidé par l'excellent artiste, aussi frais, impassible et rose qu'avant les cataclysmes et toujours favorisé de la même démarche paisible, cadencée, on avance avec précaution sur le dallage verdi de moisissure veloutée, jonché, non seulement de rognons de pierre, mais d'éclats de vitraux et de plombs tordus. Au pied du premier pilier rencontré, face à la chaire, est encore piqué un 305 intact, ayant fait en terre une plongée d'un mètre cinquante, sans éclater.

Digitized by Google

N'approchons point ; ce modèle est plus épais de fonte que le 380, partout il s'est révélé plus dangereux. Sitôt abordé la grande nef, s'ouvrent des entonnoirs creusés par une demi-douzaine d'obus. Le surplus du sol est assez dénivelé, de façon générale, ce qui peut causer des inquiétudes au sujet d'autres projectiles non éclatés. Pour le moins faut-il soupçonner l'emplacement de caveaux funéraires ? Des sondages, plus tard, les révèleraient peut-être et par surcroît, les fondations d'un temple romain et des cathédrales successives.

Notre cicerone connaît tout du martyre de la Basilique des sacres. Peu loquace, mais sûr de sa mémoire, il nous précise que les célèbres tapisseries appendues au long des bas-côtés ont été décrochées le 3 septembre 1914 par le personnel de l'Administration des Beaux-Arts, aidé par des tailleurs de pierre et des maçons du chantier, bientôt noirs de poussière et de toiles d'araignées. Etendues à terre, elles paraissaient de dimensions grandies, insoupçonnées. Evacuées d'abord sur Toulouse, on les croît aux Gobelins, maintenant.

Les milliers de bottes de paille amenées huit jours après, pour l'ambulance allemande, s'arrêtaient au milieu du chœur. On leur doit la mise en flammes des deux superbes tambours du grand portail. Mais à l'extrémité de cette litière, si les stalles furent calcinées du côté Nord, avec le trône du cardinal, de l'autre côté, on en voit encore des bribes. Le petit orgue a été déposé l'année dernière.

Les premiers des trois cents obus reçus étaient des 77 et des 150. Au cours des quatre années intermi-

Digitized by Google

nables, les diamètres augmentèrent jusqu'à 305, 340, 380. Les gardiens eurent ainsi le temps de s'habituer à l'amplification des vacarmes, tourbillons de poussière et fumée. L'expérience leur échut de reconnaître les mugissements, sifflements et éclatements particuliers des divers calibres, aussi de préciser les points de chûte, au jugé. Il est vrai que par de certaines bourrasques épouvantables et nuit venue, on ne savait se résoudre à quitter un abri, pour retourner chez soi, dans un lointain faubourg.

Aux instants d'accalmie le sculpteur, le maçon et le manœuvre retroussaient les plâtras, mettaient des fragments sculptés à l'abri, dans la crypte de l'archevêché. Ajoutons que la petite équipe osait profiter des seuls jours de brouillard, pour monter sur l'extrados des voûtes, circuler dans les chéneaux, les déblayer tant soit peu, en parant au plus pressé.

Si les hivers successifs occasionnèrent les plus sérieux ravages au gros œuvre, on peut admettre que le désastre des vitraux fut inquiétant dès le début. Tout d'abord le bombardement du 4 septembre, ordonné « par méprise », avait troué bon nombre de fenêtres, sur la rue Robert-de-Coucy. Providentiellement, nous n'aurons pas à déplorer le bris de la petite rose de première ouverture rez-de-chaussée, sitôt le portail. Elle survit. C'est le seul motif conservé de l'époque, dans la partie basse et qui représente un des architectes du XIIIe siècle, à sa table à dessin. Phénomène extraordinaire : ce même jour, une bombe explosée proche du perron aurait déterminé à l'extérieur un tel déplacement d'air que la longue verrière de rois et d'évêques, sous la grande

Digitized by Google

rose, se serait déjà soufflée dans plusieurs de ses lancettes.

Le vitrail de ladite grande rose s'est défoncé d'un coup sec, en corollaire de l'incendie du si malencontreux échafaudage. La fusion, l'effilochure des plombs furent immédiats sur la moitié ou les deux tiers de l'oculus gigantesque. Le surplus en fut déposé avec une facilité relative, car on n'était pas en vue de l'ennemi. Quant aux baies de l'abside, orientées au plus mal, on les vit bientôt fracassées sans rémission. Celles de la nef souffrirent une plus lente agonie, sinon du fait exclusif des obus, mais parce que l'explosion des projectiles occasionnait des poussées d'air et un choc en retour, ayant des conséquences funestes. Ce qu'il en restait, par miracle, fut déposé de mai 1917 à mars 1918 par nos vitrailleurs habituels, aidés des pompiers de Paris, s'agrippant à des cordages et aux armatures disloquées. Pour ne pas dénoncer leur présence, les intrépides gymnastes appendaient alors des bâches et du carton barbouillé sur les vergettes et traverses rouillées des fenêtres en opération. En bas, tous les précieux débris étaient soigneusement matelassés dans des caisses, à destination du Trocadéro ou des caves du Panthéon.

Aujourd'hui la ruine, la profanation, la disparition des verrières, des stalles, des autels, des lustres inspirent une pitié générale, tandis que, tout à coup, au transept nord, la Chapelle de la Vierge surgit à nos yeux, encore rutilante des ors, des R et des rinceaux que nous y vîmes appliquer du haut en bas, il y a 30 ans. Que la jolie Reine du Ciel ait été provi-

Digitized by Google

dentiellement ménagée sur son tabernacle rocailleux, cela paraît assez opportun et d'un réconfortant symbole. Les fidèles proclameront en miracle que les deux Jeanne d'Arc, celle du Parvis, et celle richement polychromée du chœur sont intactes, par surcroît.

Que n'en est-il de même de tant d'autres choses vénérables et superbes ! On dit que nous retrouverons le détail historié du contreparement du porche central, — unique en son genre. Il est impossible de s'en faire idée aujourd'hui qu'un mur de briques lui sert encore de bouclier.

Tout proche, un obus de gros calibre a complètement refoulé et décalé plusieurs marches de l'escalier à vis, en la tour Sud. Heureusement que cet accident bizarre au point de vue dynamique, n'empêche de se hisser, car l'escalier de la Tour Nord est impraticable. De la Galerie des Rois, le panorama est inoubliable d'une ville sans toits, où s'embrouille la topographie méconnaissable d'îlots déchiquetés, de murailles incompréhensibles, et d'amas de blocailles blanches à côté d'esplanades imprévues, toutes noires et désertiques. On possède en nos services à Paris, rue de Valois, des photographies prises en avions, qui expriment bien la même sensation de puzzle décarcassé, de tableau cubiste et trianguliste.

Que si nous nous risquons jusqu'à la plateforme reliant le départ des tours, nous y butons du pied cinq ou six pavés lancés du parvis à cette hauteur de 45 mètres. Ceci n'est qu'un incident pittoresque. Le spectacle tout-à-fait inexprimable est celui du voûtement général de la nef, vu du dessus, percé de

Digitized by Google

cratères véritablement effrayants à cotoyer. En présence du monticule gigantesque des cendres, de bois carbonisé, de plomb coulé et grésillé, nous nous rappelons que, de tout temps, les théoriciens de l'art gothique ont célébré la raideur exceptionnelle et prédestinée de nos voûtes de pierres.

Aujourd'hui et tel que nos ancêtres purent le constater, au lendemain de l'accidentel incendie de 1481, voici que la surcharge d'une carapace informe s'assortit à la silhouette rongée, martyrisée, fantomatique des galeries qui florissaient au bas du comble. Ce n'est plus qu'un vertigineux garde-fou encadrant le témoignage d'un foyer d'enfer.

En face du désarroi lamentable de toutes choses, au souvenir de tout ce qui s'est évanoui en moutonnements immenses de fumée noire, jaune et verte, un architecte revoit ce qu'était la gigantesque charpente du xve siècle, tellement enchevêtrée, tellement drue que les « compagnons » l'avaient intitulée « la forêt ».

En l'espace de quatre à cinq heures, on peut dire que 2.500 stères de bois ont été consumés. Possible qu'on ait à enlever, sur les voûtes, de 1.500 à 2.000 mètres cubes de décombres et plus de 300.000 kilos de plomb fondu. Que d'ouvrage avant d'envisager la possibilité d'établir une couverture provisoire de 5.000 mètres carrés !

Remettra-t-on seulement en état le gros œuvre du Monument avec une dépense de 100 millions ? aux prix qu'atteindront toutes choses dans les Régions Libérées.

Digitized by Google

Petit carnet et petit crayon en mains, nous sortons de la Cathédrale, avec le désir de signaler ce qui reste de quelques beaux immeubles anciens, dans le nouveau tracé des alignements.

A l'hôtel de Bezannes, la chapelle flamboyante devra être sauvée à tout prix. La maison natale de Jean-Baptiste de la Salle paraît facilement réparable ; mais il n'y a rien à perpétuer de celle de Colbert. Dans l'étroite rue de la Grue, obstruée d'écroulements, on ne maintiendra certainement rien de l'ancien tracé. L'opinion publique exigera de restaurer la Place Royale en ses anciennes dispositions, malgré l'étroitesse qui deviendra bientôt choquante de ses débouchés, conçus à une époque où la Cité ne comportait que 25.000 habitants. La porte de la Cour du Chapitre pourra être restaurée avec ses poivrières, dont on possède un relevé exact. Les ruines du couvent des Cordeliers, quoique privées de leurs charpentes, constituent encore un ensemble remarquable. Au travers des arcades ogivales éventrées, on jouira d'une superbe vue sur le chevet de Notre-Dame ; quand les survivances déhanchées du voisinage commenceront à s'abattre, à se déblayer. Arrivera-t-on à classer, comme monuments historiques, les grandioses pavillons de l'ancienne abbaye royale de Saint-Pierre-les-Dames, dont l'abandon désavantagerait la ville d'un de ses souvenirs les plus émouvants ?

Arrivé dans le voisinage du Lycée — plusieurs fois incendié en tant qu'ambulance — la fatigue force le voyageur poussiéreux à s'asseoir sur le seul appui de croisée basse qui soit abordable, au fond d'une vieille cour de la rue de Contrai. Justement il com-

Digitized by Google

mence à entamer une miche de pain, quand deux gendarmes apparaissent, verticalement impeccables et impassibles et qui s'exercent à le dévisager singulièrement. Un interrogatoire immédiat prend forme inquiétante. On a beau avoir oublié son passeport dans une auto, cela n'est pas clair au sens de la maréchaussée, d'ailleurs stupéfaite de trouver ici un pékin, tandis qu'on en était débarrassé depuis sept ou huit mois. Le cas mériterait un examen aux bureaux de la Place. Régulièrement, on devrait commencer par un houspillage en règle... Mais le vent n'est pas à l'orage : on n'a soif que de paix ou d'armistice. Grâce aujourd'hui sera faite ; car d'avoir découvert et enfermé tant d'individus sans domicile et sans papiers, depuis quatre ans, les deux nongradés paraissent être devenus des tire-au-flanc. Le voyageur pourra réintégrer ce soir son logis de fonctionnaire, garni des meubles de Joséphine, impératrice.

***

Reprenons notre course.

Au Musée, rue Chanzy, à la plus réelle des surprises, la ronflante menuiserie de porte cochère se présente absolument intacte. Elle est la seule de Reims aussi correctement fermée qu'aux beaux jours d'autrefois. Il est vrai que le rocailleux cartouche de son fronton de pierre a reçu un mauvais coup ; mais tout le reste de la longue façade a conservé sa grandiose architecture tranquille et sa dignité monacale.

L'établissement nouvellement adapté à la visite des amateurs d'art n'a eu d'incendiée que son aile à droite dans la cour. Le reste de ses toits et de ses intérieurs n'a souffert que de bombardements.

Digitized by Google

On sait que la galerie Vasnier fut atteinte d'une première explosion le jour même de l'entrée des Boches. L'alerte était suffisante pour que, dès la fin de 1914, quatre-vingt des meilleurs tableaux du Musée, de dimension moyenne, fussent expédiés à Paris, et répartis plus tard en des localités différentes. Seize rouleaux de toiles peintes ont suivi à petit train, dans des wagons à bestiaux.

Mais une certaine crainte des voyages à lent trajet paralysait les efforts de l'Administration des Beaux-Arts. Peu à peu, le surplus des peintures et sculptures fut descendu dans la cave très large du bâtiment du fond. Par dizaines environ, on emmaillotait les tableaux dans du carton bitumé ; on enfermait ces paquets dans des caisses isolées à soixante centimètres au-dessus du terri. Ces précieux colis étaient remontés tous les ans, pour les exposer à l'air. Il paraît que, grâce aux précautions de l'emballage, aucune œuvre n'a souffert de l'humidité.

Cependant, vers la fin de la terrible année 1917, les tableaux furent sortis de leur cachette souterraine et remis dans leurs cadres, — ces derniers plus ou moins altérés. — Alors arriva-t-on à organiser des convois successifs de quatre ou cinq camions automobiles, dirigés par un officier. On laisse à penser qu'en un jour de brouhaha final, une ou deux voitures expédiées sans inventaire au voisin château de Commetreuil ont bien pu avoir leur contenu incendié avec l'immeuble campagnard, lors de l'ultime avance de l'ennemi, en 1918.

Au Palais de Fontainebleau, nous sommes conservateur de l'*Arlequin*, de Saint-Marceaux, des ta-

Digitized by Google

bleaux de la galerie Vasnier, des faïences Pommery, des armures Lantiome. Nous jouissons du legs Lundy et du legs Goussiez, également en dépôt dans la célèbre galerie de Diane. On dit que le *Christ* en bronze d'Injalbert, évacué sur le tard, est au Panthéon avec bien d'autres choses. La *Vigne* de Saint-Marceaux serait au Louvre. Les meilleures toiles de Corot se trouveraient à Toulouse. Le *tombeau de l'abbé* Miroy peut-être à Dijon.

Nous ne revoyons guère, rue Chanzy, que des morceaux de valeur médiocre, sinon le pesant autel de Cernunnos, jadis exposé ou relégué dans le couloir de la police, à l'Hôtel de Ville. Le dieu gaulois n'avait aucunement souffert de l'incendie quand, au surlendemain de ce désastre, quelqu'un s'aperçut que des deux personnages de mythologie romaine qui l'accompagnaient, celui de gauche avait perdu sa tête. Le ciseau d'un amateur d'art et de récupération venait de laisser des traces toutes blanches, sur le cou et sur le thorax.

L'automobile nous attend à la sortie du Musée, pour monter vers le plus haut de la ville, suivant le trajet parcouru hier. La douleur est poignante de recommencer l'ascension d'un semblable calvaire. Sur la longueur d'un kilomètre de rues obstruées de matériaux calcinés, on ne rencontre ni un bipède, ni un chien, ni un chat.

Au débouché de la rue Simon, le portail de Saint-Remi n'indique rien du désastre, puisque les deux tours et leurs flèches encore ardoisées ont bravé les

Digitized by Google

obus. L'horloge, les sonneries et le bourdon seraient prêts à fonctionner.

Mais de longue date, la vénérable église était réputée de précaire solidité. Pour cette raison, on avait hésité à la conserver de préférence à Saint-Nicaise. Encore à l'époque du sacre de Charles X, toute une partie était hors d'usage. Comme les murs de la nef avaient été bâtis, au XIe siècle, pour supporter la seule charge d'un plafonnage de bois, des voûtes établies plus tard avaient dû être démolies au XVIIIe siècle. On les avait remplacées, vers 1840, par de faux arcs et des remplissages ravalés en plâtre sur lattis. Quoiqu'il en fut d'une restauration économique, sauvant les apparences, les dits murs de la grande nef restaient de consistance incertaine, du moins vers le midi, où l'on constate maintenant un déversement de 0m80 vers l'intérieur, dû à la poussée des arcs-boutants. Au Nord, une terrasse de couverture de bas-côté, en ciment armé, raidissait depuis une dizaine d'années les équilibres.

On comprend donc que les charpentes du toit ayant pris feu, dans la nuit du 31 juillet au 1er août 1918, le fardement en plafonnage ne pouvait que participer à l'embrasement général. En grimpant au perron, le visiteur suprend le désastre des intérieurs, annoncé par l'éclairage insolite qui règne dans l'imposte de la porte centrale, imparfaitement bloquée par un rempart de pierres sèches. On ne pénètre pas de ce côté.

Sur la place latérale, l'église est interdite par des réseaux de fils de fer barbelés, mais que des intrépides cisailleurs ont déjà retroussés tant soit peu, ce

Digitized by Google

qui aide à se faufiler dans le transept, où les voûtes sont presque entièrement à terre. Celle du sanctuaire menace. La pointe du pignon vers l'Hôpital accuse un hors d'aplomb fort dangereux. Quant à la nef, semblant d'autant plus haute que privée de son voûtement postiche, elle périclitera bientôt du côté Sud, où plusieurs de ses arcs-boutants ont été fauchés. Longtemps encore les bois manqueront pour les étaiements.

En attendant on demeure stupéfait que la volatilisation d'une telle surface de couverture ait produit à peine 15 ou 20 centimètres de résidus. Une autre surprise, c'est que les bas-côtés aient résisté, même avec quelques portions de leurs verrières.

Partout le dallage est constellé, non seulement d'éclats de pierre, bois, ferrailles, mais aussi de larges bavures de plomb, qu'on dirait soufflées et frites comme des beignets. Encore doit-il rester une quantité de métal fondu, accumulé sur les reins des voûtes en moellons qui survivent.

Quoique l'admirable Chevet de Saint-Remi ait été beaucoup moins visé que Notre-Dame, la culée d'un de ses arcs-boutants est percée d'un énorme trou d'obus. On savait la Chapelle terminale éventrée et depuis longtemps. Rien d'anormal à ce que la première travée de clôture Renaissance, au droit du transept Sud, soit abattue, le surplus n'a pas bronché. Le tombeau richissime sera retrouvé intact.

On a protégé, sous une carapace de sacs à terre, le retable dit « Des Trois Baptêmes », mais après éclaboussures.

L'orgue si laid, la chaire et sa tribune d'en face

Digitized by Google

les stalles du chœur sont détruits. On s'étonne de ne rien reconnaître de la simili-couronne de lumière. Heureusement, dit-on, que les tapisseries sont aux Gobelins. A Fontainebleau, nous avons reçu une trentaine de paquetages de carton gris, extrêmement lourds, relatant les précieuses dalles historiées de Saint-Nicaise. Egalement nous abritons les émaux du Trésor, les portes de Sacristie, quelques sièges et quelques livres de chœur.

Au point de vue de l'histoire de l'art, la perte irréparable est celle des superbes vitraux de l'abside, datant du XIIe siècle, et défoncés le 17 novembre 1914, à 11 heures du soir. Aussi les archéologues regretteront la grande verrière flamboyante du portail Lenoncourt. Peut-être se consoleraient-ils un jour de leurs malheurs si, au cours de sondages ou de reprises nécessaires à une restauration sérieuse, on allait découvrir les témoignages si désirés de tous, concernant les étapes des infinis remaniements de l'édifice.

Non seulement on prévoit du roman, du préroman, mais jusqu'à des romaines arcatures de la primitive Chapelle de pèlerinage à l'apôtre des Francs. Plus anciennement encore et probablement dans la nef survivent les derniers vestiges de la sépulture de saint Christophe, dont l'édicule s'érigeait, au IVe siècle, en déclivité du cimetière chrétien de la *Civitas Remorum*.

Nous ne saurions dédaigner les préoccupations de cet ordre, mais ne quittons pas le sanctuaire du « Bon Saint-Remy » profané, dépouillé, ouvert aux quatre vents, sans donner un regret à quelques témoignages du labeur artistique de nos Contem-

Digitized by Google

porains. Les curés, le conseil de fabrique vivaient certainement plus libres de leurs agissements qu'à la Cathédrale.

Des initiatives se permettaient cours, au XIXe siècle, que l'Administration des Monuments Historiques n'aurait pas tolérées en la prestigieuse Basilique des Sacres. C'est ainsi que vers 1850, le très bienfaisant abbé Aubert incite un pauvre vitrier du quartier, nommé Ladan, à la remise en plomb, ensuite à l'imitation ingénieuse des belles grisailles hautes de l'abside. Plus tard, le dessinateur Rêve, le chimiste Détrey, s'exercent laborieusement à des essais de peinture avec émaux transparents.

De nos jours, Marquant-Vogel, Vermonet, Bulteau, Hutin réalisent de grands ensembles plus ou moins archaïques, avec un bagage de talent et d'expérience consacrés.

Subsistait de ce fait une bien instructive anthologie, à la gloire d'excellents concitoyens dont le souvenir risque d'être à jamais ignoré des générations successivement ingrates, d'autant que les œuvres fragiles de leur métier ont presque toutes disparu de la région, de par la brutalité d'une dévastation sans exemple.

Enfin n'oublions pas qu'à l'initiative de l'abbé Baye, la récente et rutilante châsse de Saint-Remi fut dessinée par notre ami Auger (actuellement exilé par les Boches) et ses émaux peints sur les cartons de Wéry. Au cours même de l'incendie, un officier prit initiative de l'enlever.

D'aucuns l'ont rencontrée à Châlons, ficelée à cru, mouillée et ballotante sur un camion militaire. Elle fuyait vers Dijon.

Digitized by Google

RETOUR

Il est superflu de relater qu'au sortir de Saint-Remi, notre programme de courses étant rempli, on se sent affalé subitement. L'obsession devient pesante de revoir tant de chétives maisons trouées d'obus ; tant d'autres dont les façades se sont ouvertes, dont les planchers de tous étages, s'étant alors inclinés, ont versé à la rue tout le mobilier des chambres. Autre part, des pans de craie, sans âge et percés d'huisseries vermoulues, sont encore jaunes de l'acide projeté par les bombes incendiaires. Les gaz ont asphyxié les jardins d'ouvriers, jadis égayé de « soleils » au fond des « courées » profondes... De désolation en désolation, on ne réagit plus. C'est donc un effarement de redescendre Fléchambault et la Chaussée du Port, où tout est gâché. En certain endroit, il est tellement de douilles et de culots éparpillés dans la boue, que c'est évidemment l'explosion d'un dépôt d'obus qui doit avoir rasé les immeubles, les arbres et les baraquements, entre le canal et la rue Boulard.

Cependant, non loin d'ici, l'Ecole Professionnelle n'a rien perdu de son énorme cubage. Déjà des énergiques institutrices y improvisent une cantine en sous-sol, à l'usage des quelques fonctionnaires, architectes, entrepreneurs autorisés à tenter une reconnaissance des régions libérées. Faute de mieux,

Digitized by Google

il en est qui se résigneront à camper ici, en dortoir, au premier étage. Semblable initiative peut rendre d'inappréciables services en se développant, quand un embryon de ravitaillement par autos s'organisera.

Un conseiller municipal, rencontré en ce Palace aléatoire et coiffé d'un bonnet de police, nous précise que le courage ne manque à personne et que le désir unanime des Rémois éparpillés aux quatre coins de la France, est de revenir de suite, quel que soit le labeur écrasant qui les guette. Les pauvres sont encore plus attachés au terroir que les riches.

Nous ne mettrons plus le pied à terre. S'agit donc de réinstaller la valise, les couvertures, et de tenir un peu d'ordre préliminaire dans les notes qu'on a pu griffonner.

C'est un cataclysme sans exemple, au cours de l'histoire moderne, que le dépeuplement d'une Cité de 120.000 habitants. Pendant quatre années consécutives, jour et nuit, les bombes à éclatement, les obus de tous calibres ont rempli leur but infernal en consommant le pilonnage systématique d'un agglomérat de 1.500 hectares de propriétés bâties.

Surtout dans les six derniers mois, les désastres se sont amplifiés. La ville d'aujourd'hui est méconnaissable auprès de celle que les civils ont évacuée fin Mars.

Les incendies ont été radicalement plus désastreux que les bombardements. Les immeubles neufs paraissent avoir mieux résisté dans leurs maçonneries que

Digitized by Google

les anciens ; mais parmi ceux-là, il est des solivages, poitrails et croisillonnages de fer tellement infléchis, déformés, gondolés sous l'influence des hautes températures, qu'on ne peut guère qualifier ces éléments d'incombustibles. Les gitages et les terrasses en ciment armé se sont mieux comportés, aussi bien vis-à-vis des chocs que vis-à-vis des flammes. En résumé, l'impression peut se formuler que, parmi les maisons d'habitation, il en est à peine un quart de réparables et leur reprise en sous-œuvre coûtera certainement aussi cher que du neuf.

De tous les édifices municipaux, il en est un bon tiers de détruits, quoique les récents bâtiments scolaires aient été plus solidement confectionnés que ceux d'il y a cinquante ans. Dans les usines lainières, la superstructure ne comptant jamais qu'en dépense accessoire, on peut considérer que tout est anéanti. Les celliers à vins étaient entourés, au contraire, d'épaisses murailles ; on n'aura qu'à les recouvrir.

Si l'architecture extérieure de la Gare nous a surpris d'avoir à peu près résisté, la proche Usine à gaz a été logiquement saccagée, dès les premiers jours. Ses conduites urbaines de distribution, couchées à peu de profondeur, seront à refaire complètement. Il est également à prévoir que les 80 kilomètres de réseau aérien d'électricité et les 40 kilomètres de réseau souterrain ont été gâchés sans remède. Les machines du Château-d'Eau ont servi de point de mire et les 140 kilomètres de canalisation dans les rues exigeront une révision méticuleuse. Toutes les bornes-fontaines ont été brisées. Cependant la ville, même au plus fort de ses épreuves, n'a pas été à sec ;

Digitized by Google

les concessions étaient simplement rationnées et la pression manquait pour éteindre les incendies. Il est évident que les habitants et soldats s'appliquèrent à rechercher les anciens puits, quoique l'usage en fût interdit. Nos édiles prétendent que le trajet des égoûts est à suffisante profondeur pour n'avoir eu que peu à craindre, mais au champ d'épandage, les appareils élévatoires ayant été mis hors d'usage, on ne pouvait irriguer qu'en pente naturelle, dans les parties basses vers Saint-Brice.

Qu'ajouterons-nous au rapport d'une traversée aussi rapide de la ville et des faubourgs ? sinon que les rues pavées seront nombreuses à réfectionner et les voies de tramways à reniveler ou même à remplacer, — quoiqu'à l'œil du visiteur le bon aspect des chaussées s'accuse assez surprenant. — Il en est tout autrement des rues non pavées, où les fondrières causées par les trous d'obus sont véritablement innombrables.

Une obsession dérive en torture, de remuer semblable sarabande de constatations. Le roulis de la voiture, le froid pénétrant, l'ennui, la fatigue matérielle n'encouragent aucunement à la gymnastique des chiffres. La cervelle engourdie se refuse à faire plus que ressasser les données ou les vagues statistiques qui reviennent en mémoire...

A la nuit tombante, aux abords de Provins, le chauffeur nous hêle pour avertir que l'on croise une voiture de trains d'équipages, dont les chevaux portent en houpette des petits faisceaux de drapeaux tricolores ! Les soldats chantent à perdre le souffle. C'est l'armistice ! la fin des tueries...

Digitized by Google

Le silence reprend aussitôt. La plaine continue de s'enfuir. Bref, on entend vaincre la fièvre en concluant le devis approximatif des dégâts occasionnés par le bombardement. Essayons le problème.

Nous avons énoncé 1.500 hectares, c'est-à-dire 15 millions de mètres carrés de surface urbaine. Convenons que les immeubles particuliers, les usines, les monuments et les voiries coûteuses représentent seulement la moitié, à multiplier par 200 francs en moyenne, valeur 1914 : cela représente un chiffre de 1.500 millions. Mais la majoration actuelle des travaux arrive au coefficient, déjà, de 200 % : elle menace de facilement doubler, ce qui produirait 3 milliards de dépense. Réduisons, si vous voulez, à 2 milliards et demi la valeur de réfection immobilière, vu les sauvetages et les économies possibles. — Si l'on dit, en matière d'assurances, que le contenant et le contenu sont équivalents, concluez à cinq milliards le chiffre des remises en état à supporter à Reims par l'Etat, par la Municipalité et par les habitants !!!

Après avoir longtemps roulé sur le gravier des routes, voici qu'au cahotement des pavés, on sort d'un mauvais sommeil. En se penchant sur la courte fenêtre de mica, percée dans nos rideaux de cuir, on guigne le pied de maisons luisantes et tranquilles, aux magasins uniformément prospères, aux rez-de-chaussée vivants de croisées éclairées, — que dis-je, — flamboyants d'électricité. Serait-ce Fontainebleau ?

Digitized by Google

Les patriotes et les embusqués accrochent des oriflammes. Les marchands de vin préparent des lampions ! Certainement que les personnages représentatifs fourbissent des discours !

On juge d'un gala dans la reluisante boutique de glaces et sorbets. Le va-et-vient semble inouï. Sur la Grand'Place, proche de l'Hôtel de Ville, les trottoirs et même la chaussée sont noirs de monde. Des cortèges se forment en chantant « la Madelon ».

Au détour de la rue du Château, une ouvrière, jeune encore, portant une brassée de drapeaux tricolores, s'empresse vers un blondin soldat de 18 ou 19 ans, son fils. Tendant les bras, le visage irradié, elle crie en lui jetant le faisceau, d'un élan sublime : « Tiens mon André, mon trésor, mon amour !... »

Tout à l'extrémité de la grand'rue nous descendons, courbaturé, transi, à la grille de la Cour des Adieux, énorme, silencieuse, toute noire. En face, l'Hôtel d'Angleterre tout blanc, impassible et bien coté, s'aligne sur un trottoir impeccablement propre...

Sursaut de stupéfaction : les maisons ici ont des ardoises ! ! !

Et c'est avec une étreinte de révolte et de rancœur que le voyage du « réfugié » se termine ; car en sa demeure ruinée :

« La pierre crie du milieu de la muraille
Et le bois qui lie la charpente lui répond ».

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

SÉANCE PUBLIQUE

Pages

Discours d'ouverture, prononcé par M. le Dr Lardennois, président annuel : Eloge d'Henri Jadart, ancien secrétaire-général de l'Académie 1

Rapport sur les travaux de l'année 1922-1923, par M. le Dr P. Gosset, secrétaire-général. 22

Rapport sur le concours d'Histoire, par M. G. Robert, membre titulaire 31

Rapport sur le concours de Poésie, par M. l'Abbé Charles, membre titulaire 36

Rapport sur le prix Duchâtaux, par M. R. de la Morinerie, membre titulaire 57

Rapport sur le prix H. Lucas, par M. E. Kalas, membre titulaire 60

Concours de 1923 : Prix et médailles. 63

Programme des Concours ouverts pour l'année 1924. . . . 65

Bureau de l'Académie pour l'année 1923-1924 et *Tableau des membres titulaires*. 68

NÉCROLOGIE

D'Alexandre Bourgeois, ancien Président de l'Académie, par le Dr P. Gosset. 71

Digitized by Google

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE

Les Frères mineurs capucins de Reims (1593-1903), par le R. P. Ubald d'Alençon, mémoire couronné au concours d'Histoire. 75

Les Béguines de Reims et la Maison de Sainte-Agnès, par M. Gaston Robert, membre titulaire. 235

Une découverte dans les ruines. Un pressoir mystique, par le Dr J.-B. Langlet, membre titulaire. 287

Les aspects de la ville de Reims à la veille de l'Armistice, par M. E. Kalas, membre titulaire. 235

Imprimeries MONCE & Cie, 6, rue Houzeau-Muiron, Reims.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

32101 076385986

Digitized by Google

Digitized by Google